

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

NATIONAL FINANCE

FINANCES NATIONALES

Chair:

The Honourable PERCY MOCKLER

Président :

L'honorable PERCY MOCKLER

Tuesday, May 22, 2018
Wednesday, May 23, 2018

Le mardi 22 mai 2018
Le mercredi 23 mai 2018

Issue No. 67

Fascicule n° 67

First and second meetings:

Main Estimates for the fiscal year ending
March 31, 2019

Première et deuxième réunions :

Budget principal des dépenses pour l'exercice se
terminant le 31 mars 2019

and

et

Ninth meeting:

Subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement
certain provisions of the budget tabled in Parliament on
February 27, 2018 and other measures

Neuvième réunion :

Teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant
exécution de certaines dispositions du budget déposé au
Parlement le 27 février 2018 et mettant en oeuvre d'autres
mesures

APPEARING:

Bill Blair, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of
Justice and Attorney General of Canada and to the
Minister of Health

COMPARAÎT :

Bill Blair, député, secrétaire parlementaire de la ministre de
la Justice et procureure générale du Canada et de la
ministre de la Santé

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Mobina S.B. Jaffer, *Deputy Chair*

The Honourable André Pratte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	(or Bellemare)
Black (<i>Alberta</i>)	(or Mitchell)
Cools	Marshall
Day	Moncion
* Day	Neufeld
(or Mercer)	* Smith
Deacon	(or Martin)
Duffy	* Woo
Eaton	(or Saint-Germain)
* Harder, P.C.	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Pratte (*May 23, 2018*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Manning (*May 23, 2018*).

The Honourable Senator Moncion replaced the Honourable Senator Greene (*May 22, 2018*).

The Honourable Senator Deacon replaced the Honourable Senator Massicotte (*May 22, 2018*).

The Honourable Senator Greene replaced the Honourable Senator Moncion (*May 22, 2018*).

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Neufeld (*May 22, 2018*).

The Honourable Senator Massicotte replaced the Honourable Senator Black (Ontario) (*May 22, 2018*).

The Honourable Senator Black (*Ontario*) replaced the Honourable Senator Deacon (*May 22, 2018*).

The Honourable Senator Black (*Alberta*) replaced the Honourable Senator Massicotte (*May 10, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-présidente : L'honorable Mobina S.B. Jaffer

Vice-président : L'honorable André Pratte

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	(ou Bellemare)
Black (<i>Alberta</i>)	(ou Mitchell)
Cools	Marshall
Day	Moncion
* Day	Neufeld
(ou Mercer)	* Smith
Deacon	(ou Martin)
Duffy	* Woo
Eaton	(ou Saint-Germain)
* Harder, C.P.	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénateur Pratte (*le 23 mai 2018*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 23 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Moncion a remplacé l'honorable sénateur Greene (*le 22 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Deacon a remplacé l'honorable sénateur Massicotte (*le 22 mai 2018*).

L'honorable sénateur Greene a remplacé l'honorable sénatrice Moncion (*le 22 mai 2018*).

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 22 mai 2018*).

L'honorable sénateur Massicotte a remplacé l'honorable sénateur Black (Ontario) (*le 22 mai 2018*).

L'honorable sénateur Black (*Ontario*) a remplacé l'honorable sénatrice Deacon (*le 22 mai 2018*).

L'honorable sénateur Black (*Alberta*) a remplacé l'honorable sénateur Massicotte (*le 10 mai 2018*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, April 18, 2018:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2019, with the exception of Library of Parliament Vote 1; and

That, for the purpose of this study, the committee have the power to sit, even though the Senate may then be sitting, with rule 12-18(1) being suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Richard Denis

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 18 avril 2018 :

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, à l'exception du crédit 1 de la Bibliothèque du Parlement;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à siéger, même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 22, 2018
(163)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black (*Ontario*), Eaton, Marshall, Mockler, Moncion and Pratte (6).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 18, 2018, the committee began its study of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2019.

WITNESSES:*Immigration, Refugees and Citizenship Canada:*

Daniel Mills, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer, Finance;

Louis Dumas, Director General, Domestic Network, Operations.

Immigration and Refugee Board of Canada:

Shereen Benzvy Miller, Deputy Chairperson, Refugee Protection Division;

Paula Thompson, Assistant Deputy Chairperson, Refugee Appeal Division.

Canada Border Services Agency:

Jonathan Moor, Vice-President, Chief Financial Officer, Comptrollership Branch;

Jacques Cloutier, Vice-President, Operations Branch.

Shared Services Canada:

Graham Barr, Acting Senior Assistant Deputy Minister, Strategy Branch;

Samantha Hazen, Director General and Deputy Chief Financial Officer, Corporate Services.

Public Services and Procurement Canada:

Marty Muldoon, Chief Financial Officer, Finance and Administration;

Kevin Radford, Assistant Deputy Minister, Real Property;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 22 mai 2018
(163)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black (*Ontario*), Eaton, Marshall, Mockler, Moncion et Pratte (6).

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 18 avril 2018, le comité entreprend son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

TÉMOINS :*Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada :*

Daniel Mills, sous-ministre adjoint, dirigeant principal des finances, Finances;

Louis Dumas, directeur général, Réseau national, Opérations.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada :

Shereen Benzvy Miller, vice-présidente, Section de la protection des réfugiés;

Paula Thompson, vice-présidente adjointe, Section d'appel des réfugiés.

Agence des services frontaliers du Canada :

Jonathan Moor, vice-président, dirigeant principal des finances, Direction générale du contrôle;

Jacques Cloutier, vice-président, Direction générale des opérations.

Services partagés Canada :

Graham Barr, sous-ministre adjoint principal par intérim, Direction de la stratégie;

Samantha Hazen, directrice générale et dirigeante principale adjointe des finances, Direction générale des services ministériels.

Services publics et Approvisionnement Canada :

Marty Muldoon, dirigeant principal des Finances, Finances et administration;

Kevin Radford, sous-ministre adjoint, Biens immobiliers;

Marc Lemieux, Assistant Deputy Minister, Pay Administration.

The chair made a statement.

Mr. Mill, Ms. Benzvy Miller and Mr. Moor each made a statement and, together with Mr. Cloutier and Mr. Dumas, answered questions.

At 10:31 a.m., the committee suspended.

At 10:43 a.m., the committee resumed.

Mr. Barr and Mr. Muldoon each made a statement and, together with Mr. Lemieux and Mr. Radford, answered questions.

At 11:38 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 22, 2018

(164)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:32 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Eaton, Greene, Manning, Marshall, Massicotte, Mockler, Moncion and Pratte (8).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 18, 2018, the committee continued its study of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2019.

WITNESSES:

Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada:

Paul Thoppil, Chief Financial Officer, Results and Delivery Officer;

Catherine Blanchard, Director General, Planning and Resource Management, Chief Finances Results and Delivery.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Kathleen Devenny, Vice-President, Financial Planning and Analysis;

Debbie Stewart, Vice-President, Affordable Housing, Client Solutions Management.

Marc Lemieux, sous-ministre adjoint, Administration de la paye.

Le président fait une déclaration.

M. Mill, Mme Benzvy Miller et M. Moor font chacun une déclaration puis, avec MM. Cloutier et Dumas, répondent aux questions.

À 10 h 31, la séance est suspendue.

À 10 h 43, la séance reprend.

MM. Barr et Muldoon font chacun une déclaration puis, avec MM. Lemieux et Radford, répondent aux questions.

À 11 h 38, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 22 mai 2018

(164)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 32, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Eaton, Greene, Manning, Marshall, Massicotte, Mockler, Moncion et Pratte (8).

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 18 avril 2018, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

TÉMOINS :

Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada:

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution;

Catherine Blanchard, directrice générale, Planification et gestion des ressources, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Kathleen Devenny, vice-présidente, Planification et analyse financières;

Debbie Stewart, vice-présidente, Gestion des solutions clients, Logement abordable.

Employment and Social Development Canada:

Mark Perlman, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch;

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch.

Royal Canadian Mounted Police:

Brenda Lucki, Commissioner;

Denise Nesrallah, Acting Chief Financial and Administrative Officer;

Stephen White, Assistant Commissioner and Acting Chief Human Resources Officer.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

David D'Amour, Director, Housing Finance.

The chair made a statement.

Mr. Thoppil and Ms. Devenny each made a statement and, together with Ms. Stewart and Mr. D'Amour, answered questions.

At 2:37 p.m., the committee suspended.

At 2:41 p.m., the committee resumed.

At 2:43 p.m., the committee suspended.

At 3:09 p.m., the committee resumed.

Mr. Perlman and Ms. Lucki each made a statement and, together with Ms. Nesrallah and Mr. Won, answered questions.

At 3:42 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 23, 2018
(165)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 4:33 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Day, Deacon, Duffy, Marshall, Mitchell, Mockler and Moncion (7).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 24, 2018, the committee continued its study on the subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain

Emploi et Développement social Canada :

Mark Perlman, dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances.

Gendarmerie royale du Canada :

Brenda Lucki, commissaire;

Denise Nesrallah, dirigeante principale des Finances et de l'Administration intérimaire;

Stephen White, sous-commissaire et dirigeant principal adjoint des ressources humaines intérimaire.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

David D'Amour, directeur, Financement de l'habitation.

Le président fait une déclaration.

M. Thoppil et Mme Devenny font chacun une déclaration puis, avec Mme Stewart et M. D'Amour, répondent aux questions.

À 14 h 37, la séance est suspendue.

À 14 h 41, la séance reprend.

À 14 h 43, la séance est suspendue.

À 15 h 9, la séance reprend.

M. Perlman et Mme Lucki font chacun une déclaration puis, avec Mme Nesrallah et M. Won, répondent aux questions.

À 15 h 42, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 23 mai 2018
(165)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 16 h 33, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Day, Deacon, Duffy, Marshall, Mitchell, Mockler et Moncion (7).

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 24 avril 2018, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines

provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 65.*)

APPEARING:

Bill Blair, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada and to the Minister of Health.

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Gervais Coulombe, Director, Sales Tax Division, Tax Policy Branch;

Shane Baddeley, Policy Analyst, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

The chair made a statement.

Mr. Blair made a statement and, together with Mr. Coulombe and Mr. Baddeley, answered questions.

At 5:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 65 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

Bill Blair, député, secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé.

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Gervais Coulombe, directeur, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt;

Shane Baddeley, analyste de politique, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt.

Le président fait une déclaration.

M. Blair fait une déclaration et, avec MM. Coulombe et Baddeley, répond aux questions.

À 17 h 40, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 22, 2018

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2019.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, my name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee. I wish to welcome all of those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and also available online at sencanada.ca.

Now I would like honourable senators to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

[*English*]

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario.

Senator R. Black: Rob Black, Ontario.

The Chair: Thank you.

I would also like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our two analysts. We have a new analyst this morning, Shaowei Pu, and also Alex Smith, who team up to support the work of this committee. Thank you very much.

Honourable senators and members of the viewing public, the mandate of this committee is to examine matters relating to federal estimates, generally, as well as government finance.

[*Translation*]

Today, we begin our consideration of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2019, which were referred to this committee on April 18.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 22 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, pour examiner le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues, je suis le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick, et président du comité. Bienvenue à toutes les personnes ici présentes et à nos auditeurs de partout dans le pays qui nous écoutent à la télévision ou en ligne. Je rappelle aux auditeurs que les séances du comité sont publiques et accessibles en ligne sur le site sencanada.ca.

Je demande maintenant à mes collègues de bien vouloir se présenter.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, de l'Ontario.

Le sénateur R. Black : Rob Black, de l'Ontario.

Le président : Merci.

Je voudrais aussi souligner la présence de notre greffière, Gaëtane Lemay, et celle de nos deux analystes. Nous accueillons ce matin un nouvel analyste, Shaowei Pu, qui fait équipe avec Alex Smith pour appuyer le travail de notre comité. Merci beaucoup.

Chers collègues, mesdames et messieurs les membres du public, le mandat de notre comité est d'examiner les questions touchant le budget fédéral des dépenses, en général, ainsi que les finances de l'État.

[*Français*]

Aujourd'hui, notre comité entreprend son étude des dépenses prévues au Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, lequel a été renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales le 18 avril dernier.

[English]

This morning, we will hear from four departments and one agency about their requests for funding from the Canadian public.

In the first hour, we welcome, first, from Immigration, Refugees and Citizenship Canada, Daniel Mills, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Finance; and Louis Dumas, Director General, Domestic Network, Operations.

Then from the Immigration and Refugee Board of Canada, we have before us Shereen Benzvy Miller, Deputy Chairperson, Refugee Protection Division; and Paula Thompson, Assistant Deputy Chairperson, Refugee Appeal Division.

Finally, from the Canada Border Services Agency, we welcome Jonathan Moor, Vice-President, Chief Financial Officer, Comptrollership Branch; and Jacques Cloutier, Vice-President, Operations Branch.

I have been informed that Mr. Mills, Ms. Benzvy Miller and Mr. Moor will make introductory remarks and comments. Then we will proceed with questions from the senators. At this point, the chair will recognize Mr. Mills to be followed by Ms. Benzvy Miller and Mr. Moor.

Mr. Mills, the floor is yours.

[Translation]

Daniel Mills, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer, Finance, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Thank you, Mr. Chair. As you mentioned, my name is Daniel Mills and I am the Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer of Immigration, Refugees and Citizenship Canada. I am here today with my colleague Louis Dumas, Director General, Domestic Network.

[English]

We are pleased to be here today on behalf of IRCC to discuss the 2018-19 Main Estimates.

[Translation]

Immigration, Refugees and Citizenship Canada's budgetary Main Estimates for 2018-19 total more than \$2.3 billion, which represents a net increase of \$708 million from the previous year's Main Estimates.

[Traduction]

Ce matin, nous entendrons les témoignages des représentants de quatre ministères et d'un organisme sur les demandes de financement qu'ils ont adressées au public canadien.

Dans la première heure, nous accueillons d'abord ceux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : le sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Finances, M. Daniel Mills et le directeur général, Réseau national, Opérations, M. Louis Dumas.

Ensuite, les représentants de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada : la vice-présidente, Section de la protection des réfugiés, Mme Shereen Benzvy Miller, et la vice-présidente adjointe, Section d'appel des réfugiés, Mme Paula Thompson.

Enfin, les représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada : le vice-président, dirigeant principal des finances, Direction générale du contrôle, M. Jonathan Moor, et le vice-président, Direction générale des opérations, Jacques Cloutier.

Les remarques liminaires et les observations seront formulées par M. Mills, Mme Benzvy Miller et M. Moor. Nous passerons ensuite aux questions des sénateurs. J'accorde maintenant la parole à M. Mills, après quoi ce sera le tour de Mme Benzvy Miller, puis de M. Moor.

Monsieur Mills, vous pouvez commencer.

[Français]

Daniel Mills, sous-ministre adjoint, dirigeant principal des finances, Finances, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Merci, monsieur le président. Comme vous l'avez mentionné, je m'appelle Daniel Mills, et je suis le sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue Louis Dumas, directeur général du Réseau national.

[Traduction]

Nous sommes heureux de venir discuter du Budget principal des dépenses d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour l'exercice 2018-2019.

[Français]

Le Budget principal des dépenses de 2018-2019 d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada s'élève à plus de 2,3 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation nette de 708 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

The most significant components of this increase include, first, funding of \$287.9 million for both the 2017 and 2018 immigration levels plans.

[English]

In October 2016, the government approved a target of 300,000 admissions in 2017, 2018 and 2019, which resulted in an additional funding of \$218.9 million in 2018-19 to achieve this target.

[Translation]

In October 2017, the government approved a historic multi-year immigration levels plan, with targets now increasing to 310,000 in 2018, 330,000 in 2019 and 340,000 in 2020. This multi-year plan required additional funding of \$69 million for the current year.

Second, there are increased draws on the accumulated surpluses of the passport program revolving fund, totalling \$236.6 million, as a result of planned decreases in passport application volumes due to the 2013 introduction of the 10-year passport. The passport program finances activities through the fees charged for its services. Program funds are placed in a revolving fund, which has a continuing non-lapsing authority from Parliament, over a 10-year business cycle.

Third, we are forecasting increased entitlements to Quebec, totalling \$112 million, related to the funding formula in the Canada-Quebec Accord. The amount to be paid to Quebec to support settlement and integration services in that province is calculated annually under the terms of the accord, using a year-over-year escalator that has two variables: the increase in total federal expenditures and the percentage year-over-year increase of non-francophone immigrants that settle in Quebec.

Fourth, there is increased funding for incremental costs to the interim federal health program, totalling \$89.8 million. This funding addresses incremental costs under the interim federal health program, related to increases in eligible recipients and asylum-seekers who will require healthcare benefits until their status is determined and/or they leave the country.

[English]

I would be pleased to answer any questions about these amounts, but I know the committee is especially interested in issues related to irregular migration. Let me begin by outlining our current resources actually related to this issue.

Les éléments les plus importants de cette augmentation sont les suivants. Premièrement, un financement de 287,9 millions de dollars est prévu pour les plans annuels des niveaux d'immigration de 2017 et de 2018.

[Traduction]

En octobre 2016, le gouvernement a approuvé une cible de 300 000 admissions en 2017, en 2018 et en 2019, ce qui s'est traduit par un financement additionnel de 218,9 millions de dollars, en 2018-2019, pour l'atteindre.

[Français]

En octobre 2017, le gouvernement a approuvé un plan pluriannuel historique des niveaux d'immigration dans lequel les cibles sont maintenant de 310 000 arrivants en 2018, de 330 000 en 2019, et de 340 000 en 2020. Ce plan pluriannuel a nécessité un financement additionnel de 69 millions de dollars pour l'année en cours.

Deuxièmement, il y a une augmentation des prélèvements sur les excédents accumulés du fonds renouvelable de Passeport Canada, totalisant 236,6 millions de dollars, en raison de la diminution prévue du volume de demandes de passeports à la suite de l'introduction du passeport de 10 ans en 2013. Le programme de passeport finance ses activités au moyen des droits exigés pour ses services. Les fonds du programme sont placés dans un fond renouvelable qui dispose d'une autorisation permanente continue du Parlement, sur un cycle de 10 ans.

Troisièmement, on prévoit une augmentation des droits au Québec totalisant 112 millions de dollars, conformément à la formule de financement prévue selon l'Accord Canada-Québec. Le montant versé au Québec pour soutenir les services d'établissement et d'intégration dans cette province est calculé annuellement selon les modalités de l'accord, à l'aide d'un facteur d'indexation sur 12 mois, qui comprend deux variables : l'augmentation des dépenses fédérales totales et l'augmentation, en pourcentage, du nombre d'immigrants non francophones qui s'installent au Québec.

Quatrièmement, une augmentation du financement est prévue afin de couvrir les coûts supplémentaires du Programme fédéral de santé intérimaire, pour un montant total de 89,8 millions de dollars. Ce financement tient compte des coûts supplémentaires du programme de santé intérimaire liés à l'augmentation du nombre de bénéficiaires admissibles et de demandeurs d'asile qui auront besoin de soins de santé jusqu'à ce que leur statut soit déterminé ou qu'ils quittent le pays.

[Traduction]

Je serai heureux de répondre à vos questions sur ces montants, mais je sais que le comité s'intéresse particulièrement aux questions liées à la migration irrégulière. Permettez-moi de

[*Translation*]

In the recent Budget 2018, Immigration, Refugees and Citizenship Canada received \$17 million in funding to support our asylum system. This translates into resources to process additional asylum claims per year. The major contributor to this is irregular migration. In the first four months of 2018, we have seen an increase of asylum claims, compared to the same period in 2017. From the beginning of January to the end of April last year, there were 2,479 claims. This year there were 7,613. These numbers are unprecedented and cause challenges to resources. As well, their impact is being felt by other jurisdictions, with the most pressing concern being temporary housing. Since 2017, we have worked productively with the provincial and territorial governments to address this. We are aware that the province of Quebec has received a disproportionate number of irregular arrivals.

[*English*]

They have asked the federal government for compensation in that regard, and to date we continue to discuss with Quebec. Moving ahead, the government will continue to communicate to migrants that making a non-funded claim does not grant you an extended stay in Canada.

[*Translation*]

We are looking closely at all aspects of the current system to ensure that we improve its productivity, where possible.

I hope this information will assist the committee in its deliberations. I would be happy to take all your questions.

[*English*]

Shereen Benzvy Miller, Deputy Chairperson, Refugee Protection Division, Immigration and Refugee Board of Canada: Thank you for inviting us. I am joined by Paula Thompson, Assistant Deputy Chairperson of the Refugee Appeal Division.

We appreciate the opportunity to discuss the Main Estimates in general and, in particular, the additional resources earmarked for the Immigration and Refugee Board. The Main Estimates for the IRB for 2018-19 are \$133.3 million and \$99.9 million, which will be allocated for immigration and refugee cases; \$33.4 million will be for internal services. This funding will be used towards our two key priorities for this fiscal year, which are limiting the growth of the refugee determination backlog and the elimination of the backlog for immigration appeals.

décrire d'abord les ressources dont nous disposons actuellement pour y faire face.

[*Français*]

Dans le budget fédéral de 2018, un montant de 17 millions de dollars a été réservé pour appuyer le système d'octroi de l'asile au sein du ministère de l'Immigration. Ces ressources servent à traiter, chaque année, des demandes d'asile supplémentaires, et la raison principale de cette situation est l'immigration irrégulière. Au cours des quatre premiers mois de 2018, le nombre de demandes d'asile a augmenté par rapport à la même période en 2017. Du début janvier à la fin avril, l'an dernier, 2 749 demandes ont été présentées. Cette année, il y a eu 7 613 demandes. Ces chiffres sont sans précédent et entraînent des problèmes sur le plan des ressources. De plus, leur incidence se fait sentir dans d'autres administrations, la plus urgente étant celle des logements temporaires. Depuis 2017, nous travaillons de façon productive avec les gouvernements provinciaux pour régler ce problème. Nous savons que le Québec a reçu un nombre disproportionné d'arrivées irrégulières.

[*Traduction*]

Le Québec a demandé une indemnisation fédérale. Les discussions se poursuivent. Le gouvernement continuera de prévenir les migrants que la présentation d'une demande non fondée ne leur accorde pas un séjour prolongé au Canada.

[*Français*]

Nous examinons de près tous les aspects du système actuel afin d'en améliorer la productivité là où c'est possible.

J'espère que ces renseignements aideront le comité dans ses travaux. Je serai heureux de répondre à toutes vos questions.

[*Traduction*]

Shereen Benzvy Miller, vice-présidente, Section de la protection des réfugiés, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada : Merci de votre invitation. Je suis accompagnée de Paula Thompson, qui est la vice-présidente adjointe à la Section d'appel des réfugiés.

Nous sommes sensibles à votre invitation de venir discuter du Budget principal des dépenses, en général et, en particulier, des ressources supplémentaires affectées à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Le Budget principal des dépenses de notre commission pour l'exercice 2018-2019 s'élève à 133,3 millions de dollars, soit 99,9 millions qui iront aux cas d'immigration et de statut de réfugié; et 33,4 millions, aux services internes. Nous consacrerons ce financement à nos deux principales priorités pour l'exercice, c'est-à-dire limiter la croissance de l'arriéré de demandes d'asile et éliminer l'arriéré d'appels en matière d'immigration.

[Translation]

Overall, the rate of increase in allocations to the IRB for 2018-19 shows a net increase of \$6.2 million, or 5 per cent more than the total in last year's Main Estimates. This is the result of increased funding for adjustments to compensation and to support the annual increase of immigration to Canada. The IRB has been under considerable pressure for some time because of the increasing number of deferred asylum claims and the resulting increased backlog. This pressure has increased enormously in the last 16 months, with the increase in the number of people crossing the border to enter Canada between points of entry and then making an asylum claim.

[English]

Referrals rose from 16,000 in 2015 to 23,000 in 2016, and then to about 47,000 in 2017, representing a significant growth in intake over the last two years. So far in 2018 we've received 12,600 claims, of which approximately 43 per cent are from people who crossed into Canada between ports of entry.

The pending inventory at the Refugee Protection Division, or the RPD, as of the end of April 2018 was 55,359, an increase of 92 per cent over the previous year.

But over the last year we have taken measures to be as strategic as possible with our approaches to case management within existing resources. We have been making greater use of a short hearing process, allowing more hearings onto our schedules by matching case complexity with the expected time needed for a hearing.

We have also expanded our use of the expedited process, involving a paper review of manifestly well-founded claims and acceptance of these claims without the need for a hearing where security screening is confirmed and the member reaches a positive decision on the merits of the claim.

In addition, we have taken greater advantage of countries' specialization on the part of our members, an approach that obviously yields efficiency gains.

We also improved our scheduling approach, primarily by scheduling the oldest cases first. As these cases seem to be more ready than some newer cases, we are seeing fewer postponements, resulting in more finalization of cases.

The new approach to scheduling also includes a robust and focused response to the volume of refugee claims made by people crossing the border between ports of entry. The approach

[Français]

Dans l'ensemble, le taux d'autorisations de la CISR pour 2018-2019 connaît une augmentation nette de 6,2 millions de dollars, ou de 5 p. 100 par rapport au total du Budget principal des dépenses de l'exercice précédent. Cela résulte de l'augmentation du financement pour les rajustements de la rémunération et pour appuyer l'accroissement annuel de l'immigration au Canada. La CISR subit une pression considérable depuis quelque temps en raison de l'augmentation du nombre de demandes d'asile déferées et de la croissance de l'arriéré qui en découle. Cette pression a augmenté énormément au cours des 16 derniers mois, compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes qui traversent la frontière pour entrer au Canada entre les points d'entrée et qui y présentent une demande d'asile.

[Traduction]

Le nombre de cas déferés est passé de 16 000, en 2015, à 23 000, en 2016, puis à 47 000, en 2017, soit une croissance importante au cours des deux dernières années. Jusqu'ici, en 2018, nous avons reçu 12 600 demandes, parmi lesquelles 43 p. 100 de personnes arrivées au Canada entre des points d'entrée.

Le nombre de cas en instance à la Section de la protection des réfugiés, à la fin d'avril 2018, était de 55 359, soit une augmentation de 92 p. 100 en un an.

Toutefois, au cours de l'année, nous avons pris des mesures pour gérer de la façon la plus stratégique possible nos dossiers au moyen de nos ressources. Nous avons davantage eu recours à de courtes audiences, prévu un plus grand nombre d'audiences dans nos horaires en faisant correspondre la complexité des cas et le temps prévu nécessaire à une audience.

Nous avons aussi eu davantage recours au processus accéléré, comportant un examen sur le dossier des demandes manifestement bien fondées et leur acceptation sans la nécessité d'une audience, dans les cas où les résultats du filtrage de sécurité sont confirmés et que le membre prend une décision positive en fonction de la valeur intrinsèque de la demande.

De plus, nous avons davantage profité de la spécialisation de nos membres à l'égard de certains pays, ce qui, visiblement, permet des gains d'efficacité.

Nous avons aussi amélioré notre méthode de mise au rôle des audiences, principalement en programmant d'abord les cas les plus anciens. Comme les intéressés semblent mieux préparés que certains nouveaux cas, le nombre d'ajournements est moindre, plus de cas sont donc réglés.

Grâce à cette nouvelle méthode, nous pouvons aussi offrir une réponse robuste et ciblée au volume de demandes d'asile formulées par les personnes arrivant au Canada entre les points

balances hearing claims in the order in which they were received with achieving case management efficiency while also addressing program integrity concerns as they arise.

Last year, the board reallocated internal resources to establish a focused legacy task force to hear the remaining cases from pre-December 2012 which were still pending before the RPD. These ongoing efforts are showing strong results. We've increased the number of refugee claims finalized by approximately 40 per cent over this past year.

At this time, the board projects it will finalize up to 2,500 refugee protection claims a month, or 30,000 claims per year. But while the IRB has introduced these efficiency measures to increase its output, these have not been able to keep pace with the high intake rate of new claims. The RPD intake for 2017-18 was 52,096, close to double its funded capacity.

The pending inventory of the Refugee Appeal Division, or the RAD, is also increasing. At the end of April 2018, the RAD had 4,859 appeals pending, which was an increase of 113 per cent over the previous 12 months.

With the additional funding, we project that in 2018-19 we can achieve an additional 8,000 finalizations at the RPD and 1,200 finalizations at the RAD; and in 2019 and 2020, a further 9,000 finalizations at the RPD and almost 2,000 at the RAD.

[*Translation*]

If additional funds are not allocated, it will be difficult to respond to the growing workload. The current backlog of refugee cases will continue to grow, which will cost all levels of government more because people will be waiting longer for a decision on their file. Although we have not yet received this funding, we are ready to move forward. The priority is staffing, including hiring new RPD members and the support employees they need, as well as identifying the new RAD members appointed by order-in-council.

[*English*]

Essential to maintaining public confidence in Canada's refugee determination system is ensuring expeditious and fair decision making while building flexibility and responsiveness into our case management and scheduling practices. This additional funding would allow us to address not only the growing number of irregular migration cases but also the overall caseload of the IRB in a way that is efficient, expedient and fair.

d'entrée. À cette fin, on essaie d'auditionner les demandes dans l'ordre dans lequel elles ont été reçues tout en gérant efficacement les cas et en assurant l'intégrité du programme à mesure que les problèmes se présentent.

L'année dernière, la commission a réaffecté ses ressources internes pour constituer une équipe spéciale particulièrement chargée des cas anciens, antérieurs à décembre 2012, mais encore en instance devant la Section de la protection des réfugiés. Ces efforts présentent des résultats probants. Nous avons augmenté le nombre de demandes d'asile réglées d'environ 40 p. 100 en un an.

Actuellement, la commission prévoit de régler jusqu'à 2 500 demandes d'asile par mois, soit 30 000 par année. Toutefois, pendant qu'elle instaurait les mesures en ce sens, celles qui visaient à répondre à l'arrivée massive de nouvelles demandes ne sont pas parvenues à suivre. La section en a reçu 52 096 en 2017-2018, soit près du double de la capacité pour laquelle elle était financée.

Le nombre de cas en instance à la Section d'appel des réfugiés augmente aussi. À la fin d'avril 2018, le nombre d'appels en instance y était de 4 859, soit une augmentation de 113 p. 100 en 12 mois.

Grâce au financement supplémentaire, nous prévoyons régler, en 2018-2019, 8 000 cas supplémentaires à la Section de protection des réfugiés et 1 200 de plus à la Section d'appel des réfugiés, qui devraient en régler respectivement 9 000 et de près de 2 000 en 2019-2020.

[*Français*]

Si des fonds supplémentaires ne sont pas attribués, il sera difficile de répondre à la charge de travail croissante. L'arriéré actuel des cas de réfugiés ne fera que croître, ce qui coûtera plus cher à tous les ordres de gouvernement, car les personnes attendront plus longtemps la décision à l'égard de leur dossier. Bien que nous n'ayons pas encore reçu ce financement, nous sommes prêts à aller de l'avant. La priorité est la dotation, qui comprend l'embauche de nouveaux commissaires à la SPR et d'employés de soutien nécessaires, ainsi que la désignation de nouveaux commissaires nommés par décret à la SAR.

[*Traduction*]

Essentiel au maintien de la confiance du public canadien, le système d'octroi de l'asile du Canada assure une prise de décisions rapides et justes tout en intégrant souplesse et capacité de réaction dans nos pratiques de gestion des cas et de mise au rôle. Le financement supplémentaire nous permettra de nous attaquer non seulement au nombre croissant de cas de migration irrégulière, mais, également et d'une façon efficace, opportune et juste, à la charge globale de travail de la commission.

I hope this overview is helpful, and we look forward to taking your questions.

The Chair: Thank you.

Mr. Moor, please.

Jonathan Moor, Vice-President, Chief Financial Officer, Comptrollership Branch, Canada Border Services Agency: Thank you, Mr. Chair, and good morning to all members of the committee.

I have with me today my colleague Mr. Jacques Cloutier, who is Vice-President of Operations Branch.

I will keep my remarks brief and limited to an overview of the CBSA's Main Estimates for 2018-19, followed by some information on how the agency will be funded to respond to irregular migration at Canada's border.

In 2018-19, the agency is seeking \$1,810 million in the Main Estimates, which represents a small net increase of \$48.6 million over the previous year to cover a range of new activities. This is comprised of \$1,442 million under vote 1 operating expenditures, \$198 million under vote 5 capital expenditures and \$170 million in employee benefit plans.

The CBSA's net increase is made up of a number of new requirements offset by some reductions from sunseting projects and programs. The new requirements include \$46.4 million in funding to manage for growth associated with planned 2018 immigration levels, which include activities such as security screening, border processing and inland enforcements; \$43.9 million for developing the CBSA's Assessment and Revenue Management project, CARM, designed to improve the assessment and payment processes for importers bringing goods into Canada while ensuring they meet their trade compliance responsibilities; \$15.4 million for establishing systems and processes to enable the expansion of biometric screening in Canada's immigration process; \$7.3 million for enhancing compliance under the Temporary Foreign Worker and International Mobility Program by investigating instances of fraud and other offences committed; finally, \$7.3 million for implementing and administering a federal framework to legalize and regulate cannabis. The agency's new funding total of \$120 million is offset by decreases to the agency's budget, totalling \$71.7 million, which are primarily related to the completion of several major projects that were approved under the Canada-U.S. Beyond the Border Action Plan.

J'espère que ma vue d'ensemble de la situation vous sera utile, et nous attendons vos questions avec impatience.

Le président : Merci.

Monsieur Moor.

Jonathan Moor, vice-président, dirigeant principal des finances, Direction générale du contrôle, Agence des services frontaliers du Canada : Merci, monsieur le président. Je souhaite le bonjour à tous les membres du comité.

Je suis accompagné de mon collègue, Jacques Cloutier, qui est vice-président à la Direction générale des opérations.

Je serai bref et je bornerai mes remarques à une vue d'ensemble du Budget principal des dépenses de l'Agence des services frontaliers du Canada pour 2018-2019, après quoi je vous communiquerai des renseignements sur la façon dont l'agence sera financée pour répondre au problème de la migration irrégulière au Canada.

Pour 2018-2019, l'agence demande 1 810 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses, soit une petite augmentation nette de 48,6 millions en un an pour couvrir de nouvelles activités. La demande se ventile comme suit : 1 442 millions, au titre du crédit 1 — Dépenses de fonctionnement; 198 millions au titre du crédit 5 — Dépenses en capital; 170 millions au titre des régimes d'avantages sociaux des employés.

L'augmentation nette découle d'un certain nombre de nouvelles exigences compensées par des réductions de projets et de programmes qui disparaissent graduellement. Elle comprend un financement de 46,4 millions pour gérer la croissance associée aux niveaux d'immigration prévus en 2018, notamment pour des activités telles que le filtrage de sécurité, le traitement à la frontière et l'application de la loi à l'intérieur du pays; 43,9 millions pour l'élaboration du projet de gestion des cotisations et des recettes de l'agence, conçu pour améliorer les processus d'évaluation et de paiement des entités commerciales qui importent des marchandises au Canada, tout en veillant à ce qu'elles s'acquittent de leurs responsabilités en matière d'observation des programmes commerciaux; 15,4 millions pour l'établissement de systèmes et de processus permettant l'expansion du contrôle biométrique dans le processus d'immigration du Canada; 7,3 millions pour mieux faire respecter les exigences du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme de mobilité internationale, grâce à des enquêtes sur les cas de fraude et autres; enfin, 7,3 millions pour la mise en œuvre et l'administration d'un cadre fédéral pour légaliser et réglementer le cannabis. Ce nouveau financement totalisant 120 millions est diminué par une baisse du budget de l'agence qui totalise 71,7 millions, principalement liée à l'achèvement de plusieurs grands projets approuvés en vertu du Plan d'action Canada-États-Unis par-delà la frontière.

With regard to funding irregular migration, the CBSA has not requested permanent appropriations to manage these processes through the Main Estimates. Last year, the agency received some funding and made a number of internal resource allocations to meet its operational demands associated with irregular migration at the border. In the last fiscal year, the CBSA spent about \$38 million, including an incremental \$18.4 million on salary and \$19.6 million on non-salary expenditures to manage irregular migration volumes.

As this committee is aware, Budget 2018 set aside \$173 million for managing irregular migration to ensure security at the border and the processing of asylum claims. Of this amount, the CBSA should receive \$72 million over the next two years — \$49.6 million for this fiscal year and the balance of \$22.4 million for the next fiscal year. This budget funding cover various activities starting at the border but including post-border activities such as processing, security screening and ultimately removal in line with the agency's mandate.

At this time I would be pleased, along with my colleague, to answer any questions the committee may have.

The Chair: Thank you.

The chair will now recognize Senator Marshall.

Senator Marshall: I'm going to start my questioning with Mr. Mills. You referenced, I believe, the additional funding that's going to be provided as a result of the Budget 2018 initiatives, the \$17 million for irregular migration. I'm trying to get a handle on the numbers for what the irregular migration is costing. In 2017-18, for the fiscal year just ended, what was the cost of irregular migration?

[Translation]

Mr. Mills: As for the 2017-18 costs to Immigration Canada of the irregular situations, we have added amounts totalling \$24 million, just to process the irregular immigration.

[English]

Senator Marshall: What does that cover? I'm looking at an article in the *National Post* this morning. Does that include housing, drug-related costs, medical costs? What does that \$24 million cover?

[Translation]

Mr. Mills: That cost of almost \$24 million includes all the processing costs on the border in terms of the claimants' eligibility when they arrive. That is the part for which Immigration, Refugees and Citizenship Canada is responsible. It also includes the interim health costs during the assessment

En ce qui concerne le financement relatif à la migration irrégulière, l'agence n'a pas demandé de crédits permanents pour gérer ces processus par l'entremise du Budget principal des dépenses. L'année dernière, elle a reçu des fonds et elle a procédé à un certain nombre de réaffectations de ressources internes pour répondre à ses besoins opérationnels liés à la migration irrégulière à la frontière. Dans le dernier exercice, elle a dépensé environ 38 millions, soit 18,4 millions de dollars supplémentaires en salaires et 19,6 millions en dépenses non salariales pour gérer les volumes de migration irrégulière.

Comme votre comité le sait bien, le budget de 2018 prévoyait 173 millions pour la gestion de la migration irrégulière, afin d'assurer la sécurité à la frontière, et pour le traitement des demandes d'asile. De ce montant, l'agence devrait en recevoir 72 millions en deux ans, soit 49,6 millions pour l'exercice en cours et le solde de 22,4 millions pour le prochain. Ce financement budgétaire couvrira diverses activités, en commençant à la frontière et en incluant des activités post-frontières, telles que le traitement, le contrôle de sécurité et, finalement, le renvoi, conformément au mandat de l'agence.

Mon collègue et moi sommes maintenant à votre disposition pour répondre avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci.

La parole est maintenant à la sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : Monsieur Mills d'abord, vous avez fait allusion, je crois, au financement supplémentaire que vous recevrez du fait des initiatives du budget de 2018, les 17 millions de dollars destinés à la migration irrégulière. J'essaie de comprendre combien nous coûte cette migration. En 2017-2018, c'est-à-dire dans l'exercice qui vient de se terminer, combien a-t-elle coûté?

[Français]

M. Mills : Quant au coût des situations irrégulières pour Immigration Canada, en 2017-2018, nous avons additionné ces montants qui s'élèvent à 24 millions de dollars, simplement pour traiter l'immigration irrégulière.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Que couvre ce montant? J'ai sous les yeux un article du *National Post* de ce matin. Est-ce que ça comprend le logement, les médicaments, les frais médicaux? Que couvrent ces 24 millions?

[Français]

M. Mills : Ce coût de près de 24 millions inclut tous les coûts de traitement aux frontières relativement à l'admissibilité des demandeurs lorsqu'ils arrivent; c'est la partie dont Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est responsable. Il comprend également les coûts de santé intérimaires durant la période

period, as the claimants are waiting for their status to be determined and up to the time when my colleague processes their files.

[English]

Senator Marshall: What about the housing costs? Is that included in the \$24 million?

[Translation]

Mr. Mills: No, that is not included in our costs. For 2017-18, housing costs have been absorbed by our colleagues in the Border Services Agency. Together with all the departments involved, we are in the process of consolidating last year's total cost of irregular immigration. We have not yet established the final amount, but we can certainly come back to the committee to discuss the matter. As you know, the financial year ended on March 31. So we are in the process of closing our books, and we should have the final figures in the coming weeks.

[English]

Senator Marshall: Yes; I'd like that.

The \$24 million sounds a bit low to me. What's included in the 2018-19 numbers for irregular migration? I know that additional money is provided as a result of the Budget 2018 initiative. I think for your department it's \$17 million, but what's in the Main Estimates for 2018-19? What you gave me, the \$24 million, was for last year.

[Translation]

Mr. Mills: I do not have the amount. In our Main Estimates, there is a permanent budget we use to process the whole area of asylum claims. As for the difference between irregular and regular immigration, I do not have that figure with me. I can get back to you with it later.

[English]

Senator Marshall: You do track the two streams, the regular versus the irregular, don't you? It's not all combined?

[Translation]

Mr. Mills: Until recently, we accounted for all asylum claims together. Since 2017-18, we have distinguished between regular and irregular immigration.

[English]

Senator Marshall: Thank you very much.

d'évaluation pendant laquelle les demandeurs attendent que leur statut soit déterminé, et ce, jusqu'à ce que leur dossier soit traité par ma collègue.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il des coûts de logement? Sont-ils comptés dans les 24 millions?

[Français]

M. Mills : Non, ce n'est pas inclus dans nos coûts. Pour 2017-2018, les coûts de logement ont été absorbés par nos collègues de l'Agence des services frontaliers du Canada. Nous sommes en train de consolider, avec tous les ministères concernés, le coût total de l'année dernière lié à l'immigration irrégulière. Nous n'avons pas encore établi le montant final, mais nous pourrions certainement revenir au comité pour discuter de ce point. Comme vous le savez, l'exercice financier s'est terminé le 31 mars. Nous sommes donc en train de fermer nos livres et nous devrions avoir le chiffre final au cours des prochaines semaines.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Oui, je voudrais bien le connaître.

Ce montant de 24 millions me semble peu. Qu'est-ce qui est compris dans le montant destiné à la migration irrégulière pour l'exercice 2018-2019? Je sais que des montants supplémentaires proviennent de l'initiative du budget de 2018. Je pense que, pour votre ministère, ils s'élèvent à 17 millions, mais qu'est-ce qui se trouve dans le budget supplémentaire des dépenses pour 2018-2019? Vous m'avez dit 24 millions pour l'exercice précédent.

[Français]

M. Mills : Je n'ai pas le montant. Dans le cadre de notre Budget principal des dépenses, il y a un budget permanent qui sert à traiter toute la fonction des demandes d'asile. Pour ce qui est de la différence entre l'immigration irrégulière et régulière, je n'ai pas ce chiffre avec moi. Je peux vous revenir ultérieurement sur ce point.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Vous faites le suivi des deux, la migration régulière et l'irrégulière, n'est-ce pas, sans les combiner?

[Français]

M. Mills : Jusqu'à récemment, nous avions une seule comptabilité pour les demandes d'asile. Depuis 2017-2018, nous faisons la distinction entre l'immigration régulière et irrégulière.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

For the board, you gave some numbers with regard to your processing. It sounds like with the resources that you have you're not going to be able to keep up with the inflow.

I noticed that a review was undertaken during the year. I think the final report is due sometime in June. However, the interim report was supposed to have been received in December. Has that study been completed now?

Ms. Benzvy Miller: With regard to the study, I think that my colleagues from the department would need to respond to that because it was for the minister. The report was done by the former deputy minister, Neil Yeates. He submitted it to the minister, so it's really their report.

Senator Marshall: Did the board have any participation in that review?

Ms. Benzvy Miller: We participated in the sense that we had people on his secretariat, and also he interviewed a number of people, including our former chair and a number of deputy chairs, including me.

Senator Marshall: Based on your understanding of what the terms of reference were, was it to take a look at the processing of the claims, the number of claims you're getting and the ability of the board to process them?

Ms. Benzvy Miller: My understanding of the terms of reference — and I may be corrected by my colleagues — was to look at how we could maximize the way funding is done for the board in order to deal with unpredictable intake levels. In a world where migration is becoming more and more pronounced, we can't really predict the number of refugees we will get in any given year.

Senator Marshall: No, but the numbers have really spiked.

Ms. Benzvy Miller: The numbers have spiked, and we have been given some money in this last budget to deal with that. For the board it's really simple math. We get a claim, we need to have members and hearing rooms, so infrastructure and support staff in order to hear the claim. You need to treat every single claim on its merits. You can't batch them and make a decision across the board. You need to deal with each individual's story and basis of claim.

Senator Marshall: Based on the numbers you gave us, there is a significant backlog.

Ms. Benzvy Miller: There's a gap.

Senator Marshall: Perhaps Mr. Mills can tell us the status of the special review that was carried out. Is there an interim report?

Madame Benzvy Miller, vous avez communiqué des chiffres sur l'activité de traitement de la commission. Il semble que, malgré vos ressources, vous serez submergés par l'augmentation des arrivées.

Je vois qu'un examen a été entrepris au cours de l'année. Le rapport définitif serait prévu quelque part en juin, mais le rapport intérimaire était attendu en décembre dernier. L'étude est-elle terminée?

Mme Benzvy Miller : C'est mes collègues du ministère qui devraient répondre, parce que le rapport était destiné au ministre. L'ancien sous-ministre Neil Yeates l'a rédigé et l'a soumis au ministre. C'est en réalité leur rapport.

La sénatrice Marshall : La commission a-t-elle participé à cet examen?

Mme Benzvy Miller : Nous avons fourni du personnel au secrétariat et interrogé un certain nombre de personnes, notamment notre ancien président et un certain nombre de vice-présidents, y compris moi.

La sénatrice Marshall : D'après ce que vous avez compris de la nature du mandat, portait-il sur le traitement des demandes, le nombre de demandes que vous recevez et la capacité de la commission de les traiter?

Mme Benzvy Miller : J'ai cru comprendre — et mes collègues pourront me corriger — que nous devons examiner des façons de maximiser le financement de la commission pour lui permettre de répondre à des niveaux imprévisibles de demande. Dans un monde où la migration augmente de plus en plus, nous ne pouvons pas vraiment prévoir le nombre de réfugiés que nous accueillerons telle ou telle année.

La sénatrice Marshall : Non, leur nombre a vraiment explosé.

Mme Benzvy Miller : Oui, et le dernier budget nous a accordé des fonds pour nous en occuper. Pour la commission, le calcul est vraiment simple. Pour chaque demande reçue, il nous faut des membres et des salles d'audience, par conséquent, des infrastructures et du personnel de soutien pour les auditions. Chaque demande doit être traitée au cas par cas. Pas question de les rassembler et de prendre une décision pour toutes, ensemble. Il faut écouter l'histoire de chaque demandeur et tenir compte du fondement de chaque demande.

La sénatrice Marshall : D'après les chiffres que vous avez communiqués, l'arriéré est important.

Mme Benzvy Miller : Il y a un fossé.

La sénatrice Marshall : Peut-être que M. Mills peut faire le point sur l'examen spécial qui a été réalisé. Y a-t-il un rapport intérimaire?

[Translation]

Mr. Mills: Yes, we have received the interim report. We are in the process of studying its recommendations. According to my information, it will be published in June.

[English]

Senator Marshall: Thank you very much. Would we be able to get a copy of the interim report? I'd be interested in the interim report.

Mr. Mills: I will follow up and get back. I'm not sure whether it's available or not.

Senator Marshall: I would like to have some questions.

The Chair: Let's do it now, senator, please, for CBSA.

Senator Marshall: The CBSA is talking about the numbers and the number of irregular migrants. An article in the *National Post* says:

The CBSA is critically underfunded, and understaffed with outdated technology, and cannot even perform its regular duties, let alone this unprecedented crisis breach of our borders.

Could you comment on that? Are you under-resourced? Are you understaffed and underfunded?

Mr. Moor: I will answer the question on the money and then let my colleague answer on the operations.

We are funded to process around 26,000 asylum seekers each year. That's made up of a combination of irregular and normal migrants. In 2012, for example, we processed 7,400 asylum claims, 653 of which were between the borders. In 2017, that number tripled overall as 20,593 went between the borders. We incurred that \$39.8 million cost last year, and that is what the government is funding in Budget 2018 with \$49 million of additional funding for the CBSA.

Last year, that covered all the costs at the border side of it, including temporary accommodation for migrants. It also started to cost out the post-border and enforcement activities. Clearly those costs will come later in the years to come.

I'll hand it over to Jacques to explain.

Jacques Cloutier, Vice-President, Operations Branch, Canada Border Services Agency: Thank you for your question. For us, what is really important is our ability to

[Français]

M. Mills : Oui, nous avons reçu le rapport intérimaire. Nous sommes en train d'en examiner les recommandations. D'après mes informations, ce sera publié en juin.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. Pourriez-vous obtenir un exemplaire de ce rapport? Je le voudrais.

M. Mills : Je ferai mes recherches et je vous informerai. J'ignore s'il est accessible.

La sénatrice Marshall : Je voudrais pouvoir poser quelques questions.

Le président : Maintenant, s'il vous plaît, à l'agence.

La sénatrice Marshall : L'Agence des services frontaliers du Canada parle du nombre de migrants irréguliers. Dans un article du *National Post*, on peut lire :

L'Agence des services frontaliers du Canada est gravement sous-financée, elle manque de personnel et elle emploie une technologie dépassée. Elle ne peut même pas s'acquitter de ses tâches ordinaires, encore moins de cette invasion sans précédent de nos frontières.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez? Manquez-vous de ressources? De personnel? D'argent?

M. Moor : Je répondrai sur la question de l'argent, puis mon collègue vous répondra sur les opérations.

Nous sommes financés pour traiter les dossiers d'environ 26 000 demandeurs d'asile par année. Ce chiffre réunit les migrants irréguliers et les migrants ordinaires. En 2012, par exemple, nous avons traité 7 400 demandes d'asile, dont 653 de demandeurs qui s'étaient présentés entre des points d'entrée. En 2017, le nombre total a triplé parce que 20 593 demandeurs se sont présentés entre les points d'entrée. L'année dernière, nos coûts se sont élevés à 39,8 millions de dollars, et c'est ce que le gouvernement finance dans le budget de 2018, en accordant un financement supplémentaire de 49 millions à l'agence.

L'an dernier, cela a permis de couvrir tous les coûts liés à la frontière, y compris les coûts de l'hébergement temporaire des migrants. Nous avons aussi commencé à évaluer les coûts des activités d'accueil et d'application de la loi après leur passage à la frontière. Ces coûts seront évidemment engagés dans les années à venir.

Je demanderai à Jacques de vous expliquer la situation.

Jacques Cloutier, vice-président, Direction générale des opérations, Agence des services frontaliers du Canada : Je vous remercie de cette question. Pour nous, il est très important

respond to different priorities as they occur and as they present. So far, the agency has been able to utilize its highly mobile workforce to respond to different challenges across the country. We continue to do that. As my colleague Jonathan pointed out, the funding that we're expecting this year will augment our ability to do that.

Senator Marshall: But will it be sufficient?

Mr. Cloutier: For the situation as we understand it now, yes, I believe it will be sufficient.

Senator Marshall: And was funding last year sufficient? News articles are suggesting that you're diverting your resources from other areas to look after the irregular migration. The impression that's being left is that you're forced to remove your resources from one area, and that area is being understaffed, in order to resource the irregular migrant area.

Mr. Cloutier: We make operational decisions on a daily basis, depending on what's happening across the country. We rely on volunteers from across the country. We have over 7,000 front-line officers we can redeploy. We never do that at the cost of ongoing operations. A lot of the people we've deployed are people who have come in to help in clerical or other functions that are not immediately front-line functions.

There is an impact, but this impact is monitored and managed on a daily basis. In fact, the rotations for responding to the situation are established months in advance. So I already know today the number of officers who are going to be deployed over the next three months. This is done in a way to ensure we can continue to provide services where and when required.

Senator Marshall: Thank you. Which department is the overseer of all the costs? Which department would I go to in order to find the total cost of the irregular migration? Is it your department, Mr. Mills?

[Translation]

Mr. Mills: Yes, for 2017-18, Immigration, Refugees and Citizenship Canada did the consolidation. With our colleagues from all the other departments, we did it to arrive at a figure that collects the information from all departments.

[English]

Senator Marshall: Okay, thank you very much.

de pouvoir répondre aux différentes priorités au fur et à mesure qu'elles se présentent. Jusqu'à maintenant, l'agence a réussi à utiliser son effectif très mobile pour relever les différents défis que nous avons rencontrés au pays. Nous continuons de le faire. Comme mon collègue Jonathan l'a souligné, le financement auquel nous nous attendons cette année nous permettra de le faire encore davantage.

La sénatrice Marshall : Mais est-ce que ce sera suffisant?

M. Cloutier : D'après l'évaluation que nous faisons de la situation, oui, je pense que ce sera suffisant.

La sénatrice Marshall : Le financement que vous avez reçu l'année dernière a-t-il suffi? Divers articles publiés dans les médias laissent entendre que vous réaffectez des ressources prévues pour autre chose afin de gérer l'immigration irrégulière. Cela donne l'impression que vous êtes forcés de prendre des ressources réservées pour autre chose et qu'il y a des choses pour lesquelles vous manquez de personnel parce que vous utilisez vos ressources pour gérer l'immigration irrégulière.

M. Cloutier : Nous prenons des décisions au jour le jour, selon ce qui se passe au pays. Nous comptons aussi sur des bénévoles partout au pays. Nous avons plus de 7 000 agents de première ligne que nous pouvons redéployer. Nous ne le faisons jamais au détriment de nos activités permanentes. Bon nombre des personnes que nous déployons sont là pour nous aider à assumer des fonctions administratives ou autres, qui ne se situent pas nécessairement en première ligne.

Cela a des conséquences, mais nous les évaluons et les gérons au jour le jour. En fait, les rotations prévues pour gérer la situation sont établies des mois à l'avance. Je sais donc déjà aujourd'hui combien d'agents seront déployés au cours des trois prochains mois. Nous planifions nos ressources pour pouvoir continuer d'offrir nos services selon les besoins.

La sénatrice Marshall : Merci. Quel est le ministère qui compile tous les coûts? À quel ministère devrais-je m'adresser pour savoir combien, au total, nous coûte l'immigration irrégulière? À votre ministère, monsieur Mills?

[Français]

M. Mills : Oui, pour 2017-2018, c'est Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui fait la consolidation, avec ses collègues de tous les autres ministères, pour arriver à un chiffre qui rassemblera l'information de tous les ministères.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Très bien. Merci beaucoup.

[Translation]

Senator Pratte: I have before me some statistics on the number of refugee protection claims made irregularly in the first months of 2018. In Quebec, for example, there were 1,884 claims in March, three times more than last year, and there were 2,479 claims in April, four times more than last year. Do we have any idea about the situation in May? Is the upward trend continuing?

Louis Dumas, Director General, Domestic Network, Operations, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: In Quebec, to date, from May 1 to May 13, there have been 867 claims.

Senator Pratte: So the rhythm is a little slower than in April.

Mr. Dumas: Yes. However, you have to look at the overall picture. The situation has to be very closely monitored. Last year, we saw a drop-off in May, followed by a spike in June. We have to be careful with the figures. We monitor the situation on a daily basis to see how many people are arriving at the border between points of entry.

Senator Pratte: When you look at the resources distributed to various organizations in Budget 2018, whether to the board, the department or the agency, to deal with the problem of irregular asylum claims, were the resources based on the problem as we experienced it in 2017? Therefore, if the problem gets worse this year — the data from the beginning of the year tell us that the problem will get worse — will we be up against a situation of insufficient resources? Are the resources that were put at your disposal in the 2018 budget sufficient, given the trends we have seen since the start of the year? My question is for Immigration, Refugees and Citizenship Canada, but also for the board.

Mr. Dumas: I will answer on behalf of the department. At the moment, things are going very well. In 2017, we faced some major challenges, but we succeeded in creating new ways of processing the large numbers of asylum-seekers. However, it requires us to be aware of the data on a daily basis. We have to forecast the number of arrivals, which is always a little difficult. At the moment, the system is going very well. I have to recognize the remarkable work of the RCMP and the Canada Border Services Agency. Applications are being processed in our systems within 48 to 72 hours. In addition, the claimants are covered by the Interim Federal Health Program and they have access to work permits after about 28 days. It is important for them to be treated with respect, for their claim to be processed efficiently, and for them to be able to submit their claim to the IRB.

I will hand over to my colleagues from the IRB.

[Français]

Le sénateur Pratte : J'ai devant moi des statistiques sur le nombre de demandes d'asile faites de façon irrégulière pour les premiers mois de 2018. Au Québec, par exemple, il y a eu 1 884 demandes en mars, soit trois fois plus que l'an dernier, et il y a eu 2 479 demandes en avril, soit quatre fois plus que l'an dernier. Est-ce qu'on a une idée de la situation pour le mois de mai? Est-ce que la tendance à l'augmentation se poursuit?

Louis Dumas, directeur général, Réseau national, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Jusqu'à maintenant, au Québec, il y a eu 867 demandes du 1^{er} au 13 mai.

Le sénateur Pratte : Donc, c'est un rythme un peu moins élevé qu'en avril.

M. Dumas : Oui. Toutefois, il faut examiner le tout dans son ensemble. Il faut suivre de très près la situation. L'année dernière, on a constaté un ralentissement au mois de mai suivi d'une période de pointe au mois de juin. Il faut être prudent avec les chiffres. On suit la situation au quotidien pour voir combien de gens arrivent à la frontière entre les portes d'entrée.

Le sénateur Pratte : Quand on regarde les ressources déployées aux différents organismes dans le cadre du budget de 2018, que ce soit la commission, le ministère ou l'agence, pour faire face au problème des demandes d'asile irrégulières, ces ressources ont-elles été basées sur le problème tel qu'il s'est manifesté en 2017? Par conséquent, si le problème s'est aggravé cette année — les données du début de l'année nous indiquent que le problème s'aggravera —, est-ce qu'on se retrouvera devant une situation où les ressources seront insuffisantes? Est-ce que les ressources qui ont été mises à votre disposition dans le cadre du budget de 2018 sont suffisantes, compte tenu des tendances que l'on observe depuis le début de l'année? Ma question s'adresse à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, mais aussi à la commission.

M. Dumas : Je vous répondrai au nom du ministère. Pour l'instant, cela fonctionne très bien. En 2017, nous avons été confrontés à de grands défis, mais nous avons réussi à créer des façons novatrices de traiter le grand nombre de demandeurs d'asile. Toutefois, cela nous demande d'être à l'affût des données de façon quotidienne. Il faut prévoir les arrivées, ce qui est toujours un peu difficile. Pour l'instant, la situation se déroule très bien. Je dois saluer le travail remarquable de la GRC et de l'Agence des services frontaliers à la frontière. Les demandes sont traitées dans nos systèmes à l'intérieur de 48 à 72 heures. De plus, les demandeurs sont couverts par le Programme fédéral de santé intérimaire et ils ont accès à des permis de travail après environ 28 jours. Il est important qu'ils soient respectés, que leur demande soit traitée de façon efficace et qu'ils aient la possibilité de présenter leur demande à la CISR.

Je vais passer la parole à mes collègues de la CISR.

Ms. Benzvy Miller: Thank you. Requests for funds are made according to the growth projections for asylum-seekers and on the tribunal's basic principles. That is no easy task. Good candidates have to be found and trained. Considerable time and effort is required to double the size of the tribunal. Our colleagues help us to make projections based on the deferred numbers of cases expected, but also on the possibility of growth we can manage. If we were given infinite resources, we could not provide the positions or train the people. We try to work in terms of responsible growth.

Senator Pratte: The board has to clear quite a major backlog, do you not?

Ms. Benzvy Miller: Yes, but we are working on the efficiency of our system. Since I arrived a year ago, we have increased our ability to meet the claimants' needs by 40 per cent. We have established processes and policies to ensure that we can handle as many claims as possible.

Senator Pratte: Can we be sure that the situation won't be the same as last year when we had to house people at the Olympic Stadium? Can we avoid that kind of situation this summer?

Mr. Cloutier: Thank you for the question. As my colleague mentioned, we learned a lot from last year's situation. A lot of effort is being put into following the movements on a daily basis and understanding what is happening. Contingency plans have been prepared with the Government of Canada's centre of expertise to ensure maximum capacity to avoid this type of situation. It is about taking a more collaborative and organizational approach with all the different stakeholders and partners. We are working daily with the Quebec immigration ministry to understand its ability to accommodate people. We are working with the RCMP and Immigration, Refugees and Citizenship Canada to ensure that there are no bottlenecks in the process and that applicants are treated with respect, humanity and compassion.

That said, we must be clear. Our work is based on projections and our understanding of the situation. The plans we have in place also allow us to have an additional response capacity precisely to deal with a wave that we could not have foreseen or that would be greater than we expected.

Senator Pratte: What about the situation related to the movement of claimants who express their intention not to remain in Quebec? There was talk of developing a plan with Ontario. However, this could be a problem because Ontario has limited capacity.

Have you made any progress on this file? Is the picture clearer than it was?

Mme Benzvy Miller : Merci. Les demandes de fonds sont faites selon des projections de croissance de demandeurs d'asile et sur les principes de base du tribunal, ce qui n'est pas une tâche simple. Il faut trouver les bons candidats et leur donner de la formation. Cela demande du temps et un effort considérable pour doubler la taille du tribunal. Les projections ont été faites avec l'aide de nos collègues sur les normes différées de cas attendus, mais aussi sur la possibilité d'une croissance gérable. Si on nous donnait des montants infinis, on ne pourrait pas pourvoir les postes et on ne pourrait pas former les gens. On essaie de favoriser une croissance responsable.

Le sénateur Pratte : Vous devez rattraper des retards assez importants à la commission, non?

Mme Benzvy Miller : Oui, mais on travaille sur l'efficacité de notre système. Depuis que je suis arrivée, il y a un an, on a amélioré de 40 p. 100 notre capacité à répondre aux besoins des demandeurs. On a mis sur pied des processus et des politiques pour s'assurer de gérer le plus de demandes possible.

Le sénateur Pratte : Peut-on être assuré que la situation ne sera pas la même que l'an dernier où on a dû loger des gens au stade olympique? Est-ce qu'on pourra éviter ce genre de situation cet été?

M. Cloutier : Merci de la question. Comme l'a mentionné mon collègue, on a tiré beaucoup de leçons de la situation de l'an dernier. On déploie beaucoup d'efforts afin de suivre les mouvements au quotidien et de comprendre ce qui se passe. On a préparé des plans de contingence avec le centre d'expertise du gouvernement du Canada pour s'assurer d'avoir une capacité maximum afin d'éviter ce genre de situation. Il s'agit d'adopter une approche axée davantage sur la collaboration et l'organisation avec tous les différents intervenants et partenaires. On travaille quotidiennement avec le ministère de l'Immigration du Québec pour comprendre sa capacité d'accueil. On travaille avec la GRC et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour veiller à éviter les goulots au sein du processus et pour que les demandeurs soient traités avec respect, humanité et compassion.

Cela dit, il faut être clair. Notre travail est basé sur des projections et sur notre compréhension de la situation. Les plans que nous avons mis en place nous permettent aussi d'avoir une capacité de réponse additionnelle justement pour faire face à une vague qu'on n'aurait pas pu prévoir ou qui serait plus importante que celle qu'on attend.

Le sénateur Pratte : Qu'en est-il de la situation liée au déplacement des demandeurs qui manifesteraient leur intention de ne pas rester au Québec? Il avait été question d'élaborer un plan avec l'Ontario. Toutefois, cela pouvait poser problème, car l'Ontario a des capacités limitées.

Avez-vous avancé dans ce dossier? Le tableau est-il plus clair qu'il ne l'était?

Mr. Dumas: That's an excellent question. As Mr. Cloutier mentioned, we are working very closely with the provinces. We realize there is a lot of pressure in large urban centres like Montreal and Toronto. We have to work in partnership with the provinces and municipalities.

Over the next few weeks, we propose establishing a triage centre at border crossings, including Lacolle, where Immigration, Refugees and Citizenship Canada would work in partnership with Canada Border Services Agency and the provinces to determine housing capacity. In Ontario, for example, we know that Toronto is saturated. However, it would appear that it is possible to find housing in mid-sized cities such as Sudbury or Windsor. It is important to work closely with Ontario to foster this collaboration. We must also discuss things with Quebec. The intergovernmental working group is looking closely at this issue. From an operational point of view, we are examining the situation from week to week, namely how to set up this triage centre. We should have answers in a few weeks.

[English]

Senator Eaton: My first question is for Mr. Mills. A person arrives, not at a legal crossing but at an illegal crossing. So they have a first hearing to determine whether they're an asylum seeker or whether they make refugee status; is that correct? I'm trying to get at the basis of all the costs. I arrive. You have to determine whether I'm going to get a refugee hearing. I'm an asylum seeker first, and then I become a refugee. It's a two-step process right there.

Ms. Benzvy Miller: You make a claim at the border, and then there is an eligibility hearing to refer to the board.

Senator Eaton: That's the first hearing.

Ms. Benzvy Miller: It's not a hearing; it's just an interview. The person then files based on the claim form —

Senator Eaton: Slow down. So you hear me, I become a refugee, and then I get health, lodging, unemployment, work permit?

Mr. Dumas: It's a very interesting question indeed. We're working closely with colleagues at CBSA. People do come at the moment, as the senator points out, in between ports of entry. They are being arrested under the Customs Act by colleagues from the RCMP, and then passed on within 24 hours to colleagues from CBSA.

M. Dumas : C'est une excellente question. Comme M. Cloutier l'a mentionné, nous travaillons de très près avec les provinces. On se rend compte, effectivement, que la pression est forte dans les grands centres urbains comme Montréal et Toronto. On doit travailler en partenariat avec les provinces et les municipalités.

Au cours des prochaines semaines, nous nous proposons de créer un centre de tri aux portes d'entrée, notamment celle de Lacolle, où Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaillerait en partenariat avec l'Agence des services frontaliers et les provinces pour déterminer les capacités de logement. En Ontario, par exemple, nous savons que Toronto connaît une saturation. Toutefois, il semblerait qu'il y ait possibilité de trouver du logement dans des villes de taille moyenne comme Sudbury ou Windsor. Il est important de travailler de près avec l'Ontario pour favoriser cette synergie. On doit également tenir une réflexion avec le Québec. Au sein du groupe de travail intergouvernemental, on se penche sur la question de près. D'un point de vue opérationnel, on examine la situation de semaine en semaine, à savoir comment mettre sur pied ce centre de tri. Nous devrions avoir des réponses d'ici quelques semaines.

[Traduction]

La sénatrice Eaton : Ma première question s'adresse à M. Mills. Quand une personne arrive au pays en traversant illégalement à la frontière, plutôt qu'en se présentant à un point d'entrée légitime, il y a une première audience pour déterminer s'il s'agit d'un demandeur d'asile ou si elle présentera une demande du statut de réfugié, n'est-ce pas? J'essaie de bien comprendre sur quoi se fondent les calculs. J'arrive. Vous devez déterminer si j'obtiendrai une audience sur le statut de réfugié. Je suis d'abord une demandeuse d'asile, après quoi je deviendrai une réfugiée. Il y a deux étapes.

Mme Benzvy Miller : La personne présente une demande à la frontière, après quoi il y a une audience afin de déterminer la recevabilité de sa demande à la commission.

La sénatrice Eaton : C'est la première audience.

Mme Benzvy Miller : Ce n'est pas une audience; ce n'est qu'une entrevue. La personne présente ensuite une demande à l'aide du formulaire...

La sénatrice Eaton : Attendez un peu. Vous allez donc me rencontrer, je deviendrai réfugiée, puis j'aurai accès à l'assurance-maladie, à un logement, à de l'assurance-emploi, à un permis de travail?

M. Dumas : C'est une question très intéressante, en effet. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues de l'ASFC. Comme la sénatrice le mentionne, il y a actuellement des personnes qui traversent la frontière entre les points d'entrée officiels. Elles sont interceptées par nos collègues de la GRC, par

Senator Eaton: So within 24 hours, they have a first hearing.

Ms. Benzvy Miller: No, they don't have a hearing.

Mr. Dumas: That's right.

Ms. Benzvy Miller: The hearing we do for referred cases. In order to get a referral, there has to be an interview to determine that you have a —

Senator Eaton: So, meanwhile, you put me in a house somewhere in the tent city?

Mr. Dumas: It's a long continuum. It starts with the RCMP and colleagues from the CBSA. I'll pass it on to Mr. Cloutier to talk about the admissibility progress, and I'll come back to the eligibility process.

Mr. Cloutier: At the RCMP, as you imagine, the person would have been arrested under the Customs Act. They are then processed. There is an interview process with the RCMP. I'm going to tread lightly, because I don't want to speak on behalf of my colleagues, but generally speaking, an interview takes place. Documents are reviewed, and criminality and security checks are performed by the RCMP. Where no risk to national security and no criminal history are identified by the RCMP, they are handed over to us. That's within the first 24 hours.

Once we take custody of them, we proceed with photo identification. We take their picture. We take their fingerprints and do verifications in the system. We perform basic checks related to articles of immigration and refugee protection that are of interest to us related to whether there are known incidents of war crimes issues, human rights violations or organized crime.

Where significant concerns are identified, they can be detained at the border or elsewhere, depending on the situation, for a period of 48 hours before there is a review of the detention to determine whether it should continue or be stopped, depending on the circumstances. We do this in order to verify identity, to confirm the information we've received from them and information we would receive from —

Senator Eaton: Could you go a little faster, as my colleagues want to question you.

application de la Loi sur les douanes, puis sont renvoyées dans les 24 heures à nos collègues de l'ASFC.

La sénatrice Eaton : Donc, en 24 heures, elles ont une première audience.

Mme Benzvy Miller : Non, ce n'est pas une audience.

M. Dumas : C'est juste.

Mme Benzvy Miller : Il n'y a d'audience que lorsque le dossier est déféré à la commission. Il doit pour cela y avoir une entrevue, afin de déterminer si la personne a...

La sénatrice Eaton : Donc, pendant ce temps, vous me logerez quelque part dans un village de tentes?

M. Dumas : C'est un long processus. C'est d'abord la GRC qui intervient, puis l'ASFC. Je laisserai M. Cloutier vous parler de l'admissibilité, après quoi je vous reparlerai de la recevabilité.

M. Cloutier : Comme vous pouvez l'imaginer, la GRC arrête la personne en vertu de la Loi sur les douanes. Son dossier est analysé. Il y a une entrevue de la GRC. Je ne m'avancerai pas trop là-dessus, parce que je ne voudrais pas parler au nom de mes collègues, mais de manière générale, il y a une entrevue. Les documents de la personne sont examinés, et la GRC fait des vérifications de sécurité et des antécédents criminels. Si la GRC détermine que la personne ne présente pas de risque pour la sécurité nationale et qu'elle n'a pas d'antécédents criminels, son dossier nous est déféré. Tout cela se fait au cours des 24 premières heures.

Quand nous prenons la personne en charge, nous produisons une carte d'identité avec photo. En plus de la photo, nous prenons les empreintes digitales de la personne et faisons toutes sortes de vérifications dans le système. Nous faisons des vérifications de base dans les articles sur l'immigration et la protection des réfugiés pour déterminer si la personne est impliquée dans des incidents connus, dans des crimes de guerre, dans des violations des droits de la personne ou le crime organisé.

Quand des problèmes graves sont détectés, la personne peut être détenue à la frontière ou ailleurs, selon les circonstances, pendant 48 heures, après quoi il y a un contrôle de la détention pour déterminer si elle doit se poursuivre ou s'arrêter, selon le cas. Le but est de vérifier l'identité de la personne, de confirmer l'information qu'elle nous a soumise et l'information que nous avons reçue de...

La sénatrice Eaton : Pouvez-vous accélérer un peu, parce que mes collègues souhaitent aussi vous poser des questions?

Mr. Cloutier: Once we determine there is no issue, we proceed with an adjournment, which means they are released on terms and conditions that include their obligation to present either to the IRCC or to us —

Senator Eaton: So they're released into the population.

Mr. Cloutier: Under terms and conditions, yes, because no risk is identified.

Senator Eaton: But they're still an asylum seeker, right?

Mr. Cloutier: At this point, they've made a claim. No determination has been made as to whether the claim is receivable. That takes place in the context of an interview.

Senator Eaton: And what do you give each person released?

Mr. Cloutier: They receive terms and conditions. They're moved to housing, usually a temporary shelter in Montreal, where very shortly they will be met by my colleagues from IRCC.

Senator Eaton: What is the period of time — months, weeks?

Mr. Cloutier: No. We're talking about a couple of days at this point. Last fall was an outlier because we had so many people, and we didn't build up the industry to respond to this. This year was a much better situation. We're talking about hours at this point.

Mr. Dumas: That's right. I would say that between 48 and 72 hours we do the eligibility determination: Are these asylum seekers allowed to present a claim as a refugee to the IRB?

Senator Eaton: So they're in temporary houses, they're waiting, and then, say within a week, they have a refugee hearing.

Ms. Benzvy Miller: No. Within a week, they will get referred to the board.

Senator Eaton: Then what is the time period that takes them to see whether they are actually a refugee?

Ms. Benzvy Miller: It depends. We have various case management processes, so it could take months. We deal with different cases differently. For instance, as I mentioned in my opening remarks, we do have country specialization teams. Those teams will hear cases from the countries from which we have the most claims.

M. Cloutier : Quand nous déterminons qu'il n'y a pas de problème, nous déclarons la fin de la détention, ce qui signifie que la personne est libérée sous condition et qu'elle a notamment l'obligation de se présenter à IRCC ou à nous...

La sénatrice Eaton : Elle est donc libérée dans la population.

M. Cloutier : Sous condition, oui, puisqu'aucun risque n'a été relevé.

La sénatrice Eaton : Mais la personne demeure une demandeuse d'asile, n'est-ce pas?

M. Cloutier : À ce stade-là, elle a présenté sa demande. Aucune décision n'a encore été rendue sur la recevabilité de la demande. C'est pendant l'entrevue que cela se fait.

La sénatrice Eaton : Que donnez-vous aux personnes libérées?

M. Cloutier : Elles ont une liste de conditions. On leur offre un logement, le plus souvent dans un refuge temporaire à Montréal, où elles rencontreront sous peu mes collègues d'IRCC.

La sénatrice Eaton : Pour combien de temps : des mois, des semaines?

M. Cloutier : Non, on ne parle que de quelques jours à ce stade-là. Ce qui s'est passé l'automne dernier n'était pas représentatif, parce que nous avons dû soudainement accueillir beaucoup de personnes, sans avoir eu le temps de nous organiser pour cela. Cette année, la situation est bien meilleure. C'est une question d'heures maintenant.

M. Dumas : Exactement. Je dirais qu'en 48 à 72 heures, nous jugeons de la recevabilité de la demande : ces demandeurs d'asile sont-ils autorisés à présenter une demande du statut de réfugié à IRCC?

La sénatrice Eaton : Ils sont donc placés dans des logements temporaires, ils attendent et en l'espace d'une semaine, mettons, ils ont une audience sur le statut de réfugié.

Mme Benzvy Miller : Non. En l'espace d'une semaine, leur cas est déféré à la commission.

La sénatrice Eaton : Combien de temps faut-il alors avant qu'ils sachent s'ils seront acceptés comme réfugiés?

Mme Benzvy Miller : Cela dépend. Il y a différents processus de gestion de cas, donc cela peut prendre quelques mois. Chaque cas est traité différemment. Par exemple, j'ai mentionné dans mon exposé que nous avons des équipes spécialisées par pays. Ces équipes traiteront les cas des personnes provenant des pays d'où nous recevons le plus de demandes.

Senator Eaton: For instance, when I'm sitting there as an asylum seeker waiting for my hearing, I get health, housing, unemployment, dental — whatever a Canadian would have, in other words.

Mr. Dumas: You get interim federal health. You do get access to a work permit. We encourage people to apply for a work permit, and we issue a work permit within 25 days. There is education as well. That's a provincial responsibility. Therefore, we work very closely with the provinces in making sure we can get those individuals the means to find housing by themselves in the community.

Senator Eaton: So then they wait for their refugee hearing.

Ms. Benzvy Miller: Yes.

Senator Eaton: And you have set targets of 30,000 this year. Did I understand you correctly?

Ms. Benzvy Miller: The target for this year is close to 30,000.

Senator Eaton: You said 2,500 a month.

Ms. Benzvy Miller: That's right.

Senator Eaton: About 30,000. How many will remain in the backlog — 20,000 or 15,000?

Ms. Benzvy Miller: For irregular border crossers, I don't divide the numbers that way. Our total backlog right now is a little over 50,000 cases.

Senator Eaton: Right. You will see 30,000 this year, so there will be 20,000 in backlog.

How many people disappear, and how fast does it take somebody — once you've told me, "I'm sorry, Senator Eaton, you're not a refugee" —

Ms. Benzvy Miller: Then you will appeal to the Refugee Appeal Division and will have your case examined there.

Senator Eaton: And if I lose that?

Ms. Benzvy Miller: You can go to Federal Court if Federal Court accepts your case.

Senator Eaton: I thought we had a safe-country thing. That is, if you came from a safe country where we believe in your judicial system, you could not come in as a refugee.

Ms. Benzvy Miller: Okay. I think you're referring to the Safe Third Country Agreement between Canada and the United States, but that's not —

La sénatrice Eaton : Par exemple, pendant que j'attends mon audience, à titre de demandeuse d'asile, j'ai accès à l'assurance-maladie, au logement, à l'assurance-emploi, à des soins dentaires, à tout ce à quoi un Canadien a accès, autrement dit.

M. Dumas : La personne obtient une assurance-santé fédérale temporaire. Elle a accès à un permis de travail. Nous incitons les gens à demander un permis de travail, et nous l'émettons dans les 25 jours. Il y a aussi l'éducation, qui est une compétence provinciale. Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces pour veiller à ce que ces personnes aient les moyens de se trouver un logement elles-mêmes, dans leur collectivité.

La sénatrice Eaton : Pendant ce temps, elles attendent leur audience sur le statut de réfugié.

Mme Benzvy Miller : Exactement.

La sénatrice Eaton : Vous vous êtes fixé une cible de 30 000 personnes cette année, si je vous ai bien compris?

Mme Benzvy Miller : La cible est de presque 30 000 cette année.

La sénatrice Eaton : Vous avez dit 2 500 par mois.

Mme Benzvy Miller : Tout à fait.

La sénatrice Eaton : Environ 30 000. Combien de demandes s'ajoutent à l'arriéré : 20 000, 15 000?

Mme Benzvy Miller : Je ne divise pas les chiffres de cette façon pour les passages clandestins. Nous avons actuellement un arriéré d'un peu plus de 50 000 demandes.

La sénatrice Eaton : Vous en recevrez 30 000 cette année, donc il y en aura 20 000 en arriéré.

Combien y a-t-il de personnes qui disparaissent? Combien de temps faut-il à une personne... Après que vous m'avez dit : « Je m'excuse, sénatrice Eaton, vous n'êtes pas acceptée comme réfugiée... »

Mme Benzvy Miller : La personne interjettera appel à la Section d'appel des réfugiés, qui examinera son dossier.

La sénatrice Eaton : Et si je le perds?

Mme Benzvy Miller : Vous pouvez vous adresser à la Cour fédérale, si elle accepte d'examiner l'affaire.

La sénatrice Eaton : Je croyais que nous avions quelque chose sur les pays sûrs. Ainsi, si la personne vient d'un pays sûr, dont nous croyons le système judiciaire, elle ne peut pas être acceptée comme réfugiée.

Mme Benzvy Miller : D'accord. Je pense que vous faites allusion à l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, mais ce n'est pas...

Senator Eaton: Aren't there some countries in Europe, too, if you come from France —

Ms. Benzvy Miller: As I said, every decision is based on the claimant's story. We look at whether or not you will likely be persecuted if you return to your home country. Obviously, the bar for a country where there isn't a historical or some sort of societal problem going on is much higher; the likelihood of persecution is much lower. The member will take the country conditions into account when they look at the individual claimant's story.

Senator Eaton: Have we worked out how much individually each refugee claim, whether it's at the border or a non-border crossing, costs us on average? That is, from the time they get heard to the time they're told yes, you are, you can settle in Canada, or no, we're deporting you. Do we have any idea what that costs us?

Mr. Dumas: I think various numbers were mentioned. I don't believe we have a specific number, but, quickly, I think we have to put the situation in context a bit.

Ms. Benzvy Miller talked about country conditions and things like that. I think it's important as well to be aware that there are 62 million people on the move today — that is, people who are fleeing persecution, terrorism and war. When we deal with the numbers we're dealing with currently in Canada, I think it's a new reality for Canada.

Senator Eaton: But I think it would be nice if people came in legally. I'm all for immigration, but legally.

Mr. Dumas: That's true. We want people to avail themselves of the immigration streams that exist for Canada, Canada being a very welcoming country. Second, as the senator points out, we have to make sure that if people have to claim refugee status, they do so at the first available opportunity.

Senator Eaton: Do you have any idea how many people are at large that should be deported and that have been told they should leave the country? Do you have any idea?

Mr. Cloutier: I can take that question. It's a very important question. We have 35,000 people in our removal or wanted inventory. Those are people against whom warrants have been issued.

To be clear, there are two elements to characterize that information. First, we're not talking about high-risk individuals. The individuals that are of concern for us are people identified on our CBSA most-wanted site. The other element that is really important is that we do not yet have a fully implemented entry and exit legislation. That means that out of those 35,000 people, a number have probably self-removed. The individuals against

La sénatrice Eaton : N'y a-t-il pas d'autres pays, en Europe aussi... Si une personne arrive de la France...

Mme Benzvy Miller : Comme je l'ai dit, chaque décision dépend de l'histoire du demandeur. Nous nous demandons si la personne est susceptible d'être persécutée si elle retourne dans son pays d'origine. Évidemment, la barre est beaucoup plus haute quand il s'agit d'un pays où il n'y a pas d'historique de problème sociétal et où la probabilité de persécution est beaucoup plus faible. L'agent tiendra compte des conditions propres au pays lorsqu'il examinera l'histoire du demandeur.

La sénatrice Eaton : Avons-nous calculé combien chaque demande du statut de réfugié, qu'elle ait été présentée à la frontière ou ailleurs, nous coûte en moyenne? Depuis le moment où la personne est rencontrée jusqu'au moment où on lui dit que oui, elle peut venir s'établir au Canada, ou non, nous allons la déporter, avons-nous une idée de ce que chaque demande nous coûte?

M. Dumas : Je pense que différents chiffres ont été mentionnés. Je ne pense pas qu'il y en ait un officiel, mais brièvement, je pense qu'il faut mettre les choses en contexte.

Mme Benzvy Miller parle des conditions propres à chaque pays, entre autres. Je pense qu'il faut être conscient du fait qu'il y a 62 millions de personnes en déplacement à l'heure actuelle, des personnes qui fuient la persécution, le terrorisme et la guerre. Nous en accueillons en nombre important au Canada, mais je pense que c'est une nouvelle réalité pour nous.

La sénatrice Eaton : Je n'en pense pas moins qu'il serait bien que les gens arrivent ici en toute légalité. Je suis tout à fait pour l'immigration tant qu'elle est légitime.

M. Dumas : C'est vrai. Nous voulons que les gens s'affranchissent des volets d'immigration qui existent au Canada, un pays qui est très accueillant. Tout comme la sénatrice, nous souhaitons nous assurer que les personnes qui doivent demander le statut de réfugié le fassent à la première occasion.

La sénatrice Eaton : Avez-vous une idée du nombre de personnes en général qui devraient être déportées et qu'on a instruites de quitter le pays? En avez-vous une idée?

M. Cloutier : Je peux répondre à cette question, qui est très importante. Il y a 35 000 personnes inscrites à notre inventaire de renvois et de personnes recherchées. Ce sont des personnes contre qui des mandats ont été émis.

Il faut cependant savoir qu'il y a deux éléments qui caractérisent cette information. Premièrement, nous n'acceptons pas de personnes présentant un risque élevé. Les personnes qui nous inquiètent le plus sont celles qui figurent à la liste des personnes les plus recherchées de l'ASFC. L'autre élément très important, c'est que nous n'avons pas encore de loi pleinement en vigueur sur les entrées et les sorties. Cela signifie qu'une

which we have active warrants are being monitored by every police force across the country, and when we come across those individuals, we act.

[Translation]

Senator Moncion: I would like to talk about biometrics. You requested \$28.1 million in the current budget. Last year, you received \$15.4 million. Can you tell us where you are with the advances in biometric control costs?

Mr. Mills: That's a good question. Regarding biometric costs, we are currently in the expansion phase.

[English]

We will expand biometric screening to people from all visa-required countries applying for a temporary residence visa and to all people who apply on permanent application.

[Translation]

This will be done in two phases. A first phase will be devoted to Europe, Africa and the Middle East in the summer of 2018. For the rest of the population, the end of the year, so December 2018, is expected.

Senator Moncion: When you talk about the rest of the population, what does that mean?

Mr. Mills: The people who will be affected by biometric screening, from now on, in the new expansion phase, are the ones who are applying for a temporary resident visa as well as everyone applying for permanent residence. The costs are related to the expansion of biometrics.

Senator Moncion: Will you have enough money to complete this process, or will you need to ask for more?

Mr. Mills: The money we are requesting this year, a supplementary envelope of \$28.1 million, will enable us to develop and implement the biometric system internationally.

Senator Moncion: Now, in the Main Estimates, the CBSA is requesting an increase of \$46.4 million to fund the 2017 immigration plan and, in 2018-19, the intention is to welcome up to 300,000 new immigrants. Have I understood correctly, or is it 30,000 a year and there are already 300,000? Have we already taken in 300,000 and the target is 330,000?

partie de ces 35 000 personnes sont probablement parties d'elles-mêmes. Les personnes contre qui nous avons des mandats actifs font l'objet d'une surveillance de tous les corps policiers du Canada, et quand nous les croisons, nous agissons.

[Français]

La sénatrice Moncion : Je voudrais parler de la biométrie. Vous avez demandé, dans le cadre du budget en cours, 28,1 millions de dollars. L'année dernière, vous aviez reçu 15,4 millions. Pouvez-vous nous indiquer où vous en êtes avec les avancées quant aux coûts liés au contrôle biométrique?

M. Mills : C'est une bonne question. Concernant les coûts liés à la biométrie, nous sommes actuellement dans la phase d'expansion.

[Traduction]

Nous comptons intensifier les contrôles biométriques et les imposer non seulement aux demandeurs d'un visa de résidence temporaire qui proviennent d'un pays nécessitant un visa, mais également à tous ceux qui demandent la résidence permanente.

[Français]

Cela va se faire en deux phases. Une première phase sera consacrée à l'Europe, à l'Afrique et au Moyen-Orient durant l'été 2018. Pour le reste de la population, on envisage la fin de l'année, donc décembre 2018.

La sénatrice Moncion : Quand vous parlez du reste de la population, de qui s'agit-il?

M. Mills : Les personnes qui seront concernées par le contrôle biométrique, à partir de maintenant, dans la nouvelle phase d'expansion, sont celles qui font une demande de visa de résident temporaire ainsi que toutes les personnes qui font une demande de résidence permanente. Les coûts sont liés à l'expansion de la biométrie.

La sénatrice Moncion : Allez-vous avoir suffisamment d'argent pour aller au bout de ce processus ou allez-vous avoir besoin d'en demander encore?

M. Mills : L'argent que nous demandons cette année, soit une enveloppe supplémentaire de 28,1 millions de dollars, va nous permettre de développer et de mettre en œuvre le système biométrique à l'international.

La sénatrice Moncion : Maintenant, dans le Budget principal des dépenses, l'ASFC demande une hausse de 46,4 millions pour financer le plan en matière d'immigration de 2017 et, en 2018-2019, on a l'intention d'accueillir au plus 300 000 nouveaux immigrants. Est-ce que j'ai bien compris, ou est-ce que c'est 30 000 par année et qu'il y en a déjà 300 000? Est-ce qu'on en a déjà 300 000 et que l'objectif est d'arriver à 330 000?

Ms. Benzvy Miller: Those are two different numbers. The planning is for immigration overall. For us, it's the number of referrals we'll be able to hear and hearings we'll be able to handle.

Senator Moncion: So you think you'll be able to hear 30,000 cases.

Ms. Benzvy Miller: They aren't immigrants. For us, they are refugees, asylum-seekers. They are two different groups of people. The people who arrive in the context of immigration are not people who may be subject to persecution. At the board, we deal with refugee claimants, people who need Canada's protection.

[English]

The Chair: Before we pause to bring in the other witnesses, I have a question, if you would permit me.

I would like to share something with you, Border Services. I used to be a customs officer as a student and then later on. Last week I was in Atlantic Canada. Some Canadians in Atlantic Canada have told me about the Canada Border Services Agency infrastructure. When I look at the infrastructure capital expenditures and your request with your vote in the Main Estimates and then at 2017-18 and 2018-19, there is a reduction in your capital expenditures. That's in the book.

My question is about Atlantic Canada border crossings. In particular, I'll talk about Atlantic Canada. I want to make sure on record that I also talk about the border entrance in Saint-Léonard, New Brunswick, and Van Buren, Maine. What are your projected capital expenditures in 2018-19 for infrastructure at ports of entry in all of Atlantic Canada? I would also like to have the exact numbers for the border crossing entering into Saint-Léonard. Can you provide that to us now, or would you like to bring it through the clerk?

Mr. Moor: Thank you very much for your question. I think we'll have to come back with the detailed figures around Atlantic Canada. What I can say is the port of entry at Saint-Léonard is owned by PSPC. We are currently negotiating a transfer of that port to the CBSA. Once that transfer is undertaken, we will then decide on what further work needs to be done to bring it up to standard.

Mme Benzvy Miller : Ce sont deux chiffres différents. La planification vise l'immigration au total. Pour nous, il s'agit du nombre de cas déferés que nous allons pouvoir entendre et des audiences que nous allons pouvoir gérer.

La sénatrice Moncion : Donc, vous dites que vous allez pouvoir entendre 30 000 cas.

Mme Benzvy Miller : Ce ne sont pas des immigrants. Pour nous, ce sont des réfugiés, des demandeurs d'asile. Ce sont deux groupes de personnes différents. Les gens qui viennent dans le cadre de l'immigration ne sont pas des gens qui peuvent être sujets à la persécution. À la commission, nous traitons les demandeurs d'asile, des gens qui ont besoin de la protection du Canada.

[Traduction]

Le président : Avant de prendre une petite pause, pour permettre aux autres témoins de prendre place, j'aimerais vous poser une question, si vous le voulez bien.

J'aimerais partager une chose avec nos témoins des services frontaliers. J'ai moi-même travaillé comme agent des douanes quand j'étais étudiant, et même encore un peu plus tard. Je me suis rendu au Canada atlantique la semaine dernière, où certains Canadiens m'ont parlé de l'infrastructure de l'Agence des services frontaliers du Canada. Quand je regarde les dépenses en capital pour l'infrastructure et votre demande de crédits dans le Budget principal des dépenses, puis que je fais la comparaison entre les budgets de 2017-2018 et de 2018-2019, je constate que vos dépenses en capital ont diminué. C'est ce qu'indiquent les chiffres.

Ma question porte sur les passages à la frontière au Canada atlantique. Je souhaite vous interroger particulièrement sur le Canada atlantique. Je tiens à ce qu'il soit bien consigné au compte rendu que je parle aussi des postes frontaliers de Saint-Léonard, au Nouveau-Brunswick, et de Van Buren, au Maine. Combien prévoyez-vous dépenser en capital en 2018-2019 pour l'infrastructure des points d'entrée à l'échelle du Canada atlantique? J'aimerais également avoir les chiffres exacts pour le poste frontalier de Saint-Léonard. Pouvez-vous nous les fournir maintenant ou préférez-vous nous les faire parvenir par l'intermédiaire de la greffière?

M. Moor : Je vous remercie infiniment de cette question. Je pense que nous devons fournir ultérieurement les chiffres détaillés pour le Canada atlantique. Je peux déjà vous dire que le point d'entrée de Saint-Léonard appartient à SPAC. Nous sommes actuellement en négociations pour que ce point d'entrée soit transféré à l'ASFC. Une fois ce transfert effectué, nous pourrions décider des travaux à entreprendre pour l'arrimer à la norme.

As part of our comprehensive review last year, we looked at all of our ports of entry. Many of our ports of entry are very old. About 46 per cent are over 50 years old, and we now have an overall strategy for replacing our 117 ports of entry. The backlog is around \$2.5 billion, so we will need significant money to start putting in place a replacement program.

We will come back to you with the detail on that.

The Chair: And also for the port of entry at Saint-Léonard.

M. Moor: At the moment, that's not our property. It's the property of the PSPC. We will only be able to assess how much work needs to be done on that port of entry once the PSPC transfers it to us.

[*Translation*]

Mr. Cloutier: I would add, Mr. Chair, that the clerk will need to be given information on the volumes concerning the point of entry —

[*English*]

The Chair: I have been informed that we have problems with the translation. I have to admit that I think our infrastructure here is also obsolete.

Mr. Mills, you have a question from Senator Marshall that you would provide us through the clerk the total actual costs of irregular migrants, for the record, in 2017-18. Total costs include the department, the refugee board, CBSA, RCMP.

The second item of material to be provided to us will be the total budgeted cost of irregular migrants in 2018-19. Is that according to your understanding as well?

Mr. Mills: Yes.

The Chair: On this, to the witnesses, thank you.

[*Translation*]

Honourable senators, we will resume our business. We have with us representatives from two departments to discuss their funding requests in the 2018-19 Main Estimates.

[*English*]

First, from Shared Services Canada, we welcome Graham Barr, Acting Senior Assistant Deputy Minister, Strategy Branch; and Samantha Hazen, Director General and Deputy Chief Financial Officer, Corporate Services.

Nous avons effectué l'an dernier un examen exhaustif de tous nos points d'entrée. Bon nombre d'entre eux sont très vieux. Environ 46 p. 100 d'entre eux ont plus de 50 ans, et nous avons actuellement pour stratégie de remplacer nos 117 points d'entrée. Nous affichons déjà un arriéré d'environ 2,5 milliards de dollars, donc nous aurons besoin d'un investissement majeur pour mettre en place un programme de remplacement.

Nous pourrions recommuniquer avec vous pour vous faire parvenir les détails à ce sujet.

Le président : Sur le point d'entrée de Saint-Léonard aussi.

M. Moor : Pour l'instant, il ne fait pas partie de nos actifs. Il appartient à SPAC. Nous ne pourrions évaluer l'ampleur des travaux à y effectuer que quand SPAC nous l'aura transféré.

[*Français*]

M. Cloutier : J'ajouterais, monsieur le président, que l'on va remettre à la greffière les données sur les volumes concernant le point d'entrée de...

[*Traduction*]

Le président : On m'informe qu'il y a des problèmes touchant l'interprétation. Je dois admettre que notre infrastructure est elle aussi obsolète.

Monsieur Mills, la sénatrice Marshall vous a posé une question, et vous vous êtes engagé à nous fournir, par la greffière, le montant total des coûts associés à l'immigration irrégulière en 2017-2018. Ces coûts comprendront tous ceux engagés par le ministère, la commission des réfugiés, l'ASFC, la GRC.

Le deuxième élément à nous fournir sera le coût total prévu au budget pour l'accueil de migrants en situation irrégulière en 2018-2019. Est-ce bien ce que vous comprenez aussi?

M. Mills : Oui.

Le président : Sur ce, je remercie nos témoins.

[*Français*]

Honorables sénateurs, nous allons reprendre nos travaux. Nous recevons des représentants de deux ministères afin de discuter de leurs demandes de financement dans le cadre du Budget principal des dépenses de 2018-2019.

[*Traduction*]

Premièrement, représentant Services partagés Canada, nous accueillons Graham Barr, sous-ministre adjoint principal par intérim, Direction de la stratégie, ainsi que Samantha Hazen, directrice générale et dirigeante principale adjointe des Finances, Direction générale des services ministériels.

From Public Services and Procurement Canada, we welcome Marty Muldoon, Chief Financial Officer, Finance and Administration, Public Services and Procurement Canada.

[Translation]

We also welcome Kevin Radford, Assistant Deputy Minister of Real Property, and Marc Lemieux, Assistant Deputy Minister of Pay Administration, both from Public Services and Procurement Canada.

[English]

I have been informed that presentations will be from Mr. Barr, to be followed by Mr. Muldoon. Following your presentations, questions will be asked by the senators.

Mr. Barr, you have the floor.

[Translation]

Graham Barr, Acting Senior Assistant Deputy Minister, Strategy Branch, Shared Services Canada: I am pleased to appear before you to discuss Shared Service Canada's 2018-19 Main Estimates. Joining me is Samantha Hazen.

[English]

Shared Services Canada provides modern, reliable and secure information technology infrastructure services in support of government priorities and digital delivery of programs and services to Canadians. Every time Canadians cross the border, check the weather or apply for key benefits, Shared Services Canada is there working behind the scenes to make it all work.

Through its 2018-19 Main Estimates, Shared Services Canada is seeking \$1.5 billion to carry out this mandate. For the coming year, we will focus on the following priorities to support the Government of Canada's digital vision: We will modernize IT infrastructure and enable cloud services, we will implement business tools to secure and deliver digital services, and we will sustain government's core operations during this modernization.

We will continue to migrate departmental workloads to the public cloud or to new enterprise data centres. This will be enabled by a new state-of-the-art data centre we recently opened in Ontario to better protect government and citizen information and ensure IT systems are highly secure. This facility requires no maintenance shutdowns, which means our customers and Canadians will see fewer service interruptions.

Nous accueillons aussi Marty Muldoon, dirigeant principal des Finances, Finances et Administration, à Services publics et Approvisionnement Canada.

[Français]

Nous accueillons également Kevin Radford, sous-ministre adjoint, Biens immobiliers, et Marc Lemieux, sous-ministre adjoint, Administration de la paye, tous deux de Services publics et Approvisionnement Canada.

[Traduction]

On m'indique que M. Barr présentera le premier exposé et qu'il sera suivi de M. Muldoon. Après les exposés, les sénateurs poseront des questions.

Monsieur Barr, la parole est à vous.

[Français]

Graham Barr, sous-ministre adjoint principal par intérim, Direction de la stratégie, Services partagés Canada : Je suis heureux de comparaître devant vous afin de discuter du Budget principal des dépenses de Services partagés Canada pour l'exercice 2018-2019. Je suis accompagné aujourd'hui de Samantha Hazen.

[Traduction]

Services partagés Canada fournit des services d'infrastructure et de technologie de l'information modernes, fiables et sécurisés en appui aux priorités du gouvernement du Canada et à la prestation numérique des programmes et services à la population canadienne. Chaque fois que les Canadiens traversent la frontière, vérifient les prévisions météo ou demandent des prestations clés, Services partagés Canada travaille en coulisses.

Au moyen du Budget principal des dépenses de 2018-2019, Services partagés Canada sollicite 1,5 milliard de dollars pour réaliser son mandat. Pour la prochaine année, nous nous concentrerons sur les priorités suivantes pour appuyer la vision numérique du gouvernement du Canada : nous moderniserons notre infrastructure des TI et faciliterons les services infonuagiques; nous mettrons en œuvre des outils d'entreprise pour offrir et sécuriser des services numériques et nous maintiendrons les opérations de base durant la modernisation.

Nous poursuivons la migration des charges de travail ministérielles vers le nuage public ou vers les nouveaux centres de données d'entreprise. Ce travail sera facilité par un tout nouveau centre de données de pointe que nous avons récemment ouvert en Ontario afin de mieux protéger les renseignements du gouvernement et de la population et de veiller à ce que les systèmes de technologies de l'information soient hautement sécurisés. Cette installation ne nécessite aucune interruption lors de travaux d'entretien, ce qui signifie que nos clients et la population canadienne auront moins d'interruptions de service.

[Translation]

Also, many of our customer departments are using the public cloud brokering service we launched earlier this year for their unclassified data. In 2018-19, we will work with our PSPC colleagues to offer cloud services for classified data up to the Protected B level.

SSC is also continuing to evolve to meet the secure, mobile and digital communications services required by federal employees to support the government anytime and anywhere.

We have been examining international best practices and engaging industry partners. We have also been working closely with federal customer organizations to gain a better understanding of digital communications trends and leverage collaboration tools like videoconferencing and instant messaging.

[English]

We will also continue to develop the workforce needed to address the increasing demand for our services. We are building on a major recruitment initiative we launched last year, which has already resulted in significant hires.

Finally, Budget 2018 proposes significant investments to address the government's evolving IT needs and opportunities and to proactively address cybersecurity threats.

Over \$2 billion is proposed over six years for Shared Services Canada. This funding marks a reset for the department and for government IT. These investments will help strengthen the department's commitment to its customers and deliver the kinds of digital services that Canadians expect.

[Translation]

This completes our opening statement. We would be happy to take the committee's questions.

Marty Muldoon, Chief Financial Officer, Finance and Administration, Public Services and Procurement Canada: I am pleased to appear before you on behalf of Public Services and Procurement Canada to discuss the 2018-19 Main Estimates. I am joined by Kevin Radford, Assistant Deputy Minister of Real Property Services, and Marc Lemieux, Assistant Deputy Minister of Pay Administration.

[Français]

De plus, bon nombre de nos ministères clients utilisent le service de courtage infonuagique public pour les données non classifiées, service que nous avons lancé plus tôt cette année. En 2018-2019, nous collaborerons avec nos collègues de Services publics et Approvisionnement Canada en vue d'offrir les services infonuagiques pour les données classifiées jusqu'au niveau Protégé B.

Services partagés Canada poursuit ses efforts en vue d'offrir les services de communication numériques sécurisés et mobiles dont on a besoin les fonctionnaires fédéraux pour assister le gouvernement partout et en tout temps.

Nous avons examiné les pratiques exemplaires internationales et mobilisé les partenaires de l'industrie. Nous avons aussi travaillé étroitement avec les organisations fédérales clientes pour mieux comprendre les tendances des communications numériques et tirer parti d'outils de collaboration numériques comme la vidéoconférence et la messagerie instantanée.

[Traduction]

Nous continuons également de mettre en place l'effectif nécessaire pour répondre à la demande croissante pour nos services. Nous avons mis en place une initiative majeure en matière de recrutement, qui a été lancée l'année dernière et a mené à un important nombre d'embauches.

Finalement, le budget 2018 propose des investissements importants pour répondre aux besoins de TI en évolution du gouvernement et contrer proactivement les menaces à la cybersécurité.

Plus de 2 milliards de dollars ont été proposés sur six ans pour Services partagés Canada. Ce financement est un nouveau départ pour le ministère et la TI du gouvernement. Ces investissements aideront à renforcer l'engagement du ministère à l'égard de sa clientèle et à mettre en place le genre de services numériques attendu par la population canadienne.

[Français]

Voilà qui termine notre déclaration d'ouverture. Nous serons heureux de répondre aux questions du comité.

Marty Muldoon, dirigeant principal des Finances, Finances et administration, Services publics et Approvisionnement Canada : C'est avec plaisir que je comparais devant vous au nom de Services publics et Approvisionnement Canada pour discuter du Budget principal des dépenses de 2018-2019 de notre ministère. Je suis accompagné de Kevin Radford, sous-ministre adjoint, Biens immobiliers, et de Marc Lemieux, sous-ministre adjoint, Administration de la paye.

[English]

Public Services and Procurement Canada has a broad mandate, as this committee is aware, to provide services that support other departments and agencies in fulfilling their mandates along with parliamentarians and Canadians to help build a more inclusive and innovative economy. As the government's central purchasing agent, PSPC manages the procurement of goods and services valued at \$20 billion a year on average.

We continue our important work to develop simpler processes, policies and tools to make it easier for suppliers, especially small and medium-sized enterprises, to do business with Canada. Since last July, suppliers have been able to submit bids electronically, which is faster, greener and more efficient. By the end of this year, we expect at least 70 per cent of all bids received to be submitted this way.

Over the longer term, PSPC is adopting an e-procurement solution that will further simplify contracting. Funding was identified in Budget 2018 for this initiative, and the department is approaching the planning and implementation while keeping at the forefront the various important lessons learned from the Phoenix project to inform our approach.

[Translation]

Working with the Department of National Defence, PSPC also leads the acquisition of critical equipment for the Canadian Armed Forces.

[English]

An open and transparent competition to permanently replace Canada's fighter fleet has been under way since December. In addition, under the National Shipbuilding Strategy, ship construction continues on both coasts, with the first Coast Guard and first military vessels nearing completion. The Offshore Fisheries Science Vessel was launched in December 2017 and will be put into service in the fall of 2018. The Arctic and Offshore Patrol Ship is due to be launched this fall and be available for service in the summer of 2019.

As the government's real property expert, the department manages a Crown-owned real estate portfolio and accommodates 250,000 federal employees across the country. We are leveraging our real property programs and services to contribute to greening and improve accessibility. Here in the Parliamentary Precinct, our objective remains to work closely with our parliamentary partners to ensure a seamless transition of operations from Centre Block this summer to the stunning new House of Commons in West Block and from East Block to the beautiful

[Traduction]

Le mandat de Services publics et Approvisionnement Canada est vaste. Comme le comité le sait, il doit notamment fournir des services à l'appui d'autres ministères et organismes, des membres du Parlement et des Canadiens, et contribuer à bâtir une économie plus inclusive et novatrice. En tant qu'acheteur principal du gouvernement, SPAC gère des achats de biens et de services d'une valeur moyenne de 20 milliards de dollars par année.

Nous continuons de concevoir des processus, des politiques et des outils simplifiés afin qu'il soit plus simple pour les fournisseurs, particulièrement les petites et moyennes entreprises, de faire affaire avec le gouvernement. Depuis juillet dernier, les fournisseurs sont en mesure de présenter des soumissions par voie électronique, ce qui est plus rapide, plus écologique et plus efficace. D'ici la fin de l'année, nous nous attendons à ce qu'au moins 70 p. 100 des soumissions soient présentées de cette façon.

À long terme, SPAC adoptera une solution d'achats électroniques qui simplifiera davantage le processus contractuel. Du financement a été prévu pour cette initiative dans le budget de 2018, et le ministère s'apprête à entamer la planification et la mise en œuvre de cette solution tout en s'appuyant sur les leçons tirées de Phénix pour éclairer notre approche.

[Français]

En collaboration avec le ministère de la Défense nationale, notre ministère dirige aussi l'acquisition d'équipements critiques pour les Forces armées canadiennes.

[Traduction]

Un processus concurrentiel ouvert et transparent visant à remplacer de façon permanente la flotte de chasseurs du Canada est en cours depuis décembre. En outre, dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, la construction de navires est bien entamée sur les deux côtes canadiennes. Ainsi, les premiers navires de la Garde côtière et de l'armée sont presque prêts. Le navire hauturier de sciences halieutiques a été inauguré en décembre 2017 et sera mis en service à l'automne 2018. Pour sa part, le navire de patrouille extracôtier de l'Arctique sera inauguré cet automne et mis en service à l'été 2019.

À titre d'expert du gouvernement en matière de biens immobiliers, le ministère gère un portefeuille de biens immobiliers appartenant à l'État et fournit des locaux à 250 000 employés fédéraux d'un bout à l'autre du pays. Nous tirons parti des programmes et des services immobiliers pour contribuer à l'écologisation et améliorer l'accessibilité. Ici, dans la Cité parlementaire, notre objectif consiste toujours à collaborer avec nos partenaires parlementaires pour assurer, à l'été, une transition harmonieuse des activités de l'édifice du

new Government Conference Centre that will serve as the new temporary home for the Senate.

[*Translation*]

The committee's study of Phoenix included a recent visit to our Public Service Pay Centre in Miramichi.

[*English*]

There you would have heard about the successful pilot and planned rollout of the new pod approach, whereby pay staff are being organized into service teams dedicated to specific departments. Our most recent dashboard shows the backlog declined by 5,000 transactions from a month earlier. As pay pods are expanded, we expect this decline in backlogged transactions to pick up speed.

Funding in the amount of \$307 million for 2018-19 was identified to help us continue our critical efforts via Budget 2018.

[*Translation*]

Resolving employees' pay problems remains our department's top priority.

[*English*]

Turning now to the numbers, in the 2018-19 Main Estimates, Public Services and Procurement Canada is requesting \$3.2 billion, which represents a reduction over last year's mains of about \$460 million. This is due primarily to the planned sunset of a number of programs. They are listed on pages 126 and 127 of the estimates documentation, but just for reference, real property program integrity had a planned sunset. It was identified in Budget 2018 and will be seeking renewal. There was a planned sunset of a small amount of funding for fit-up programming we have fully utilized and which now sunsets.

The federal infrastructure program that accelerated infrastructure investments from Budgets 2015 and 2016 has achieved its final sunset. We do have a little bit of funding in 2018-19 to finish projects related to that. Finally, the Build in Canada Innovation Program, which has a five-year funding envelope, did sunset, and we are in the process of seeking the renewal this year through the normal processes.

Centre à la magnifique nouvelle Chambre des communes dans l'édifice de l'Ouest, et de l'édifice de l'Est au superbe nouveau Centre de conférences du gouvernement, qui accueillera de façon provisoire le Sénat.

[*Français*]

Dans le contexte d'une étude sur Phénix, quelques membres de ce comité ont récemment rendu visite au Centre des services de paie de la fonction publique, à Miramichi.

[*Traduction*]

Là-bas, vous aurez entendu parler du projet pilote réussi et du lancement prévu de la nouvelle approche par équipes mixtes de paie, c'est-à-dire que le personnel de rémunération sera divisé en équipes pour desservir des ministères précis. Le plus récent tableau de bord indique que l'arriéré a diminué de 5 000 transactions par rapport au mois précédent. Au fur et à mesure que nous mettons en place les nouvelles équipes mixtes de paie, nous devrions observer une diminution plus prononcée des transactions en retard.

Dans le budget de 2018, un financement de l'ordre de 307 millions de dollars pour 2018-2019 a été prévu pour nous aider à déployer nos efforts extrêmement importants.

[*Français*]

La résolution des problèmes de paie des employés demeure la plus grande priorité du ministère.

[*Traduction*]

En ce qui concerne les chiffres, Services publics et Approvisionnement Canada demande 3,2 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses 2018-2019, ce qui représente une réduction de quelque 460 millions de dollars par rapport au budget de l'an dernier. C'est surtout attribuable à la temporisation du financement pour quelques programmes. Vous trouverez une liste de ces programmes aux pages 126 et 127 du document du budget, mais à titre de référence, le financement pour l'intégrité des programmes de biens immobiliers avait une date d'élimination prévue. Il a été cerné dans le budget de 2018 et tentera d'obtenir un renouvellement. On avait aussi planifié l'élimination progressive d'un petit montant de financement dans le cadre de programmes d'aménagement que nous avons entièrement utilisé et qui est maintenant éliminé.

Le Programme d'infrastructure fédéral qui avait accéléré les investissements dans l'infrastructure dans les budgets de 2015 et de 2016 est arrivé à la fin de sa période d'élimination progressive. Nous avons un peu de financement en 2018-2019 pour terminer des projets liés à cela. Enfin, le Programme d'innovation Construire au Canada, qui a une enveloppe de financement de cinq ans, a été éliminé, et nous demanderons son renouvellement cette année par l'entremise des processus habituels.

As the committee members know, the timing of the Main Estimates has been adjusted in order to better align the estimates cycle with the federal budget. This new approach is already affording greater coherency and transparency for parliamentarians who must assess government spending commitments and consider approving them. For PSPC, \$653 million is identified in Budget 2018, which is outlined in TBS's Main Estimates.

Therefore, if we add that to our opening Main Estimates of \$3.2 billion, it will bring PSPC to approximately \$200 million higher than our previous year's mains. I would add that the vast majority of this increase is to fund the sunsetted items I noted just moments ago: real property at \$275 million, plus funding for the e-procurement initiative I highlighted, at \$52 million. You will recall that the budget included \$2.8 billion for the federal labs initiative. We'll see the first \$16 million in preplanning and project management.

[*Translation*]

Thank you. We look forward to your questions.

[*English*]

The Chair: Thank you. Before the chair recognizes the senators, I would like to take this opportunity to thank Mr. Lemieux.

[*Translation*]

We thank you for your co-operation and professionalism when the committee members visited the Miramichi pay centre. On behalf of the committee, we thank you. You and your team have been very professional.

[*English*]

Senator Marshall: I want to start with Shared Services Canada. My first question relates to cyber and IT security. Can you just give us some insight as to whether any external reviews are being conducted of your IT and cybersecurity, or is that handled entirely in house?

Mr. Barr: Thank you for the question. Shared Services Canada works very closely with the Communications Security Establishment and Public Safety Canada as well as the Treasury Board of Canada Secretariat with respect to cybersecurity. Our mandate is and our progress over the past few years has been to consolidate IT infrastructure so that the government has clear

Comme les membres du comité le savent, la date du Budget principal des dépenses a été ajustée afin de mieux correspondre au cycle du budget des dépenses dans le budget fédéral. Cette nouvelle approche offre déjà une plus grande uniformisation et transparence pour les parlementaires qui doivent évaluer les engagements en matière de dépenses du gouvernement et décider de les approuver ou non. Le budget de 2018 prévoit 653 millions de dollars pour SPAC, comme le décrit le Budget principal des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Ainsi, si nous ajoutons ce montant aux 3,2 milliards de dollars prévus dans le Budget principal des dépenses, cela fera, pour SPAC, quelque 200 millions de dollars de plus que le Budget principal des dépenses des années précédentes. J'aimerais ajouter que la grande partie de cette augmentation servira à renouveler du financement qui a pris fin l'année dernière, comme je viens de le mentionner, c'est-à-dire 275 millions de dollars pour la gestion des biens immobiliers, en plus du financement pour l'initiative d'approvisionnement en ligne que j'ai mentionnée, à 52 millions de dollars. Vous vous souviendrez que le budget prévoyait 2,8 milliards de dollars pour l'Initiative de modernisation des laboratoires fédéraux. La première tranche de 16 millions de dollars sera affectée à la planification préalable et à la gestion de projets.

[*Français*]

Merci. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Merci. Avant de donner la parole aux sénateurs, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier M. Lemieux.

[*Français*]

Nous vous remercions de la collaboration et du professionnalisme dont vous avez fait preuve lorsque les membres du comité ont visité le centre de paie de Miramichi. Au nom du comité, nous vous remercions. Vous et votre équipe avez été très professionnels.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : J'aimerais d'abord m'adresser aux témoins de Services partagés Canada. Ma première question concerne la cybersécurité et la sécurité des TI. Pouvez-vous nous préciser si des examens externes sont menés sur vos systèmes de cybersécurité et de sécurité des TI ou si ces examens sont entièrement menés à l'interne?

M. Barr : Je vous remercie d'avoir posé la question. Services partagés Canada collabore étroitement avec le Centre de la sécurité des télécommunications et Sécurité publique Canada, ainsi qu'avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour la cybersécurité. Notre mandat, tout comme nos progrès au cours des dernières années, consiste à consolider l'infrastructure des

visibility over all the different systems the departments have. Through that consolidated visibility, we're able to react faster and actually prevent cyber breaches.

As part of the external review that was led by Treasury Board and conducted by Gartner in 2016-17, they also looked at the IT security and cybersecurity part of our mandate. Also, a number of internal audits are conducted, and we have also had a few external audits conducted on cybersecurity, usually as part of the other departments that are part of that mandate.

Senator Marshall: Is that on a regular basis? Would it be every three years? You referenced the internal audits, and Treasury Board did some reviews, but are regularly scheduled external, independent assessments carried out — for example, every two or three years?

Mr. Barr: They are not regularly scheduled, but they are much more frequent than every three years.

Senator Marshall: You talked about breaches. How effective is your security? Have you got some idea of whether it's effective, or whether you have problems in certain areas?

Mr. Barr: The cybersecurity landscape is always evolving. The threats are becoming more and more sophisticated and more numerous with each passing year.

We have had comments from other countries, like the United States, New Zealand and Australia, which are envious of the fact that cybersecurity and the management of it are as consolidated as they are in the Government of Canada. In those countries, cybersecurity is still managed by individual departments. For example, a couple of years ago, when there was a scare about a vulnerability in a particular software that was widely used by the private and public sectors, Canada was barely touched by that vulnerability. We were able to react very quickly because we knew where the devices were that had the potential vulnerability, and we were able to react quickly.

Senator Marshall: Some departments and agencies have been given permission to opt out, or they were trying to opt out. Have some departments and agencies been given the right to opt out of Shared Services Canada? I read something about the RCMP awhile back and Statistics Canada when Wayne Smith resigned. I saw an article on the Canada Border Services Agency, and they felt using Shared Services Canada was a national security risk. Have those organizations opted out? Who has opted out?

TI, afin que le gouvernement puisse clairement voir les différents systèmes des ministères. Cette vision consolidée nous permet de réagir plus rapidement et de prévenir les atteintes à la cybersécurité.

Dans le cadre de l'examen externe dirigé par le Conseil du Trésor et mené par Gartner en 2016-2017, on a également examiné la partie de notre mandat qui concerne la cybersécurité et la sécurité des TI. De plus, plusieurs vérifications internes sont menées, et nous avons également fait l'objet de quelques vérifications externes sur la cybersécurité, habituellement avec d'autres ministères qui font partie de ce mandat.

La sénatrice Marshall : Ces vérifications sont-elles menées régulièrement? Sont-elles menées tous les trois ans? Vous avez fait référence à des vérifications internes, et le Conseil du Trésor a mené quelques examens, mais mène-t-on des évaluations externes et indépendantes à intervalles réguliers — par exemple, tous les deux ou trois ans?

M. Barr : Elles ne sont pas menées à intervalles réguliers, mais elles sont menées beaucoup plus souvent que tous les trois ans.

La sénatrice Marshall : Vous avez parlé d'atteintes à la sécurité. Dans quelle mesure votre sécurité est-elle efficace? Savez-vous si elle est efficace ou si vous avez des problèmes dans certains domaines?

M. Barr : Le contexte de la cybersécurité est en évolution constante. Les menaces sont de plus en plus complexes et plus nombreuses chaque année.

Des pays comme les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont dit nous envier, le fait que la cybersécurité et sa gestion sont très consolidées au sein du gouvernement du Canada. En effet, dans ces pays, la cybersécurité est toujours gérée individuellement par chaque ministère. Par exemple, il y a quelques années, lorsqu'on craignait qu'une vulnérabilité se trouve dans un logiciel qui était largement utilisé par les secteurs public et privé, le Canada a, à peine, été touché par cette vulnérabilité. Nous avons été en mesure de réagir très rapidement, car nous savions où se trouvaient les dispositifs potentiellement vulnérables, et nous avons pu intervenir à temps.

La sénatrice Marshall : Certains ministères et organismes ont eu la permission de se soustraire à cette approche ou ils ont tenté de le faire. Certains ministères et organismes ont-ils eu le droit de se retirer de Services partagés Canada? J'ai lu quelque chose au sujet de la GRC et de Statistique Canada, lorsque Wayne Smith a démissionné. J'ai vu un article sur l'Agence des services frontaliers du Canada, qui avait l'impression que l'utilisation de Services partagés Canada posait un risque pour la sécurité nationale. Ces organismes se sont-ils soustraits au processus? Qui l'a fait?

Mr. Barr: No one has opted out. You're likely referring to a provision in Budget 2017 that amended the Shared Services Canada Act to allow our minister, in exceptional circumstances, to allow another department to receive Shared Services Canada services from someone other than Shared Services Canada.

Senator Marshall: No one has taken advantage of that?

Mr. Barr: Not yet.

Senator Marshall: The Canada.ca project, where is that now? Is that still in progress?

Mr. Barr: I think you're referring to our email modernization initiative?

Senator Marshall: That was my next question, the email one.

Mr. Barr: The Email Transformation Initiative was the initiative to consolidate the 50 different email systems that the government had into one. As of the latest figures, we have 90,000 active email accounts out of 550,000 email accounts on the new system. Seventeen departments are fully migrated to the new system. We will be migrating six others throughout the rest of this calendar year. We chose those departments based on the level of risk associated with their legacy email systems, their old email systems. Even though with the contract with the vendor there are still some system functionalities not in place, we determined it makes sense to migrate them onto the system.

Senator Marshall: It's more a pause or a slowdown.

Mr. Barr: It is a slowdown; that's right.

Senator Marshall: When I'm looking at various departments' websites, they direct us to a new website, Canada.ca. Is that being done by Shared Services or by another organization?

Mr. Barr: We're not the lead on the consolidation of the websites. We at Shared Services Canada support the back-end technology.

Senator Marshall: Who is the lead on that, Treasury Board? Okay. I'll check with Treasury Board. They have a chief information officer.

I want to talk about procurement. For example, who looks after the National Shipbuilding Strategy? Do you involve the Department of Defence, or is that something you're quite knowledgeable about? I want an update on some aspects of it.

M. Barr : Aucun organisme ou ministère ne s'est soustrait à ce processus. Vous faites probablement référence à une disposition du budget de 2017 qui modifiait la Loi sur Services partagés Canada pour permettre à notre ministre, dans des circonstances exceptionnelles, de permettre à un autre ministère de recevoir des services de Services partagés Canada d'une source autre que Services partagés Canada.

La sénatrice Marshall : Personne n'a profité de cette disposition?

M. Barr : Pas encore.

La sénatrice Marshall : Où en est le projet Canada.ca? Est-ce toujours en progrès?

M. Barr : Je crois que vous faites référence à notre initiative de modernisation du courrier électronique, n'est-ce pas?

La sénatrice Marshall : C'était ma prochaine question, c'est-à-dire celle sur le courrier électronique.

M. Barr : L'Initiative de transformation des services de courriel visait à consolider les 50 différents systèmes de courriel du gouvernement dans un seul système. Selon les dernières données, 90 000 comptes de courriel actifs sur 550 000 comptes ont été transférés dans le nouveau système. De plus, 17 ministères ont entièrement migré vers le système. Nous transférerons six autres ministères cette année. Nous avons choisi ces ministères en fonction du risque posé par leur ancien système de courriel. Même si, dans le cadre du contrat avec le fournisseur, certaines fonctions du système ne sont toujours pas en œuvre, nous avons déterminé qu'il était logique de les transférer dans le système.

La sénatrice Marshall : Il s'agit plutôt d'une pause ou d'un ralentissement.

M. Barr : C'est un ralentissement; c'est exact.

La sénatrice Marshall : Lorsque je consulte les sites web des ministères, je constate qu'ils nous dirigent vers un nouveau site web, c'est-à-dire Canada.ca. Est-ce fait par Services partagés Canada ou par un autre organisme?

M. Barr : Nous ne sommes pas à l'avant-plan de la consolidation des sites web. En effet, Services partagés Canada appuie la technologie d'arrière-plan.

La sénatrice Marshall : Qui dirige cette initiative? Est-ce le Conseil du Trésor? D'accord. Je vérifierai auprès du Conseil du Trésor, car cet organisme a un dirigeant principal de l'information.

J'aimerais parler d'approvisionnement. Par exemple, qui s'occupe de la Stratégie nationale de construction navale? Demandez-vous l'aide du ministère de la Défense ou connaissez-

Mr. Muldoon: Certainly the strategy rests primarily with the departments that are looking to do the major acquisitions, but our department collaborates and partners with them in the procurement activities. That's the main service line that we provide, the procurement process. So for ships and jets, we can answer questions around process, but why they chose or what they're choosing rests with the department.

Senator Marshall: That's good. That will do. Specifically, we've been having some discussion internally about whether we would or should have a broader project on procurement.

The Canadian Surface Combatants for the navy, can you give us an update on that? Is it still 15 vessels? I was on your website, or it might have been the Defence website, following the press releases and looking for information, but it's very challenging to get an up-to-date status. What is the status of that particular project, if you can just sum it up briefly?

Mr. Muldoon: I can. Thank you for the question. So that process for procurement has run its course. The intention is still to procure 15 Canadian Surface Combatant ships, but that will be finalized as we get through the bidding process. We should be through that process and have the winner identified sometime in the fall of 2018. So we're still cruising along through the procurement assessment.

Senator Marshall: Is there a cost estimate on that? I know you still have to go through the bidding process, but is there a tentative cost?

Mr. Muldoon: Not at this time. I personally wouldn't have that information.

Senator Marshall: Or the deadline or schedule or anything of that nature?

Mr. Muldoon: Right. They're still on track to release the winning bid for them, and the plan was always to deliver the capability some time into the early 2020s. That still remains the capability or the trajectory, yes.

Senator Pratte: I just want to clarify for both the departments, actually, what is included in Budget 2018. So for Shared Services, Budget 2018 provides \$278 million, which is part of the over \$2 billion that was announced over six years for the department. But I was trying to get clarification as to what this investment was for exactly. I was looking through department documents, and it wasn't really clear.

vous suffisamment le sujet? J'aimerais obtenir une mise à jour sur certains volets.

M. Muldoon : La stratégie incombe certainement surtout aux ministères qui feront les principales acquisitions, mais notre ministère collabore avec ces ministères et établit des partenariats avec eux dans le cadre des activités d'approvisionnement, car le processus d'approvisionnement est notre principal secteur de service. Nous pouvons donc répondre aux questions sur le processus lié aux navires et aux avions à réaction, mais les choix effectués et les raisons qui motivent ces choix relèvent des ministères concernés.

La sénatrice Marshall : C'est bien. C'est acceptable. Plus précisément, nous avons eu quelques discussions, à l'interne, pour déterminer si nous devrions élargir ou si nous élargirons la portée du projet sur l'approvisionnement.

Pouvez-vous nous offrir une mise à jour sur les navires de combat de surface canadiens pour la marine? S'agit-il toujours de 15 navires? J'ai consulté votre site web, ou peut-être le site web de la Défense, à la suite des communiqués de presse et j'ai cherché des renseignements, mais il est très difficile d'obtenir un état de la situation à jour. Quel est l'état de ce projet? Pouvez-vous nous faire un bref résumé de la situation?

M. Muldoon : Certainement. Je vous remercie d'avoir posé la question. Ce processus d'approvisionnement est arrivé à échéance. L'intention est toujours d'acquérir 15 navires de combat de surface canadiens, mais cela sera finalisé dans le processus de soumission. Nous devrions terminer ce processus et déterminer le gagnant au cours de l'automne 2018. Nous travaillons donc encore sur l'évaluation de l'approvisionnement.

La sénatrice Marshall : A-t-on estimé les coûts liés à cela? Je sais que le processus de soumission n'est pas terminé, mais a-t-on établi une estimation des coûts?

M. Muldoon : Pas encore. Personnellement, je n'ai pas ces renseignements.

La sénatrice Marshall : A-t-on fixé une date limite ou un calendrier ou quelque chose de ce genre?

M. Muldoon : D'accord. Ils sont encore dans le processus de divulguer la soumission gagnante, et le plan a toujours été de livrer la capacité au début des années 2020. Cela demeure toujours la capacité ou la trajectoire.

Le sénateur Pratte : J'aimerais obtenir des éclaircissements sur ce qui est prévu dans le budget de 2018 pour les deux ministères. Donc, pour Services partagés Canada, le budget de 2018 prévoit 278 millions de dollars, ce qui fait partie des plus de 2 milliards de dollars annoncés sur six ans pour le ministère. Toutefois, j'ai tenté d'obtenir des éclaircissements sur la destination de cet investissement. J'ai examiné les documents du ministère, et je n'ai pas trouvé de réponse claire.

You mentioned in your presentation, Mr. Barr, that this funding marks a reset for the department and for government IT. Would you care to elaborate a bit on what these monies will be spent for?

Mr. Barr: Yes. Thank you very much for the opportunity.

Shared Services Canada will be using Budget 2018 funding to help deliver on the government's vision for digital services for Canadians. The initiatives that we're planning have been guided by extensive consultations with Canadians, with industry, as well as by feedback from parliamentarians and the external review that I mentioned earlier that was led by TBS and conducted by Gartner.

Our top priority as stated in the departmental plan is to improve customer service to our customer departments so that they can provide safe and reliable digital services to Canadians. We're going to do this by building our workforce, hiring, recruiting more people and investing more in retraining and retention. We're quite encouraged by our success in hiring new staff.

We're also going to improve service delivery by addressing the risk associated with the aging IT infrastructure as recommended by the external review of SSC that Gartner conducted. We're going to be conducting an inventory of our IT asset base so that we can have and support a sustainable evergreening strategy in the future.

We're also planning to continue the work started following Budget 2016 to replace out-of-date IT equipment.

Our other top priority is to modernize the Government of Canada's IT infrastructure and accelerate the adoption across government of cloud computing. We will do this by working with departments to move their departmental applications and data out of old data centres and into the cloud or into new data centres. We're going to launch the procurement of public cloud services for classified data. In my opening remarks, I mentioned that we did this previously for unclassified data. We're going to be securing the government's network connections to Canada's major cloud services providers.

The third and last priority I'll touch on is with respect to strengthening cyber and IT security. This is another priority in our departmental plan. We will do this by working with Treasury Board of Canada Secretariat and the Communications Security Establishment to expand the capacity of the government's classified network. This will help government officials and ministers be able to communicate during emergencies and other

Monsieur Barr, dans votre exposé, vous avez mentionné que ce financement représente une réinitialisation pour les TI du ministère et du gouvernement. Pourriez-vous nous en dire plus sur les projets dans lesquels ces fonds seront dépensés?

M. Barr : Oui. Je vous remercie beaucoup de me donner cette occasion.

Services partagés Canada utilisera le financement prévu dans le budget de 2018 pour l'aider à réaliser la vision du gouvernement en matière de services numériques pour les Canadiens. Les initiatives que nous planifions ont été éclairées par de grandes consultations auprès des Canadiens et de l'industrie, ainsi que par la rétroaction des parlementaires et l'examen externe que j'ai mentionné plus tôt et qui était dirigé par le Secrétariat du Conseil du Trésor mené par Gartner.

Notre priorité telle qu'indiquée dans le plan ministériel, est d'améliorer le service à la clientèle pour nos ministères clients, afin qu'ils puissent fournir des services numériques sécuritaires et fiables aux Canadiens. Nous y parviendrons en bâtissant notre main-d'œuvre, en embauchant et en recrutant plus de gens et en investissant davantage dans le recyclage professionnel et la rétention. Nous sommes très encouragés par notre réussite dans l'embauche de nouveaux employés.

Nous améliorerons également la prestation de services en nous attaquant au risque lié au vieillissement de l'infrastructure des TI, comme le recommande un examen externe de SPC mené par Gartner. Nous ferons l'inventaire de nos actifs en matière de TI, afin de pouvoir adopter et appuyer une stratégie de renouvellement continu durable à l'avenir.

Nous prévoyons également de poursuivre les travaux lancés à la suite du budget de 2016 pour remplacer l'équipement des TI désuet.

Notre autre priorité vise à moderniser l'infrastructure des TI du gouvernement du Canada et d'accélérer l'adoption, à l'échelle du gouvernement, de l'infonuagique. Nous y parviendrons en collaborant avec les ministères en vue de sortir les applications et les données ministérielles des anciens centres de données et les transférer dans l'infonuagique ou dans de nouveaux centres de données. Nous lancerons un processus d'acquisition de services infonuagiques publics pour les données confidentielles. Dans mon exposé, j'ai mentionné que nous l'avions déjà fait pour les données non confidentielles. Nous sécuriserons les connexions du réseau du gouvernement aux principaux fournisseurs de services infonuagiques du Canada.

La troisième et dernière priorité dont je parlerai concerne le renforcement de la sécurité cybernétique et de la sécurité des TI. C'est une autre priorité cernée dans notre plan ministériel. Nous y arriverons en collaborant avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Centre de la sécurité des télécommunications, afin de renforcer la capacité du réseau classifié du gouvernement. Cela aidera les représentants du gouvernement et les ministres à

sensitive government business and also increase the government's and Shared Services Canada's visibility on the security vulnerabilities of government devices so that we can respond more quickly to prevent potential cyberattacks.

We're currently in the process of working with departments and central agencies on finalizing our detailed implementation plans for the possible initiatives that I've just mentioned, and those will be reviewed by the Treasury Board in the coming months. Then we will look forward to implementation, and the overall result will be digital services for Canadians that are secure, modern and reliable.

Senator Pratte: So the departmental plan takes into account these investments, right?

Mr. Barr: The three priorities I mentioned are in our departmental plan. Most of the specific initiatives I mentioned are not specifically mentioned in the departmental plan. Those are the ones we're working on for the detailed implementation plans.

Senator Pratte: For public services, you mentioned it, but you might want to be a bit more specific. You mentioned Phoenix, and we're well aware of that, but there's \$275 million for maintenance and repair of public buildings. So you might be more specific as to what is included in that.

Mr. Muldoon: I would be happy to. Thank you for the question.

There were five main items that made up the budget for us in Budget 2018, and these allocations are the year one only for 2018-2019.

You did mention the Phoenix funding and what we were doing there. To set the stage, if any questions come for Mr. Lemieux later, we spent this past year, 2017-18, building up the capacity, and we're now at that level; the \$307 million will accommodate for one year moving forward.

With the \$275 million, this is a program for real property maintenance that we've been managing on a couple of years at a time, renewed investment. We have two components to the nature of taking care of the many buildings that we operate on behalf of the federal government. One half is that we're covered under a quasi-stat protection model where all the normalized increases of keeping those buildings operating — the light and utility bills — were protected from inflation. But what happened over time is we have a fairly generous backlog of much-needed repairs and maintenance that that doesn't address. That addresses the costs that fluctuate.

communiquer en cas d'urgence et dans d'autres affaires délicates du gouvernement, en plus d'accroître le champ de vision du gouvernement et de Services partagés Canada relativement aux vulnérabilités liées à la sécurité des dispositifs du gouvernement, afin que nous puissions réagir plus rapidement et prévenir des cyberattaques potentielles.

Nous collaborons actuellement avec les ministères et les organismes centraux pour finaliser les plans de mise en œuvre détaillés pour les initiatives potentielles que je viens de mentionner, et ces plans seront examinés par le Conseil du Trésor au cours des mois prochains. Ensuite, nous planifions la mise en œuvre, car cela permettra, dans l'ensemble, d'offrir des services numériques sécuritaires, modernes et fiables aux Canadiens.

Le sénateur Pratte : Le plan ministériel tient compte de ces investissements, n'est-ce pas?

M. Barr : Les trois priorités que j'ai mentionnées se trouvent dans notre plan ministériel. La plupart des initiatives que j'ai mentionnées ne sont pas expressément mentionnées dans le plan ministériel. Ce sont les initiatives sur lesquelles nous travaillons dans le cadre des plans de mise en œuvre détaillés.

Le sénateur Pratte : Vous avez parlé des services publics, mais j'aimerais que vous soyez un peu plus précis. Vous avez mentionné Phénix, et nous connaissons bien cet enjeu, mais on a prévu 275 millions de dollars pour l'entretien et la réparation des édifices publics. J'aimerais que vous précisiez ce que cela inclut.

M. Muldoon : J'en serai heureux. Je vous remercie d'avoir posé la question.

Il y avait cinq postes budgétaires principaux pour nous dans le budget de 2018, et ces affectations sont seulement pour la première année, c'est-à-dire 2018-2019.

Vous avez mentionné le financement lié à Phénix et ce que nous accomplissons à cet égard. À titre de contexte, si des questions sont posées à M. Lemieux plus tard, nous avons passé la dernière année, c'est-à-dire 2017-2018, à renforcer la capacité, et nous sommes maintenant à ce niveau. Les 307 millions de dollars serviront pendant une année.

En ce qui concerne les 275 millions de dollars, il s'agit d'un programme pour l'entretien des biens immobiliers que nous avons géré sur quelques années à la fois, un renouvellement de l'investissement. L'entretien des nombreux édifices que nous exploitons au nom du gouvernement fédéral comporte deux volets. La première moitié, c'est que nous sommes visés par un modèle de protection quasi législatif dans lequel toutes les augmentations normalisées découlant de l'exploitation de ces édifices — l'éclairage et la facture de services publics — ont été protégées de l'inflation. Toutefois, au fil du temps, nous avons accumulé un gros arriéré de réparations et d'entretien nécessaires

So this funding is to take care of getting that much-needed backlog in place. We just finished two years' worth of funding. That is expired. This \$275 million is a one-year extension. We will return this year with a longer-term plan for government. Mr. Radford can speak about the nature of the work there, but it's thousands of mini projects.

The other renewal investment is \$4 million to continue another year of the Controlled Goods Program. Canada has a privileged relationship with the U.S. military supply market, and through these controlled goods we're able to control in a very secure and safe way the import of military supplies to our country. So this program does all of the regulations and checks and so forth to make sure that registration of what's coming in is part of the planned controlled goods arrivals into our country for the military from the U.S. defence market.

That program goes through waves of two years or one-year renewals. We're in that phase again, one-year renewal. What you will see now in our departmental plan is definitely an overview of the plans for the year. These were named in the budget but not in time for our departmental plan, which was tabled prior. You wouldn't see detailed assessments of what we're going to be able to accomplish, for instance, with the \$307 million on Phoenix, but we can speak to all of the plans we have in mind.

What you will see on controlled goods for \$4 million is a direct reference to the fact that this is a year in which a number of the organizations in the public service — Global Affairs Canada, National Defence and ourselves — are really looking at the controlled goods environment and whether or not there is some opportunity for synthesis there. That's why a one-year renewal. And I mentioned the other two, the e-procurement initiative and the first year of the federal laboratories. That rounds out the new items for us.

Senator Pratte: I wanted to mention that you said the new accommodations for the House of Commons in West Block will be stunning, and the new temporary Senate will only be beautiful. Get to work.

The Chair: The question would be: can you elaborate?

Mr. Muldoon: Those were my words. I think both of those buildings are extraordinary, but I will let you be the judge as the new tenants.

qui n'est pas couvert par ce modèle, car il couvre les coûts qui fluctuent.

Ce financement sert donc à régler cet arriéré urgent. Nous venons de terminer deux années de financement. Ce financement est expiré. Ces 275 millions de dollars représentent une prolongation d'un an. Cette année, nous fournirons un plan à plus long terme au gouvernement. M. Radford peut vous parler de la nature des travaux, mais il s'agit de milliers de petits projets.

L'autre renouvellement d'investissement concerne les 4 millions de dollars qui visent à prolonger le Programme des marchandises contrôlées pendant une autre année. Le Canada entretient une relation privilégiée avec le marché de l'approvisionnement militaire américain, et par l'entremise de ces marchandises contrôlées, nous sommes en mesure de contrôler, de façon très sécuritaire, l'importation de fournitures militaires dans notre pays. Ce programme s'occupe donc de tous les règlements et vérifications nécessaires pour veiller à l'enregistrement de toutes les marchandises militaires contrôlées qui arrivent dans notre pays à partir du marché de la défense des États-Unis.

Le programme fonctionne par vagues de renouvellement d'un ou deux ans. Nous sommes actuellement à l'étape du renouvellement, d'un an cette fois-ci. Ce que vous voyez maintenant dans notre plan ministériel est, sans aucun doute, un survol des plans pour l'année. Ils ont été nommés dans le budget, mais pas dans notre plan ministériel, qui a été déposé avant. Vous n'y verriez pas d'évaluations détaillées de ce que nous sommes en mesure d'accomplir, par exemple, avec les 307 millions de dollars affectés à Phénix, mais nous pouvons parler de tous les plans que nous avons en tête.

Ce que vous verrez pour les 4 millions de dollars affectés aux marchandises contrôlées, c'est une allusion directe au fait que cette année, un certain nombre de ministères de l'administration publique, dont Affaires mondiales Canada, la Défense nationale et nous, examinons vraiment l'environnement des marchandises contrôlées et se demandent s'il y a une synthèse possible, ce qui explique la période de renouvellement d'un an. Et j'ai mentionné les deux autres, soit l'initiative d'approvisionnement électronique et la première année des laboratoires fédéraux. Cela complète les nouveaux postes pour nous.

Le sénateur Pratte : Je voulais mentionner que vous avez dit que les nouveaux locaux de la Chambre des communes dans l'édifice de l'Ouest seront splendides, et que le nouveau Sénat temporaire sera seulement beau. Attelez-vous à la tâche.

Le président : La question serait : pouvez-vous en dire davantage à ce sujet?

M. Muldoon : C'est ce que j'ai dit. Je pense que les deux édifices sont extraordinaires, mais je vous laisserai le soin d'en juger en tant que nouveaux locataires.

Senator Eaton: To follow on my colleague Senator Pratte's comment about the gorgeousness of the West Block, can you give us an update in terms of costs and timelines? I know in the Speaker's office, it's will we move, will we not move? Will the security get it done in time? You're all smiling at me.

Mr. Muldoon: I'm not. I'm just hoping I can find my page.

Senator Eaton: If you could give us an update on the costs. Are there cost overruns? Will you be ready on time?

Mr. Muldoon: I don't have a specific answer right down to the dollar. We've delivered over 20 of the LTVP, the Long Term Vision and Plan for the Parliamentary Precinct, on time, on budget and on scope. Right now as the CFO, my understanding is this project is exactly tracking on that same trajectory to be on time, on budget and on scope.

I know a lot of close partnership is being worked carefully between our leadership team and the parliamentarians and making sure that we can sequence all of the moves exactly as they have to occur. I believe that it remains still a possibility, although if not, we'll certainly adjust together.

Senator Eaton: To continue with public buildings, when will we begin — or have we and I've missed it — to see the costs in the estimates? I live in the East Block, so I've seen scaffolding going up, and obviously Centre Block will soon have scaffolding and workers. When will we start to see the costs of that come in?

Mr. Muldoon: In fact, through the last many years' worth of estimates, we have seen the overall envelope as it was approved in different lump sums for the vision and plan process to unfold. Centre Block is another example. Once we get to a point we're going above the available funds we already have approved from two or three years ago, we will need to return for those increments.

Senator Eaton: Thank you. May I ask you one question on my favourite topic, which is the planned procurement approach, the Canadian Surface Combatants. I'm sure you were waiting for that. What is the expected timeline for the delivery, and how far along are we?

Mr. Muldoon: Thank you for the question. The process right now, in terms of trajectory towards delivery in the early years of the 2020 decade, is on track. So to be built and delivered in the 2020s.

Senator Eaton: Have you selected a bidder yet?

La sénatrice Eaton : Pour donner suite à l'observation de mon collègue concernant la beauté de l'édifice de l'Ouest, pouvez-vous faire le point sur les coûts et les délais? Je sais que, au bureau du Président, on hésite quant au moment du déménagement et on se demande si les mesures de sécurité seront prises à temps. Vous avez tous le sourire aux lèvres.

M. Muldoon : Pas moi. J'espère juste réussir à trouver la bonne page.

La sénatrice Eaton : Il serait bien que vous puissiez faire le point sur les coûts. Les a-t-on dépassés? Serez-vous prêts à temps?

M. Muldoon : Je n'ai pas de réponse précise au dollar près. Nous avons exécuté plus de 20 visions et plans à long terme pour la Cité parlementaire, dans le respect des délais, du budget et de la portée. À l'heure actuelle, en tant que dirigeant principal des Finances, je crois que ce projet sera lui aussi réalisé dans le respect des délais, du budget et de la portée.

Je sais qu'on prend soin de maintenir une étroite collaboration entre notre équipe de direction et les parlementaires pour pouvoir déterminer l'ordre précis et nécessaire des mesures prises. Je crois que c'est encore possible. Sinon, nous allons sans aucun doute ajuster le tir ensemble.

La sénatrice Eaton : Toujours à propos des édifices publics, quand allons-nous commencer à voir les coûts dans le budget des dépenses — à moins qu'ils y soient déjà et que nous ne les ayons pas vus? Mon bureau est dans l'édifice de l'Est, et j'ai donc vu l'installation des échafaudages, et de toute évidence, l'édifice du Centre aura également bientôt les siens et des travailleurs. Quand allons-nous commencer à voir les coûts de ces travaux?

M. Muldoon : À vrai dire, depuis de nombreuses années, nous voyons dans le budget des dépenses l'enveloppe globale approuvée sous forme de différents montants forfaitaires pour mener à bien le processus de visions et de plans à long terme. L'édifice du Centre est un autre exemple. Lorsque nous dépasserons les fonds disponibles que nous avons déjà approuvés il y a deux ou trois ans, nous devrons de nouveau augmenter le financement pour couvrir ces coûts.

La sénatrice Eaton : Merci. Puis-je vous poser une question sur mon sujet favori, à savoir l'approche d'approvisionnement prévue pour les navires de combat de surface canadiens. Je suis certaine que vous vous y attendiez. Quel est l'échéancier prévu pour la livraison des navires, et quel est l'état d'avancement?

M. Muldoon : Merci de poser la question. Le processus se déroule actuellement comme prévu en vue de commencer les travaux au début des années 2020. La livraison des navires aura lieu dans les années 2020.

La sénatrice Eaton : Avez-vous déjà retenu un soumissionnaire?

Mr. Muldoon: No, the process isn't closed. The bid selection assessment is under way. The winning bid is due to be announced in fall of 2018. So we're just a few short months away. To clarify for the official record, construction of the Canadian Surface Combatant ship remains on track to begin in the early 2020s.

Senator Eaton: So if the builder is selected by next fall, surely for the bid you have all the designs. Would you not have the designs? Don't they bid on a finished design?

Mr. Muldoon: I don't know specifically the details, senator.

Senator Eaton: I'm wondering why the difference in time between the acceptance or the choosing of the bidder, and then you're going to wait another two years before construction.

Mr. Muldoon: I can't answer with any integrity on this specific procurement, but with the nature of these major military procurements and the way they work, from the time of an award, it takes the winning bidder — and it's all built into the sequence of events — a significant period of time to get fully organized, tooled up and ready to go.

Part of the process can include the final design and acceptance, which takes a period of time back and forth to work through the procedures before we will get to anointing the final design and being in capable mode to start delivering on the production.

Senator Eaton: When do you think they will be delivered? Do you have a target date?

Mr. Muldoon: I don't have that with me. The construction begins in the early 2020s, which has been the published date that has been available.

Senator Eaton: Thank you.

[*Translation*]

Senator Moncion: My question is about the Phoenix pay system, specifically the nurses, correctional services, and Coast Guard services category — in fact, anyone who has special shifts. There seemed to be more specific problems concerning these particular groups. That was one of the questions we didn't ask when we were in Miramichi. Can you tell us about your work plan associated with this category? This seems to be the group that has the most challenges with Phoenix and the most costs associated with this part of the system.

M. Muldoon : Non, le processus n'est pas clos. L'évaluation des soumissions est en cours. L'annonce de la soumission retenue se fera à l'automne 2018. Nous saurons donc à quoi nous en tenir dans quelques mois. Pour le compte rendu officiel, je précise que la construction des navires de combat de surface doit encore commencer au début des années 2020.

La sénatrice Eaton : Donc, si le constructeur est choisi d'ici l'automne prochain, vous avez assurément tous les concepts, car la conception est terminée lorsque les soumissions sont présentées, n'est-ce pas?

M. Muldoon : Je ne connais pas les détails, madame la sénatrice.

La sénatrice Eaton : Je me demande ce qui explique le décalage entre l'approbation ou le choix d'un soumissionnaire et les deux années qui s'écouleront avant que la construction commence.

M. Muldoon : Je ne peux pas répondre avec intégrité dans ce cas-ci, mais compte tenu de la nature de ces achats de matériel militaire d'importance et de la façon dont ils se font, après avoir été retenu, le soumissionnaire a besoin d'une période de temps considérable — et tout cela s'inscrit dans les étapes du processus — pour être pleinement organisé, équipé et prêt à commencer le travail.

Une partie du processus peut comprendre l'approbation du concept final, ce qui nécessite des échanges pendant une période de temps pour suivre les procédures avant de consacrer le concept final et d'être en mesure d'amorcer la production.

La sénatrice Eaton : Quand pensez-vous que les navires seront livrés? Avez-vous une date cible?

M. Muldoon : Je ne l'ai pas ici. La construction commencera au début des années 2020. C'est la date qui a été publiée.

La sénatrice Eaton : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Ma question concerne le système de paie Phénix, et plus particulièrement la catégorie des infirmières, des services correctionnels et des services de la Garde côtière — en fait, tous ceux qui ont des quarts de travail spéciaux. Il semblait y avoir des problèmes plus spécifiques concernant ces groupes particuliers. C'est l'une des questions que nous n'avons pas posées quand nous étions à Miramichi. Pouvez-vous nous parler de votre plan de travail associé à cette catégorie? Cela semble être le groupe pour lequel on a le plus de défis du côté de Phénix et des coûts associés à cette partie du système.

Marc Lemieux, Assistant Deputy Minister, Pay Administration, Public Services and Procurement Canada: Thank you for your question. We are doing everything in our power to sort out payroll problems as quickly as possible, and we are sorry for the impact this may have for federal government employees.

For employees with more complex work schedules, when we reviewed the governance of the file, that's where we included human resources in the portfolio, so we could deal with issues from HR-to-pay transactions. Time management is part of the human resources system. We are working closely with the departments and the Treasury Board Secretariat, as part of the integrated team, to find medium- and long-term solutions for dealing with complex schedules to facilitate the integration of this information into the payroll system.

In the meantime, specialized teams have been established in Miramichi to do more manual work and address the issues that are currently related to data integration.

We are also working very closely with the departments, as well as Correctional Service Canada, to find technical ways to integrate information, provide more training to people and better coordinate HR-to-pay efforts to reduce the scope of these issues.

Senator Moncion: Given that these three groups have very specific needs, has any consideration been given to completely remove them from Phoenix in order to find software that exists on the market and that can manage this file without having to integrate it into Phoenix?

Mr. Lemieux: We are really looking at all possibilities to be able to resolve the payroll issues at this time. Some software will be integrated upstream of the pay system, including specialized software for managing complex schedules. These avenues are also being explored through our integrated HR-to-pay governance. As you know, in the budget, there were also amounts allocated to the Treasury Board Secretariat for the development of a future system. I am convinced that these are issues that will be studied in determining a future pay system, namely how to better integrate it with the human resources system and the work schedule management systems.

Senator Moncion: My last question concerns the working groups, which seem to be very successful, because when you integrate them into units, it seems that all the checks were done and the final results were very good.

Marc Lemieux, sous-ministre adjoint, Administration de la paye, Services publics et Approvisionnement Canada : Merci pour votre question. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour régulariser les problèmes de paie le plus rapidement possible, et nous sommes désolés des conséquences que cela peut avoir pour les employés du gouvernement fédéral.

En ce qui concerne les employés qui ont des horaires de travail plus complexes, quand nous avons revu la gouvernance du dossier, c'est là que nous avons inclus les ressources humaines dans le portefeuille, afin de pouvoir traiter les enjeux à partir des transactions des ressources humaines jusqu'à la paie. La gestion des horaires fait partie du système des ressources humaines. Nous collaborons étroitement avec les ministères et le Secrétariat du Conseil du Trésor, au sein de l'équipe intégrée, afin de trouver des solutions à moyen et long terme pour traiter les horaires complexes, de sorte à faciliter l'intégration de cette information dans le système de paie.

En attendant, on a créé des équipes spécialisées à Miramichi afin de faire plus de travail manuellement et d'aborder les enjeux qui sont liés, en ce moment, à l'intégration des données.

On travaille aussi de très près avec les ministères, ainsi qu'avec Service correctionnel Canada, afin d'arriver à trouver des façons techniques d'intégrer l'information, de donner plus de formation aux gens et de mieux coordonner les efforts des ressources humaines jusqu'à la paie pour diminuer la portée de ces enjeux.

La sénatrice Moncion : Étant donné que ces trois regroupements ont des besoins très particuliers, a-t-il été envisagé de les sortir complètement de Phénix afin d'aller chercher un logiciel qui existe sur le marché et qui puisse gérer ce dossier sans avoir à l'intégrer à Phénix?

M. Lemieux : On étudie vraiment toutes les possibilités pour pouvoir régler les enjeux de paie en ce moment. Certains logiciels seront intégrés en amont du système de paie, y compris des logiciels spécialisés pour la gestion des horaires complexes. Ces avenues sont aussi explorées à travers notre gouvernance intégrée de ressources humaines à la paie. Comme vous le savez, dans le budget, il y a eu aussi des montants qui ont été alloués au Secrétariat du Conseil du Trésor pour l'élaboration d'un système futur. Je suis convaincu que ce sont des enjeux qui seront étudiés dans la détermination d'un futur système de paie, à savoir comment mieux l'intégrer au système des ressources humaines et aux systèmes de gestion des horaires de travail.

La sénatrice Moncion : Ma dernière question concerne les groupes de travail, qui semblent avoir beaucoup de succès, parce que lorsque vous les intégrez dans des unités, il paraît que toutes les vérifications étaient faites et que les résultats finaux étaient très bons.

You mentioned that in the next few months, three more will be integrated. Have you developed a plan and, if so, will that plan be made public so that we can know when your work teams will be in place so that 100 per cent of departments are included and these verifications are done?

Mr. Lemieux: Indeed, we are currently developing a plan to determine how many joint teams we will need to serve all departments. We are working on this plan with the departments to see how quickly we can put them in place. Our objective is to do so as quickly as possible, while maintaining all specialized services. For example, we offer specialized services to people who work aboard ships. We also offer them to students. We want to maintain this capacity to serve more critical populations.

At the same time, we plan to create 29 joint teams to serve all departments, and our goal is to have all of these teams in place by 2019.

We work using governance integrated with the Treasury Board Secretariat, but also with departments. We are looking at what resources could be added and how we could train people more quickly. We hope to find ways to make the system faster because, yes, the results are quite good. From December to March, there was a reduction of over 20 per cent in the three departments served by the joint team and the pilot project, representing an 11 per cent reduction in employees who had pay problems but who are now receiving regular pay, compared to the situation at the beginning of the pilot project. We are still monitoring the pilot project and the results are continuing, pay period after pay period, in the same direction.

Senator Moncion: If I understand correctly, you currently have eight teams in place. You have five, and you are adding three.

Mr. Lemieux: At the moment, we have a joint team dedicated to three departments. This month, we plan to create four new joint teams that will serve 12 departments.

Senator Moncion: I have a quick question about the cloud. Where is your cloud?

[English]

Mr. Barr: The cloud is everywhere. Cloud computing is a great advantage to organizations like the Government of Canada because the data centres, the servers, et cetera, are owned, maintained and kept up to date by the cloud service provider. The Government of Canada pays only for what we use with

Vous avez mentionné qu'au cours des quelques mois qui viennent, il y en a trois autres qui seront intégrés. Est-ce que vous avez élaboré un plan et, le cas échéant, est-ce que ce plan sera rendu public pour que nous puissions savoir à quel moment vos équipes de travail seront en place de sorte que 100 p. 100 des ministères soient compris et que ces vérifications soient faites?

M. Lemieux : Effectivement, nous élaborons en ce moment un plan afin de savoir combien d'équipes mixtes nous aurons besoin pour servir l'ensemble des ministères. Nous travaillons sur ce plan en collaboration avec les ministères afin de voir à quel rythme nous pourrions les mettre en place. Notre objectif, c'est le plus rapidement possible, tout en maintenant l'ensemble des services spécialisés. Par exemple, nous offrons des services spécialisés aux gens qui travaillent à bord des navires. Nous en offrons aussi aux étudiants. Nous voulons maintenir cette capacité pour servir les populations plus critiques.

En même temps, nous prévoyons de créer 29 équipes mixtes pour desservir l'ensemble des ministères, et notre objectif est de mettre en place toutes ces équipes en 2019.

Nous travaillons à l'aide de la gouvernance intégrée avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, mais aussi avec les ministères. Nous nous penchons en ce moment sur les ressources qui pourraient être ajoutées et sur la façon dont nous pourrions former les gens plus rapidement. Nous espérons trouver des façons de rendre le système plus rapide parce que, effectivement, les résultats sont assez bons. De décembre à mars, il y a eu une réduction de plus de 20 p. 100 dans les trois ministères servis par l'équipe mixte et le projet pilote, et cela représentait une réduction de 11 p. 100 des employés qui avaient des problèmes de paie, mais qui reçoivent maintenant une paie régulièrement, par rapport à l'état de la situation au début du projet pilote. Nous continuons de faire le suivi du projet pilote, et les résultats se poursuivent, période de paie après période de paie, dans la même direction.

La sénatrice Moncion : Si je comprends bien, vous avez en ce moment huit équipes en place. Vous en avez cinq et vous en ajoutez trois.

M. Lemieux : En ce moment, on a une équipe mixte qui est consacrée à trois ministères. Nous prévoyons ce mois-ci de créer quatre nouvelles équipes mixtes qui vont servir douze ministères.

La sénatrice Moncion : J'ai une petite question au sujet du nuage. Où se situe votre nuage?

[Traduction]

M. Barr : Le nuage est omniprésent. L'infonuagique est grandement avantageuse pour des entités comme le gouvernement du Canada, car les centres de données, les serveurs et ainsi de suite appartiennent au fournisseur de services, qui en assure la maintenance et la mise à jour. Le gouvernement du Canada ne paye que pour la capacité

respect to the computing capacity. In a way, it's like a public utility, like the water that comes into your home.

Senator Moncion: I understand.

Mr. Barr: You turn off the faucet and you only pay for consumption.

With respect to the Government of Canada's classified data, that will be kept within the boundaries of Canada, so within Canada or at missions abroad.

With respect to just more in general security, the Government of Canada only does business with cloud service providers that hold an internationally recognized security certificate.

Senator Moncion: Okay. In one of your comments you said "will," so it's in the future. I understand the classified and —

Mr. Barr: The unclassified data. In my opening remarks, I touched briefly on the fact that several months ago, Shared Services Canada started making cloud services available for departments for unclassified data, and there is no geographic restriction for that data. That could be stored in data centres.

Senator Moncion: Right now is it in the United States?

Mr. Barr: Unclassified data could be in the United States, Asia or Europe. It's in data centres and servers around the world. That's the nature of cloud computing. With respect to unclassified data, that's what we're leveraging.

Senator Moncion: I understand, but you could have the cloud facilities here somewhere in Canada.

Mr. Barr: That's right. There are some in Canada that we're leveraging, but also outside of Canada for the unclassified data.

Senator Moncion: Okay. Thank you.

Senator R. Black: We've heard about new approaches to work, strengthening IT security, infrastructure improvements and updates, and replacing out-of-date IT. Are you finding that the user experiences have improved, and how are you actually surveying your users?

Mr. Barr: Thank you for the question. At Shared Services Canada, we're proud of our progress over the past few years in improving our services to our customer departments. A significant audit was conducted by the Office of the Auditor

informatique dont il a besoin. D'une certaine façon, c'est un peu comme un service d'utilité publique, comme l'eau que vous consommez chez vous.

La sénatrice Moncion : Je comprends.

M. Barr : Vous fermez le robinet et vous payez uniquement pour ce que vous consommez.

Pour ce qui est des données classifiées du gouvernement du Canada, elles resteront à l'intérieur des frontières du pays, ou dans des missions à l'étranger.

Pour en faire davantage sur le plan de la sécurité en général, le gouvernement du Canada ne fait affaire qu'avec des fournisseurs de services infonuagiques qui possèdent un certificat de sécurité reconnu à l'échelle internationale.

La sénatrice Moncion : Je vois. Dans une de vos observations, vous avez employé le futur simple. C'est donc pour l'avenir. Je comprends la question des données classifiées et...

M. Barr : ... des données non classifiées. Dans ma déclaration liminaire, j'ai parlé brièvement du fait qu'il y a plusieurs mois, Services partagés Canada a commencé à offrir aux ministères des services infonuagiques de gestion des données non classifiées, et il n'y a aucune contrainte géographique pour ces données. Elles peuvent être stockées dans des centres de données.

La sénatrice Moncion : Est-ce actuellement aux États-Unis?

M. Barr : Les données non classifiées pourraient se trouver aux États-Unis, en Asie ou en Europe, dans des centres de données et sur des serveurs partout dans le monde. C'est la nature de l'infonuagique. Nous en tirons parti pour les données non classifiées.

La sénatrice Moncion : Je comprends, mais les installations infonuagiques pourraient être quelque part au Canada.

M. Barr : En effet. Il y en a certaines au Canada que nous utilisons, mais nous en faisons autant à l'étranger pour stocker les données non classifiées.

La sénatrice Moncion : Je vois. Merci.

Le sénateur R. Black : Nous avons entendu parler de nouvelles méthodes de travail, du renforcement de la sécurité des TI, de l'amélioration et de la mise à niveau de l'infrastructure ainsi que du remplacement du matériel de TI périmé. Estimez-vous que l'expérience de l'utilisateur s'est améliorée, et comment sondez-vous vos utilisateurs?

M. Barr : Merci de poser la question. À Services partagés Canada, nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés au cours des quelques dernières années en améliorant les services offerts à nos ministères clients. Un important audit a été mené

General in late 2015. Since that time we've made substantial progress. In one particular area we have established service level expectations for all the different services we have in our service catalogue, and we report publicly every quarter on how we're progressing with respect to those service standards.

Also, in December 2015 — just after the audit — we started a monthly customer satisfaction survey, asking our 43 different departments what they felt about our services, the timeliness, the outcomes, et cetera. Our results back then, on a five-point scale, were 2.8. Just last month we reached a new high of 3.5. We're very pleased with that progress. We know we have more to do. With the proposals that are in Budget 2018, for example, we're pretty confident we will be able to continue to improve our customer experience.

Senator R. Black: Thank you.

Senator Marshall: One quick question for Mr. Barr. In response to one of my colleagues' questions, I thought you said there were three categories of projects. I don't know if I misunderstood you, but where are all the projects that you're working on? Would they be listed on your website? Where is that accessible to me if I wanted to look at different projects you're working on?

Mr. Barr: Earlier I was referring to the three priorities listed in our departmental plan, but we have 68 projects we're currently working on.

Senator Marshall: Where would they be listed?

Mr. Barr: I don't believe they are listed on a website anywhere, but there are no secrets about the titles or about the projects.

Senator Marshall: Could we get that? I find going into the government website and looking for information — there is not a lot of information — but I would be interested in seeing the list of the 68 projects.

Mr. Barr: We can follow up with that, absolutely.

The Chair: Before we close, I have two questions. I will go to Mr. Lemieux, and then to Mr. Radford.

Mr. Lemieux, I will quote from the budget that was presented in the House of Commons and then the Senate of Canada, that the government proposes to provide an additional investment of \$60 million over two years beginning in 2018-19 to work "with experts, federal public sector unions and technology providers" on a way forward for a new pay system. So Budget 2018 announced \$60 million for Treasury Board Secretariat to, more precisely, examine a replacement for the Phoenix pay system.

par le Bureau du vérificateur général à la fin de 2015. Nous avons fait depuis des progrès considérables. Dans un secteur, nous avons établi des attentes pour l'ensemble des services de notre catalogue, et nous publions chaque trimestre les progrès que nous avons réalisés par rapport à ces normes de service.

De plus, en décembre 2015 — juste après l'audit —, nous avons commencé un sondage mensuel sur la satisfaction de la clientèle, pour demander à nos 43 ministères ce qu'ils pensent de nos services, de notre rapidité d'exécution, des résultats et ainsi de suite. À l'époque, sur une échelle de cinq points, nous étions à 2,8. Le mois dernier, nous avons atteint un nouveau sommet de 3,5. Nous sommes très satisfaits des progrès réalisés. Nous savons toutefois que nous devons en faire plus. Grâce aux propositions qui se trouvent dans le budget de 2018, par exemple, nous avons bon espoir que nous continuerons d'améliorer la satisfaction de nos clients.

Le sénateur R. Black : Merci.

La sénatrice Marshall : J'ai une petite question pour M. Barr. En réponse à l'une des questions de mes collègues, je crois que vous avez dit que les projets tombent dans trois catégories. J'ai peut-être mal compris, mais où est la liste de vos projets? Sont-ils énumérés sur votre site web? À quel endroit puis-je me rendre pour voir différents projets auxquels vous travaillez?

M. Barr : Je faisais allusion plus tôt aux trois priorités énumérées dans notre plan ministériel, mais nous avons actuellement 68 projets en cours.

La sénatrice Marshall : À quel endroit sont-ils énumérés?

M. Barr : Je ne pense pas qu'il y a une liste quelque part sur un site web, mais les titres et les projets ne sont pas secrets.

La sénatrice Marshall : Pouvons-nous obtenir cette information? J'ai constaté qu'il n'y en a pas beaucoup lorsqu'on cherche sur le site web du gouvernement, et j'aimerais voir la liste des 68 projets.

M. Barr : Nous pouvons, sans aucun doute, donner suite à votre demande.

Le président : J'ai deux questions avant de lever la séance. Je vais d'abord m'adresser à M. Lemieux, puis ce sera au tour de M. Radford.

Monsieur Lemieux, je vais citer le budget présenté à la Chambre des communes et ensuite au Sénat du Canada, dans lequel le gouvernement propose d'investir 60 millions de dollars supplémentaires sur deux ans, à compter de 2018-2019, pour déterminer « la voie à suivre à l'égard du prochain système de paye en collaboration avec des experts, syndicats du secteur public fédéral et fournisseurs de technologies. » On a donc annoncé dans le budget de 2018 le versement au Secrétariat du

I want to share with you that when we visited the Miramichi Pay Centre, one of the concerns of the employees — not to say their nervousness — we heard was the question of how a new pay system would affect the public service pay centre in Miramichi. What assurance can we provide to the people, our employees, that the pay centre will stay in Miramichi? And the same for other satellites across Canada.

Mr. Lemieux: Thank you for the question. In reviewing what would be the future system, TBS will look at, as you said, all those factors.

At PSPC, our mandate is to continue to pay people using the tools we have. One of the commitments of the department is to continue with the pay centre in Miramichi. We see results coming out of the pay centre, but more than results, we see innovation, and we see people engaged in finding solutions to reduce the number of pay issues. They are very committed. We need that commitment to continue, and we need to continue to work with them.

If and when there is a new system, what we've learned from the current experience is that we need to do a lot of training, we need to do the change management, and we need to work collaboratively with our clients, the departments and the employees. Whatever the future will be, I could commit that we will invest in the pay centre to make sure they get the tools they need to continue to perform.

At this point, it's going to take some time before a new system is implemented, so we continue to give tools, training and support to our employees in Miramichi so that they succeed.

The Chair: Thank you, Mr. Lemieux.

Mr. Radford, as I noted, and I saw you were in the public audience, Canadians have told me that the infrastructure at the border crossing in Atlantic Canada — as we talked to CBSA — particularly in Saint-Léonard, is obsolete and in poor repair. The officials from CBSA just told us that the border crossing in Saint-Léonard — and maybe there are others in Atlantic Canada — is owned by Public Services and Procurement Canada.

Conseil du Trésor de 60 millions de dollars afin, pour être plus précis, d'étudier le remplacement du système de paye Phénix.

Je peux vous dire que lorsque nous avons visité le Centre des services de paye de Miramichi, l'une des préoccupations des employés — pour ne pas parler de source de nervosité — dont ils nous ont fait part était la question de savoir si un nouveau système de paye de la fonction publique aurait une incidence sur le centre de Miramichi. Quelle garantie pouvons-nous donner à nos employés pour qu'ils sachent que le centre de paye, tout comme les autres centres satellites d'un bout à l'autre du Canada, restera au même endroit?

M. Lemieux : Merci de poser la question. Lorsque le Secrétariat du Conseil du Trésor examinera le prochain système, il tiendra compte, comme vous l'avez dit, de tous ces facteurs.

À Services publics et Approvisionnement Canada, notre mandat est de continuer de payer les gens à l'aide des outils à notre disposition. L'un des engagements du ministère est de poursuivre ses activités au centre de paye de Miramichi. Le centre donne des résultats, sans mentionner les idées novatrices et les solutions qui en émanent pour réduire le nombre de problèmes de paye. Ses employés sont dévoués. L'engagement doit être maintenu, et nous devons continuer de travailler avec eux.

Lorsqu'il y aura un nouveau système, le cas échéant, nous savons, grâce à l'expérience acquise en ce moment, que nous devons offrir beaucoup de formation, changer la gestion et collaborer avec nos clients, c'est-à-dire les ministères et les employés. Peu importe ce que nous réserve l'avenir, je peux garantir que nous allons investir dans le centre de paye pour nous assurer qu'il possède les outils nécessaires afin de continuer d'assumer son rôle.

À ce stade-ci, il faudra un certain temps avant qu'un nouveau système soit mis en œuvre, et nous allons donc continuer de donner des outils, de la formation et du soutien à nos employés à Miramichi pour qu'ils accomplissent la tâche qui leur est confiée.

Le président : Merci, monsieur Lemieux.

Monsieur Radford, comme je l'ai mentionné, et j'ai vu que vous étiez dans l'auditoire, les Canadiens m'ont dit que l'infrastructure aux postes frontaliers du Canada atlantique — comme nous en avons discuté avec l'Agence des services frontaliers du Canada —, et plus particulièrement à Saint-Léonard, est désuète et en mauvais état. Les fonctionnaires de l'ASFC viennent tout juste de nous dire que le poste frontalier de Saint-Léonard — et il y en a peut-être d'autres au Canada atlantique — appartient à Services publics et Approvisionnement Canada.

Can you assure us about this? When this will be transferred, is there a time frame, and what is the current status of that transfer, or those transfers, for Atlantic Canada?

Kevin Radford, Assistant Deputy Minister, Real Property, Public Services and Procurement Canada: Thank you for the question. I had the fortune of being here and listening to our colleagues. There are actually five ports of entry in Atlantic Canada that are in our jurisdiction, or for which we are the custodians. So despite CBSA having many ports of entry across Canada, we still have five, one being in Saint-Léonard.

I asked my team, which works closely with the CBSA, to give us data on how much we spend on operating money and capital money on that specific site. Over the last 10 years, we spent \$150,000 annually in capital expenditures on the Saint-Léonard facility. It's also about \$200,000 in operating expenses, which is to pay for the utilities, snow clearing and those types of events.

The negotiations around transferring that property have been ongoing for some time. I would have to get more information for you on the state of those negotiations, but it is not unusual for Real Property in PSPC to give special-purpose assets like library and archive preservation centres, for example, or a border crossing and turn the custodianship back to the custodian. We transferred some resources, property and assets to Library and Archives Canada recently because of the special-purpose nature of those types of facilities. That has been to mutual advantage to the Government of Canada as a whole. We'll work with them, and maybe we can come back and give an update on that at another time, or provide some type of documentation on the state of those negotiations.

Very similar to buying a home, they will look at the asset, try to understand, and there will be an asset management plan, a building condition report, building maintenance plans. They'll look at how much investment CBSA would have to put into that facility to turn it into a more modern, secure facility — perhaps total replacement. All of those types of factors would go into the negotiations between our two organizations.

The Chair: On the other side of the border in Maine, the U.S. has just invested in the last five years over \$28 million U.S. for their new facility. As I look forward for the ones in Atlantic Canada, you could provide the information please, Mr. Radford, to the clerk.

Mr. Radford: On that note, while we look after our assets from a PSPC perspective, we also did about \$2 billion worth of business last year with the other 26 custodians. It's not unusual for Canada Border Services Agency to come to us for project

Pouvez-vous nous le confirmer? À quel moment sera-t-il transféré? Y a-t-il un délai? Où en est actuellement ce transfert — ou ces transferts — au Canada atlantique?

Kevin Radford, sous-ministre adjoint, Biens immobiliers, Services publics et Approvisionnement Canada : Merci de poser la question. J'ai eu la chance d'être ici et d'écouter vos collègues. Nous avons, ou nous sommes responsables, de cinq points d'entrée au Canada atlantique. Donc, même si l'ASFC en a beaucoup, nous en avons tout de même cinq, dont celui de Saint-Léonard.

J'ai demandé à mon équipe, qui travaille étroitement avec l'ASFC, de nous donner des données sur les fonds d'exploitation et les fonds d'immobilisation affectés à ce point d'entrée. Au cours des 10 dernières années, nous avons dépensé 150 000 \$ par année dans les immobilisations du point d'entrée de Saint-Léonard. Les dépenses de fonctionnement se chiffrent quant à elles à 200 000 \$, pour payer les factures de services publics, de déneigement et ainsi de suite.

Les négociations sur le transfert de cette propriété se poursuivent depuis un certain temps. Il faudra que je m'informe pour vous donner plus de détails à ce sujet, mais il n'est pas rare que Biens immobiliers, à SPAC, remette au gardien la garde d'un bien à usage particulier, comme une bibliothèque, un centre d'archivage ou un poste frontalier. Nous avons récemment transféré des ressources, des propriétés et des biens à Bibliothèque et Archives Canada, compte tenu de leur vocation particulière, ce qui s'est révélé mutuellement avantageux dans l'ensemble du gouvernement du Canada. Nous travaillons avec les gens de l'ASFC, et nous pourrions peut-être revenir faire le point à ce sujet ou vous procurer de la documentation sur l'état d'avancement de ces négociations.

De façon très semblable à ce qui est fait lors de l'achat d'une maison, ils examinent le bien, tentent de comprendre ce qu'il en est et ont recours à un plan de gestion des biens immobiliers, à un rapport sur l'état des immeubles, à des plans d'entretien. Ils déterminent quel montant l'ASFC devra investir pour moderniser les installations et en améliorer la sécurité, ou peut-être les remplacer du tout au tout. Tous ces facteurs sont pris en considération dans le cadre des négociations entre le ministère et l'agence.

Le président : De l'autre côté de la frontière, au Maine, les États-Unis viennent tout juste d'investir, au cours des cinq dernières années, plus de 28 millions de dollars américains dans leur nouveau poste. Comme je pense à l'avenir des postes au Canada atlantique, je vous saurais gré de faire parvenir l'information à la greffière, monsieur Radford.

M. Radford : À ce sujet, pendant que SPAC s'occupe de ses biens, nous avons également fait des affaires pour plus de 2 milliards de dollars l'année dernière avec les 26 autres gardiens. Il n'est pas inhabituel que l'Agence des services frontaliers du Canada s'adresse à nous pour obtenir des services

management services, contracting services, et cetera, to help them with their facility.

The Chair: Thank you very much, witnesses, for your professionalism.

Senators, our next meeting is at 1:30 in room 257, East Block.

(The committee adjourned.)

de gestion de projet, des services de passation de marchés et ainsi de suite, afin de l'aider à gérer ses installations.

Le président : Madame et messieurs les témoins, merci beaucoup de votre professionnalisme.

Mesdames et messieurs les sénateurs, notre prochaine réunion aura lieu à 13 h 30, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 22, 2018

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:30 p.m. to continue its study on the Main Estimates laid before the Parliament of Canada for the fiscal year ending March 31, 2019.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

The Chair: Let me introduce myself. I am Senator Percy Mockler from New Brunswick and chair of the committee.

[*English*]

I wish to welcome all of those who are in the room and viewers across the country who may be watching on television or online.

As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and available online at sencanada.ca.

At this time I would like to ask senators to please introduce themselves, starting on my left.

Senator Eaton: Nicole Eaton, Ontario.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Paul Massicotte from Quebec.

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

The Chair: I would also like to introduce our clerk, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Alex Smith and Shaowei Pu.

[*English*]

Thank you for being here.

Colleagues and members of the viewing public, the mandate of this committee is to examine matters relating generally to federal estimates as well as government finance for 2018-19.

Today we continue our consideration of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2019.

This afternoon, honourable senators, we will hear from four different organizations that we invited to talk about their requests for funding for the current fiscal year 2018-19.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 22 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, afin de poursuivre son étude du Budget principal des dépenses présenté au Parlement du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Je me présente, Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité.

[*Traduction*]

Je souhaite la bienvenue à tous les gens qui sont présents dans la salle et à ceux qui nous regardent un peu partout au Canada, à la télévision ou en ligne.

Je rappelle à tous ceux qui nous regardent que les audiences du comité sont ouvertes au public et accessibles en ligne sur le site sencanada.ca.

Je vais maintenant demander aux sénateurs de se présenter en commençant par ma gauche.

La sénatrice Eaton : Nicole Eaton, Ontario.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

Le président : J'aimerais aussi vous présenter notre greffière, Gaëtane Lemay, ainsi que nos deux analystes, Alex Smith et Shaowei Pu.

[*Traduction*]

Je vous remercie de votre présence.

Je veux dire à mes collègues et aux membres du public que le mandat du comité consiste à examiner des questions liées aux prévisions budgétaires en général, de même que les finances publiques de 2018-2019.

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude des dépenses énoncées dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

Cet après-midi, honorables sénateurs, nous accueillons des représentants de quatre organisations que nous avons invitées à venir discuter de leurs demandes de fonds pour l'exercice financier 2018-2019.

[Translation]

For the first part of our meeting, we welcome representatives from two organizations. First, from Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, we have Paul Thoppil, Chief Financial Officer, Results and Delivery Officer.

[English]

Catherine Blanchard, Director General, Planning and Resource Management, Chief Finances Results and Delivery Officer Sector.

Also at the table are witnesses from Canada Mortgage and Housing Corporation, Kathleen Devenny, Vice-President, Financial Planning and Analysis, Canada Mortgage and Housing Corporation; and Debbie Stewart, Vice-President, Affordable Housing, Client Solutions Management, Canada Mortgage and Housing Corporation.

I have been informed by the clerk that the first presenter will be Mr. Thoppil for his statement and information, followed by Ms. Devenny for her presentation.

Following your comments and your presentations, the senators will ask questions.

[Translation]

Paul Thoppil, Chief Financial Officer, Results and Delivery Officer, Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Mr. Chair and honourable senators, thank you for the invitation to appear here today on the 2018-19 Main Estimates. This committee plays an important role in reviewing the departments' expenditures and I welcome the opportunity to discuss these estimates.

[English]

I am appearing today as the Chief Finances Officer and Results and Delivery Officer on behalf of two departments, both the Department of Indian Affairs and Northern Development, DIAND, which is its legal name, now called Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs, or CIRNA, and the department of Indigenous Services Canada, or ISC.

As you are aware, the Prime Minister announced his decision to dissolve DIAND in August 2017 and create two new departments, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs and Indigenous Services Canada.

A November 2017 order-in-council officially created the department of Indigenous Services Canada and transferred DIAND programming, namely education and social development

[Français]

Pour la première partie de notre réunion, nous sommes heureux d'accueillir les représentants de deux organisations. D'une part, de Services aux Autochtones Canada et de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, nous recevons Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution.

[Traduction]

Nous recevons aussi Mme Catherine Blanchard, directrice générale, Planification et gestion des ressources, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution.

D'autre part, nous accueillons des représentantes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement : la vice-présidente de la planification et l'analyse financières, Mme Kathleen Devenny, et la vice-présidente de la gestion des solutions clients et du logement abordable, Mme Debbie Stewart.

La greffière m'a informé que c'est M. Thoppil qui présentera son exposé en premier. Il sera suivi de Mme Devenny.

Par la suite, les sénateurs vous poseront des questions.

[Français]

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à discuter du Budget principal des dépenses de 2018-2019. Le présent comité joue un rôle important dans l'examen des dépenses ministérielles, et je suis ravi d'avoir l'occasion de vous parler de ce budget.

[Traduction]

Je comparais devant vous aujourd'hui à titre de dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution au nom de deux ministères : le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ou MAINC, qui est son nom légal, maintenant appelé Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, ou RCAANC, et le ministère des Services aux Autochtones Canada, ou SAC.

Comme vous le savez, le premier ministre a annoncé sa décision de dissoudre le MAINC en août 2017 et de créer deux nouveaux ministères : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Services aux Autochtones Canada.

Un décret émis en novembre 2017 prévoyait la création officielle du ministère des Services aux Autochtones Canada et le transfert de programmes du MAINC, à savoir Programmes et

programs and partnerships and regional operations, as well as Health Canada's First Nations and Inuit Health Branch, to this new department.

[*Translation*]

Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada has not yet been officially created. Until then, Indigenous and Northern Affairs Canada, or INAC, will continue to operate.

First, I would like to draw the members' attention to the two presentations I have submitted, entitled *2018-19 Main Estimates*. There is one for each department. I will walk you through the INAC presentation first and then ISC.

[*English*]

On slide 3 of the DIAND presentation, you will see that it is about \$3.1 billion for its Main Estimates for 2018-2019, or a net decrease of approximately \$6.9 billion or 69 per cent compared to last year's Main Estimates which were \$10.1 billion.

As explained on slide 4, the decrease reflects primarily the transfer of funding to Indigenous Services Canada, totalling \$6.2 billion, as well as the sunset of approximately \$700 million in Budget 2016 infrastructure investments.

Renewal of these initiatives will be reflected later this year in future estimates for both DIAND for waste management and Indigenous Services Canada for water, wastewater and housing.

The department is also anticipating additional funding from Budget 2018 investments. As per the new estimates process, these investments are reflected in the Treasury Board Secretariat's Main Estimates pending approval of Treasury Board submissions. As submissions are approved, the related funding will be transferred to DIAND's reference levels. There is a listing of the Budget 2018 investments in annex A to the DIAND deck.

On slide 5 of that deck, you will see that the expenditures in 2018-2019 Main Estimates for DIAND are composed of approximately \$2.4 billion or 77 per cent in transfer payments, of which 47 per cent of those are in grants and 30 per cent in contributions. There's approximately \$653 million or 21 per cent in operating expenditures, \$56 million in loan funding for

partenariats en matière d'éducation et de développement social et Opérations régionales, ainsi que de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Santé Canada vers ce nouveau ministère.

[*Français*]

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada n'a pas encore été officiellement créé. En attendant, Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) continuera de fonctionner.

J'aimerais d'abord attirer l'attention des membres du comité sur les deux présentations intitulées *Budget principal des dépenses de 2018-2019* que j'ai déposées. Il y en a une pour chaque ministère. Je vais d'abord vous présenter celle d'AANC, et ensuite celle de SAC.

[*Traduction*]

À la troisième diapositive de la présentation du MAINC, vous constaterez que le Budget principal des dépenses de 2018-2019 sera d'environ 3,1 milliards de dollars, une diminution nette d'environ 6,9 milliards de dollars, soit 69 p. 100, comparativement au Budget principal des dépenses de l'an dernier, qui s'élevait à 10,1 milliards de dollars.

Comme il est expliqué à la quatrième diapositive, cette diminution est principalement attribuable au transfert de fonds totalisant 6,2 milliards de dollars à Services aux Autochtones Canada, ainsi qu'à l'élimination progressive d'environ 700 millions de dollars en investissements dans l'infrastructure prévus dans le budget de 2016.

Le renouvellement de ces initiatives sera pris en compte plus tard cette année dans les documents budgétaires ultérieurs du MAINC, pour la gestion des déchets, et de Services aux Autochtones Canada, pour l'eau et les eaux usées et le logement.

Le ministère s'attend aussi à recevoir des fonds supplémentaires découlant des investissements prévus dans le budget de 2018. Conformément au nouveau processus budgétaire, ces investissements sont pris en compte dans le Budget principal des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor, jusqu'à ce que les présentations au Conseil du Trésor soient approuvées. À mesure que les présentations seront approuvées, les fonds connexes seront transférés aux niveaux de référence du MAINC. Une liste des investissements prévus dans le budget de 2018 figure à l'annexe A du document d'information.

À la cinquième diapositive, vous verrez que les dépenses présentées dans le Budget principal des dépenses du MAINC de 2018-2019 comprennent environ 2,4 milliards de dollars ou 77 p. 100 en paiements de transfert, plus précisément 47 p. 100 en subventions et 30 p. 100 en contributions. Elles comprennent également environ 653 millions de dollars ou 21 p. 100 en frais

claimants involved in negotiations, and about \$15 million for capital improvements.

[*Translation*]

I would like to mention that the department is working to move the loans funding to non-repayable contributions as per the Budget 2018 announcement. Starting in 2018-19, the indigenous participation in modern treaty negotiations will be funded through non-repayable contributions.

[*English*]

Slide 6 displays the Main Estimates according to the departmental results framework. Of the \$3.1 billion in departmental spending, \$2.9 billion is captured by two core responsibilities covering about 23 programs, with the remaining funding of about \$205 million for the internal services program which supports all the core responsibilities.

I would like to note that DIAND internal services still includes funding for the majority of Indigenous Services Canada's internal support services. This funding will eventually be transferred to Indigenous Services Canada once the structure and funding levels are finalized.

[*Translation*]

Finally, slides 7 and 8 provide additional information on expenditure trends for specific and special claims, as well as the residential schools settlement allotment.

I would now ask that you turn your attention to the second presentation on Indigenous Services Canada's Main Estimates.

[*English*]

On slide 3 of the Indigenous Services Canada deck, you will see that the 2018-2019 Main Estimates for Indigenous Services Canada will be approximately \$9.3 billion as a result of the transfer of \$6.2 billion from DIAND and \$3.1 billion from Health Canada.

Indigenous Services Canada is also anticipating additional funding from Budget 2018 investments. A listing of those is included in annex A to that deck.

de fonctionnement; 56 millions de dollars concernant les prêts aux requérants prenant part aux négociations; et environ 15 millions de dollars pour les besoins en capitaux.

[*Français*]

Je tiens à mentionner que le ministère déploie des efforts pour remplacer le financement sous forme de prêts par des contributions non remboursables, tel qu'il a été annoncé dans le budget de 2018. À compter de 2018-2019, la participation des Autochtones à des négociations de traités modernes sera financée au moyen de contributions non remboursables.

[*Traduction*]

La sixième diapositive montre le Budget principal des dépenses en fonction du cadre ministériel des résultats. Sur les 3,1 milliards de dollars en dépenses ministérielles, 2,9 milliards de dollars sont répartis entre deux responsabilités essentielles qui englobent environ 23 programmes. Le reste des fonds d'environ 205 millions de dollars se rapporte au programme des services internes, qui appuie l'ensemble des responsabilités essentielles.

J'aimerais souligner que le financement pour la plupart des services de soutien internes de Services aux Autochtones Canada est toujours pris en compte dans les services internes du MAINC. Ce financement sera transféré à Services aux Autochtones Canada une fois que la structure et les niveaux de financement auront été mis au point.

[*Français*]

Enfin, les septième et huitième diapositives présentent des renseignements supplémentaires sur les tendances en matière de dépenses en ce qui concerne les revendications particulières et spéciales, et l'affectation pour le règlement lié au dossier des pensionnats indiens.

Je voudrais maintenant attirer votre attention sur la deuxième présentation, qui porte sur le Budget principal des dépenses de Services aux Autochtones Canada.

[*Traduction*]

À la troisième diapositive du document d'information de Services aux Autochtones Canada, vous constaterez que le Budget principal des dépenses de Services aux Autochtones Canada de 2018-2019 sera d'environ 9,3 milliards de dollars, à la suite du transfert de 6,2 milliards de dollars provenant du MAINC et de 3,1 milliards de dollars provenant de Santé Canada.

Services aux Autochtones Canada s'attend aussi à recevoir des fonds supplémentaires découlant des investissements prévus dans le budget de 2018. Une liste de ces investissements figure à l'annexe A du document d'information.

You will see on slide 4 that there are expenditures in the 2018-2019 Main Estimates for Indigenous Services Canada that are comprised of approximately \$7.8 billion in transfer payments, about \$1.6 billion in operating expenditures and about 5 million for capital requirements.

Slide 5 displays the Main Estimates according to the departmental results framework. Of the \$9.3 billion in departmental spending, \$9.26 billion is captured by three core responsibilities covering about 26 programs, with the remaining funding of \$64 million for the internal services which support all the core responsibilities.

[*Translation*]

I would like to mention that ISC is using a transitional departmental results framework for 2018-19. For 2019-20, the department will develop a revised departmental results framework that is more reflective of its vision and priorities.

Finally, starting on slide 9, you will find information on expenditure trends in major program areas. These major program area — namely education, social development, infrastructure and First Nations and Inuit health — account for about \$8.8 billion or 95 per cent of the overall \$9.3 billion in the Main Estimates.

[*English*]

Mr. Chair, the Main Estimates for the two departments reinforce the government's commitment to improve the quality of life of Indigenous peoples, to renew and build relationships between Canada and Indigenous peoples, and to lead the Government of Canada's work in the North.

This funding will strengthen the government's ability to address the broad socio-economic gaps between Indigenous and non-Indigenous Canadians and to support advancements in Indigenous self-determination.

I look forward to discussing any aspects of these estimates with you, together with my colleague Catherine Blanchard, and welcome your suggestions or comments regarding my presentation. Thank you.

Kathleen Devenny, Vice-President, Financial Planning and Analysis, Canada Mortgage and Housing Corporation: It's a pleasure today to be here on behalf of CMHC. I am joined by my colleague Debbie Stewart, Vice-President, Affordable Housing, Client Solutions Management.

À la quatrième diapositive, vous verrez que les dépenses présentées dans le Budget principal des dépenses de Services aux Autochtones Canada de 2018-2019 comprennent environ 7,8 milliards de dollars en paiements de transfert, environ 1,6 milliard de dollars en frais de fonctionnement et environ 5 millions de dollars pour des besoins en capitaux.

La cinquième diapositive montre le Budget principal des dépenses en fonction du cadre ministériel des résultats. Sur les 9,3 milliards de dollars en dépenses ministérielles, 9,26 milliards de dollars sont répartis entre trois responsabilités essentielles qui englobent environ 26 programmes. Le reste des fonds de 64 millions de dollars se rapporte aux services internes qui appuient l'ensemble des responsabilités essentielles.

[*Français*]

Je tiens à mentionner que, pour 2018-2019, SAC utilise un cadre ministériel des résultats transitoires. Pour 2019-2020, le ministère élaborera un cadre ministériel des résultats révisés qui sera plus représentatif de sa vision et de ses priorités.

Enfin, à partir de la neuvième diapositive, vous trouverez des renseignements sur les tendances en matière de dépenses dans les grands secteurs de programme. Ces grands secteurs de programme, notamment l'éducation, le développement social, l'infrastructure ainsi que la santé des Premières Nations et des Inuits, représentent environ 8,8 milliards de dollars, soit 95 p. 100 des dépenses totales de 9,3 milliards de dollars du Budget principal des dépenses.

[*Traduction*]

Monsieur le président, le Budget principal des dépenses des deux ministères appuie l'engagement du gouvernement à améliorer la qualité de vie des Autochtones, à renouveler et à renforcer les relations entre le Canada et les Autochtones et à diriger les travaux du gouvernement du Canada dans le Nord.

Ce financement renforcera la capacité du gouvernement de combler les écarts socioéconomiques considérables entre les Canadiens autochtones et non autochtones, et appuiera les progrès relativement à l'autodétermination des Autochtones.

Il me tarde de discuter de tous les aspects de ce budget des dépenses avec vous, avec l'aide de ma collègue, Catherine Blanchard, et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions concernant ma présentation. Merci.

Kathleen Devenny, vice-présidente, Planification et analyse financières, Société canadienne d'hypothèques et de logement : C'est un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et de représenter la SCHL. Je suis accompagnée de ma collègue, Debbie Stewart, vice-présidente, Gestion des solutions clients, logement abordable.

As honourable senators will appreciate, CMHC's legislative mandate is to contribute to Canada's financial stability and to facilitate access to housing. Fulfilling this dual mandate means we play multiple roles in Canada's housing system by conducting commercial operations, providing the federal investment in housing assistance, undertaking housing market analysis and research, and advising the government on housing policy.

As the committee will know from previous appearances, CMHC's housing finance activities do not require appropriations from Parliament. In fact, they are expected to generate returns for the federal government, our sole shareholder.

CMHC receives appropriated funds for three core responsibilities under our departmental results framework, which is being used for reporting purposes for the first time this year. I would like to quickly outline our funding requests under each of these responsibilities.

In each case, our appropriations have been significantly impacted by the launch last November of Canada's first-ever National Housing Strategy. CMHC developed and is proud to be leading this ambitious plan to remove 530,000 households from housing need and to reduce homelessness by 50 per cent over the next decade.

Under the assistance for housing needs core responsibility, CMHC provides funding to improve access to affordable housing for Canadians in housing need, including Indigenous peoples, people with special or distinct needs, and certain vulnerable groups.

As the Main Estimates show, CMHC is estimating budgetary expenditures of just over \$2 billion for this work in 2018-2019.

We recognize fully the importance of this work and the need to deliver for Canadians. In fact it is the passion to deliver, and deliver well, that fuels us and fuels our colleagues. We are committed to helping Canadians meet their housing needs.

The estimates include new funding for a number of National Housing Strategy initiatives: \$30 million for the first year of the northern housing initiative, \$17 million for the federal community housing initiative and \$20 million for the federal lands initiative. We are also reprofiling more than \$3 million in funding from a previous fiscal year for the Shelter Enhancement Program.

Comme le savent les honorables sénateurs, le mandat législatif de la SCHL consiste à contribuer à la stabilité financière du Canada et à faciliter l'accès au logement. Pour remplir ce double mandat, nous jouons plusieurs rôles dans le système canadien du logement : nous réalisons des opérations commerciales, nous fournissons l'investissement fédéral dans l'aide au logement, nous effectuons des analyses et des recherches sur le marché de l'habitation et nous conseillons le gouvernement à l'égard de la politique du logement.

Comme il a été mentionné lors de comparutions précédentes, les activités de financement de l'habitation de la SCHL ne nécessitent aucun crédit parlementaire. En fait, elles sont censées produire un rendement pour le gouvernement, notre unique actionnaire.

Par ailleurs, la SCHL reçoit des fonds affectés aux trois responsabilités essentielles selon le cadre ministériel des résultats, qui est utilisé à des fins de déclaration pour la première fois cette année. J'aimerais décrire brièvement nos demandes de fonds en vertu de chacune de ces responsabilités.

Dans chaque cas, le lancement en novembre dernier de la toute première Stratégie nationale sur le logement du Canada a eu une incidence significative sur nos crédits parlementaires. La SCHL a élaboré un plan ambitieux qu'elle est fière de mener et qui vise à faire en sorte que 530 000 ménages n'éprouvent plus de besoins en matière de logement ainsi qu'à réduire l'itinérance de 50 p. 100 au cours de la prochaine décennie.

En application de la responsabilité essentielle de la SCHL — soit l'aide pour répondre aux besoins de logement —, la SCHL verse des fonds pour offrir aux Canadiens dans le besoin un meilleur accès à un logement abordable. Les populations ciblées ici sont notamment les Autochtones, les personnes ayant des besoins spéciaux ou particuliers et certains groupes vulnérables.

Comme en fait état le Budget principal des dépenses, la SCHL prévoit, à cette fin, des dépenses budgétaires d'un peu plus de 2 milliards de dollars en 2018-2019.

Nous reconnaissons pleinement l'importance de cette tâche et l'obligation de concrétiser nos promesses pour les Canadiens. En effet, c'est la passion de tenir nos promesses et de bien les tenir qui nous motive et qui motive nos collègues. Nous nous engageons à aider les Canadiens à satisfaire leurs besoins en matière de logement.

Les prévisions budgétaires comprennent de nouveaux fonds pour un certain nombre d'initiatives liées à la Stratégie nationale sur le logement : 30 millions de dollars pour la première année de l'initiative de financement pour le logement dans le Nord; 17 millions de dollars pour l'Initiative fédérale de logement communautaire et 20 millions de dollars pour l'Initiative des terrains fédéraux. Nous reportons aussi plus de 3 millions de

Our second core responsibility is financing for housing. CMHC makes financing available for housing-related initiatives including lending activities to encourage new supply of affordable housing, to support repair and renewal of existing rental housing, and to promote mixed income affordable rental housing for low and moderate income households.

Funding for this activity will increase by more than 380 per cent this fiscal year, to \$241 million. This increase is due primarily to the introduction of the two significant new lending initiatives.

The rental construction financing initiative was launched a year ago, with the goal of increasing the supply of rental housing in Canada. It works by offering low-cost loans to municipalities and housing developers to address some of the most pressing and prevalent issues in developing the housing supply. The Main Estimates include \$47 million for this initiative in 2018-2019.

Just last month, our minister, the Honourable Jean-Yves Duclos, launched the National Housing Co-Investment Fund, a key element of the National Housing Strategy. The fund will make loans and grants available to other levels of government and the private and not-for-profit sectors, with the goal of creating 60,000 new affordable homes and repairing and renovating up to 240,000 existing ones over the next decade. Total funding for the year of the co-investment fund is \$186 million.

Under our third core responsibility, housing expertise and capacity development, we are seeking \$119.6 million through these Main Estimates, or an increase of 62 per cent over the previous fiscal year. This funding will enable CMHC to expand our data analysis, research, policy development, and capacity and skills development activities.

In 2018-2019, we will be launching three new National Housing Strategy initiatives that fall under this core responsibility. Specifically, we are seeking \$4.1 million to support the development of a human rights based approach to housing, \$10.7 million for the creation of a technical resource centre and sector transformation fund, and \$27 million for CMHC's housing research and data initiative. We will also increase funding for the Housing Internship Initiative for First Nations and Inuit Youth by close to \$5 million.

dollars de fonds provenant d'un exercice financier précédent vers le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement.

Notre deuxième responsabilité essentielle a trait au financement pour le logement. La SCHL offre du financement pour les initiatives liées au logement, y compris les activités d'octroi de prêts, afin d'encourager la production de logements abordables, de soutenir les travaux de réparation et de rénovation de logements locatifs et de favoriser l'accès des ménages à revenu faible ou modeste à des logements locatifs abordables à revenus mixtes.

Au cours du présent exercice financier, les fonds pour cette activité augmenteront de plus de 380 p. 100 pour s'établir à 241 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la mise en œuvre de deux nouvelles initiatives importantes en matière d'octroi de prêts.

L'initiative Financement de la construction de logements locatifs a été lancée il y a un an dans le but d'accroître l'offre de logements locatifs au Canada. Elle permet d'offrir des prêts à faible coût aux municipalités et aux promoteurs immobiliers afin de répondre aux problèmes les plus pressants et répandus en développant l'offre de logement. Le Budget principal des dépenses prévoit 47 millions de dollars pour cette initiative en 2018-2019.

Tout juste le mois dernier, notre ministre, l'honorable Jean-Yves Duclos, lançait le Fonds national de co-investissement pour le logement, un élément clé de la Stratégie nationale sur le logement. Le fonds permettra d'offrir des prêts et subventions à d'autres ordres de gouvernement ainsi qu'aux secteurs privé et sans but lucratif dans l'objectif de créer 60 000 logements abordables et de réparer ou rénover jusqu'à 240 000 logements au cours de 10 prochaines années. Le financement total pour la première année du fonds s'établit à 186 millions de dollars.

En ce qui concerne la troisième responsabilité essentielle — expertise en logement et développement du potentiel —, nous souhaitons obtenir 119,6 millions de dollars par l'entremise du Budget principal des dépenses, soit une augmentation de 62 p. 100 par rapport à l'exercice financier précédent. Ces fonds permettront à la SCHL d'élargir ses activités d'analyse des données, de recherche, d'élaboration de politiques et de développement du potentiel et des compétences.

En 2018-2019, la SCHL lancera trois nouvelles initiatives dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement qui s'inscrivent dans ses responsabilités essentielles. Plus précisément, nous souhaitons obtenir 4,1 millions de dollars pour la mise en œuvre d'une approche axée sur les droits de la personne en matière de logement, 10,7 millions de dollars pour la création d'un centre des ressources techniques et d'un fonds de transformation du secteur, ainsi que 27 millions de dollars pour l'initiative de recherche et de données sur le logement de la SCHL. Nous augmenterons également de près de 5 millions de dollars le

The Main Estimates also provide details on non-budgetary expenditures for each of our three core responsibilities. I won't go into detail on these measures, but my colleague and I would be pleased to answer the committee's questions and provide more detail on any aspect of the Main Estimates. Thank you.

Senator Marshall: My first question relates to the Department of Indian Affairs and Northern Development and Indigenous Services Canada.

In your opening remarks, you mentioned that Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada has not been officially created.

What else has to be done? What is left to be done in order to officially create it?

Mr. Thoppil: There is departmental legislation to enable or create Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs. That will be part of the rights and recognitions framework engagement and discussions the Prime Minister announced a month or two ago in the other place.

The results of those engagements with Indigenous peoples will inform what is the departmental legislation Indigenous peoples would like to see.

Senator Marshall: When is that expected to be done?

Mr. Thoppil: Hopefully in the fall we will see the potential tabling of departmental legislation for both departments.

Senator Marshall: In the meantime the two departments will operate separately.

What is the intention from the administrative side? Are you looking after both departments now, from a financial perspective?

Mr. Thoppil: Currently, the internal or corporate services, if I may say, for both departments are legally within CIRNA or DIAND. Once the organizational structure and the funding related to that are finalized, then there will be a split and a transfer over to Indigenous Services.

Currently, we are on the CIRNA side providing services to both entities.

financement de l'Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits.

Le Budget principal des dépenses fournit également des précisions sur les dépenses non budgétaires pour chacune de nos trois responsabilités essentielles. Je ne vais pas expliquer en détail ces mesures, mais c'est avec plaisir que ma collègue et moi répondrons aux questions du comité et fournirons des précisions sur tout aspect du Budget principal des dépenses. Merci.

La sénatrice Marshall : Ma première question concerne le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et Services aux Autochtones Canada.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada n'a pas encore été officiellement créé.

Que reste-t-il à faire?

M. Thoppil : Il y a des mesures législatives touchant le ministère qui s'appliquent pour la création de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Cela fera partie du processus de mobilisation et de discussions sur les droits et la reconnaissance dont le premier ministre a fait l'annonce il y a un ou deux mois, dans l'autre chambre.

Les résultats de cette mobilisation des peuples autochtones serviront de base quant à savoir ce que les peuples autochtones souhaitent sur le plan de mesures législatives touchant le ministère.

La sénatrice Marshall : Quand s'attend-on à ce que ce soit fait?

M. Thoppil : Il est à espérer que, au cours de l'automne, les mesures seront déposées pour les deux ministères.

La sénatrice Marshall : Entre-temps, les deux ministères fonctionneront de façon séparée.

Qu'entend-on faire sur le plan administratif? Vous occupez-vous des deux ministères, maintenant, sur le plan financier?

M. Thoppil : À l'heure actuelle, pour les deux ministères, les services internes ou organisationnels, si je puis dire, font légalement partie de RCAACN ou du MAINC. Une fois que la structure organisationnelle et les niveaux de financement auront été finalisés, il y aura une séparation et un transfert vers Services aux Autochtones.

À l'heure actuelle, nous sommes du côté de RCAACN et nous fournissons des services aux deux entités.

Senator Marshall: Are the two departments set up separately for the purposes of internal processing of payroll, supplies, procurement, et cetera?

Mr. Thoppil: The back office, in terms of systems, has not yet been done. There are obviously long lead times in order to create, for example, an SAP financial system dedicated to the new department that has been created, Indigenous Services.

We are in the midst of starting the configuration of a new financial system dedicated to Indigenous Services, but right now the financials are commingled into one SAP financial system.

Senator Marshall: You are to separate them out at some point in time. Good luck.

Mr. Thoppil: Thank you for understanding my financial reporting integrity challenge.

Senator Marshall: I now have a question on the budget. I am trying to get a handle on the numbers and to reconcile the numbers from last year with the two new departments.

It's not just the old department that the numbers are coming from. There is some money there from Health Canada, also, is there not? That's my understanding.

Mr. Thoppil: That is correct, senator.

Senator Marshall: For example, under Indigenous Services Canada, I see First Nations and Inuit health for \$3 billion. Is that from Health?

Mr. Thoppil: That is correct. That comes from the First Nations and Inuit Health Branch.

Senator Marshall: If you look at the numbers, when you back out the Health Canada numbers and just look at Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs, it looks like the budget has actually gone down. It's less funding than what the old department received last year.

Mr. Thoppil: If you recall my opening remarks, senator, I said there is about \$700 million worth of sunset items.

Senator Marshall: I remember that.

Mr. Thoppil: In future supplementary estimates we'll see those being renewed through Treasury Board submissions, which are currently under way, that will seek approval from the Treasury Board to include in future Supplementary Estimates (A) and (B).

La sénatrice Marshall : Les deux ministères sont-ils établis séparément pour le traitement de la paye, les approvisionnements, et cetera?

M. Thoppil : Sur le plan des systèmes, cela n'a pas encore été fait. Il faut évidemment beaucoup de temps pour créer, par exemple, un système financier, comme le SAP, qui est dédié au nouveau ministère qui a été créé, soit Services aux Autochtones.

Nous sommes en train de commencer la configuration d'un nouveau système financier dédié à Services aux Autochtones, mais, à l'heure actuelle, les données financières sont combinées dans un système financier, SAP.

La sénatrice Marshall : Vous les séparerez à un moment donné. Bonne chance.

M. Thoppil : Je vous remercie de comprendre les défis auxquels je fais face sur le plan de l'information financière et de l'intégrité.

La sénatrice Marshall : J'ai maintenant une question au sujet du budget. J'essaie de comprendre les chiffres et de les faire concorder avec ceux de l'exercice précédent pour les deux nouveaux ministères.

Il ne s'agit pas seulement de l'ancien ministère. Il y a des fonds de Santé Canada aussi, non? C'est ce que je crois comprendre.

M. Thoppil : C'est exact, sénatrice.

La sénatrice Marshall : Par exemple, sous Services aux Autochtones Canada, il y a la santé des Premières Nations et des Inuits, pour un montant de 3,1 milliards de dollars. Est-ce que cela provient de Santé Canada?

M. Thoppil : C'est exact. Cela provient de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits.

La sénatrice Marshall : Si l'on examine les chiffres, si l'on ne tient pas compte des chiffres de Santé Canada et qu'on examine seulement Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, il semble que le budget ait diminué, en fait. Il y a une baisse par rapport à ce qu'a reçu l'ancien ministère l'année dernière.

M. Thoppil : Si vous vous en souvenez bien, sénatrice, dans ma déclaration préliminaire, j'ai parlé d'une élimination progressive d'environ 700 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Je m'en souviens.

M. Thoppil : Dans de futurs Budgets supplémentaires des dépenses, nous verrons que des fonds seront renouvelés au moyen de présentations au Conseil du Trésor, ce qui est en cours. On sollicitera l'approbation du Conseil du Trésor pour inclure

Senator Marshall: If you look at the \$3 billion now under Indian Affairs and Northern Development and Indigenous Services Canada, and if you back out the \$3 billion that came from Health, then that's \$6 billion. That's \$9 billion altogether for the two departments. However, last year, the old department actually had \$10 billion. It was \$11 billion when you add in the supplementary estimates.

Where is the missing \$1 billion or \$2 billion? Where did that come from?

Mr. Thoppil: There are more sunsetters than the \$700 million I just talked about related to infrastructure. There's another \$400 million. The list of sunsetters is about \$1.1 billion.

Senator Marshall: Where will I find that? Would that be on your website, or is it not?

Mr. Thoppil: A number of them were announced and listed in Budget 2018.

I may be able to provide you a dedicated list of the sunsetters so that you would see that. I'd be pleased to do that.

Senator Marshall: I'd like that, because I think you will have problems when you start separating the one department into the two departments. Also, as a committee, I would like to try to at least follow the high-level amounts of money.

Mr. Thoppil: Sure.

Senator Marshall: I have a couple of questions on the estimates per se. The first one is regarding contaminated sites. I've always been interested in that area.

The contribution to First Nations management of contaminated sites has gone down. Last year, it was \$63 million. Now it has gone down to \$29 million.

Why would there be a decrease? Are they making progress?

Mr. Thoppil: Some of that may be due to a number of elements. Some of it is just around long lead times on contracting and consultations to get buy-in, in terms of Indigenous peoples and the surrounding committees, on how you move forward.

cela dans de futurs Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B).

La sénatrice Marshall : Si l'on prend le montant de 3 milliards de dollars pour Affaires indiennes et du Nord canadien et Services aux Autochtones Canada, et les 3 milliards de dollars de Santé Canada, alors on parle de 6 milliards de dollars. Cela fait 9 milliards de dollars pour les deux ministères. Toutefois l'année dernière, l'ancien ministère avait 10 milliards de dollars, et 11 milliards si l'on ajoute le Budget supplémentaire des dépenses.

Où est le montant de 1 milliard ou de 2 milliards qu'il manque? D'où cela vient-il?

M. Thoppil : Il y a d'autres montants que celui de 700 millions de dollars en investissements dans l'infrastructure, dont je viens de parler. Il y a aussi l'élimination progressive de 400 millions de dollars. La liste complète équivaut à 1,1 milliard de dollars.

La sénatrice Marshall : Où puis-je trouver cela? Est-ce que c'est sur votre site web?

M. Thoppil : Un certain nombre d'entre eux ont été annoncés dans le budget de 2018.

Je serais peut-être en mesure de vous en fournir une liste pour que vous puissiez les voir. Je serais ravi de le faire.

La sénatrice Marshall : J'aimerais cela, car je crois que vous aurez des problèmes lorsque vous commencerez à diviser le ministère en deux ministères. De plus, en tant que membre du comité, j'aimerais essayer au moins d'assurer un suivi de ces sommes d'argent importantes.

M. Thoppil : Oui.

La sénatrice Marshall : J'ai deux ou trois questions au sujet du Budget principal des dépenses en tant que tel. Ma première concerne les sites contaminés. Ce secteur m'a toujours intéressée.

Les contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés ont diminué. Elles étaient de 63 millions de dollars l'an dernier. Elles sont maintenant de 29 millions de dollars.

Pourquoi y a-t-il une baisse? Y a-t-il des progrès?

M. Thoppil : Cela pourrait découler de plusieurs facteurs, notamment les longs délais quant à l'attribution de contrats, aux consultations pour obtenir la participation des Autochtones et de divers comités et pour définir les modalités de mise en œuvre.

Sometimes there are lags. As you may know, senator, some of those contaminated sites in the North are probably generational in terms of the number of years required to eventually remediate them.

Senator Marshall: It was \$50 million the previous year. Then it went to \$63 million, and now it has gone down to \$29 million.

Could you get back to us on whether there has been a faltering of a commitment to service those contaminated sites?

The next question I have is around the contributions to support the construction and maintenance of community infrastructure. It was \$2 billion last year, and now it has gone down to \$21 million in Indian Affairs. Is it somewhere else? Is it in Indigenous Services?

Mr. Thoppil: Yes. The infrastructure is moved over to Indigenous Services, so you should see it over on that side.

Senator Marshall: What about oral health? The Auditor General issued a report on it last year. We had met with the head of the National Dental Association, who spoke about the need to improve oral health for Indigenous children.

Could you give us an update on whether there has been any progress on that?

Mr. Thoppil: There continues to be work to look at issues such as the one that came out in the press some time ago in the *Shriners* case. There continues to be discussions within the government on how to move forward on that.

Senator Marshall: At the time we met with the National Dental Association, I think it was, they indicated an additional \$10 million was needed to provide an adequate level of service. Given the budget of the department, I felt that \$10 million was not significant in relation to the entire budget.

Is there any intent to put more funding into that program? I can't tell from the notes.

Mr. Thoppil: One of the challenges the two departments have is the perception, given the magnitude of the funding across several programs, that it would be sufficient to deal with rising financial pressures that come in, in a year.

One of the challenges the two departments have is to deal with what is, in a sense, some degree of historic underfunding for Indigenous programs, in part through a cap that has been in place

Il y a parfois des décalages. Comme vous le savez, sénatrice, l'assainissement de certains sites contaminés du Nord prendra probablement de nombreuses années voire des générations.

La sénatrice Marshall : C'était 50 millions l'année précédente, ensuite 63 millions, et cela a maintenant baissé à 29 millions de dollars.

Pourriez-vous nous dire, plus tard, si on a manqué aux engagements pris à l'égard de l'assainissement des sites contaminés?

Ma prochaine question porte sur les contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires. Elle s'élevait à 2 milliards de dollars l'an dernier, mais elle est maintenant réduite à 21 millions de dollars pour le ministère des Affaires indiennes. Cela se trouve-t-il ailleurs, dans Services aux Autochtones, peut-être?

M. Thoppil : Oui. Le financement des infrastructures a été transféré à Services aux Autochtones; c'est là que vous le verrez.

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il de la santé bucco-dentaire? Le vérificateur général a publié un rapport à ce sujet l'an dernier. Nous avons en outre rencontré le président de l'Association dentaire canadienne, qui a parlé de la nécessité d'améliorer la santé bucco-dentaire des enfants autochtones.

Pourriez-vous nous dire s'il y a eu des progrès à cet égard?

M. Thoppil : On poursuit le travail pour régler les problèmes comme celui qui a été soulevé dans les médias il y a un certain temps dans l'affaire *Shriners*. Les instances gouvernementales poursuivent les discussions sur la marche à suivre dans ce dossier.

La sénatrice Marshall : Lorsque nous avons rencontré les représentants de l'Association dentaire canadienne, ils ont indiqué qu'il faudrait 10 millions de dollars supplémentaires pour offrir un niveau de service adéquat. Étant donné la taille du budget du ministère, je trouvais que 10 millions, ce n'était pas beaucoup.

A-t-on l'intention d'accroître le financement de ce programme? Je ne vois pas cela dans les notes.

M. Thoppil : Les deux ministères doivent notamment composer avec un problème de perception, qui est que le financement considérable des divers programmes devrait suffire à faire face aux pressions financières croissantes qui surviennent au cours d'une année.

Les deux ministères doivent aussi composer avec le sous-financement historique, à certains égards, des programmes destinés aux Autochtones, notamment en raison du plafonnement

on the annual growth of increases to keep lockstep with inflation, cost drivers and population growth.

As we move forward in terms of funding programs on a sufficient basis, the issue is the go-forward in terms of dealing with the present reality, the historic legacy that has occurred in a number of areas, and how we catch up.

The government has tried to deal with both at the same time. That's why three federal budgets under this government have committed \$17 billion to the Indigenous base as part of both the historic as well as the go-forward.

Senator Marshall: That funding would be under Indigenous Services, would it not?

Mr. Thoppil: You will see it in both, depending on what the initiative is. For infrastructure, child and family services, education and health, you will see that on the Indigenous side. For what would I call childhood litigation and treaties, both modern and self-governing, you'll see it on the CIRNA side?

Senator Pratte: I am interested in the new fiscal relationship with Indigenous peoples.

In Budget 2018, funds are allocated under the heading "New Fiscal Relationship." These are relatively small amounts. I suppose they are simply for the continuation of the negotiating process.

There are two amounts actually: \$189 million and another \$71 million. Could you briefly explain what these amounts are for?

Mr. Thoppil: I'll start off with the overall context that there are probably about four new fiscal relationships with Indigenous peoples: one with the Inuit, one with the Metis, one with First Nations that are self-governing, and then one with those who are First Nations under the Indian Act. I lead the negotiations for the First Nations under the Indian Act.

Budget 2018 committed to monies that were in a sense, as you noted correctly, down payments as part of what is essentially a journey of negotiations to deal with a whole number of issues that have not really been dealt with over past decades or years. Now we're kind of moving forward on both.

The \$70 million is for a number of elements in the new fiscal relationship for First Nations under the Indian Act. There is an amount of money for First Nations who sometimes fall under the default prevention and management policy of the department, whereby they have triggered some degree of default related to their funding agreement either due to the lack of an appropriate

de la hausse annuelle des contributions en fonction de l'inflation, des facteurs de coûts et de la croissance de la population.

Maintenant qu'il a été décidé d'offrir un financement suffisant pour les programmes, l'enjeu est l'approche à adopter à l'égard du contexte actuel, de l'héritage du passé dans de nombreux domaines, et du rattrapage nécessaire.

Le gouvernement essayait de régler les deux problèmes en parallèle. Voilà pourquoi le financement de base pour les Autochtones dans les trois budgets fédéraux sous ce gouvernement s'élève à 17 milliards de dollars, tant pour les programmes traditionnels que les nouveaux programmes.

La sénatrice Marshall : Ce financement serait sous Services aux Autochtones, n'est-ce pas?

M. Thoppil : Il est réparti entre les deux, selon l'initiative. Le financement destiné aux infrastructures, aux services à l'enfance et aux familles, à l'éducation et à la santé se trouve dans Services aux Autochtones. Quant au financement pour ce que j'appelle les litiges concernant les enfants et pour les traités — les traités modernes et les accords d'autonomie gouvernementale —, vous le trouverez sous RCAAN.

Le sénateur Pratte : Je m'intéresse à la nouvelle relation financière avec les peuples autochtones.

Dans le budget de 2018, des fonds sont réservés sous la « Nouvelle relation financière ». Les montants sont relativement petits. Je suppose qu'ils serviront simplement la poursuite du processus de négociation.

Enfin, il y a deux montants : 189 millions et 71 millions de dollars. Pourriez-vous nous expliquer brièvement à quoi ces fonds sont destinés?

M. Thoppil : Je dirais d'abord, en guise de contexte, que les nouvelles relations financières avec les Autochtones comportent probablement quatre volets, soit un pour les Inuits, un pour les Métis, un pour les Premières Nations ayant obtenu l'autonomie gouvernementale et un pour les Premières Nations régies par la Loi sur les Indiens. Je dirige les négociations relatives aux Premières Nations régies par la Loi sur les Indiens.

Comme vous l'avez souligné à juste titre, les fonds réservés dans le budget de 2018 sont en quelque sorte des acomptes versés dans le cadre d'une série de négociations visant à régler une multitude d'enjeux plutôt négligés au cours des dernières années ou décennies. On pourrait dire que nous progressons maintenant sur les deux fronts.

Les 70 millions de dollars sont destinés à divers éléments de la nouvelle relation financière pour les Premières Nations régies par la Loi sur les Indiens. Un montant est réservé aux Premières Nations qui sont assujetties à la Politique de prévention et gestion des manquements, processus qui peut avoir été déclenché en raison de certains manquements aux obligations de leur

service level, or they haven't provided a report, or there is some degree of issue at the community level.

The department puts them on some level of default. There are a number of levels. The most interventionist is the third party whereby we bring in a receiver to manage the community's affairs until there is restoration of normal.

The issue with that policy is the fact third party manager's fees come out of the band support funding, which is already meager. There is a view that First Nations who are already the lowest capacity among the profile of First Nations across the country are double-whammied in the sense that it's hard for them to get out from under. There is some money for that.

There is another amount of money for community planning to provide a comprehensive community-approved plan across all their areas of governance in terms of how they move forward and what are their targets.

There is also money for further research going forward to deal with other issues. One thing that is not a monetary element but is under this initiative is to move those who are financially capable from contributions to grants for those who are financially sophisticated. The government's target is to provide grants to at least 100 First Nations who have met that element.

They have to meet a number of minimum provisions, including a financial administration law and a community-based approved plan that sets up their targets and their outcomes for where they are to spend their money.

Senator Pratte: Those are the 10-year grants. Is that it?

Mr. Thoppil: That is correct. That is to give them the predictability, as well as the flexibility, to plan multi-year assets and goals and go beyond essentially the one-year stricture of the eligibility expenditures of a one-year agreement.

Under the new self-governing fiscal, that is much more comprehensive because those are First Nations that have committed to move out of the Indian Act. They have drawn down some level of jurisdiction and therefore their governance needs are much greater.

As well, there has been some degree of historic catch-up on the historic negligence of their funding as a government. There is funding for that but, again, these are both initiatives that are continuing negotiations to deal with the issues of the past. Therefore they are journeys that keep going.

accord de financement. On parle notamment d'un niveau de service inadéquat, du défaut de présenter un rapport ou de problèmes quelconques dans la collectivité.

Le ministère leur attribue un niveau de manquement. L'échelle comporte divers niveaux et l'intervention la plus musclée est celle où le ministère fait appel à un séquestre-administrateur pour gérer les affaires de la collectivité jusqu'au rétablissement des opérations normales.

Cette politique a un défaut; le paiement des honoraires des séquestres-administrateurs provient du financement déjà maigre du soutien des bandes. Certains considèrent qu'on frappe en double certaines Premières Nations qui figurent déjà parmi les collectivités les plus pauvres du pays et qui ont de la difficulté à s'en sortir. Des fonds ont été réservés à cette fin.

Un autre montant d'argent est réservé à la planification communautaire. On vise à aider les collectivités à se doter d'un plan exhaustif comprenant des modalités de mise en œuvre et des objectifs pour tous leurs secteurs de gouvernance.

Des fonds sont aussi réservés aux activités de recherche sur d'autres enjeux. Cette initiative comporte un élément non financier, soit la transition d'une contribution à une subvention pour les collectivités qui ont la capacité et la maturité financières nécessaires. L'objectif du gouvernement est de fournir des subventions à 100 Premières Nations agréées qui satisfont à ces critères.

Elles devront satisfaire à des exigences minimales, notamment avoir des lois sur l'administration financière et un plan communautaire approuvé établissant les objectifs et les résultats associés à ces dépenses.

Le sénateur Pratte : Ce sont les subventions décennales, n'est-ce pas?

M. Thoppil : C'est exact. L'idée est d'assurer la prévisibilité du financement et de leur accorder une marge de manœuvre quant à la planification pluriannuelle des immobilisations et des objectifs et, essentiellement, de s'éloigner du cadre rigide de dépenses admissibles établies en fonction d'une entente d'un an.

C'est beaucoup plus exhaustif dans le cadre de la nouvelle relation financière avec les Premières Nations qui ont obtenu l'autonomie gouvernementale, car il s'agit ici de Premières Nations qui se sont engagées à se soustraire au régime de la Loi sur les Indiens. Elles ont acquis certaines compétences. Par conséquent, leurs besoins en matière de gouvernance sont beaucoup plus importants.

Il y a aussi, dans une certaine mesure, un rattrapage historique quant au sous-financement systémique de leurs gouvernements. Donc, du financement est réservé à cette fin, mais encore une fois, ces deux initiatives font partie des négociations continues

Senator Pratte: Just give us a very brief example, for instance, of the timelines for the government providing 10-year grants to some of those nations.

Mr. Thoppil: Last week, I issued letters to all 634 First Nation communities across the country with the eligibility criteria. We gave until June 30 for communities to decide whether they met it and whether they are willing to take up on it.

Over the course of the summer, the First Nations Financial Management Board will do an assessment of their financial ratios and whether they have met the eligibility requirements that are non-financial. Then we will move toward a Treasury Board submission in the fall that converts monies and programs from contributions to grants to meet a timeline of April 1, 2019.

Senator Eaton: My question is for Ms. Devenny. Dr. Tom Kovesi, a pediatric respirologist at the Children's Hospital of Eastern Ontario, has done interesting work on First Nations housing.

A concern is that houses, even when built to code, aren't being designed and built appropriately. A building code that is relevant in Ottawa doesn't necessarily mean it's good in Nunavut, as you all know. He says that a child in Nunavut is 20 times more likely to be hospitalized with serious respiratory problems than one in Ottawa, and housing is to blame.

As you roll out the \$600 million for on-reserve housing, you are seeking \$119.6 million through the Main Estimates and, as you certainly said in your speech:

This funding will enable CMHC to expand our data analysis, research, policy development, and capacity and skills development activities.

Is that the kind of money that will be put toward figuring out what is a good building code for places that have to build on tundra, in the very cold north or in other difficult geographical locations in Canada?

Ms. Devenny: Thank you for your question, senator. It's a good one.

I can't answer exactly what that \$119 million is made up of specifically. I would have to get back to you on that question.

visant à régler les problèmes du passé. Les efforts en ce sens se poursuivent.

Le sénateur Pratte : Donnez-nous un exemple, brièvement, des délais que le gouvernement accorde aux Premières Nations pour demander une subvention de 10 ans.

M. Thoppil : La semaine dernière, j'ai envoyé la liste des critères d'admissibilité aux 634 collectivités des Premières Nations du pays. Elles ont jusqu'au 30 juin pour déterminer si elles satisfont aux critères et décider si elles souhaitent participer.

Durant l'été, le Conseil de gestion financière des Premières Nations examinera les ratios financiers et déterminera s'ils satisfont aux exigences non financières. Suivra à l'automne la présentation des demandes au Conseil du Trésor pour la transition des contributions aux subventions pour la date butoir du 1^{er} avril 2019.

La sénatrice Eaton : Ma question s'adresse à Mme Devenny. Le Dr Tom Kovesi, un pneumologue pédiatrique du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, a mené des recherches intéressantes sur les logements dans les Premières Nations.

Une des préoccupations, c'est que même les logements conformes aux codes du bâtiment sont mal conçus et mal construits. Comme tout le monde le sait, un code du bâtiment applicable à Ottawa n'est pas nécessairement bon au Nunavut. Selon ce qu'il a dit, un enfant du Nunavut est 20 fois plus à risque d'être hospitalisé pour des problèmes respiratoires graves qu'un enfant qui habite à Ottawa, et cette situation est liée au logement.

Tandis que vous distribuez les 600 millions de dollars pour les logements dans les réserves, vous demandez 119,6 millions de dollars par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses. Vous avez indiqué ce qui suit dans votre déclaration préliminaire :

Ces fonds permettront à la SCHL d'élargir ses activités d'analyse des données, de recherche, d'élaboration de politiques et de développement du potentiel et des compétences.

Ces fonds seront-ils utilisés pour élaborer un code du bâtiment établi en fonction des conditions de la toundra, des régions extrêmement froides du Nord ou d'autres régions du pays au climat rigoureux?

Mme Devenny : Je vous remercie de la question, sénatrice. C'est une bonne question.

Je ne sais pas exactement comment ces 119 millions de dollars seront répartis. Il faudrait que je vous revienne là-dessus.

Senator Eaton: I have heard on other committees that certain Inuit groups are planning a housing seminar this summer to look into specific problems.

Would you get back to me to explain to me how that money will be spent? This is a question I've been asking for many years now.

You're also seeking \$4.1 million to support the development of human rights based research. Could you explain what that is?

Ms. Devenny: I believe my colleague will be able to answer in a little more detail on the exact nature of the programs.

Debbie Stewart, Vice-President, Affordable Housing, Client Solutions Management, Canada Mortgage and Housing Corporation: In terms of the human rights based approach to housing, it really is the belief that housing is foundational or fundamental to people's well-being when looking at how Canada can strengthen its commitment to ensuring that Canadians have access to housing which meets their needs and that they can afford.

In this year, on behalf of the Government of Canada, CMHC is undertaking consultations to inform the development of this rights-based approach to housing. We are looking at things like legislation and getting input and feedback in terms of whether or not a legislative approach to strengthening a right to housing in Canada is the right approach. If it is the right approach, what should be included in that legislation?

Also, in the consultation —

Senator Eaton: Back up a bit. In other words, I should be able to go to you as a single mother, as a married couple or as a new immigrant and say, "I can't find housing. Provide me with housing."

How would the legislation work? What kinds of things are you looking at?

Ms. Stewart: It's about promoting fairness, equity and non-discrimination in terms of accessing housing. It's also about encouraging participation.

Senator Eaton: Those are lovely abstract words, but do we have data showing that there is a lot of abuse?

Ms. Stewart: With do have anecdotal evidence that there is.

Senator Eaton: You have anecdotal evidence.

La sénatrice Eaton : Dans d'autres comités, j'ai entendu dire que certains groupes inuits organisent un colloque sur le logement cet été pour étudier certains enjeux précis.

Pourriez-vous me faire parvenir la réponse sur la façon dont ces fonds seront dépensés? Je pose la question depuis plusieurs années déjà.

Vous demandez également 4,1 millions de dollars pour appuyer la recherche axée sur les droits de la personne. Pourriez-vous expliquer en quoi cela consiste?

Mme Devenny : Je pense que ma collègue pourra vous donner plus de détails sur la nature exacte des programmes.

Debbie Stewart, vice-présidente, Gestion des solutions clients, Logement abordable, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Essentiellement, l'approche en matière de logement fondée sur les droits de la personne correspond à l'idée que le logement est un aspect fondamental du bien-être. Nous examinons comment le Canada peut renforcer son engagement à garantir aux Canadiens un accès à des logements abordables qui correspondent à leurs besoins.

Cette année, la SCHL a entrepris, au nom du gouvernement canadien, des consultations pour orienter l'élaboration de cette approche en matière de logement fondée sur les droits de la personne. Nous examinons notamment les lois et nous cherchons à obtenir des commentaires pour déterminer s'il conviendrait de procéder par voie législative pour renforcer le droit au logement au Canada. Si oui, il faudrait déterminer ce que cela doit comprendre.

En outre, durant les consultations...

La sénatrice Eaton : Revenons un peu en arrière. Autrement dit, si j'étais une mère célibataire, une femme mariée ou une immigrante récemment arrivée au pays, je pourrais aller vous voir et dire : « Je ne trouve pas de logement; veuillez m'en fournir un. »

En quoi consisterait la mesure législative? À quoi pensez-vous?

Mme Stewart : L'idée est de promouvoir l'équité et d'interdire la discrimination quant à l'accès au logement. On vise aussi à encourager la participation.

La sénatrice Eaton : Ce sont de belles notions abstraites, mais avons-nous des données qui démontrent que les abus sont fréquents?

Mme Stewart : Nous avons des renseignements anecdotiques à ce sujet.

La sénatrice Eaton : Vous avez des renseignements anecdotiques.

Ms. Stewart: Yes.

Senator Eaton: I see. The \$4.1 million is to pursue that, to see that you have real evidence.

Ms. Stewart: The \$4.1 million is not about research. It's about, initially, consultations and supporting that process; but it's also about putting in place governance mechanisms.

Senator Eaton: I am sorry to be difficult, but it seems to me that this will be very difficult to account for.

In other words, next year will you be able to come back to the committee and say, "This is what we found. These are the programs we've got in place?" Will there be actual accountable things?

Ms. Stewart: Yes, it's about enhancing the accountability framework. In terms of governance, there are two elements that are to be put in place to strengthen the governance and to ensure that there is, I guess, third party input into the process of developing policies and reporting on them.

The National Housing Council is to have representation from all orders of government, the private sector and academia in terms of providing advice on how we can strengthen housing policy. As well, a federal housing advocate is really looking at housing barriers and challenges from the perspective of those who are facing particular challenges.

Senator Eaton: I didn't realize that was a federal thing. I always thought provinces looked after things like that.

Mr. Thoppil, there is some money in here for additional health. I was wondering how you're working with First Nations. You have \$498 million in new funding allocated in Budget 2018. Could you tell us how that will be spent?

Mr. Thoppil: Budget 2018 proposes to invest \$1.5 billion over five years, starting in 2018-19, and \$149 million per year ongoing. There is a number of elements. To your question on the \$498 million, that is for \$97.6 million per year ongoing to sustain access to critical medical care and services, including 24-7 nursing services in 79 remote and isolated First Nation communities.

Senator Eaton: Will any of that money be used for renovating and upgrading remote health care facilities?

Mme Stewart : Oui.

La sénatrice Eaton : Je vois. Les 4,1 millions de dollars serviront à examiner la question pour trouver des preuves concrètes.

Mme Stewart : Les 4,1 millions ne sont pas destinés à la recherche. Au début, ils serviront plutôt à tenir des consultations et à appuyer ce processus. Cela servira aussi à mettre en place les mécanismes de gouvernance.

La sénatrice Eaton : Je suis désolée de vous mettre sur la sellette, mais il me semble qu'il sera difficile de faire un suivi.

Autrement dit, vous pourrez revenir au comité l'an prochain pour nous présenter vos constatations et parler des programmes que vous avez mis en place, c'est cela? Cela comprendra-t-il vraiment des mesures contrôlables?

Mme Stewart : Oui; il s'agit d'améliorer le cadre de reddition de comptes. Le cadre de gouvernance comprendra deux éléments visant à renforcer cette gouvernance et à s'assurer qu'une tierce partie pourra contribuer aux processus d'élaboration des politiques et de reddition de comptes.

Le Conseil national du logement comprendra des représentants de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé et du milieu universitaire. Ces intervenants fourniront des conseils sur les façons de renforcer nos politiques en matière de logement. En outre, un défenseur fédéral du logement examine les obstacles au logement du point de vue de ceux qui y sont confrontés.

La sénatrice Eaton : Je ne savais pas que cela relevait du fédéral. J'ai toujours pensé que ces choses relevaient des provinces.

Monsieur Thoppil, des fonds sont réservés pour des services supplémentaires en santé. J'aimerais savoir comment vous collaborez avec les Premières Nations. Le budget de 2018 comprend un nouvel investissement de 498 millions de dollars. À quoi servira-t-il?

M. Thoppil : Dans le budget de 2018, on propose un investissement de 1,5 milliard de dollars sur cinq ans, à compter de 2018-2019, et 149 millions de dollars pour les années subséquentes. Il y a divers éléments. Pour répondre à votre question, l'investissement de 498 millions de dollars, qui est assorti d'un financement annuel récurrent de 97,6 millions de dollars, vise à appuyer l'accès à des services et à des soins médicaux essentiels, y compris des services infirmiers en tout temps, dans 79 collectivités éloignées ou isolées.

La sénatrice Eaton : Une partie de ces fonds servira-t-elle à la rénovation et à la modernisation des établissements de soins de santé des régions éloignées?

Mr. Thoppil: There is money for that, but that is a separate fund. It is not part of the \$498 million that you referred to.

Currently there are about 213 projects dedicated to health facilities being built or updated, of which 46 are community health facilities. Of those 213 projects, about 71 per cent has been completed so far; but that is not part of the \$498 million.

Senator Eaton: I heard on the Arctic Committee that one of the reasons they have trouble keeping nurse practitioners and doctors in remote locations is that there is often no place for them to live.

Have you found that in any of your research or your bills?

Mr. Thoppil: That is true. The dynamics in the North are obviously very different from those in the South. There are a number of issues whereby the recruitment and retention of qualified doctors and nurses is a challenge. Adequate and appropriate residence is an issue. Pay or isolated post allowances is just one of many factors. The degree of being alone in an Indigenous community is another factor.

There is a continuum of issues, which makes it a challenge to ensure that there is always care available.

There are monies in the budget to look at transformative care, to look at those times whereby we can take advantage of telemedicine and other innovative technological means to kind of deal with care where there are gaps in physical presence.

Senator Eaton: A lot of times we've heard that they lack broadband and Wi-Fi, so it's very difficult to have telemedicine. This wouldn't fall under your ministry, would it, to set up broadband and Wi-Fi?

Mr. Thoppil: There are a number of discrete funding envelopes to deal with broadband gaps in the North and in the remote communities.

As part of our infrastructure funds in Indigenous Services from Budget 2017, we will roll out this year a small amount of money to deal with remote and northern bandwidth.

Obviously, the CRTC has some and ISED has some as well. We are working with like-minded partners. It could be those other departments, or what I would call provinces, particularly provincial telephone companies and utilities, whereby we can tap into their right of access and whereby we can hit both non-Indigenous and Indigenous communities.

M. Thoppil : Du financement a été réservé à cette fin, mais il est dans une enveloppe distincte. Cela ne fait pas partie du montant de 498 millions de dollars dont vous avez parlé.

Environ 213 projets de construction ou de rénovation d'établissements de soins de santé ont été entrepris. Cela comprend 46 établissements de santé communautaires. Quelque 71 p. 100 des 213 projets sont complétés, mais cela ne fait pas partie des 498 millions de dollars.

La sénatrice Eaton : Au comité sur l'Arctique, j'ai entendu que le manque de logements est l'une des raisons pour lesquelles les collectivités éloignées peinent à retenir les infirmières praticiennes et les médecins.

Avez-vous fait cette constatation dans vos recherches?

M. Thoppil : C'est tout à fait vrai. Évidemment, les dynamiques qui prévalent dans le Nord et dans le Sud du pays sont complètement différentes. Divers facteurs nuisent au recrutement et à la rétention de médecins et d'infirmières qualifiés, notamment l'accès à des logements adéquats. La question de la rémunération ou des primes d'éloignement n'est qu'un facteur parmi de nombreux autres. L'isolement dans une collectivité autochtone est un autre facteur.

Assurer un accès continu aux soins de santé est difficile en raison d'une série de facteurs.

Le budget comprend du financement pour l'examen de solutions transformatrices des soins de santé, notamment la possibilité de recourir à la télémédecine et à d'autres technologies novatrices pour la prestation de soins là où il est difficile d'assurer la présence de professionnels de la santé.

La sénatrice Eaton : On nous a fréquemment parlé du manque de services à large bande et de services sans fil, ce qui complique considérablement le recours à la télémédecine. L'implantation de services à large bande et de services sans fil ne relèverait-elle pas de votre ministère, par hasard?

M. Thoppil : Diverses enveloppes de financement discrétionnaire pourraient servir à combler les lacunes des services à large bande dans le Nord et dans les collectivités éloignées.

Une petite partie des fonds d'infrastructure accordés au ministère des Services aux Autochtones dans le budget de 2017 sera utilisée cette année pour les services à large bande dans les régions éloignées et nordiques.

Bien sûr, le CRTC et ISDE en ont également. Nous travaillons avec des partenaires aux vues similaires. Il peut s'agir d'autres ministères, ou de ce que j'appellerais des provinces, surtout des compagnies de téléphone et des services publics provinciaux. Nous pouvons utiliser leur droit d'accès et ainsi atteindre les collectivités autochtones et non autochtones.

There is a successful example of that in Manitoba, whereby both a number of federal and provincial parties have come together, pooled money and are rolling out band access to northern Manitoba First Nation communities.

Senator Eaton: Just as a comment, I am glad you're doing that because we heard some very compelling witnesses from the Inuk committee in northern Labrador, who really would like broadband and Wi-Fi for education and health.

[Translation]

Senator Massicotte: Thank you very much for being here this afternoon. Since I am not a permanent member of the Standing Senate Committee on National Finance, my questions will be less detailed.

My question is first for Mr. Thoppil. I would like to know whether we are comparing apples to apples. If we are comparing the 2017-18 fiscal year with this one, including the \$1.3 billion in planned programs, what are the total expenditures for the two years? There was one department, now there are two. Is it similar or has there been an increase?

Mr. Thoppil: I understand the difficulty of comparing the figures from the two departments each year, given the changes related to the movement of programs. I think it would be better to clearly explain this on a form.

Senator Massicotte: Give me the figures for last year and this year, with the same assumptions, including the \$1.3 billion. What are the actual numbers?

Mr. Thoppil: Your question is connected to the previous question about temporary programs.

Senator Massicotte: The \$1.3 billion includes the temporary programs, I believe. You think you'll obtain the authority to spend. This includes the temporary programs.

Mr. Thoppil: If you exclude programs that are ending, it's almost the same thing, maybe with an increase.

Senator Massicotte: Does the term "temporary" refer to programs in place that are coming to an end and that you are hoping to renew?

Mr. Thoppil: Exactly.

Senator Massicotte: Those programs must be renewed, otherwise there is an error. No?

Le Manitoba présente un exemple de réussite à cet égard : plusieurs parties fédérales et provinciales se sont réunies, ont mis des fonds en commun et déploient l'accès dans les collectivités des Premières Nations du Manitoba.

La sénatrice Eaton : J'aimerais faire un commentaire : je suis heureuse de savoir cela, parce que nous avons entendu des témoins très convaincants de la collectivité inuite du Nord du Labrador, qui souhaiteraient avoir accès à la large bande et au réseau sans fil à des fins d'éducation et de santé.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Merci beaucoup de votre présence cet après-midi. Comme je ne suis pas un membre permanent du Comité sénatorial permanent des finances nationales, mes questions seront moins détaillées.

Ma question s'adresse d'abord à M. Thoppil. J'aimerais savoir si on compare des pommes avec des pommes. Si on compare l'exercice financier de 2017-2018 avec celui-ci, y compris les 1,3 milliard de dollars de programmes prévus, quelles sont les dépenses totales pour les deux années? Il y avait un ministère, maintenant il y en a deux. Est-ce semblable ou y a-t-il eu une augmentation?

M. Thoppil : Je comprends la difficulté, soit de comparer les chiffres des deux ministères chaque année, étant donné les changements liés aux mouvements des programmes. Je pense qu'il serait préférable de bien expliquer cela à l'aide d'un formulaire.

Le sénateur Massicotte : Donnez-moi les chiffres de l'année dernière et ceux de cette année, avec les mêmes hypothèses, y compris les 1,3 milliard de dollars. Quels sont les chiffres comme tels?

M. Thoppil : Votre question est liée à la question posée précédemment sur les programmes temporaires.

Le sénateur Massicotte : Cela inclut les programmes temporaires, les 1,3 milliard de dollars, je crois. Vous croyez obtenir l'autorité de dépenser. Cela inclut les programmes temporaires.

M. Thoppil : Si on exclut les programmes qui prennent fin, c'est pratiquement la même chose, peut-être avec une augmentation.

Le sénateur Massicotte : Est-ce que le terme « temporaire » désigne des programmes en place qui viennent à échéance et qu'on espère renouveler?

M. Thoppil : Exactement.

Le sénateur Massicotte : Il faut assurer le renouvellement de ces programmes, autrement, c'est fautif. Non?

Mr. Thoppil: No. It is important to understand that some temporary programs come to an end and others are subject to only one condition.

Senator Massicotte: If you want to exclude them, the amounts are practically the same.

Mr. Thoppil: Yes.

Senator Massicotte: Yes, any temporary program that is renewed represents an increase in absolute terms. Am I wrong about that?

Mr. Thoppil: If you include the temporary programs, it's an increase.

Senator Massicotte: Basically \$1.3 billion.

Mr. Thoppil: To give an exact figure —

Senator Massicotte: An approximate figure —

Mr. Thoppil: I think the challenge for both departments and the impact on indigenous peoples is that most of the funding is for programs that are ending. There is always the risk of the program ending or being renewed. It's really difficult for us to give you an exact number.

Senator Massicotte: If I understand correctly, if we exclude the programs planned for the 2016-17 fiscal year and those for next year, we end up with the same figure. The total increase in expenditures will be equal to temporary programs that will be renewed or put in place. That is at least \$1 billion or \$2 billion. Total spending last year was about \$10 billion. Therefore, a 10 to 20 per cent increase in total expenditures is expected when the two are combined. Is that correct?

Catherine Blanchard, Director General, Planning and Resource Management, Chief Finances Results and Delivery Officer Sector, Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: A small table is needed to assess increases and sunseting programs, because there are a lot of changes in the numbers. We have sunsetters, transfers from Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada to Indigenous Services Canada, as well as new investments in Budget 2018. So it is very difficult to do it here, but it is possible to prepare a table.

Senator Massicotte: I understand that it is difficult, but it is your duty to ensure that the information is clearly understood so that we don't get lost in the details. We want to know how much taxpayers' money is being spent. From my own business experience, I see that, when there's extra money to spend, it's

M. Thoppil : Non. Il faut comprendre que certains programmes temporaires ont une fin et que d'autres sont soumis à une seule condition.

Le sénateur Massicotte : Si vous voulez les exclure, ce sont pratiquement les mêmes montants.

M. Thoppil : Oui.

Le sénateur Massicotte : Effectivement, tout programme temporaire qui est renouvelé représente une augmentation en somme absolue. Est-ce que je me trompe?

M. Thoppil : Si on tient compte des programmes temporaires, il s'agit d'une augmentation...

Le sénateur Massicotte : Grosso modo, de 1,3 milliard de dollars.

M. Thoppil : Pour donner un chiffre exact...

Le sénateur Massicotte : Un chiffre approximatif...

M. Thoppil : Je pense que le défi pour les deux ministères et l'impact sur les peuples autochtones est que la majorité des fonds sont destinés à des programmes qui prennent fin. Il y a toujours le risque que le programme prenne fin ou qu'il soit reconduit. Il est vraiment difficile pour nous de vous donner un chiffre exact.

Le sénateur Massicotte : Si je comprends bien, si on exclut les programmes prévus dans l'exercice financier de 2016-2017 et ceux de l'an prochain, on arrive au même chiffre. L'augmentation totale des dépenses sera égale aux programmes temporaires qui sont renouvelés ou qui seront mis en place. C'est un chiffre d'au moins 1 milliard de dollars ou de 2 milliards de dollars. Les dépenses totales de l'année dernière sont d'environ 10 milliards de dollars. On prévoit donc une augmentation de 10 à 20 p. 100 des dépenses totales lorsqu'on combine les deux. Est-ce exact?

Catherine Blanchard, directrice générale, Planification et gestion des ressources, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Il faut faire un petit tableau pour évaluer les augmentations et les *sunsetters*, parce qu'il y a beaucoup de changements dans les chiffres. On a des *sunsetters*, on a des transferts de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada à Services aux Autochtones Canada, ainsi que de nouveaux investissements dans le cadre du budget de 2018. Alors, il est très difficile de le faire ici, mais il est possible de préparer un tableau.

Le sénateur Massicotte : Je comprends que c'est difficile, mais c'est votre devoir de faire en sorte que l'on comprenne bien l'information afin que l'on ne se perde pas dans les détails. On veut savoir quelle part de l'argent des contribuables est dépensée. Selon mon expérience en affaires, je constate que, dès

like a fire hydrant: you open it a little and it all comes out. I am afraid that, in three or four years, there will be mismanagement and the money will be misspent. Are my concerns valid? It worries me to think that, in three years, the budgets will increase by 10 to 20 per cent and that we will say, “We have the money, party time, let’s go.” The indigenous community has huge needs, but will the money be well spent? Is there cause for concern?

Mr. Thoppil: I completely understand your concerns about this major investment in indigenous communities.

[English]

As I said before, \$17 billion is committed through three federal budgets so far in the Indigenous space. Not all of that is ongoing. Some of that is unsettled. Then the question becomes, as you have indicated, senator, “How is that money being managed?”

When Budget 2016 money came out, that was a stimulus budget for shovel-ready projects. That went to those First Nations who were high performing, had shovel-ready projects and were willing to invest. They usually have the capacity to manage well.

The problem is that some of the housing deficits or other infrastructure deficits are primarily in the low capacity; but we did take some that have money from Budget 2016 to do some seed capacity and develop the design so that when Budget 2017 investments came out we would be able to then allocate it to the low capacity knowing that they were ready to take the money.

[Translation]

It is also an example of our measures to manage funds properly.

Senator Massicotte: My next question is about the Canada Mortgage and Housing Corporation. To my knowledge, you have two major divisions or sectors: mortgage insurance and social housing programs. What is the net profit from the insurance compared to the spending on social programs?

Ms. Devenny: Thank you for the question. I would like to answer in English.

[English]

The net profit for the last year.

qu’il y a une somme d’argent supplémentaire à dépenser, c’est comme une borne-fontaine : on l’ouvre un peu et ça sort. J’ai peur que dans trois ou quatre ans, on manque de bonne gestion et qu’on ne dépense pas l’argent à bon escient. Mes préoccupations sont-elles pertinentes? Cela m’inquiète de penser que dans trois ans les budgets augmenteront de 10 à 20 p. 100 et qu’on se dise : « on a l’argent, on fait la fête, allons-y ». La communauté autochtone a des besoins énormes, mais l’argent sera-t-il bien dépensé? Y a-t-il lieu d’être préoccupé?

M. Thoppil : Je comprends bien vos préoccupations en ce qui concerne cet investissement important en faveur des communautés autochtones.

[Traduction]

Comme je l’ai dit plus tôt, le budget fédéral prévoit l’affectation de 17 milliards de dollars à l’espace autochtone. Ces fonds ne sont pas tous continus. Les détails ne sont pas tous réglés. Comme vous l’avez dit, monsieur le sénateur, il faut savoir comment on gère l’argent.

Le budget de 2016 visait une stimulation économique et les fonds ont servi à des projets prêts à démarrer. Ils ont été affectés à des Premières Nations qui présentaient un bon rendement, qui avaient des projets prêts à démarrer et qui étaient prêtes à investir. Elles ont habituellement de bonnes capacités de gestion.

Le problème, c’est que certains déficits en matière de logement ou d’infrastructure sont associés à une faible capacité, mais nous avons utilisé une partie des fonds du budget de 2016 pour accroître la capacité des collectivités et élaborer les concepts afin que nous puissions affecter les fonds du budget de 2017 aux collectivités à faible capacité en sachant qu’elles seraient prêtes à les prendre.

[Français]

C’est aussi un exemple de nos mesures visant à bien gérer les fonds.

Le sénateur Massicotte : Ma prochaine question concerne la Société canadienne d’hypothèques et de logement. À ma connaissance, vous avez deux divisions ou deux secteurs importants : l’assurance de prêts hypothécaires et les programmes sociaux d’habitation. Quel est le profit net en matière d’assurances comparativement aux dépenses des programmes sociaux?

Mme Devenny : Merci de la question. J’aimerais répondre en anglais.

[Traduction]

Le profit net de l’année dernière.

[Translation]

Senator Massicotte: How much is that in insurance? How many mortgages have been insured?

[English]

Ms. Devenny: I'm trying to remember. It is just over \$1 billion, I think, if I recall correctly.

[Translation]

Senator Massicotte: In income?

[English]

Ms. Devenny: Not income, but revenue. Just over \$1 billion.

[Translation]

Senator Massicotte: What is the profit from the insurance programs?

[English]

Ms. Devenny: Profit is \$2 billion.

[Translation]

Senator Massicotte: That is not so bad. A \$2 billion profit on revenue of \$1 billion is pretty good.

[English]

Ms. Devenny: For the cost of the assisted housing mandate, the appropriations are just over \$2 billion, and that's equal to our costs.

Senator Massicotte: It's equal to your costs. I understand that. I think what you meant to say is maybe it's equal to the profits from the insurance program.

Ms. Devenny: No, it's two very separate programs.

[Translation]

Senator Massicotte: What is the profit from the insured mortgages?

[English]

Ms. Devenny: I don't recall exactly what the profit was. It's just over \$1 billion.

Senator Massicotte: Is that the profit?

Ms. Devenny: I can't remember how much it is.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Quelle somme cela représente-t-il en matière d'assurances? Combien d'hypothèques ont-elles été assurées?

[Traduction]

Mme Devenny : J'essaie de me souvenir. C'est un peu plus de 1 milliard de dollars, si je me souviens bien.

[Français]

Le sénateur Massicotte : De revenus?

[Traduction]

Mme Devenny : De recettes. Un peu plus de 1 milliard de dollars.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Quel est le profit des programmes d'assurance?

[Traduction]

Mme Devenny : Les profits sont de 2 milliards de dollars.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Ce n'est pas si mal. Un profit de 2 milliards sur un revenu de 1 milliard, c'est plutôt bien.

[Traduction]

Mme Devenny : Pour l'aide au logement, les crédits sont d'un peu plus de 2 milliards de dollars, ce qui correspond à nos coûts.

Le sénateur Massicotte : Cela correspond aux coûts. Je comprends. Je crois que ce que vous avez voulu dire, c'est que cela correspondait aux profits du programme d'assurance.

Mme Devenny : Non, ce sont deux programmes bien distincts.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Du point de vue des hypothèques assurées, quel est le profit?

[Traduction]

Mme Devenny : Je ne me souviens plus exactement quel était le profit. C'était un peu plus de 1 milliard de dollars.

Le sénateur Massicotte : C'est le profit?

Mme Devenny : Je ne me souviens plus du montant exact.

Senator Massicotte: How much money do you have insured? How many mortgages? What is the insurance level?

The Chair: If you want to answer the question, please come to the table so we're on record. Would you please come forward?

Senator Massicotte: Just put your head on the guillotine; it is right there.

David D'Amour, Director, Housing Finance, Canada Mortgage and Housing Corporation: CMHC's insurance policy in force right now is probably about \$450 billion.

Senator Massicotte: It has gone down, I gather.

Mr. D'Amour: It keeps going down consistently.

Senator Massicotte: From what level?

Mr. D'Amour: We have a statutory limit of \$600 billion. We were approaching that limit several years ago, and it has been trending down ever since.

Senator Massicotte: You have \$1 billion in profit from the insurance and \$2 billion in costs for social programs.

Mr. D'Amour: Yes.

Senator Moncion: I am sorry for being late, and I am leaving in about five minutes.

[*Translation*]

I have some questions for both organizations. First, in order to provide more financial flexibility to First Nations, you will be developing 10-year grants for First Nations, with the goal of providing some of the amounts to 100 First Nations by April 2019. How will First Nations be required to be accountable for using the grants and for the results obtained, and what type of reporting will be established to inform the general public of the results achieved through those grants?

[*English*]

Mr. Thoppil: Thank you for the question. One of the things most people need to understand is that in the 634 First Nations they are of different capacities. They can't be generalized in terms of a certain level. We need to understand, recognize and commend those First Nations who have demonstrated through five years of strong financial records, as an example, that there is actually a recognition to treat them on a government-to-government respectful basis.

Le sénateur Massicotte : Quelle partie du montant est assurée? Combien d'hypothèques? Quel est le niveau d'assurance?

Le président : Si vous voulez répondre à la question, veuillez vous avancer à la table de sorte que nous puissions consigner votre réponse. Voulez-vous venir à l'avant?

Le sénateur Massicotte : Veuillez placer votre tête sur la guillotine; juste ici.

David D'Amour, directeur, Finance de l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement : La politique d'assurance de la SCHL en vigueur est d'environ 450 milliards de dollars.

Le sénateur Massicotte : Elle a baissé, selon ce que je comprends.

M. D'Amour : Elle est en baisse constante.

Le sénateur Massicotte : À partir de quel niveau?

M. D'Amour : La limite prévue par la loi est de 600 milliards de dollars. Nous nous approchions de cette limite il y a plusieurs années, et la tendance est à la baisse depuis.

Le sénateur Massicotte : Vous avez 1 milliard de dollars de profits provenant de l'assurance et 2 milliards de dollars de coûts pour les programmes sociaux.

M. D'Amour : Oui.

La sénatrice Moncion : Vous m'excuserez pour mon retard; je dois aussi partir dans cinq minutes, environ.

[*Français*]

J'ai des questions à poser aux deux organismes. Tout d'abord, afin d'offrir plus de souplesse financière aux Premières Nations, vous allez créer un fonds de subventions échelonné sur 10 ans à l'intention des Premières Nations. Vous voulez distribuer à 100 Premières Nations certains montants d'ici avril 2019. Quelle reddition de comptes sera exigée des Premières Nations quant à l'usage des subventions et aux résultats obtenus, et quel type de rapport sera établi afin d'informer le grand public des résultats qui auront été atteints par l'entremise de ces subventions?

[*Traduction*]

M. Thoppil : Je vous remercie de votre question. Ce que les gens doivent comprendre, c'est que les 634 Premières Nations n'ont pas toutes les mêmes capacités. On ne peut pas généraliser. Il faut comprendre, reconnaître et encourager les Premières Nations qui ont bâti de solides dossiers financiers au cours des cinq années, et établir une relation de gouvernement à gouvernement respectueuse.

Therefore, if we are to treat them as such, they should have a fiscal relationship with the federal government that respects that strong financial track record.

I alluded to a number of financial ratios earlier in response to another question from the senator. We have co-developed with the Assembly of First Nations and the First Nations Financial Management Board that First Nations should provide evidence of demonstrating that strong financial history through a review of those audited financial statements.

There needs to be governance beyond their financial track record to determine how they demonstrate the financial review and challenge function as First Nations chiefs and council. That is done through a financial administration law that would be passed by the community. There would be certain minimum provisions under that law which would need to be enforced in time to be eligible for the grant.

Some of those are conflicts of interest acknowledgment, a dedicated finance and audit committee, and the issuance of a community-approved plan.

Coming to your next question about the results, we are working as part of the new fiscal relationship on a mutual accountability framework whereby that community plan is reported on once a year through their annual report. This goes beyond just finances and also takes into account the results related to the community-approved targets and outcomes across a number of indicators framed under the United Nations sustainable development goals. Then we can track, over time, how that community is faring under the government's commitment under the UN SDGs to performance.

We are moving toward a national outcomes-based framework so that we are confident those First Nations will be able to demonstrate strong financial governance and to reduce the socio-economic gap through a community-approved plan.

Senator Moncion: Will the money be allocated to well-organized First Nations reserves?

Mr. Thoppil: That is correct.

Senator Moncion: What happens to the others?

Mr. Thoppil: As another senator asked, that's what part of that \$71 million under federal Budget 2018 is dedicated to. A number of First Nations will respond to or aspire to the offer but won't have met a financial track record or have demonstrated financial governance to be eligible for the grants.

We have dedicated funds allocated to our Professional Institutional Development Program that will be targeted toward those First Nations who need to invest in IT systems and a

Par conséquent, si nous les traitons ainsi, elles devraient avoir une relation avec le gouvernement fédéral qui respecte ces bons antécédents financiers.

J'ai fait référence à certains ratios financiers tout à l'heure pour répondre à la question du sénateur. Nous avons établi avec l'Assemblée des Premières Nations et le Conseil de gestion financière des Premières Nations que les Premières Nations devaient démontrer leurs bons antécédents financiers par l'entremise d'un examen de leurs états financiers vérifiés.

Il faut une gouvernance au-delà des antécédents financiers afin de déterminer comment les chefs et le conseil des Premières Nations établiront l'examen financier et la fonction de vérification. Cela passera par une loi sur la gestion des finances qui sera adoptée par la collectivité. Certaines dispositions de cette loi devraient être appliquées à temps pour assurer l'admissibilité à la subvention.

Je pense notamment à la reconnaissance des conflits d'intérêts, à un comité des finances et de la vérification et à la publication d'un plan approuvé par la collectivité.

Pour répondre à votre question au sujet des résultats, aux termes de notre nouvelle relation financière, nous travaillons à l'élaboration d'un cadre de reddition de comptes par l'entremise duquel le plan communautaire ferait l'objet d'un rapport annuel. On irait donc au-delà des finances et on tiendrait aussi compte des cibles approuvées par la collectivité et des résultats relatifs à plusieurs indicateurs associés aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Ainsi, au fil du temps, nous pourrions savoir quel est le rendement de la collectivité associé aux engagements du gouvernement en vertu des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Nous nous dirigeons vers l'adoption d'un cadre national fondé sur les résultats, qui nous permettra de veiller à ce que les Premières Nations puissent démontrer une solide gouvernance financière et de réduire l'écart socioéconomique par l'entremise d'un plan approuvé par la collectivité.

La sénatrice Moncion : Est-ce que l'argent ira aux réserves des Premières Nations qui sont bien organisées?

M. Thoppil : Oui.

La sénatrice Moncion : Qu'arrivera-t-il aux autres?

M. Thoppil : Comme je l'ai dit à un autre sénateur, une partie des 71 millions de dollars prévus dans le budget de 2018 servira à cela. Certaines Premières Nations répondront ou souhaiteront répondre à l'offre, mais n'auront pas les antécédents financiers ou la gouvernance financière nécessaires pour être admissibles aux subventions.

Une partie des fonds du Programme de développement professionnel et institutionnel ira aux Premières Nations qui doivent investir dans des systèmes de TI et dans un ensemble de

financial policy suite, so that they can get to a financial standing that is requisite of a government-to-government level and get the grants.

[*Translation*]

Senator Moncion: In terms of the four cannabis plants in homes, it was suggested that no CMHC insurance would be available for properties where people grow cannabis. Could you quickly tell us about that? Is that the case or is it made up? Have you looked at that? There was one example of a property where cannabis was grown. The interior of the house has since been completely renovated, but the CMHC has refused financing, despite the renovation and inspection of the house. This has an impact on the legalization of cannabis and the plants that people will be able to grow in their homes.

Ms. Stewart: Thank you for the question. We'll get back to you with an answer. There are many factors to consider when applying for insurance. We want to check whether there is a specific policy related to cannabis.

Senator Massicotte: In a week or a few days?

Ms. Stewart: Yes.

The Chair: When you answer Senator Moncion's question, please send a copy to the clerk.

[*English*]

Senator Marshall: Ms. Blanchard, you mentioned something about a schedule where you could reconcile the budget to two departments from last year with this year. I backed out Health Canada, and it looks like it's less.

If you could do the schedule when you respond, that would be great.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Mr. Thoppil, in your response to Senator Moncion, you said that discussions between the indigenous communities and the federal government are nation to nation. What does that mean? Are the discussions with a province, a municipality or another state? What does that mean?

Mr. Thoppil: It's a little complicated to answer that question.

politiques financières afin d'atteindre la situation financière requise aux fins d'une relation de gouvernement à gouvernement et pour obtenir les subventions.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Quant à la question des quatre plants de cannabis dans les maisons, on nous a laissés entendre qu'il n'y aurait pas d'assurances offertes par la SCHL pour les propriétés où les gens font pousser du cannabis. Pourriez-vous nous parler de cela rapidement? Est-ce le cas ou est-ce une invention? Avez-vous regardé cela? Il y a eu un exemple d'une propriété qui avait servi à la culture du cannabis. L'intérieur de la maison a été complètement rénové depuis, mais la SCHL a refusé le financement, malgré la rénovation et l'inspection de la maison. Cela a un impact sur la légalisation du cannabis et les plants que les gens pourront cultiver dans leur maison.

Mme Stewart : Je vous remercie de cette question. Nous allons vous revenir avec une réponse. Il y a beaucoup de facteurs à examiner lors d'une demande d'assurances. On veut vérifier s'il y a une politique spécifique liée au cannabis.

Le sénateur Massicotte : D'ici une semaine, d'ici quelques jours?

Mme Stewart : Oui.

Le président : Lorsque vous allez répondre à la question de la sénatrice Moncion, je vous demanderais d'en transmettre une copie à la greffière.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Madame Blanchard, vous avez parlé d'une annexe qui permettrait de rapprocher le budget de l'année dernière de deux ministères avec celui de cette année. Si je retire le budget de Santé Canada, il semble que le montant soit moins élevé.

Si vous pouviez nous transmettre l'annexe avec votre réponse, cela nous serait très utile.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Monsieur Thoppil, dans votre réponse à la sénatrice Moncion, vous avez dit que les discussions entre les communautés autochtones et le gouvernement fédéral sont des discussions de nation à nation. Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce une province, une municipalité ou un autre État avec lequel vous discutez? Qu'est-ce que cela signifie?

M. Thoppil : C'est une question à laquelle il est un peu compliqué de répondre.

[English]

I think nation to nation means something different to many people. If you start with the Royal Commission on Aboriginal Peoples, they defined nations as those nations that existed in Canada before the settlers arrived. They said there were about 60 to 70 nations at that time.

When the Indian Act was implemented, it essentially destroyed those nations. Through the Indian Act we actually created bands that in a sense fragmented those nations. There is a desire to help those First Nations across the country who aspire to going back to the pre-RCAP days. I don't think we'll ever get to 60, 70.

[Translation]

Senator Massicotte: But what does that mean in concrete terms? Is it like the distinct nation of Quebec, like francophones? What do you mean by negotiations? I understand the history, but I would like to know what that means in concrete terms.

[English]

Mr. Thoppil: Under reconciliation, we are not in a world whereby we will dictate the path toward self-determination anymore. I think that definition of nation will vary across the country, based on their history, the treaties that may or may not exist with Canada, and what a community defines as itself. There will be many different pathways toward a rising recognition of what is nationhood.

The Chair: Mr. Thoppil, you can come back, through the clerk, with a definition and more clarity on the question asked by Senator Massicotte.

For our next panel, we will hear from Mark Perlman, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch, Employment and Social Development Canada.

Senator Marshall: Do we have a quorum?

The Chair: Senator Marshall, on your question, the chair will recognize that we do not have a quorum. I will suspend until we do.

Senator Massicotte: I have two things. First, it was my understanding that if we had a quorum at a committee meeting we didn't have to maintain the quorum.

Second, if there is no quorum, nothing stops us from taking evidence. We just can't arrive at any resolution. Is that accurate?

The Chair: Is there any other information?

[Traduction]

Je crois que la relation de nation à nation a une signification différente pour bon nombre de personnes. Par exemple, la Commission royale sur les peuples autochtones les définit comme étant les nations qui existaient au Canada avant l'arrivée des colons. Elle dit qu'il y avait environ 60 à 70 nations à cette époque.

Lorsque la Loi sur les Indiens est entrée en vigueur, elle a essentiellement détruit ces nations, en créant des bandes qui les ont fragmentées. Nous voulons aider ces Premières Nations qui souhaitent reprendre le statut qu'elles avaient avant l'arrivée de la CRPA. Je ne crois pas que nous arrivions à 60 ou 70.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Mais qu'est-ce que cela veut dire concrètement? Est-ce comme la nation distincte du Québec, comme les francophones? Qu'entendez-vous par l'expression « avoir une négociation »? Je comprends l'histoire, mais je voudrais savoir ce que cela signifie concrètement.

[Traduction]

M. Thoppil : Pour qu'il y ait réconciliation, nous ne devons plus dicter le chemin vers l'autodétermination. Je crois que la définition d'une nation variera d'une région à l'autre du pays, en fonction de son histoire, des traités qui existent ou non au Canada et de la façon dont la collectivité se définit. Il y aura divers chemins vers la reconnaissance de ce qui constitue une nation.

Le président : Monsieur Thoppil, vous pourrez transmettre à la greffière une définition et d'autres renseignements pour répondre à la question du sénateur Massicotte.

Pour la deuxième partie de notre réunion, nous recevons Mark Perlman, qui est dirigeant principal des finances à la Direction générale du dirigeant principal des finances d'Emploi et Développement social Canada.

La sénatrice Marshall : Est-ce qu'il y a quorum?

Le président : Sénatrice Marshall, pour répondre à votre question, la présidence reconnaît qu'il n'y a pas quorum. Nous allons suspendre la réunion jusqu'à ce que ce soit le cas.

Le sénateur Massicotte : J'aimerais soulever deux points. D'abord, selon ce que je comprends, s'il y a quorum au début de la réunion, nous ne sommes pas tenus de le maintenir.

Ensuite, s'il n'y a pas quorum, rien ne nous empêche d'entendre les témoins. Nous ne pouvons tout simplement pas prendre de décision. Est-ce exact?

Le président : Avez-vous d'autres renseignements?

Senator Massicotte: I just want the right answer.

Gaëtane Lemay, Clerk of the Committee: Usually, if no one raises the fact that we have lost quorum, the meeting continues. However, we are in a position where someone has raised the lack of quorum, so we cannot proceed.

Senator Marshall: The concern I have is that Senator Massicotte said he was going to leave at three o'clock.

I was looking around the table, and it's a dream come true to be the only senator to ask questions of the witnesses. I was preparing myself psychologically for that hour.

The Chair: For our second panel, from Employment and Skills Development Canada we welcome Mr. Mark Perlman, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch, Employment and Social Development Canada, and Jason Won, Deputy Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch.

I want to take this opportunity as chair and on behalf of all the senators of the Standing Senate Committee on National Finance, to congratulate you, Commissioner Lucki, on your recent appointment. There is no doubt in our minds that you will have the opportunity to come to the Finance Committee going forward.

[Translation]

Thank you for your leadership.

[English]

We have, from the Royal Canadian Mounted Police, Brenda Lucki, Commissioner.

[Translation]

She is accompanied by Denise Nesrallah, Acting Chief Financial and Administrative Officer.

[English]

We also have Stephen White, Assistant Commissioner and Acting Chief Human Resources Officer.

I have been informed that Mr. Perlman will present a short brief and make comments, to be followed by the Commissioner.

[Translation]

On that note, Mr. Perlman, the floor is yours.

[English]

Mark Perlman, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch, Employment and Social Development Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable members of the

Le sénateur Massicotte : Je veux seulement avoir la bonne réponse.

Gaëtane Lemay, greffière du comité : En règle générale, si personne ne souligne qu'il n'y a plus quorum, la réunion se poursuit. Toutefois, une personne l'a souligné, alors nous ne pouvons pas continuer.

La sénatrice Marshall : Ce qui me préoccupe, c'est que le sénateur Massicotte a dit qu'il allait partir à 15 heures.

Je regarde autour de la table. C'est un rêve pour moi d'être la seule sénatrice à poser des questions aux témoins. Je m'étais préparée mentalement à cette heure.

Le président : Pour la deuxième partie de la réunion, nous recevons les représentants d'Emploi et Développement social Canada : le dirigeant principal des finances, M. Mark Perlman, et l'adjoint au dirigeant principal des finances, Jason Won, tous deux de la Direction générale du dirigeant principal des finances.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter, commissaire Lucki, au nom des sénateurs du Comité sénatorial permanent des finances nationales, pour votre récente nomination. Nous aurons certainement l'occasion de vous entendre prochainement.

[Français]

Nous vous remercions de votre leadership.

[Traduction]

Nous recevons Brenda Lucki, qui est commissaire à la Gendarmerie royale du Canada.

[Français]

Elle est accompagnée de Denise Nesrallah, dirigeante principale des Finances et de l'Administration intérimaire.

[Traduction]

Nous recevons également Stephen White, qui est sous-commissaire et dirigeant principal adjoint des ressources humaines intérimaire.

On me dit que M. Perlman présentera un court exposé et fera des commentaires. La commissaire prendra ensuite la parole.

[Français]

Sur ce, monsieur Perlman, la parole est à vous.

[Traduction]

Mark Perlman, dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances, Emploi et Développement social Canada : Merci, monsieur le président

committee. I am pleased to appear before you in my capacity as Chief Financial Officer for Employment and Social Development Canada, ESDC.

[*Translation*]

Senior executives from key areas of ESDC are also in attendance and may be coming forward to help me answer some of your questions.

[*English*]

First of all, I would like to quickly explain the process changes that impact this year's Main Estimates.

For years, parliamentarians have expressed concerns around the Main Estimates and the fact that they did not include budget measures as a result of timing, therefore presenting an incomplete picture of government-planned spending overall.

To address this issue, the 2018-19 Main Estimates include 100 per cent of the Budget 2018 measures in the budget implementation vote managed by the Treasury Board.

ESDC has 15 Budget 2018 measures totalling \$308 million in 2018-19. All of these measures are fully aligned with ESDC's departmental results framework, and the majority of these initiatives are described in ESDC's departmental plan.

[*Translation*]

We have plans and expected results for each measure that will be refined over the next few months prior to seeking Treasury Board approval, at which point these funds would be allocated to the department. The funding amounts and implementation details are not included in the departmental plan as that would presuppose Treasury Board approval.

[*English*]

The 2018-19 Main Estimates for ESDC amount to \$60.9 billion, an increase of \$3.5 billion when compared to the 2017-18 Main Estimates. Of this, \$57.8 billion or 94 per cent will directly benefit Canadians through the Old Age Security program and other statutory transfer payment programs.

In these Main Estimates, the department is showing an increase in statutory payments, mainly explained by an increase to Old Age Security and Guaranteed Income Supplement payments resulting from the aging population, the expected

et honorables membres du comité. Je suis heureux de témoigner devant vous à titre de dirigeant principal des finances pour Emploi et Développement social Canada, EDSC.

[*Français*]

Des cadres supérieurs représentant les secteurs importants d'EDSC sont également présents et pourront m'aider à répondre à certaines de vos questions.

[*Traduction*]

Je souhaite d'abord vous expliquer rapidement les changements qui ont été apportés au processus et qui ont une incidence sur le Budget principal des dépenses de cette année.

Depuis des années, les membres du Parlement ont exprimé leurs préoccupations concernant le Budget principal des dépenses et le fait qu'il n'incluait pas les mesures budgétaires pour une raison de calendrier, ce qui faisait en sorte que le budget présentait un portrait incomplet de l'ensemble des dépenses gouvernementales prévues.

Pour remédier à ce problème, le crédit d'exécution du Budget principal des dépenses de 2018-2019 comprend la totalité des mesures budgétaires de 2018, gérées par le Conseil du Trésor.

EDSC compte 15 mesures du budget de 2018 totalisant 308 millions de dollars en 2018-2019. Toutes ces mesures sont entièrement harmonisées au Cadre ministériel des résultats d'EDSC, et la majorité de ces initiatives sont décrites dans le plan ministériel d'EDSC.

[*Français*]

Nous avons des plans et des résultats attendus pour chacune des mesures, qui seront raffinés au cours des prochains mois afin d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant que ces fonds ne soient versés au ministère. Le montant du financement et les détails concernant la mise en œuvre ne sont pas inclus dans le plan ministériel, et ce, pour éviter une présumée approbation du Conseil du Trésor.

[*Traduction*]

Le Budget principal des dépenses d'EDSC de 2018-2019 s'élève à 60,9 milliards de dollars, une augmentation de 3,5 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2017-2018. De ce montant, 57,8 milliards de dollars, ou 94 p. 100, profiteront directement aux Canadiens et Canadiennes par l'entremise de la Sécurité de la vieillesse et d'autres programmes de paiements de transfert législatifs.

Dans ce Budget principal des dépenses, le ministère présente une augmentation des paiements législatifs qui est principalement attribuable à une augmentation des paiements de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti en raison du vieillissement de la population, de l'augmentation

increase of the number of beneficiaries and the average monthly benefit amount.

Other statutory programs such as the Canada disability savings grants and bonds and the Canada student loans and grants have also increased by \$96.6 million and \$118 million respectively.

Under vote 1, Operating Expenditures, the department plans to spend \$676.8 million in 2018-19, an increase of \$100 million from the 2017-18 Main Estimates of \$576.8 million. The net increase of \$100 million is mainly related to the funding renewal in Budget 2017 for the Temporary Foreign Worker Program and new funding for the Old Age Security program workload to support the demographically-driven increase.

As for vote 5, Grants and Contributions, the 2018-19 Main Estimates level is \$2.4 billion, an increase of \$593.3 million from the 2017-2018 Main Estimates. The increase of \$593.3 million is mainly attributable to investments announced in Budget 2016 and Budget 2017 for early learning and child care to support the establishment of a federal-provincial-territorial early learning and child care framework.

The framework will be seeking to increase the quality, accessibility, affordability, flexibility and inclusivity in early learning and child care, in particular for families that need child care the most.

A separate Indigenous framework on early learning and child care is being co-developed with Indigenous partners to reflect the unique cultures and needs of First Nations, Inuit and Metis children and families.

It is also due to increased funding to the new Workforce Development Agreement that consolidates the Canada Job Fund Agreement, the Labour Market Agreement for Persons with Disabilities and the Targeted Initiative for Older Workers.

The funding for the Workforce Development Agreement was enhanced through Budget 2017, with an additional \$900 million over six years from 2017-18 to 2022-23.

prévue du nombre de bénéficiaires et du montant moyen des prestations mensuelles.

D'autres programmes législatifs comme la Subvention canadienne et le Bon canadien pour l'épargne-invalidité ainsi que le Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants ont aussi augmenté de 96,6 millions de dollars et de 118 millions de dollars, respectivement.

En vertu du crédit 1, Dépenses de fonctionnement, le ministère prévoit de dépenser 676,8 millions de dollars en 2018-2019, ce qui représente une hausse de 100 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2017-2018 de 576,8 millions de dollars. La hausse nette de 100 millions de dollars est principalement attribuable au renouvellement du financement dans le budget de 2017 pour l'administration du Programme des travailleurs étrangers temporaires, et au nouveau financement nécessaire pour appuyer l'augmentation de la charge de travail du programme de la Sécurité de la vieillesse associée à des facteurs démographiques.

En ce qui a trait au crédit 5, Subventions et contributions, le Budget principal des dépenses de 2018-2019 est de 2,4 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 593,3 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2017-2018. L'augmentation de 593,3 millions de dollars est principalement attribuable aux investissements annoncés dans les budgets de 2016 et 2017 relatifs à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, qui visent à appuyer la création d'un cadre fédéral, provincial et territorial sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Le cadre servira à améliorer la qualité, l'accès, la viabilité financière, la souplesse et l'inclusivité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, plus particulièrement pour les familles qui ont le plus besoin de services de garde d'enfants.

Un cadre distinct sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour les Autochtones est élaboré en collaboration avec des partenaires autochtones dans le but de refléter les cultures et les besoins uniques des enfants et des familles inuits, métis et des Premières Nations.

Cette hausse est aussi attribuable à l'augmentation du financement pour les nouvelles ententes sur le perfectionnement de la main-d'œuvre, qui consolident les ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi, les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés.

Le financement accordé aux ententes sur le perfectionnement de la main-d'œuvre a été augmenté dans le cadre du budget de 2017 d'un montant de 900 millions de dollars sur 6 ans, de 2017-2018 à 2022-2023.

ESDC works to rationalize and expand the labour market transfer agreements to improve workers' access to quality job training and good careers. It was specified that this work should support the efforts of provinces, territories and employers; reduce barriers to access the labour market; avoid duplication of services between programs; and promote better outcomes for workers who need help.

An increase of \$62.2 million is attributable to investments announced in Budget 2017 for the Youth Employment Strategy. The funding will increase the number of youths who access the Skills Link program, thus helping more young Canadians, including among others Indigenous and disabled youth, make a more successful transition to the workforce, as well as create new green jobs for youth under the Career Focus Program. There is also an increase in the Canada Summer Jobs program under the Summer Work Experience stream of the Youth Employment Strategy to expand employment opportunities for young Canadians.

[Translation]

Additional funding is included in these Main Estimates for the Homelessness Partnering Strategy to enhance communities' efforts to tackle homelessness and support innovative approaches to preventing and reducing homelessness. This money will honour the public commitment to support projects that test innovative approaches to prevent and reduce homelessness and potentially support capacity building projects in communities looking ahead. This will maintain the Homelessness Partnering Strategy's 2017-18 funding levels in 2018-19, before a renewed strategy is implemented starting April 1, 2019.

[English]

Finally, as part of Budget 2016, the government committed to investing \$105 million over five years in a youth service program to help young Canadians gain valuable work and life experiences while providing support for communities.

Budget 2017 announced the launch of a youth service initiative starting in the fall of 2017 for which \$30 million was allocated in the Main Estimates.

EDSC s'efforce de rationaliser et d'étendre la portée des ententes de transfert relatives au marché du travail dans le but d'améliorer l'accès des travailleurs à des formations professionnelles et à des emplois de qualité. Il a été précisé que ces efforts devraient appuyer les efforts déployés par les provinces, les territoires et les employeurs; réduire les obstacles à l'accès au marché du travail; éviter le chevauchement des services offerts par les différents programmes; et encourager de meilleurs résultats chez les travailleurs qui ont besoin d'aide.

Une augmentation de 62,2 millions de dollars est attribuable à des investissements annoncés dans le budget de 2017 relatifs à la Stratégie emploi jeunesse. Le financement donnera accès à plus de jeunes au programme Connexion compétences, ce qui permettra à un plus grand nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes, dont des Autochtones et des personnes handicapées, de faire une transition réussie vers le marché du travail. Ce financement permettra également de créer des emplois verts pour les jeunes dans le cadre du Programme objectif carrière, et d'améliorer le programme Emplois d'été Canada sous le volet Expérience emploi été de la Stratégie emploi jeunesse dans le but d'offrir plus d'occasions d'emploi aux jeunes Canadiens et Canadiennes.

[Français]

Un financement additionnel est également inclus dans le Budget principal des dépenses, qui sera consacré à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. Ce financement visera à intensifier les efforts déployés par les communautés pour combattre l'itinérance et à appuyer des approches novatrices dont l'objectif est de prévenir et de réduire l'itinérance. Ce financement appuiera les engagements publics visant à soutenir les projets qui mettent à l'essai des approches novatrices pour réduire l'itinérance et à encourager potentiellement la mise en œuvre de projets de renforcement des capacités à l'avenir. Le financement consacré à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance en 2018-2019 demeurera le même qu'en 2017-2018, jusqu'à ce qu'une stratégie renouvelée soit lancée le 1^{er} avril 2019.

[Traduction]

Finalement, dans le budget de 2016, le gouvernement s'était engagé à investir 105 millions de dollars sur cinq ans dans un programme de services aux jeunes visant à aider les jeunes Canadiens et Canadiennes à obtenir de l'expérience professionnelle et de l'expérience de vie pertinente tout en offrant un soutien aux communautés.

Le budget de 2017 a annoncé le lancement d'une initiative nationale de service pour les jeunes à compter de l'automne 2017. Un montant de 30 millions de dollars inclus dans le Budget principal des dépenses est consacré à cette initiative.

In January 2018, the Prime Minister announced the launch of the Canada Service Corps that will promote civic engagement and facilitate access to service experiences for all youth, particularly for those who are not already engaged in community service.

You will note that Employment Insurance benefits and the Canada Pension Plan benefits are excluded from the department's Main Estimates. The EI operating account and the CPP account are two specified purpose accounts. The EI operating account is included in the consolidated data of the Government of Canada. The CPP is not incorporated into the government's financial statements since it is under joint control of the federal government and the participating provinces and territories. EI and CPP benefits are reflected in the departmental plan, which was also tabled in April.

[Translation]

I hope this overview has given you a better understanding of the Main Estimates for our department.

[English]

My colleagues and I will be pleased to answer your questions.

The Chair: Now we will ask the Commissioner of the RCMP to make her presentation, to be followed by questions.

Brenda Lucki, Commissioner, Royal Canadian Mounted Police: Thank you, Mr. Chair and honourable senators, for inviting me to this committee to speak today.

[Translation]

With over a month under my belt as the new commissioner, I've been struck first and foremost by the tireless efforts and dedication shown by employees of this organization. I've never been more proud to be part of the RCMP.

[English]

Guided by the mandate letter provided by Minister Goodale, I plan to steer this organization through a period of modernization and innovation. We're focusing on bolstering diversity in our ranks and being more representative of the communities we police. We're standing up to bullying and harassment, with a zero-tolerance policy. We're supporting the mental health and wellness of all our employees. We're building strong relationships with Indigenous communities, and we're looking

En janvier 2018, le premier ministre a annoncé le lancement du Service jeunesse Canada, qui encouragera l'engagement civique et facilitera l'accès à des services fournissant de l'expérience, pour tous les jeunes, particulièrement ceux qui ne sont pas déjà engagés dans des services communautaires.

Vous remarquerez que les prestations de l'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada sont exclues du Budget principal des dépenses du ministère. Le Compte des opérations de l'assurance-emploi et le compte du Régime de pensions du Canada sont deux comptes à fins déterminées. Le Compte des opérations de l'assurance-emploi est inclus dans les données consolidées du gouvernement du Canada. Le Régime de pensions du Canada n'est pas inclus dans les états financiers du gouvernement étant donné qu'il est géré conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces et territoires qui y participent. Les prestations de l'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada sont reflétées dans le plan ministériel qui a été déposé en avril.

[Français]

J'espère que cet aperçu vous aidera à mieux comprendre la part du Budget principal des dépenses qui relève de notre ministère.

[Traduction]

Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Nous allons maintenant demander à la commissaire de la GRC de faire sa déclaration, puis nous passerons à la période de questions.

Brenda Lucki, commissaire, Gendarmerie royale du Canada : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs, de m'avoir invitée à prendre la parole devant ce comité aujourd'hui.

[Français]

Comme nouvelle commissaire depuis un peu plus d'un mois, j'ai été frappée d'abord et avant tout par les efforts que déploient sans relâche les employés de l'organisation ainsi que par le dévouement dont ils font preuve. Je n'ai jamais été aussi fière de faire partie de la GRC.

[Traduction]

Guidée par la lettre de mandat fournie par le ministre Goodale, je compte faire entrer l'organisation dans une période de modernisation et d'innovation. Nous nous efforçons de favoriser la diversité dans nos rangs afin que notre effectif soit plus représentatif des collectivités que nous servons. Nous luttons contre l'intimidation et le harcèlement en appliquant une politique de tolérance zéro. Nous soutenons la santé mentale et le bien-être de tous nos employés. Nous établissons des relations

forward to working with our new bargaining agents who will be active advocates for our members and employees as we negotiate through issues such as fair compensation.

[*Translation*]

I've seen so much good work being done across the country. But to do that good work, we need resources. We must address vacancies and grow our numbers to meet the needs of our communities and address the pressures on our employees.

[*English*]

The Main Estimates for 2018-19 reflect key investments to keep the RCMP operating effectively, to look after our employees and to keep Canadians safe. Compared to my colleague at ESDC, we're just a smaller fish in that pond, maybe even a minnow compared to what he is asking for.

Members will note that the total funding sought by the RCMP is \$3.5 billion. This is a net increase of \$658.1 million, a 22.8 per cent increase over the 2017-18 Main Estimates.

The major items affecting our funding levels are as follows: \$517.9 million for the contract policing program, most of which is to support a new funding model approved by the Treasury Board and the balance represents incremental program funding, which is consistent with previous years.

The new contracting funding model is essentially a one-time adjustment which is cost neutral to the fiscal framework. There is also an increase of \$132.6 million for security costs associated with the upcoming G7 summit in the Charlevoix region of Quebec; an increase of \$81.3 million for negotiated salary adjustments for employees; \$30.1 million for the disability grant to compensate members injured on duty; increases to support the new cannabis act; funding to address drug-impaired driving, including member training; more investigative resources to combat terrorism; resources to support Metis rights and relationships; and funding to implement a new gender-based violence prevention strategy.

solides avec les communautés autochtones, et nous avons hâte de travailler avec de nouveaux agents négociateurs, qui défendront activement nos membres et nos employés lors des négociations sur des questions comme la rémunération juste pour le travail accompli.

[*Français*]

J'ai pu constater à quel point il se fait un excellent travail partout au pays. Cependant, pour réaliser cet excellent travail, nous avons besoin de ressources. Nous devons régler la question des congés et augmenter notre effectif pour répondre aux besoins de nos collectivités et atténuer la pression exercée sur nos employés.

[*Traduction*]

Le Budget principal des dépenses de 2018-2019 énonce les principaux investissements visant à maintenir le fonctionnement efficace des opérations de la GRC, à satisfaire les besoins de nos employés et à veiller à la sécurité des Canadiens. Comparativement à mon collègue à ESDC, nous ne sommes qu'un petit poisson dans l'étang, peut-être même du menu fretin.

Les membres remarqueront que le financement total sollicité par la GRC est de 3,5 milliards de dollars. Il s'agit là d'une augmentation nette de 658,1 millions de dollars, soit une hausse de 22,8 p. 100 par rapport au Budget principal des dépenses de 2017-2018.

Les points principaux qui influent sur nos niveaux de financement sont les suivants : des fonds de 517,9 millions de dollars pour le Programme des services de police contractuels, visant principalement à soutenir un nouveau modèle de financement approuvé par le Conseil du Trésor, et le reste représente un financement additionnel pour le programme de financement comparable à celui des années antérieures.

Le nouveau modèle de financement des services de police contractuels est essentiellement un rajustement unique, ce qui ne pèse pas sur le cadre financier. Une hausse de 132,6 millions de dollars est également prévue pour couvrir les coûts en matière de sécurité associés à la tenue du G7 dans la région de Charlevoix, au Québec. Une hausse de 81,3 millions de dollars pour des rajustements salariaux négociés pour les employés est prévue. Des fonds de 30,1 millions de dollars seront versés dans le cadre de la subvention pour indemniser les membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions. Il y aura aussi des augmentations de fonds pour appuyer la nouvelle loi sur le cannabis. Des fonds seront versés pour lutter contre la conduite avec facultés affaiblies, y compris pour la formation des membres. Des ressources seront octroyées pour appuyer les droits des Métis et les relations avec eux. Et des fonds seront prévus pour la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de prévention de la violence fondée sur le sexe.

[Translation]

These funds will ensure that the RCMP is well-placed to keep Canadians safe, while safeguarding our relationship with employees.

Thank you again for inviting me to speak today.

[English]

I look forward to working with the committee in the future, and I would be pleased to take your questions.

Senator Marshall: My first question is for the commissioner. Congratulations on your appointment.

In your opening statement, you mentioned that we must address vacancies and grow our numbers. Could you give us some background as to the extent of the vacancies?

I notice that there is a new \$105 million initiative in Budget 2018 for supporting RCMP front-line operations. I am wondering if the two are related.

Ms. Lucki: On vacancies, we run between 5 and 7 per cent vacancies due mostly to attrition, but the \$100 million that is part of the \$517 million is in line with previous years. That's approximately a 3 per cent increase of full-time equivalents and all that goes with those equivalents.

Also, we have a radio project and one-year integrity funding to maintain current operations to reinforce the RCMP policing operations. It's to support recruitment and training of new RCMP cadets to help meet the demands of the new front-line federal officers in Canada. That's the \$80 million for one year.

For front-line operations the RCMP has received the full amount requested to acquire a new digital radio system that has mandated voice encryption. That's the \$60.2 million over five years and the \$9.5 million ongoing.

Senator Marshall: You talked about the 5 per cent and the 3 per cent. What is the staff complement of the RCMP in fixed numbers?

Ms. Lucki: The total complement is approximately 30,000: 18,200 regular or uniform member and another 12,800 members that support the front-line members.

Senator Marshall: Are they what we call the civilians?

[Français]

Ces fonds permettront d'assurer que la GRC est bien placée pour veiller à la sécurité des Canadiens, tout en maintenant ses relations avec ses employés.

Une fois de plus, merci de m'avoir invitée à venir m'adresser à vous aujourd'hui.

[Traduction]

Je suis impatiente de travailler avec le comité dans l'avenir, et je répondrai maintenant avec plaisir à vos questions.

La sénatrice Marshall : Ma première question s'adresse à la commissaire. Félicitations pour votre nomination.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné que nous devons doter les postes vacants et augmenter nos chiffres. Pourriez-vous nous donner une idée des postes à combler?

Je remarque qu'une nouvelle initiative de 105 millions de dollars est prévue dans le budget de 2018 pour soutenir les opérations de première ligne de la GRC. Je me demande si les deux sont reliés.

Mme Lucki : En ce qui concerne les postes vacants, nous avons entre cinq et sept postes à combler, ce qui est attribuable en grande partie à l'attrition, mais les 100 millions de dollars qui font partie des 517 millions de dollars cadrent avec les dépenses des années antérieures. C'est une augmentation d'environ 3 p. 100 des équivalents temps plein.

De plus, nous avons un projet de radio et du financement de l'intégrité d'un an pour poursuivre les activités actuelles visant à renforcer les opérations policières de la GRC. C'est pour financer le recrutement et la formation de nouveaux cadets de la GRC afin de contribuer à répondre aux besoins de nouveaux agents fédéraux de première ligne au Canada. C'est 80 millions de dollars pour un an.

Pour les opérations de première ligne, la GRC a reçu le montant total qu'elle a demandé pour faire l'acquisition d'un nouveau système de radio numérique doté d'un dispositif de chiffrement de la voix. Ce sont les fonds de 60,2 millions de dollars sur cinq ans et les 9,5 millions de dollars pour les exercices ultérieurs.

La sénatrice Marshall : Vous avez parlé de 5 p. 100 et de 3 p. 100. Quel est l'effectif exact de la GRC?

Mme Lucki : L'effectif total est d'environ 30 000 employés : 18 200 membres réguliers ou en uniforme et 12 800 membres qui appuient les membres de première ligne.

La sénatrice Marshall : Sont-ils ce que nous appelons les civils?

Ms. Lucki: We have civilian members and public service employees. That's the civilian component.

Senator Marshall: There are other new initiatives in the budget, such as \$9 million for regular migration, managing the border.

We had some discussions in our committee meeting this morning. How much was spent in the past fiscal year for managing the border for irregular migration?

Ms. Lucki: As far as our resources, we used our existing resources and redeployed. Any of the money we used was for overtime, which was absorbed within our own budget. This is \$9.9 million for one year to keep our existing capacity. There are no extra resources. It's mostly travel and overtime. We're in the midst of creating an MC for sustainable resourcing over the next two years.

Senator Marshall: If the government was looking to determine the total cost of managing the irregular migration for last year, are you able to break out those numbers from your expenditures last year? Could you break them out separately if you need to?

Ms. Lucki: It's approximately \$7 million.

Senator Marshall: There are a couple of other new initiatives there. One is renewing and enhancing the federal tobacco-controlled strategy, but the next one was RCMP cannabis labs repurposing. It's a negative amount. What would that be?

Ms. Lucki: I'll pass that Denise Nesrallah.

Denise Nesrallah, Acting Chief Financial and Administrative Officer, Royal Canadian Mounted Police: When the Treasury Board submission on cannabis went forward there was a repurposing of the approach that we would be using for the labs related to processing evidence through.

There was a repurposing of the DID component of the actual lab approach. The direction was for us to use private labs. There was research to see whether or not that capacity existed in the private sector. It does not.

Now it will be something that the RCMP is taking on. This shifting of money is required for us to then take that on in house.

Senator Marshall: So they reduced your allocation.

Ms. Nesrallah: They shifted it one year to the next, so it created a bit of a shift.

Mme Lucki : Nous avons des membres civils et des employés de la fonction publique. Ce sont les membres civils.

La sénatrice Marshall : Il y a d'autres nouvelles initiatives dans le budget, notamment les 9 millions de dollars pour les migrations régulières et la gestion de la frontière.

Nous avons eu des discussions à la réunion de notre comité ce matin. Combien a-t-on dépensé au cours de la dernière année pour gérer la migration irrégulière à la frontière?

Mme Lucki : Pour ce qui est des ressources, nous avons utilisé nos ressources existantes et les avons redéployées. L'argent que nous avons dépensé était pour les coûts associés aux heures supplémentaires, qui ont été absorbés dans notre budget. Cette somme de 9,9 millions de dollars pour un an sert à maintenir nos capacités existantes. Il n'y a pas de ressources supplémentaires. C'est principalement pour les voyages et les heures supplémentaires. Nous sommes en train de préparer un mémoire au Cabinet pour l'affectation durable des ressources pour les deux prochaines années.

La sénatrice Marshall : Si le gouvernement voulait connaître le coût total de la gestion de la migration irrégulière au cours de la dernière année, pouvez-vous ventiler ces chiffres à partir de vos dépenses de l'année dernière? Pourriez-vous ventiler ces données séparément si vous deviez le faire?

Mme Lucki : C'est environ 7 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Il y a d'autres initiatives. L'une est le renouvellement et l'amélioration d'une initiative fédérale de lutte contre le tabagisme, et la suivante est la réaffectation des laboratoires de la GRC sur le cannabis. Le montant est négatif. Pouvez-vous expliquer pourquoi?

Mme Lucki : Je vais laisser le soin à Denise Nesrallah de répondre à cette question.

Denise Nesrallah, dirigeante principale des Finances et de l'Administration intérimaire, Gendarmerie royale du Canada : Lorsque le mémoire du Conseil du Trésor sur le cannabis a été présenté, on avait l'intention de réaffecter les laboratoires pour le traitement des preuves.

On a réaffecté les laboratoires de la DID. On nous a dit d'utiliser des laboratoires privés. Des recherches ont été menées pour voir si cette capacité existait ou non dans le secteur privé. Elle n'existe pas.

Ce sera maintenant une responsabilité que la GRC assumera. Nous devons effectuer ces transferts d'argent.

La sénatrice Marshall : On a donc réduit les fonds qui vous sont alloués.

Mme Nesrallah : Les montants variaient d'une année à l'autre, ce qui a quelque peu changé la donne.

Senator Marshall: Commissioner, I am an accountant so you will have to forgive me. My next question is kind of technical. It relates to the \$517 million where it says that the increase in appropriations will be offset by an equal increase in non-respondable, non-taxable revenue to be deposited to the Consolidated Revenue Fund.

How much money are we talking about there? Where is that money coming from? Is that coming from the provinces? That is the money from the provinces, is it?

Ms. Lucki: Out of the \$517 million, \$417 million of it is the cost-neutral technical adjustment to support the new funding model approved by Treasury Board. The balance represents the incremental program funding which is consistent with previous years.

The new contract policing models are essentially just a one-time technical adjustment which is cost neutral.

Senator Marshall: How much is the non-respondable, non-taxable revenue that is to be deposited to the Consolidated Revenue Fund? How much are we talking about?

Ms. Lucki: About \$410 million.

Senator Marshall: Oh, it is that much? Those are all the questions I have for the RCMP.

I will continue with Mr. Perlman. You mentioned a couple of items in your opening remarks.

First, on the Canada disability savings grants and bonds you referenced that there has been an increase. There was a bit of controversy with regard to the Canada Revenue Agency and some people who had lost their disability tax credit.

This question was raised in the Senate, and it was not my question. How did this affect the Canada disability savings grants and bonds?

Mr. Perlman: I understand. I am just wondering if I have an expert in the room that can maybe help me out on that one. I don't think I do.

I can get back to you on that one.

Senator Marshall: Would you, please? I would be interested in knowing that.

Mr. Perlman: I do not believe I have that, so I can give you that as a follow up.

Senator Marshall: Second, you talked about \$62 million for the 2017 Youth Employment Strategy, and you talked about the Skills Link program.

La sénatrice Marshall : Madame la commissaire, je suis comptable, alors pardonnez-moi. Ma prochaine question est un peu technique. Elle se rapporte aux 517 millions de dollars où l'augmentation des crédits sera compensée par une hausse égale des revenus non disponibles et non imposables devant être déposés dans le Trésor.

De combien d'argent est-il question? D'où provient cet argent? Provient-il des provinces? Ce sont des fonds des provinces, n'est-ce pas?

Mme Lucki : Des 517 millions de dollars, 417 millions servent à apporter des ajustements techniques qui n'entraînent aucun coût supplémentaire pour appuyer le nouveau modèle de financement approuvé par le Conseil du Trésor. Le reste est le financement additionnel pour les programmes, ce qui correspond aux montants versés dans les années antérieures.

Les nouveaux modèles des services policiers contractuels sont essentiellement des ajustements techniques ponctuels qui n'entraînent aucun coût supplémentaire.

La sénatrice Marshall : À combien s'élèvent les revenus non disponibles et non imposables qui seront déposés dans le Trésor? De combien d'argent est-il question?

Mme Lucki : C'est environ 410 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Oh, c'est aussi élevé que cela? Ce sont toutes les questions que j'avais pour la GRC.

Je vais continuer avec M. Perlman. Vous avez mentionné quelques points dans votre déclaration liminaire.

Premièrement, vous avez mentionné qu'il y a eu une augmentation des subventions et des bons canadiens pour l'épargne-invalidité. Il y a eu une certaine controverse entourant l'Agence du revenu du Canada, et certaines personnes ont perdu leur crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Cette question a été soulevée au Sénat, et ce n'était pas ma question. Quelle incidence cela a-t-il eue sur les subventions et bons canadiens pour l'épargne-invalidité?

M. Perlman : Je comprends votre question. Je me demande s'il y a un expert dans la salle qui pourrait m'aider à y répondre. Je ne pense pas qu'il y en ait un.

Je peux vous fournir une réponse plus tard.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous, s'il vous plaît? Je serais intéressée de le savoir.

M. Perlman : Je ne crois pas avoir cette information avec moi, alors je vous la ferai parvenir à une date ultérieure.

La sénatrice Marshall : Par ailleurs, vous avez parlé des 62 millions de dollars pour la Stratégie emploi jeunesse de 2017, et vous avez mentionné le programme Connexion compétences.

Have performance indicators been established for all those programs like the homelessness partnering strategy? You mentioned a number of programs, so I was wondering if there were performance indicators established for them.

Mr. Perlman: Yes, the performance indicators are actually established in our departmental plan. They are reported on in our departmental results report.

Senator Marshall: I have a meeting after this meeting to go over your departmental plan so I should be able to find it there.

Mr. Perlman: You should be able to find it all.

Senator Marshall: They are actually numbers, are they? It's quantitative as opposed to qualitative.

Mr. Perlman: I believe it is.

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch, Economic and Social Development Canada: Yes, I would say the actual achievements only go to 2016-17, which is part of the departmental results report released in the fall.

The departmental plan will lay out all of the indicators, and then they will be measured. We're always year or so behind on reporting.

Senator Marshall: They are numbers, though.

Mr. Won: Yes, there are numbers.

Senator Marshall: When I look at the Main Estimates, non-budgetary statutory, the \$734 million, what is that?

Mr. Won: That's a combination of the loans. The non-budgetary is a combination of the apprenticeship loans as well as the student loans. There is a net increase of \$400 or so million, which is the combination of an increase for the student loans and a decrease relating to the apprenticeship loans.

Senator Marshall: Are they usually recovered? What is the recovery rate on those loans?

Mr. Won: That's a great question. I think the apprenticeship loan program is quite new. I don't know if we have a lot of data on it yet, but for the Canada student loans the default rate I believe is certainly going down. I believe it's in the 10 to 12 per cent area. We can certainly get that for you.

Des indicateurs de rendement ont-ils été établis pour tous ces programmes tels que la Stratégie des partenariats de la lutte contre l'itinérance? Vous avez mentionné plusieurs programmes, alors je me demande si des indicateurs de rendement ont été établis.

M. Perlman : Oui, des indicateurs de rendement ont été établis dans notre plan ministériel. Nous rendons des comptes sur ces indicateurs dans notre rapport sur les résultats ministériels.

La sénatrice Marshall : J'ai une rencontre après cette réunion où nous passerons en revue votre plan ministériel, alors je devrais être en mesure de trouver cette information à ce moment-là.

M. Perlman : Vous devriez pouvoir trouver tout ce que vous voulez savoir.

La sénatrice Marshall : Il y a des chiffres, n'est-ce pas? C'est quantitatif et non pas qualitatif.

M. Perlman : Je crois que oui.

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances, Emploi et Développement social Canada : Oui, je dirais que les réalisations remontent à 2016-2017, et elles sont décrites dans le rapport sur les résultats ministériels qui a été rendu public à l'automne.

Le plan ministériel exposera tous les indicateurs, qui seront mesurés par la suite. Nous sommes toujours en retard d'environ un an dans la reddition de comptes.

La sénatrice Marshall : Ce sont des données, cependant.

M. Won : Oui, ce sont des données.

La sénatrice Marshall : Lorsque je regarde le Budget principal des dépenses, les crédits législatifs non budgétaires, pouvez-vous expliquer à quoi servent les 734 millions de dollars?

M. Won : C'est une combinaison des prêts. Les crédits non budgétaires regroupent les prêts aux apprentis et les prêts étudiants. Il y a une augmentation nette d'environ 400 millions de dollars, qui est la combinaison d'une hausse des prêts étudiants et d'une baisse des prêts aux apprentis.

La sénatrice Marshall : Récupérez-vous habituellement cet argent? Quel est le taux de recouvrement pour ces prêts?

M. Won : C'est une excellente question. Je pense que le programme de prêts aux apprentis est tout nouveau. Je ne sais pas si nous avons beaucoup de données pour l'instant, mais, pour les prêts étudiants au Canada, le taux de défaut de remboursement est en baisse. Je crois qu'il est entre 10 et

Senator Marshall: Could you? The \$734 million is not Canada student loans. This is a different kind of loan, right?

Mr. Won: It's the Canada student loans net.

Senator Marshall: It is, is it? The write-offs are another line item.

Mr. Won: Yes, that's right. The loans are non-budgetary. Then, when you actually do the write-off, they become budgetary and go up into the expenditures.

As you see each year when we come to the Senate for the supplementary estimates, we do the loan write-off item.

Mr. Perlman: The default rate is around 10 per cent on the Canada student loans, which is actually one of the lowest compared to the U.S.A. at 11.5 per cent, and it has been going down over the last six or seven years.

Senator Marshall: I think we were told that before.

Mr. Perlman: Yes, I knew I had it.

Senator Marshall: I knew I heard it before.

My last question is about the grants and contributions in budgetary vote and not the statutory. Is it broken out separately?

The statutory grants and assistance are there. If you look at the last two pages, it shows total statutory for grants and the total statutory for contributions. What about the voted?

Mr. Perlman: The voted is the \$2.4 billion I was mentioning, and those are broken down.

Senator Marshall: Where are they broken down to?

Mr. Won: You are referring to those two pages. The line items that would say statutory are not in fact broken out. If you look at the grants, it lists the grants and then it lists the contributions.

Senator Marshall: They are the voted. It's the way it was presented that confused me.

Mr. Perlman: Everything you are seeing here for the \$2.4 billion is the voted grants and contributions.

12 p. 100. Nous pouvons certainement obtenir cette information pour vous.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous? Les 734 millions de dollars ne sont pas pour les prêts étudiants canadiens. C'est un type de prêt différent, n'est-ce pas?

M. Won : C'est le montant net des prêts étudiants canadiens.

La sénatrice Marshall : C'est ce montant? Les radiations se trouvent à un autre poste budgétaire.

M. Won : Oui, c'est exact. Les prêts se trouvent dans un poste non budgétaire. Lorsque nous effectuons les radiations, elles s'inscrivent alors dans un poste budgétaire et sont considérées comme étant des dépenses.

Comme vous pouvez le voir, lorsque nous comparaissons au Sénat pour discuter des budgets supplémentaires des dépenses chaque année, nous nous penchons sur les radiations de prêts.

M. Perlman : Le taux de défaut de remboursement est d'environ 10 p. 100 pour les prêts étudiants canadiens, ce qui est plus bas qu'aux États-Unis, où le taux est de 11,5 p. 100, et notre taux est en baisse depuis les six ou sept dernières années.

La sénatrice Marshall : Je pense qu'on nous l'a déjà dit.

M. Perlman : Oui, je le savais.

La sénatrice Marshall : Je savais que j'en avais déjà entendu parler.

Ma dernière question porte sur les subventions et les contributions dans le crédit budgétaire et non pas dans le crédit législatif. C'est ventilé séparément?

L'aide et les subventions législatives sont là. Si vous regardez les deux dernières pages, vous pouvez voir les dépenses totales pour les subventions législatives et les dépenses totales pour les contributions législatives. Qu'en est-il des autorisations votées?

M. Perlman : Les autorisations votées sont les 2,4 milliards de dollars que j'ai mentionnés, et ces fonds sont ventilés.

La sénatrice Marshall : Où est la ventilation?

M. Won : Vous faites référence à ces deux pages. Les crédits législatifs ne sont pas ventilés. Si vous regardez les subventions, les subventions et les contributions sont énumérées.

La sénatrice Marshall : Ce sont les crédits votés. C'est la façon dont c'est présenté qui m'a embrouillée.

M. Perlman : Toutes les initiatives que vous voyez ici dans les 2,4 milliards de dollars sont pour les subventions et les contributions votées.

[Translation]

Senator Massicotte: Thank you for joining us. Ms. Lucki, congratulations on your appointment. You have our support and we wish you the best of luck, because expectations are quite high, as you know.

You mentioned a figure of \$7 million for the additional costs associated with irregular migration. That amount does not include the \$22 million or amounts paid directly to the provinces, such as Quebec. What is the \$22 million for, if not for security spending?

Ms. Lucki: For us, it's \$9.9 million for one year. The \$7 million was for last year, and that is what it cost. We did not add resources, we redistributed them.

Senator Massicotte: As for the \$22 million promised to Quebec to manage the irregular migration, where is it? In which department is it spent?

Ms. Lucki: I don't know. Some of those funds may go to customs and excise. I have no idea.

Senator Massicotte: Thank you.

[English]

The Chair: I have a few questions for the RCMP. Commissioner, the RCMP 2018-19 Main Estimates include the \$132.6 million to support costs associated with hosting the 2018 G7 summit at Charlevoix, Quebec.

I have three questions on that. First, how many RCMP officers will be providing security to the G7 summit?

Second, how will the RCMP continue to provide policing services in the rest of the country, from coast to coast to coast, so that it will not impact on the quality of police services?

Third, what is the RCMP's total costs associated with the G7 summit that is coming to Canada?

Ms. Lucki: First of all, there are 4,000 from the RCMP which is supplemented by La Sûreté du Québec commissioners and Ville de Québec and Charlevoix police, for a total of around 9,000, I believe.

The beauty of the RCMP is the fact that we can go 10 per cent off our mandate. We take 10 per cent. We consult with the provinces, and we take no more than 10 per cent from those provinces and supplement to make a team.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Je vous remercie d'être parmi nous. Je vous félicite, madame Lucki, pour votre nomination. Vous avez notre appui et nous vous souhaitons bonne chance, car les attentes sont assez élevées, comme vous le savez.

Vous avez répondu avec un chiffre de 7 millions de dollars pour les coûts additionnels liés à l'immigration irrégulière. Ce montant n'inclut pas les 22 millions ou les sommes versées directement aux provinces, comme au Québec. À quoi sont consacrés ces 22 millions, si ce n'est pas aux dépenses en matière de sécurité?

Mme Lucki : Pour nous, ce sont 9,9 millions de dollars pour un an. L'enveloppe de 7 millions de dollars était prévue pour l'an dernier, et c'est ce que cela a coûté. Nous n'avons pas ajouté de ressources, nous les avons réaménagées.

Le sénateur Massicotte : Quant aux 22 millions de dollars qu'on a promis au Québec pour gérer cette immigration irrégulière, où figurent-ils? Dans quel ministère sont-ils dépensés ?

Mme Lucki : Je ne sais pas. Une partie de ces fonds est peut-être versée aux douanes et accises. Je n'en ai aucune idée.

Le sénateur Massicotte : Je vous remercie.

[Traduction]

Le président : J'ai quelques questions pour la GRC. Madame la commissaire, le Budget principal des dépenses de 2018-2019 pour la GRC inclut les 132,6 millions de dollars pour assumer les coûts associés à la tenue du Sommet du G7 de 2018 à Charlevoix, au Québec.

J'ai trois questions à ce sujet. Premièrement, combien d'agents de la GRC assureront la sécurité au Sommet du G7?

Deuxièmement, comment la GRC continuera-t-elle d'assurer des services de police dans le reste du pays, d'un bout à l'autre du pays, tout en ne compromettant pas la qualité des services de police?

Troisièmement, à combien s'élèveront les dépenses totales de la GRC associées à la tenue du Sommet du G7 au Canada?

Mme Lucki : Dans un premier temps, 4 000 agents de la GRC recevront l'aide de commissaires de la Sûreté du Québec et des Services de police des Villes de Québec et de Charlevoix, ce qui portera le total à environ 9 000 agents, je crois.

L'avantage de la GRC, c'est que nous pouvons mobiliser 10 p. 100 de ressources à l'externe. Nous prenons 10 p. 100. Nous consultons les provinces, et nous faisons appel à au plus 10 p. 100 des ressources de ces provinces, que nous ajoutons aux nôtres pour créer une équipe.

A majority of those resources are federal resources, so that's why we don't need to grab more than 10 per cent.

As far as the costs of the G7, we have just started, so I don't have the numbers of the actual costs. That was an estimate based on the time that we needed. Specialized resources come in earlier than general duty resources. We try to minimize the time of members being absent from their provinces, so the front-line members come when they are absolutely needed. Specialty resources, VIP resources are all incremental. They have blocked off a two or three-week period. They come in spurts to minimize the costs and the absenteeism from their divisions.

The Chair: The total costs to the RCMP would be in the vicinity of what?

Ms. Lucki: We have the funding for \$132.6 million, and that's what our estimate is.

The Chair: In your statement you were looking at increases to support the new cannabis act.

First, is it possible to be more explicit?

Second, how much is being allocated to implement the new cannabis act, and what types of activities will the RCMP be supporting?

Ms. Lucki: A big chunk of the money that we are getting is for training, which includes actual training on the legislation to ensure our members know the legislation before it goes into enactment so that they can deal with it.

Another chunk of the training is the drug recognition experts, whereby we have 22 actual training sessions planned for this fiscal year. We currently have approximately 200 RCMP drug recognition experts. There are another 500-plus for all the other police departments across the country.

We want to increase those numbers so that we have those types of resources from coast to coast to deal with drug-impaired driving, which isn't new for the legislation, but we believe it may increase upon legislation.

The Chair: Do you have in your possession the right instrument to measure?

Ms. Lucki: There are various different instruments that are being used in Europe that we have not procured yet. We're still in the testing phases of saliva. Mostly it's based on saliva, but we are not at that point.

La majorité de ces ressources sont des ressources fédérales, alors c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas besoin de mobiliser plus de 10 p. 100 de ressources à l'externe.

En ce qui concerne les coûts du Sommet du G7, nous venons de commencer les démarches, alors je n'ai pas les chiffres. C'était une estimation fondée sur le temps qu'il faudrait. Les ressources spécialisées sont prises en considération avant les ressources générales. Nous essayons de minimiser le temps d'absence des membres dans leur province, si bien que nous faisons appel à des membres de première ligne seulement si nous en avons absolument besoin. Les ressources spécialisées, les ressources VIP, représentent des dépenses supplémentaires. Ces gens ont prévu deux ou trois semaines dans leur emploi du temps. Ils viennent par à-coups pour minimiser les coûts et l'absentéisme dans leur division.

Le président : À combien s'élèveraient environ les coûts totaux pour la GRC?

Mme Lucki : Nous avons le financement de 132,6 millions de dollars, et c'est notre estimation.

Le président : Dans votre déclaration, vous avez dit que vous prévoyez des fonds supplémentaires pour appuyer la nouvelle loi sur le cannabis.

Premièrement, vous serait-il possible d'être plus explicite?

Deuxièmement, quel montant est alloué pour mettre en œuvre la nouvelle loi sur le cannabis, et quels types d'activités la GRC financera-t-elle?

Mme Lucki : Une grande partie de ces fonds que nous obtenons serviront à la formation, ce qui inclut la formation sur la loi pour veiller à ce que nos membres la connaissent avant qu'elle entre en vigueur.

Une autre partie de la formation sera destinée aux experts en reconnaissance de drogues, et nous avons prévu de tenir 22 séances de formation au cours de la prochaine année. À l'heure actuelle, nous avons environ 200 experts en reconnaissance de drogues à la GRC. Il y en a plus de 500 autres dans tous les services de police au pays.

Nous voulons augmenter ces chiffres pour nous assurer d'avoir ces types de ressources d'un bout à l'autre du pays afin de lutter contre la conduite avec facultés affaiblies, ce qui n'est pas nouveau pour la loi, mais nous croyons qu'il faudra augmenter ces ressources lorsque la loi sera adoptée.

Le président : Disposez-vous du bon instrument de mesure?

Mme Lucki : Il y a différents instruments qui sont utilisés en Europe dont nous n'avons pas encore fait l'acquisition. Nous sommes encore en train de mettre à l'essai des tests de salive.

The other thing I forgot to mention is that a lot of the money for the cannabis is also to do the law enforcement records checks for the various other government agencies, such as Health Canada, the inspectors and various other agencies that will be involved with that legislation as well.

The Chair: In your time frame, when do you expect to have such an instrument at the disposition of police officers and the RCMP?

Ms. Lucki: I have no idea, honestly. Even if we did get the instruments, it would require legislation and changes to the Criminal Code. Just like we have a .08 in the Criminal Code, we'd have to have a lot of legislation.

That's a great question.

The Chair: Commissioner, thank you very much for being here and providing your vision and your leadership to our RCMP.

[*Translation*]

I also want to thank the witnesses from Employment and Social Development Canada for being here and for their testimony.

(The committee adjourned.)

Les tests se font principalement avec des échantillons de salive, mais nous ne sommes pas encore rendus là.

L'autre chose que j'ai oublié de mentionner, c'est qu'une grande partie de l'argent servira aux vérifications des dossiers relatifs à l'exécution de la loi pour les divers organismes gouvernementaux tels que Santé Canada, les inspecteurs et les divers organismes qui auront un rôle à jouer à l'égard de cette mesure législative.

Le président : Croyez-vous qu'un instrument de la sorte sera mis à la disposition des policiers et des agents de la GRC dans le délai prévu?

Mme Lucki : Je n'en ai aucune idée, pour être honnête. Même si nous obtenions les instruments, il faudrait une mesure législative et des modifications au Code criminel. Tout comme le taux de 0,08 p. 100 qui est prévu dans le Code criminel, de nombreuses mesures législatives seraient requises.

C'est une excellente question.

Le président : Madame la commissaire, merci beaucoup d'avoir comparu devant le comité et de nous avoir fait part de votre vision et de votre leadership pour la GRC.

[*Français*]

Je tiens également à remercier les témoins d'Emploi et Développement social Canada de leur présence et de leurs témoignages.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 23, 2018

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 4:33 p.m. to study the subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

[*Translation*]

I would like to welcome everyone who is here with us today, as well as all the Canadians who are watching these proceedings on television or online.

[*English*]

As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and also available online, on the Senate website at sencanada.ca.

At this time I would like to ask senators to introduce themselves.

Senator Duffy: Mike Duffy from Prince Edward Island.

[*Translation*]

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

[*English*]

Senator Mitchell: Grant Mitchell, Alberta.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall from Newfoundland and Labrador.

Senator Deacon: Marty Deacon, Ontario.

[*Translation*]

The Chair: I would also like to introduce the clerk of our committee, Gaëtane Lemay, as well as our two analysts, Sylvain Fleury and Alex Smith, who, together, support the committee's work.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 23 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 16 h 33, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je m'appelle Percy Mockler; je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et je suis président du comité.

[*Français*]

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux et celles qui sont présents ici, dans la salle, et à tous les Canadiens et Canadiennes qui nous regardent à la télévision ou en ligne.

[*Traduction*]

Je rappelle à tous que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne sur sencanada.ca, le site web du Sénat du Canada.

Je demande maintenant à mes collègues sénateurs de bien vouloir se présenter.

Le sénateur Duffy : Mike Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

Le sénateur Mitchell : Grant Mitchell, Alberta.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Deacon : Marty Deacon, Ontario.

[*Français*]

Le président : J'aimerais également vous présenter la greffière de notre comité, Mme Gaëtane Lemay, et nos deux analystes, MM. Sylvain Fleury et Alex Smith qui, ensemble, appuient les travaux de notre comité.

[English]

Today we want to discuss the subject matter of Bill C-74, the budget implementation act, 2018, no. 1, more specifically, Part 3, which implements a new federal excise duty framework for cannabis products.

To do so, we welcome, honourable senators and the viewing public, we welcome Bill Blair, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada and to the Minister of Health.

[Translation]

I would also like to introduce Gervais Coulombe, Director, Sales Tax Division, Tax Policy Branch, at the Department of Finance Canada, as well as Shane Baddeley.

[English]

He is a Policy Analyst, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

Mr. Blair, I am informed that you have an opening statement. Following your opening statement, questions will be asked from the senators.

On this, sir, thank you for accepting our invitation so that you can share your vision, your comments and also answer the questions from the senators on the subject matter, excise duty framework for cannabis products.

[Translation]

Mr. Blair, the floor is yours.

Bill Blair, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada and to the Minister of Health: Thank you, Mr. Chair.

[English]

Honourable senators, thank you very much for inviting me here to discuss the cannabis excise taxation framework that is contained in the budget implementation act. As you can see, I'm joined by senior officials from the Finance Department who will assist in answering your questions so that we can be certain that we give you information that is as accurate as possible.

I will try to be brief, because I think it's important that we leave as much time as possible for your questions and our answers. But I'd like to begin with a brief overview of what our government's commitment has been and what we have done in response.

First of all, two years ago upon our election, we made a commitment to Canadians. Our commitment was to change the system of cannabis control in this country from a failed system

[Traduction]

Nous allons discuter aujourd'hui de la teneur du projet de loi C-74, la Loi n° 1 d'exécution du budget de 2018, et plus particulièrement de la partie 3, qui traite du nouveau cadre fédéral de droits d'accise sur les produits du cannabis.

Nous accueillons à cette fin M. Bill Blair, député et secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé.

[Français]

Je vous présente aussi M. Gervais Coulombe, directeur, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt au ministère des Finances, de même que M. Shane Baddeley.

[Traduction]

Il est analyste des politiques à la Division de la taxe de vente au sein de la Direction de la politique de l'impôt.

Monsieur Blair, je crois que vous avez un exposé à nous présenter après quoi nous passerons aux questions des sénateurs.

Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à venir nous faire part de votre vision et de vos observations et à répondre aux questions des sénateurs concernant le sujet à l'étude, à savoir le cadre fédéral de droits d'accise pour les produits du cannabis.

[Français]

Monsieur Blair, la parole est à vous.

Bill Blair, député, secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé : Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Honorables sénateurs, merci beaucoup de m'avoir invité à venir discuter avec vous du cadre fédéral de droits d'accise pour les produits du cannabis qui est prévu dans le projet de loi de mise en œuvre du budget. Comme vous pouvez le constater, je suis accompagné de cadres supérieurs du ministère des Finances qui m'aideront à répondre à vos questions, afin que vous puissiez obtenir des renseignements aussi exacts que possible.

J'essaierai d'être bref, car j'estime important de laisser un maximum de temps pour vos questions et nos réponses. J'aimerais, tout de même, débiter par un bref aperçu de l'engagement pris par notre gouvernement et des mesures que nous avons mises en œuvre pour le concrétiser.

Disons d'abord que nous avons pris un engagement envers les Canadiens au moment de notre élection il y a deux ans de cela. Nous nous sommes engagés à modifier le régime de contrôle du

of criminal sanction to legalize, regulate and strictly restrict access to cannabis. I think it's very important to clarify and to be very clear here. It is our intention to impose a very comprehensive and more effective system of regulatory control over the production, distribution and consumption of cannabis than is currently afforded by the existing criminal sanction.

We recognized at an early stage that it is impossible to regulate a prohibited substance. That's where essentially the word "legalize" comes into this discussion. We must lift the prohibition, repeal it and replace it with a far more effective and comprehensive system of strict regulation. The reason for doing this, I believe, is pretty straightforward. The fact is, in this country, we have cannabis rates among our young people that are among the highest rates in the world, based on Ontario student drug usage studies and other studies done by the UN and others that strongly indicate that young people in Canada are using cannabis. And the cannabis they're using is unregulated, untested and unsafe.

The current market of production and distribution is 100 per cent controlled as a criminal enterprise and it is therefore without regulation, without control. The cannabis is often untested, unregulated, unsafe. It's of unknown potency, unknown purity and unknown provenance. All of that is because it comes from a criminal enterprise that profits in the billions of dollars every year. It is estimated that this illicit retail market amounts to about \$20 million a day, the easiest money that organized crime ever made.

So our government set two significant policy goals — actually nine policy goals were articulated in the act and to our task force, but I'll highlight just a few. The first is that we know we need to do a better job of restricting the access our children have to this drug, and we believe that can be done through a combination of the imposition of strict restriction on its distribution and consumption, but also significant investments in public education to help our youth and their parents, teachers and health care providers with the type of information that they need to make healthier, safer, more socially responsible choices.

We also have set as a goal for ourselves the displacement of the illicit market to drive organized crime and to reduce the profits that they currently get. The easiest money, as I've said, that they make in the criminal world is through the illicit production and distribution of cannabis.

cannabis au pays. Nous voulions nous débarrasser d'un régime répressif fondé sur des sanctions pénales, qui a lamentablement échoué en optant plutôt pour la légalisation, la réglementation et des mesures strictes limitant l'accès au cannabis. Je crois qu'il est primordial que nous soyons très clairs sur ce point. Nous avons l'intention de mettre en place un régime exhaustif de contrôle réglementaire de la production, de la distribution et de la consommation du cannabis, qui sera plus efficace que le système répressif actuel.

Nous avons reconnu, dès le départ, qu'il est impossible de réglementer une substance interdite. C'est essentiellement à cette fin qu'il a fallu parler de légalisation. Nous devons lever l'interdiction pour la remplacer par un régime réglementaire strict qui sera nettement plus efficace et complet. À mon sens, il est très facile de comprendre les motivations d'un tel changement. Nous enregistrons au Canada l'un des taux de consommation de cannabis chez les jeunes parmi les plus élevés au monde. C'est ce que révèle une analyse de la consommation de drogues chez les étudiants ontariens et d'autres études menées par les Nations Unies et différentes instances. Il en ressort clairement que les jeunes Canadiens consomment régulièrement du cannabis. Et l'on parle ici de cannabis qui n'est pas réglementé, qui n'a pas été analysé et qui peut être dangereux.

À l'heure actuelle, le marché de la production et de la distribution du cannabis est contrôlé à 100 p. 100 par le crime organisé, et est donc totalement déréglementé et hors contrôle. Trop souvent, le cannabis risque d'être dangereux, du fait qu'il n'est ni analysé ni réglementé. On ne connaît ni sa puissance, ni son taux de pureté, ni sa provenance, tout cela parce qu'il est le fruit d'activités illicites qui rapportent des milliards de dollars par année. On estime à quelque 20 millions de dollars par jour la valeur du marché noir. Jamais le crime organisé n'aura fait de l'argent aussi facilement.

Notre gouvernement s'est donc fixé deux importants objectifs stratégiques. Il y en avait, en fait, neuf dans notre loi et le mandat de notre groupe de travail, mais je vais seulement vous en présenter quelques-uns. Il y a d'abord le fait que nous savons qu'il nous faut en faire davantage pour empêcher que nos enfants puissent avoir accès à cette drogue. Nous croyons y parvenir en combinant deux piliers d'intervention. Il faut imposer des restrictions rigoureuses sur la distribution et la consommation de cannabis tout en investissant considérablement dans les mesures de sensibilisation de telle sorte que nos jeunes, leurs parents, leurs enseignants et les fournisseurs de soins de santé aient accès à l'information dont ils ont besoin pour faire des choix plus sains, plus sécuritaires et plus responsables socialement.

Nous nous sommes également donné comme objectif de supplanter le marché noir, de manière à diminuer les bénéfices actuellement engrangés par le crime organisé. Comme je l'indiquais, la production et la distribution illicites du cannabis représentent aujourd'hui la source la plus facile de revenus pour les criminels.

To that end, we formed a task force about two years ago. We brought forward experts from the areas of justice, public safety, public health and problematic substance use under the leadership of the chair, former Deputy Prime Minister Anne McLellan, to conduct an examination and review of the current situation of cannabis control, to make recommendations to the government on how we might reduce the social and health harms of cannabis use in our country, particularly as it pertained to vulnerable populations, youth, those suffering from mental illness and how we can ultimately displace the illegal market. In furtherance of their task they conducted online surveys of Canadians over 30,000 participants. We received written submissions from nearly 700 organizations such as the Canadian Medical Association, Canadian Pediatric Society, Canadian Public Health Association, a number of private citizens, academics and organizations. We also conducted round tables across the country where we invited experts to come in before the task force and to address concerns with respect to the current system of cannabis regulation and control using criminal law and criminal sanctions and make recommendations to the government on how we could do a better job of protecting our kids and keeping our communities safe. That task force also looked at other jurisdictions, notably in the United States, in Colorado and Washington, but also received reports of other experiences in other countries with respect to how they were managing this issue, and we learned from those experiences.

The task force then reported to the government, making a significant number of recommendations, which the government took very much to heart based on the advice and the evidence presented by the task force and we began to bring forward a series of regulations in order to do a better job of controlling this drug. We also worked very much in consultation with the provinces, territories, municipalities and law enforcement across the country and with our First Nation and Indigenous partners to ensure that by legalizing and regulating cannabis it can be done in a responsible way that respects the provincial and First Nation jurisdictions across the country. In bringing forward Bill C-45, we will move through I think a very important process of moving this country to a formal comprehensive and effective system of regulation and that bill, as you are well aware, Bill C-45, has moved through the House of Commons at third reading and it is now before the Social Affairs Committee of the Senate. We await the results of the Senate's really important work on Bill C-45.

As a companion piece to that legislation, we recognized that there is a problem with impaired driving today. Almost one third of adults between the ages of 18 and 24 in this country report they're using cannabis. Many of them also advise that they're

Nous avons formé un groupe de travail à cette fin, il y a environ deux ans. Nous avons ainsi mobilisé des experts des domaines de la justice, de la sécurité publique, de la santé publique et de la toxicomanie sous la direction de la présidente, l'ancienne vice-première ministre, Anne McLellan. Ce groupe a mené un examen de la situation actuelle, quant au contrôle du cannabis, et formulé des recommandations au gouvernement relativement aux moyens à prendre pour réduire les problèmes de société et de santé causés par le cannabis au Canada, particulièrement au sein des populations vulnérables comme les jeunes et les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, et pour en arriver, en fin de compte, à supplanter le marché illicite. Dans la foulée de ce mandat, le groupe de travail a réalisé un sondage en ligne auprès de plus de 3 000 Canadiens. Nous avons aussi reçu des mémoires écrits de quelque 700 organisations comme l'Association médicale canadienne, la Société canadienne de pédiatrie et l'Association canadienne de santé publique, ainsi que de différents citoyens, universitaires et organismes. Nous avons aussi organisé dans diverses régions du pays des tables rondes où nous invitions des experts à discuter avec le groupe de travail des préoccupations reliées au régime actuel de réglementation et de contrôle du cannabis qui mise sur le droit pénal et l'imposition de sanctions, et à formuler des recommandations à l'intention du gouvernement, quant aux mesures à mettre de l'avant pour améliorer la protection de nos enfants et la sécurité de nos collectivités. Le groupe de travail a également examiné ce qui se fait ailleurs dans le monde, notamment dans les États du Colorado et de Washington aux États-Unis, mais aussi dans d'autres pays qui ont eu à composer avec ces enjeux. Nous avons tiré des enseignements de ces expériences.

Dans son rapport au gouvernement, le groupe de travail a formulé un nombre considérable de recommandations qui ont été prises très au sérieux. En nous inspirant des avis et des faits probants mis de l'avant par le groupe de travail, nous avons commencé à proposer différentes modifications réglementaires en vue d'assurer un meilleur contrôle de cette drogue. Nous avons aussi travaillé en étroite consultation avec les provinces, les territoires, les municipalités et les forces de l'ordre de tout le pays, de même qu'avec nos partenaires des Premières Nations pour nous assurer que la légalisation et la réglementation du cannabis puissent se faire de façon responsable en respectant les compétences des provinces et des Autochtones de toutes les régions. Les mesures prévues dans le projet de loi C-45 mettront notre pays sur la voie d'un véritable régime complet et efficace de réglementation du cannabis. Comme vous le savez, ce projet de loi a été adopté en troisième lecture par la Chambre des communes et se retrouve maintenant devant le Comité des affaires sociales du Sénat. Nous attendons les résultats du travail crucial accompli par le Sénat relativement au projet de loi C-45.

Parallèlement à cette mesure législative, nous sommes conscients que la conduite avec les facultés affaiblies demeure problématique. Près du tiers des Canadiens de 18 à 24 ans indiquent consommer du cannabis. Plusieurs d'entre eux ont, en

operating a motor vehicle while using cannabis. Many believe it did not impair their ability to drive and in fact some reported to us that they believed it improved their driving. So we brought forward what we believe is to be comprehensive new drug impaired legislation, as well as making significant improvements to the alcohol impaired legislation. That is also currently before the Senate committee on Legal and Constitutional Affairs.

Bill C-74, the bill that we are discussing here today, takes another step forward and I'd like to discuss with you briefly the way in which that framework was brought about. There were important discussions that took place.

First of all, at the first ministers' meeting between the Prime Minister and premiers of the provinces and territories and then through significant consultation among senior officials from our respective finance departments and finally a meeting of our finance minister with his provincial and territorial counterparts. There was also significant engagement with municipalities, the Federation of Canadian Municipalities and others in the establishment of a framework that supports the government's twin goals of keeping cannabis out of the hands of kids and taking the profits away from criminals.

We believe the federal government and most of the provinces have agreed that the taxation framework would involve 75 per cent of the excise tax revenues which would be \$1 per gram — that could rise in the price of what was being sold was above \$10 — but on average it's \$1 per gram and the split would be 75 cents to the provinces and 25 cents to the federal government. Part of that discussion in coming to that determination was based on an acknowledgement and recognition that there are costs associated with the implementation of this new legislation borne by municipalities and communities which are funded by the provinces. So in our discussions we made it very clear that we would make more of the excise tax revenue available to the provinces to offset and pay for the costs experienced in municipalities.

We also acknowledge that for the first two years after legalization any federal revenue in excess of \$100 million per year will flow back to the provinces and territories. The proposed duty will generally apply to all cannabis products available for legal sale and this includes fresh and dried cannabis, cannabis oils, seeds, and seedlings from home cultivation.

We also recognize that the non-addictive potentially therapeutic role of low THC cannabinoid oils that are sometimes authorized by health-care practitioners for use in treating

autre, avoué qu'il leur arrivait de conduire un véhicule après en avoir consommé. Ils sont nombreux à penser que cela n'affecte pas leur capacité de conduite. Certains vont même jusqu'à dire qu'ils estiment que leur conduite s'en trouve améliorée. Nous avons donc présenté un projet de loi sur la conduite avec les facultés affaiblies par les drogues, une mesure que nous jugeons exhaustive et qui s'accompagne d'améliorations importantes aux dispositions touchant la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. C'est un autre projet de loi actuellement examiné par un comité sénatorial, le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles.

Le projet de loi C-74 à l'étude aujourd'hui nous permet de faire un autre pas en avant. J'aimerais faire avec vous un bref survol des importantes discussions qui ont mené à l'élaboration de ce nouveau cadre législatif.

Il y a eu d'abord la rencontre entre le premier ministre canadien et ceux des provinces et des territoires. De vastes consultations ont ensuite été tenues entre les hauts fonctionnaires de nos ministères des Finances respectifs. Le tout s'est conclu par une rencontre entre notre ministre des Finances et ses homologues provinciaux et territoriaux. Il y a eu également de nombreux échanges avec les municipalités, notamment via la Fédération canadienne des municipalités et d'autres instances, pour l'établissement d'un cadre visant à appuyer le double objectif de garder le cannabis hors de la portée des jeunes et de priver les criminels des profits qui découlent de son commerce.

Le gouvernement fédéral et la plupart des provinces ont convenu d'un cadre fiscal en vertu duquel les provinces obtiendraient 75 p. 100 des recettes tirées du droit d'accise de 1 \$ par gramme — avec augmentation possible si le prix de vente est supérieur à 10 \$ — alors que les 25 p. 100 restants iraient au gouvernement fédéral. On en est arrivé à ces chiffres en reconnaissance du fait que la mise en œuvre de cette nouvelle loi allait entraîner des coûts pour les municipalités et les collectivités qui reçoivent leur financement de la province. Il est donc ressorti clairement de ces discussions qu'une plus large proportion des recettes tirées du droit d'accise irait aux provinces pour compenser les coûts additionnels assumés par les municipalités.

Il a également été convenu que, pendant les deux premières années suivant la légalisation, toutes les recettes fédérales dépassant un plafond de 100 millions de dollars par année seraient retournées aux provinces et aux territoires. Le droit d'accise proposé s'appliquera d'une manière générale à tous les produits du cannabis disponibles en vente légale, ce qui comprend le cannabis séché ou frais, l'huile de cannabis, et les graines et les semis aux fins de culture à domicile.

Nous sommes également conscients de la valeur thérapeutique possible des huiles de cannabis à faible teneur en THC. Ces huiles qui ne créent pas d'accoutumance sont parfois prescrites

children with certain medical conditions. They are products which have less than one third of 1 per cent THC yield and not subject under this legislation to excise duty.

Pharmaceutical products derived from cannabis will also be exempt from excise duty provided they have been acquired through a prescription and have a drug identification number. I can also confirm that it is also indicated in Budget 2018 that work will be undertaken by Health Canada to evaluate the drug and approval process so that Canadians in need of access to a range of medicinal options containing cannabis, that are safe effective and high quality, will have access to those products.

As part of this work, the government will examine options for establishing a rebate program to retroactively reimburse Canadians for the federal portion of the proposed excise duty imposed on cannabis products for products that subsequently receive a drug identification number and are identified to be prescribed. The government has been engaging with Indigenous groups to seek their views and access to tax revenues. It is part of a wider discussion on the development of a new fiscal arrangement with First Nations Indigenous communities that's taking place currently with the government.

I want to acknowledge, chair, the very diligent work that has been taking place at many Senate committees as we've dealt with all of the important issues of cannabis legalization and we look forward to the important work and advice of the Senate that will be forthcoming. We remain committed to following through on our promise to Canadians that this summer we will implement, repeal the existing criminal prohibition and implement a comprehensive system of regulatory control of the production, distribution and consumption of cannabis that we believe will do a much better job protecting our kids, fighting organized crime, keeping our communities safe and protecting the health of all Canadians. Thank you very much.

The Chair: Thank you, Mr. Blair.

Before we recognize the first senator, I would ask Senator Day, please, to introduce himself.

Senator Day: I apologize for being late. Senator Joseph Day, from New Brunswick.

Senator Marshall: Thank you for being here today.

I wanted to talk about clause 77 on the recordkeeping and I also wanted to ask some questions on clause 76.

par les professionnels de la santé pour le traitement de certains problèmes particuliers chez les enfants. Ces produits dont la teneur en THC est inférieure à 1/3 de 1 p. 100 ne sont pas assujettis aux droits d'accise prévus dans ce projet de loi.

Les produits pharmaceutiques dérivés du cannabis seront également exemptés de ces droits d'accise pour autant qu'ils aient été obtenus au moyen d'une prescription et qu'on leur ait attribué un numéro d'identification du médicament. Je peux également vous confirmer que, tel qu'indiqué dans le budget de 2018, Santé Canada va procéder à l'évaluation du processus d'examen et d'approbation des médicaments afin que les Canadiens qui en ont besoin puissent avoir accès à une gamme de solutions thérapeutiques sécuritaires, efficaces et de grande qualité pouvant inclure le cannabis.

Dans le cadre de ce travail, le gouvernement examinera les options possibles pour l'établissement d'un programme de ristourne visant à rembourser rétroactivement les Canadiens au titre de la portion fédérale du droit d'accise proposé sur les produits du cannabis qui se voient attribuer ultérieurement un numéro d'identification du médicament et peuvent donc être prescrits. Le gouvernement est entré en contact avec les groupes autochtones pour connaître leurs points de vue, notamment quant à l'accès aux recettes fiscales. Cet engagement s'inscrit dans le cadre d'un effort plus global visant la mise au point d'un nouvel arrangement fiscal avec les collectivités des Premières Nations.

Je tiens aussi à souligner en terminant le travail consciencieux accompli par de nombreux comités sénatoriaux relativement à tous les enjeux importants liés à la légalisation du cannabis. Nous avons grand hâte de pouvoir prendre connaissance des recommandations formulées par les sénateurs. Nous demeurons déterminés à respecter la promesse faite aux Canadiens en abrogeant dès cet été l'interdiction pénale existante pour mettre en œuvre un régime complet de contrôle réglementaire de la production, de la distribution et de la consommation du cannabis. Nous estimons qu'un tel régime nous permettra d'être beaucoup plus efficaces dans nos efforts pour protéger nos enfants, lutter contre le crime organisé, assurer la sécurité de nos collectivités et protéger la santé de tous les Canadiens. Merci beaucoup.

Le président : Merci, monsieur Blair.

Avant de donner la parole à un premier sénateur, je demanderais au sénateur Day de bien vouloir se présenter.

Le sénateur Day : Je vous prie d'excuser mon retard. Sénateur Joseph Day, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Marshall : Merci de votre présence ici aujourd'hui.

Je voulais parler de l'article 77 concernant les registres à tenir, et j'ai aussi certaines questions au sujet de l'article 76.

What's the requirement now for records? Where would I go to find out what records are required to be kept by producers and retailers? Where would that be laid out?

Mr. Blair: The records to which you refer I don't believe are in the budget implementation act.

Senator Marshall: No, that's why I'm wondering. Where is it? There are no regulations yet, are there?

Mr. Blair: No, senator. There are regulations being developed. We have put out consultation papers that were done on a 60-day consultation on the regulations. We've made a number of public pronouncements with respect to that but those regulations will come into effect with Royal Assent. Through order-in-council and those regulations, there are aspects of Bill C-45 that allow for significantly enhanced financial transactional information for licensed producers. It will facilitate greater oversight and accountability and for the financial transactions.

I know there have been a number of concerns expressed by various jurisdictions about the possibility of illicit money coming into those businesses. Right within the bill itself, but also within the regulations, there are significantly enhanced financial transaction provisions and reporting conditions for how much is produced. Its storage and who it has been sold to, where it's been shipped from.

What we're putting in place with these regulations is a seed-to-sale tracking system so we can maintain a high level of accountability and oversight. I think that's one of the things that's made possible by this new strict regulatory approach in that it enables us now to have much better control over the finances of the licensed producers and the distribution model, but also to track the production so that we can prevent illicit diversion or even inversion into those markets.

Senator Marshall: For example, if I'm a producer or a retailer, the producers are already up and running. Where would they go to determine exactly what records they have to keep? Where is it prescribed? If you look at the Canada Revenue Agency, you know exactly what documents you have to keep so that when Canada Revenue Agency comes in to audit, you have all the proper records.

So for a producer or a retailer that's getting ready to do business, where do they go to say, okay, this is how you have to keep a record of whatever transactions you have? Where would you go?

Quelles sont les exigences actuelles concernant les registres? Où dois-je aller pour savoir quels registres doivent être tenus par les producteurs et les détaillants? Où est-ce que cela est indiqué?

M. Blair : Je ne crois pas que ce soit dans le projet de loi de mise en œuvre du budget qu'il soit question de ces registres auxquels vous faites référence.

La sénatrice Marshall : Non, et c'est pour ça que je pose la question. Où en parle-t-on? Il n'y a pas encore de réglementation non plus, n'est-ce pas?

M. Blair : Non, les règlements sont en cours d'élaboration. Nous avons mené à cette fin une vaste consultation d'une durée de 60 jours. Nous avons fait différentes annonces publiques à ce sujet, mais ces règlements n'entreront en vigueur par décret qu'après la sanction royale. Concernant ces règlements, il y a des éléments du projet de loi C-45 qui nous permettront d'améliorer considérablement l'information sur les transactions financières que doivent conserver les producteurs autorisés. La surveillance des transactions financières et la reddition de comptes à cet égard deviendront ainsi d'autant plus faciles.

Différentes administrations ont exprimé leurs inquiétudes quant au risque de voir certaines de ces entreprises être financées par de l'argent illicite. Dans le projet de loi lui-même tout comme dans la réglementation à venir, des améliorations importantes sont apportées quant au suivi des transactions financières et aux rapports exigés sur les quantités qui sont produites, emmagasinées et vendues ainsi que sur la provenance des stocks.

Avec cette réglementation, nous mettons en place un système de suivi de l'ensemencement jusqu'à la vente de manière à assurer une surveillance de tous les instants, avec reddition de comptes à l'appui. Selon moi, cette nouvelle approche réglementaire stricte nous permet d'assurer un contrôle beaucoup plus serré des transactions financières des producteurs autorisés et du modèle de distribution. En outre, nous pouvons également suivre de plus près la production de manière à prévenir les détournements illicites et même l'utilisation inappropriée de ces marchés licites.

La sénatrice Marshall : Disons par exemple que je suis une détaillante ou une productrice, et on sait que les producteurs sont déjà en activité. Où dois-je aller pour savoir exactement quels registres je dois tenir? À quel endroit ces exigences sont-elles établies? Dans le cadre de l'impôt sur le revenu, on sait exactement quels documents on doit conserver de manière à pouvoir tous les produire si les gens de l'Agence du revenu du Canada viennent faire une vérification.

Où doit donc se rendre un producteur ou un détaillant prêt à se lancer en affaires pour savoir quels registres il doit tenir pour rendre compte des transactions effectuées?

Mr. Blair: You would go into the Health Canada regulations. The regulations that were produced in 2013 for the medical marijuana licensed producer system, that has been in place now for nearly five years in this country. Currently there are no other licensed producers for non-medical. All of the licensed producers currently have their licences through the MMPRs that were introduced in 2013.

Frankly, we're building upon our experience. We've had a very positive experience with regulating production, very closely monitoring precisely each transaction and the movement of product that is produced. There is rigorous oversight, accountability and transparency within those regulations and those same regulations are being built out and applying for strict security requirements.

Senator Marshall: So all the forms and all the records you're saying are in the Department of Health?

Mr. Blair: Yes, madam.

Senator Marshall: And producers and retailers know this?

Mr. Blair: Actually, they're quite familiar with it. They have to make a commitment and demonstrate their willingness and ability to comply. There's a process whereby they have to produce everything before the first of any amount of cannabis can be shipped as medical marijuana. They have to be able to demonstrate compliance. They're subject to inspection and oversight by Health Canada on a regular basis.

Senator Marshall: Is there anything in the budget implementation act that directs retailers and producers to this requirement in the Department of Health's legislation?

Mr. Blair: Yes, ma'am. My understanding is if you go on the Health Canada website, there's a comprehensive articulation of exactly what is required, the forms and what information is required to make application for a licence, and the requirements of the licence are articulated on the website for the understanding of those who have the licence.

There are currently approximately 100 licensed producers. If I may, I believe my friend has some additional information that may be useful.

Gervais Coulombe, Director, Sales Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: Thank you, Parliamentary Secretary Blair. To complement what Mr. Blair said, in addition to that, there are notices that are being published

M. Blair : Il faudrait voir ce que prévoit le règlement adopté en 2013 par Santé Canada relativement aux producteurs autorisés de cannabis à des fins médicinales. Ce règlement est en vigueur depuis maintenant près de cinq ans au Canada. Il n'y a pas actuellement de producteur autorisé pour le cannabis à des fins non médicinales. Tous les producteurs actuels sont autorisés en vertu du Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicinales qui a été mis en œuvre en 2013.

Il faut dire que nous misons sur l'expérience déjà acquise. Nous avons été très efficaces dans la réglementation de la production avec un suivi très étroit de chaque transaction et du cheminement des produits. Ce règlement a permis la mise en place de mesures rigoureuses pour assurer la surveillance, la reddition de comptes et la transparence, et nous allons nous en inspirer pour veiller à l'application d'exigences strictes aux fins de la sécurité.

La sénatrice Marshall : Vous nous dites donc que c'est au ministère de la Santé qu'il faut s'adresser pour obtenir tous les formulaires et tous les renseignements concernant les registres à tenir?

M. Blair : Tout à fait.

La sénatrice Marshall : Et les producteurs et les détaillants sont au courant?

M. Blair : En fait, c'est un système qu'ils connaissent très bien. Ils doivent s'engager à se conformer aux règles et montrer qu'ils sont déterminés et aptes à le faire. Il y a un processus en vertu duquel ils doivent... Ils sont tenus de faire cette démonstration avant d'être autorisés à expédier quelque quantité que ce soit de cannabis à des fins thérapeutiques. Ils font l'objet de mesures régulières d'inspection et de surveillance par les agents de Santé Canada.

La sénatrice Marshall : Y a-t-il, dans le projet de loi de mise en œuvre du budget des dispositions renvoyant les détaillants et les producteurs à cette exigence législative du ministère de la Santé?

M. Blair : Je crois que si vous vous rendez sur le site web de Santé Canada, vous y trouverez toutes les indications nécessaires quant aux formulaires à remplir et aux renseignements à fournir pour présenter une demande de licence. Les producteurs déjà autorisés peuvent également consulter sur le même site toutes les exigences auxquelles ils doivent se conformer.

Il y a actuellement environ 100 producteurs autorisés. Si vous permettez, mon collègue a des renseignements additionnels qui pourraient vous être utiles.

Gervais Coulombe, directeur, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Merci, monsieur Blair. J'ajouterais donc qu'il y a actuellement des avis publiés par l'ARC du fait que les

by the CRA as we speak, because cannabis licensees will also have to comply with the new excise duty framework. In that respect, the amendments that have been proposed under clause 77 are similar to the obligations that are upon tobacco licensees.

Senator Marshall: So is that on the Canada Revenue Agency website now?

Mr. Coulombe: It is.

Senator Marshall: If I go to the Canada Revenue Agency website, I will find that?

Mr. Coulombe: You should find three notices that have been published recently.

Senator Marshall: That would provide direction?

Mr. Coulombe: That would provide further guidance and direction. Of course, as we're getting closer to the legalization date, more information may become available and outreach activities will also be conducted by the CRA to ensure they have a proper understanding of those new taxation obligations.

Senator Marshall: As an example, to extend what you're telling me now, if you look at clause 76, you can get a refund of duty for destroyed cannabis. What kind of evidence would a producer have to provide or would anybody have to provide in order to get a refund? How will you verify that once something is destroyed? It says:

... provides that the Minister of National Revenue may refund the duty paid on a cannabis product to a cannabis licensee if that cannabis product is re-worked or destroyed

How will that be verified?

Mr. Coulombe: The cannabis licensee would have to report on the use of each gram of flowering and non-flowering material from the cannabis plants they use. They have to file returns to the CRA that would detail that use and this is similar to what happens in the tobacco world in respect of raw leaf tobacco. The CRA would ensure, through various audits, that the reporting from cannabis licensees are in line with the spirit of the law.

Senator Marshall: Is that on the Canada Revenue Agency website? Where do I go to find information on that?

Mr. Coulombe: For the forms and returns —

producteurs autorisés de cannabis devront se conformer au nouveau cadre établi pour le droit d'accise. À cet égard, les modifications proposées aux termes de l'article 77 sont similaires aux obligations qui s'appliquent aux titulaires d'une licence de production pour le tabac.

La sénatrice Marshall : Alors, c'est maintenant sur le site web de l'Agence du revenu du Canada?

M. Coulombe : Oui.

La sénatrice Marshall : Si je me rends sur le site web de l'Agence du revenu du Canada, je vais trouver ces renseignements?

M. Coulombe : Vous y trouverez trois avis qui ont été publiés récemment.

La sénatrice Marshall : Je pourrai ainsi mieux savoir à quoi m'en tenir?

M. Coulombe : Vous y trouveriez des indications et des détails supplémentaires. De nouveaux renseignements seront bien évidemment communiqués à l'approche de la date de la légalisation. Des activités de sensibilisation seront aussi menées par l'ARC pour veiller à ce que chacun comprenne bien les nouvelles obligations fiscales qui entrent en jeu.

La sénatrice Marshall : Pour poursuivre dans le sens de ce que vous venez de me dire, l'article 76 prévoit un remboursement des droits d'accise pour le cannabis qui est détruit. Quel genre de preuve un producteur ou un autre titulaire de licence doit-il fournir pour obtenir un tel remboursement? Comment peut-on vérifier cela une fois le cannabis détruit? Il est indiqué :

Le ministre peut rembourser à un titulaire de licence de cannabis le droit payé sur un produit du cannabis qui est façonné de nouveau ou détruit...

Comment pourra-t-on le vérifier?

M. Coulombe : Le producteur autorisé devra faire rapport de l'utilisation de chaque gramme de matière florifère et non florifère de ses plantes de cannabis. Il doit transmettre une déclaration à l'ARC renfermant tous ces détails de la même façon qu'on le fait pour le tabac en feuilles. L'ARC effectuera différentes vérifications pour s'assurer que les rapports des producteurs autorisés de cannabis sont conformes à l'esprit de la loi.

La sénatrice Marshall : Est-ce que c'est sur le site web de l'Agence du revenu du Canada? Où est-ce que je peux trouver cette information?

M. Coulombe : Pour les formulaires et les déclarations...

Shane Baddeley, Policy Analyst, Sales Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: The three forms currently describe the regime in general with some more technical information. That's one notice. Another notice is on requirements around licensing. The third notice is around the excise stamping regime. But our understanding is that more notices will become available as the bill progresses.

Senator Marshall: Time is getting short. Okay. So I understand that and I accept all that you're saying there.

My next question is this: Who will audit this? I'm sure there will be periodic checks on retailers and producers. Who will do that? Will that be the Department of Health or will that be the Department of Finance or the Canada Revenue Agency?

Mr. Blair: If I may, senator, my understanding is that the responsibility for oversight and accountability of the production of cannabis is the responsibility of Health Canada. Health Canada has staff to conduct inspections and audits on production and, as part of the regulations, have very strict control.

As has been indicated by my colleague, every gram must be accounted for because we've put in, I think, very strict regulatory control to avoid diversion into the illicit market. There are significant oversights. That's Health Canada's responsibility. There is also information clearly that would be needed by the Canada Revenue Agency and that information would be available under this regulation.

Senator Marshall: So is there a group already established? Mr. Blair, you were saying that, most likely sometime this summer, the bill will pass based on what you're saying. Is there a group of people already organized?

Mr. Blair: Yes, ma'am.

Senator Marshall: So that when this takes effect, there will be checks on the producers and retailers to make sure that the cannabis is not going to the illicit market and you know that taxes are being collected on everything that's sold. Who is doing that?

Mr. Blair: It's already been put in place. In the beginning of 2013, Health Canada established a cannabis secretariat that has now been significantly staffed up. So they are the part of Health Canada responsible for the issuance of licences and then the ongoing inspection and regulation of that industry. So there has been significant increase in staff at the Health Canada cannabis secretariat specifically for that purpose.

As I said, there are currently 100 licence holders, but all of the current licensed producers in Canada are licensed under the medical marijuana access regime. With the passage, when it

Shane Baddeley, analyste des politiques, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Les trois formulaires décrivent le régime de façon générale et présentent des renseignements plus techniques. C'est un avis. L'autre avis vise les exigences relatives à l'octroi des permis. Le troisième avis a trait au régime d'estampillage de l'accise. Selon ce que nous comprenons, d'autres avis seront publiés au fil de la progression du projet de loi.

La sénatrice Marshall : Le temps file. D'accord. Alors je comprends cela et j'accepte ce que vous dites.

Ma question est la suivante : qui vérifiera le projet de loi? Je suis certaine qu'on procédera à des vérifications périodiques des détaillants et des producteurs. Qui s'en chargera? Est-ce que ce sera le ministère de la Santé, le ministère des Finances ou l'Agence du revenu du Canada?

M. Blair : Si vous me le permettez, sénatrice, selon ce que je comprends, Santé Canada est responsable de la surveillance et de la reddition de comptes relatives à la production de cannabis. Santé Canada a les ressources nécessaires pour procéder à l'inspection et à la vérification de la production et exerce un contrôle très strict à cet égard en vertu de la réglementation.

Comme l'a fait valoir mon collègue, chaque gramme doit être pris en compte parce que nous avons mis en place — à mon avis — des contrôles réglementaires très stricts pour éviter les détournements vers le marché illicite. La surveillance est importante. C'est la responsabilité de Santé Canada. L'Agence du revenu du Canada aurait aussi besoin de renseignements, et ils seraient disponibles en vertu de cette mesure législative.

La sénatrice Marshall : Est-ce qu'un groupe a déjà été formé? Monsieur Blair, selon ce que vous dites, le projet de loi sera adopté au cours de l'été. Est-ce qu'un groupe de personnes a déjà été formé?

M. Blair : Oui, madame.

La sénatrice Marshall : Donc, lorsque la loi entrera en vigueur, on procédera à une vérification des producteurs et des détaillants afin de veiller à ce que le cannabis ne se retrouve pas sur le marché illicite et que vous sachiez qu'on perçoit des taxes sur tous les produits vendus. Qui sera responsable de cela?

M. Blair : C'est déjà en place. Au début de l'année 2013, Santé Canada a mis sur pied un secrétariat sur la légalisation du cannabis, qui compte un effectif important, et qui est responsable de la délivrance des permis, de même que des inspections continues et de la réglementation de l'industrie. On a donc augmenté le personnel du secrétariat de manière importante à cette fin.

Comme je l'ai dit, on compte 100 titulaires de permis à l'heure actuelle, mais tous les producteurs autorisés au Canada détiennent un permis en vertu du régime d'accès à la marijuana à

comes, of Bill C-45, and coming into Royal Assent, then those licence holders may be authorized to produce for non-medical purposes to supply what is often referred to as the adult or recreational market, but they will be subject to the same rigorous oversight.

Senator Marshall: One last question: We've heard a lot from First Nations people. Is there any consideration given to establishing a government-to-government relationship with First Nations for Canada?

Mr. Blair: I will tell you we've been involved in very significant and continuous engagement with First Nations communities. There are a number of significant issues that we're working towards a resolution for. They're complex; I'll certainly acknowledge that. Now we're looking at issues of jurisdiction. We've also heard from a number of First Nations communities that they seek an opportunity to participate fulsomely in this new emerging industry, and to take advantage of the economic opportunities for their communities. We've hired a navigator to assist them in the application for licences so that they may more fulsomely participate in this opportunity.

We are involved in continuous engagement on issues of jurisdiction, and also on culturally appropriate public education and training materials and services with respect to drug use in those communities. I think that the fiscal discussion that's taking place is part of a larger discussion. There is a process — and quite frankly perhaps financial officials could more fulsomely describe it — and the Prime Minister spoke a number of times about the establishment of a new fiscal arrangement with Indigenous and First Nations communities as part of that important nation-to-nation discussion that's currently taking place. I believe the cannabis revenue and taxation issues are more appropriately dealt with within the context of that larger framework rather than as a single event.

Senator Moncion: You mentioned that medical cannabis is exempted from taxes?

Mr. Blair: No, ma'am. Let me be very clear. With very few exceptions, and I can speak of the exceptions, there are three preparations that have been given a drug identification number and are prescribed, but they're low-THC products. Medical cannabis came about as a result of a legal determination to create an exemption from the criminal prohibition, and it's an exemption authorized by a medical professional. It is not a prescription of the drug. Save and except those, medical preparations go through the comprehensive clinical trials and testing which would qualify them, first of all, for a drug identification number and then a determination by Health Canada by standards that are in place for all drugs to determine whether it would be prescribed, then it is not exempt under schedule 6 of the Excise Act.

des fins médicales. Lorsque le projet de loi C-45 sera adopté et passera l'étape de la sanction royale, alors ces titulaires de permis pourraient être autorisés à produire de la marijuana à des fins non médicales afin de fournir ce qu'on appelle souvent le marché adulte ou le marché récréatif, mais ils seront assujettis à la même surveillance rigoureuse.

La sénatrice Marshall : J'ai une dernière question : nous avons entendu de nombreux témoignages des Premières Nations. Est-ce qu'on a songé à établir une relation de gouvernement à gouvernement avec les Premières Nations au Canada?

M. Blair : Vous avez pris un engagement important et continu à l'égard des collectivités des Premières Nations. Nous travaillons au règlement de plusieurs enjeux importants. Ce sont des enjeux complexes, j'en conviens. Nous examinons des questions de compétence. Nous avons aussi entendu plusieurs collectivités des Premières Nations qui souhaitent participer pleinement à cette nouvelle industrie et tirer profit des possibilités économiques pour leurs collectivités. Nous avons embauché un navigateur qui les aidera à présenter les demandes de permis, de sorte qu'elles puissent profiter pleinement de cette occasion.

Nous nous sommes engagés à aborder les questions de compétence de manière continue, de même qu'à offrir des documents et des services destinés à l'éducation et à la formation du public sur la consommation de drogues qui sont adaptés à la réalité culturelle. Je crois que la discussion financière en cours fait partie d'une discussion plus vaste. Il y a un processus en place — et les responsables des finances pourraient peut-être mieux le décrire — et le premier ministre a parlé à plusieurs reprises de la mise en place d'un nouvel accord financier avec les collectivités autochtones et des Premières Nations dans le cadre de l'importante discussion de nation à nation qui est en cours. Je crois que les questions relatives aux recettes et à la taxation du cannabis doivent être abordées dans le contexte de ce cadre général plutôt qu'à titre d'événement distinct.

La sénatrice Moncion : Vous avez dit que le cannabis thérapeutique était exempté de taxes?

M. Blair : Non, madame. Je tiens à être clair. Sauf quelques exceptions — et je peux vous parler de ces exceptions —, trois préparations ont reçu un numéro d'identification et sont prescrites, mais il s'agit de produits à faibles teneurs en THC. Le cannabis thérapeutique est le résultat d'une détermination juridique visant à créer une exemption à la prohibition criminelle, et il s'agit d'une exemption autorisée par un professionnel de la santé. Ce n'est pas une ordonnance. À l'exception des préparations médicales qui font l'objet d'essais cliniques et d'autres essais exhaustifs en vue d'obtenir d'abord un numéro d'identification et ensuite une désignation par Santé Canada en fonction de normes appliquées à toutes les drogues afin de déterminer si elles peuvent être prescrites, les produits ne sont pas exemptés en vertu de l'annexe 6 de la Loi sur l'accise.

This is a matter litigated by the tax courts and the federal courts previously in a case called *R. v. Hedges*. It was determined by the federal courts and frankly I agree, if I may, that the medical authorization is not a prescription and therefore does not qualify for the exemption for GST or for the Excise Act.

The way it would become exempt is if it went through those clinical trials, it was given, under those appropriate processes, a drug identification number and if it was determined that it was a medication that should be prescribed. Tylenol has a DIN but is not prescribed, and therefore it is not exempt under that schedule. But certain antibiotics or opioids, for example, are prescribed and therefore are exempt. If cannabis, in any of its preparations, went through those trials and was given a DIN and was determined to be a prescribed medicine it would be exempt.

Senator Moncion: There's been a lot of lobbying done over exempting medical cannabis from the excise tax. You're aware of that?

Mr. Blair: Quite aware of it, yes.

Senator Moncion: My second question is about the drug-impaired legislation. You said you have things in place now. We hear from experts that, to this day, we haven't found the mechanism to be able to identify. You can suspect that someone is driving under the influence of cannabis, but there's not necessarily any testing or accurate information that can be provided. So you're saying you have legislation in place. Could you elaborate?

Mr. Blair: Yes, ma'am. I think it's really clear. There is technology available that is extremely helpful for law enforcement in the detection and subsequent prosecution of these offences. It's also important to be clear on what that technology provides.

What we have currently is a situation where impaired by drug has been a criminal offence in Canada since 1923. The police have authority to lay that charge, but historically the evidence that is necessary to gain a prosecution for that offence has been very difficult and challenging for the police to obtain.

Beginning in 2008 with then Bill C-2 in the Thirty-ninth Parliament there was new legislation brought forward which acknowledged and made mandatory a demand for a driver to submit, on reasonable suspicion, to a test by a drug recognition expert. That's a series of motor skill and other physiological responses that the drug recognition experts are trained, authorized and accredited to do. The courts have litigated and accepted that evidence.

Cette question a été abordée par les tribunaux de l'impôt et par les tribunaux fédéraux dans l'affaire *R. c. Hedges*. Les tribunaux fédéraux ont déterminé — et je suis du même avis — que l'autorisation médicale n'était pas une ordonnance et que, par conséquent, elle ne donnait pas lieu à une exemption de TPS ni à une exemption en vertu de la Loi sur l'accise.

Pour qu'il y ait exemption, il faudrait procéder à des essais cliniques, passer par le processus approprié en vue de l'obtention d'un numéro d'identification et déterminer qu'il s'agit d'un médicament à prescrire. Le Tylenol a un numéro d'identification, mais n'est pas un médicament prescrit, alors il n'est pas exempté en vertu de l'annexe. Toutefois, certains antibiotiques ou opioïdes, par exemple, sont prescrits et sont donc exemptés. Si le cannabis — ou toute préparation connexe — faisait l'objet de ces essais, se voyait attribuer un numéro d'identification et était considéré à titre de médicament d'ordonnance, alors il serait exempté.

La sénatrice Moncion : On a fait beaucoup de lobbying en faveur de l'exemption du cannabis thérapeutique de la taxe d'accise. Vous le saviez?

M. Blair : Oui, tout à fait.

La sénatrice Moncion : Ma deuxième question a trait à la loi en matière de conduite avec les capacités affaiblies par la drogue. Vous avez dit que des mesures étaient en place. Des experts nous ont dit qu'à ce jour, nous n'avons pas trouvé de mécanisme de détection à cette fin. On peut soupçonner une personne de conduire avec les facultés affaiblies par le cannabis, mais il n'y a pas de tests ni de renseignements précis à cet égard. Vous dites que vous avez mis en place des mesures législatives. Pourriez-vous nous en dire davantage?

M. Blair : Oui. Je crois que c'est très clair. La technologie existe et est très utile aux fins de la détection des drogues et de la poursuite relative aux infractions. Il faut aussi établir clairement ce que permet la technologie.

La conduite avec les facultés affaiblies par les drogues est une infraction criminelle depuis 1923 au Canada. La police a le pouvoir de porter cette accusation, mais les preuves qu'il faut recueillir pour poursuivre sont très difficiles à obtenir pour les policiers.

Depuis 2008, lorsque l'ancien projet de loi C-2 était devant la 39^e législature, de nouvelles mesures législatives avaient été présentées; elles reconnaissaient qu'en cas de doute raisonnable, on pouvait obliger un conducteur à passer un test effectué par un expert en reconnaissance de drogues. Il s'agit d'une série de tests de motricité fine et d'autres réponses physiologiques pour lesquels les experts en reconnaissance de drogues sont formés, autorisés et accrédités. Les tribunaux ont accepté cette preuve.

To determine what drug, and to determine its quantity in the blood, that requires blood toxicity tests, the drawing of blood in that test for that evidence. But there have been no limits for drugs per se as there has been for alcohol. We've had per se limits for alcohol offences for decades in this country. It's proven, first in the indication of a roadside screening device, but the proof is in a breathalyzer test that is administered with an approved device for that purpose.

In the legislation we brought forward in Bill C-46, it affords some important things. It allows for the authorization by the Attorney General of Canada for an approved device. I will tell you that these devices, oral fluid test kits, have been in use in other jurisdictions — in Australia since 2003 and the U.K. since 2015. I understand there are 18 European countries that use these devices. Bill C-46 would allow the police, upon reasonable suspicion, to administer those devices.

It's also important to understand what the results of that test would be. It is not presumptive evidence of that level of THC in the blood — or other drugs because they will also test, I believe, for cocaine, methamphetamine and other things — but it is a strong indication that would give the police reasonable, probable ground to make a demand to submit to a drug recognition expert, or to attend for the purposes of drawing blood. It would only be the evidence from the blood toxicity levels that would be applied as evidence to conclusively prove that a person was in violation of the per se limits that are established in this legislation. Bill C-46 has three per se offences, one summary conviction offence for between 2 and 5 nanograms, an indictable offence for over 5 nanograms, and a third offence which involves a combination of THC and alcohol in the blood.

In addition to the technology we're making available to the police, there are significant investments being made in police officer training for standardized field sobriety testing. The best explanation of that is walk the line, touch your nose and motor coordination tests administered by the police at roadside. Those can be used to form reasonable and probable grounds to make further inquiries and gather further evidence. The oral fluid test kits can also help identify the precise drug, but there are other ways they can come to that on reasonable and probable grounds. Admissions, the smell of the drug, observing the drug itself, the driving evidence and then there are two opportunities of criminal investigation. One is for impaired driving by drugs which is based primarily on the driving evidence and the activities, signs and symptoms on the individual and the per se limit offences, which could only be proved as a result of blood toxicity tests.

Pour savoir quelle drogue a été consommée et quelle quantité se trouve dans le sang, il faut procéder à un dépistage de la toxicité sanguine, qui demande une prise de sang. Toutefois, contrairement à l'alcool, on n'a pas établi de limite permise. Nous avons des limites permises d'alcool depuis des décennies au Canada. On détecte d'abord la présence d'alcool à l'aide d'un alcootest routier, mais la preuve réside dans un alcootest administré à l'aide d'un appareil approuvé à cette fin.

Le projet de loi C-46 permet des gains importants. Il permet l'autorisation d'un appareil approuvé par le procureur général du Canada. Cet appareil, le dispositif de dépistage salivaire de drogues, est utilisé dans d'autres administrations, comme en Australie depuis 2003 et au Royaume-Uni depuis 2015. Selon ce que je comprends, 18 pays européens utilisent ce dispositif. Le projet de loi C-46 permettrait aux policiers d'utiliser ce dispositif en cas de doute raisonnable.

Il importe aussi de comprendre quels seraient les résultats de ces tests. Il ne s'agit pas d'une preuve probable du taux de THC dans le sang — ou d'autres drogues, parce que ces dispositifs permettent aussi de détecter la cocaïne, les méthamphétamines et autres —, mais il s'agit d'une forte indication et donc d'un motif raisonnable pour un policier de demander à un expert en reconnaissance de drogues de procéder à un test ou de demander une prise de sang. Seule la preuve relative à la toxicité sanguine permettrait de déterminer si une personne dépasserait les limites qui seraient établies dans la loi. Le projet de loi C-46 prévoit trois infractions : une infraction punissable par voie de déclaration sommaire de culpabilité pour un taux de 2 à 5 nanogrammes, une infraction punissable par mise en accusation pour un taux supérieur à 5 nanogrammes et une troisième infraction dans les cas d'une association de THC et d'alcool dans le sang.

En plus d'offrir cette technologie aux policiers, on investit d'importantes sommes dans la formation des policiers sur le test de sobriété normalisé sur le terrain. Il s'agit par exemple de demander à une personne de marcher sur une ligne, de toucher à son nez et de faire des tests de coordination motrice. Ces outils peuvent être utilisés pour établir l'existence de motifs raisonnables et probables afin de faire d'autres demandes et de recueillir d'autres preuves. Les dispositifs de dépistage salivaire peuvent aussi permettre d'identifier la drogue de façon précise, mais il y a d'autres moyens de la détecter selon des motifs raisonnables et probables. Je pense à l'admission, à l'odeur de la drogue, à la présence de la drogue en soi et aux preuves inhérentes à la conduite. Il y a aussi deux possibilités d'enquête criminelle. L'une a trait à la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue, et se fonde principalement sur les preuves inhérentes à la conduite et aux activités, signes et symptômes de la personne et aux infractions relatives au dépassement de la limite permise, dont la preuve ne peut être établie que par l'entremise d'un test de toxicité sanguine.

That's the legislation we're bringing forward. We're making significant investments in training police officers in standardized field sobriety testing, significantly increasing and as much as doubling the amount of drug recognition experts in the country and in providing this legislation. I used to do this for a living.

The Canadian Association of Chiefs of Police has urged successive governments of Canada to make available this particular technology to them, because it will enable them to detect this offence far more effectively and reliably than what they have available to them now. There's also an opportunity — and this is significant — because licensing is a privilege, one must be licensed and one must be sober. It is possible, on the evidence of either a roadside screening device for alcohol or the oral fluid test kits, for the province to introduce legislation with respect to its licence, so that an individual found on reasonable suspicion to have that drug in their system, they can suspend the licence, administer a fine and tow the vehicle.

In many jurisdictions in Canada most of the provinces are introducing legislation that would enable the police to pursue a criminal investigation, but what they can do, even if they're unable to form reasonable grounds to make a demand for blood, they are able on their observations, the standardized field sobriety testing and the oral fluids test kit, to suspend the licence, to tow the car, to render the situation immediately safe. In our experience, that's a very significant enhancement in the police officer's ability to maintain road safety.

Senator Moncion: Can they do that now?

Mr. Blair: It's problematic for them, ma'am, because it's difficult for them to determine exactly what may be causing the impairment. They can administer a roadside test for alcohol because they have that equipment and authority for its use, but after passage of Bill C-46 and the approval of such devices by the Attorney General which are currently being analyzed and recommended by the Drugs and Driving Committee and researched by the National Research Council. We're getting ready to make those available with the passage of Bill C-46. It's possible but extremely difficult for the police to come to that reasonable determination that the person's ability is impaired by drug. It's going to be far more — I won't say easier — but far more accurate in making that determination and therefore much more defensible in the action of suspending a licence, administering a fine and towing the vehicle.

Senator Mitchell: Thanks, Mr. Blair, for being here. I'm just sort of following this through. You said the federal government will limit its take to \$100 million, at least to begin with.

Mr. Blair: That's per year, sir.

C'est la loi que nous proposons. Nous investissons d'importantes sommes d'argent dans la formation des policiers sur le test de sobriété normalisé sur le terrain et nous allons augmenter de manière importante — voire doubler — le nombre d'experts en reconnaissance de drogues au pays. C'est le métier que j'exerçais avant.

L'Association canadienne des chefs de police a demandé aux gouvernements successifs du Canada de permettre aux policiers d'utiliser cette technologie, parce qu'elle leur permettra de désigner cette infraction de manière beaucoup plus efficace et fiable que maintenant. Nous avons aussi l'occasion — et c'est une occasion importante —, puisque le permis est un privilège, d'obliger les gens à conduire sobres. Avec le recours aux alcootests routiers ou aux dispositifs de dépistage salivaire, les provinces pourraient mettre en place des lois afin qu'on puisse suspendre le permis d'une personne que l'on soupçonne d'avoir consommé de la drogue, de lui donner une amende et de remorquer son véhicule.

La plupart des provinces du Canada présentent des lois qui permettraient aux policiers de procéder à une enquête criminelle, mais même s'ils n'ont pas de motifs raisonnables de demander un test sanguin, ils peuvent tout de même se fonder sur leurs observations, le test de sobriété normalisé sur le terrain et le dépistage salivaire pour suspendre le permis et remorquer la voiture afin de rendre la situation sécuritaire immédiatement. Selon notre expérience, cela accroît la capacité des policiers d'assurer la sécurité routière.

La sénatrice Moncion : Est-ce qu'ils peuvent le faire à l'heure actuelle?

M. Blair : C'est un problème, madame, parce qu'il est difficile pour eux de déterminer ce qui affaiblit les capacités. Ils peuvent faire passer l'alcootest sur le bord de la route parce qu'ils ont l'équipement et l'autorité nécessaires pour le faire, mais après l'adoption du projet de loi C-46 et l'approbation par le procureur général de ces dispositifs qui font l'objet d'une analyse et de recommandations de la part du Comité des drogues au volant, et de recherches par le Conseil national de recherches. Nous nous préparons à rendre ces dispositifs disponibles lorsque le projet de loi C-46 aura été adopté. C'est possible, mais très difficile pour un policier de conclure de façon raisonnable que les capacités d'une personne sont affaiblies par la drogue. Les policiers pourront tirer cette conclusion de façon beaucoup plus précise — je ne dirais pas que ce sera plus facile — et pourront alors défendre beaucoup plus facilement leur décision de suspendre un permis, de donner une amende ou de remorquer un véhicule.

Le sénateur Mitchell : Nous vous remercions de votre présence, monsieur Blair. J'essaie de vous suivre. Vous dites que la partie du gouvernement fédéral se limitera à 100 millions de dollars, du moins pour commencer.

M. Blair : C'est le montant annuel.

Senator Mitchell: That assumes for two years?

Mr. Blair: Yes, sir.

Senator Mitchell: That assumes the total take would be \$400 million between the provinces and the federal government if that's the level. That assumes, given 10 per cent, that it would be about \$4 billion of retail value in this market in addition to whatever is numbered and prescribed.

Is that your estimate, \$4 billion of recreational market, or is it likely to be more than that?

Mr. Blair: A couple of things I would respond to that, sir. First of all, it's a little challenging to determine what the existing market is today. Organized crime does not share its data with us, they really don't. There's been a number of estimates. The Parliamentary Budget Officer, CIBC, others have made a number of estimates. We know from self-reporting usage studies that have been conducted in this country that generally the amount of usage we're dealing with, we believe that 400,000-kilo estimate, which would add up to the math of the \$400 million. That is a conservative estimate. It's a careful, thoughtful estimate and we think it's a reasonable one.

It's important to acknowledge pushing the illicit market out, taking organized crime out of this, is much more of a process than an event. They will not get up and walk away on the day the law comes into effect. That would be absurd to suggest. That's certainly not what we're suggesting.

Law enforcement has been clear that it's going to remain a challenge, but it's important also to recognize that we are retaining all of the authorities that law enforcement currently has. Illegal production, illegal distribution, illegal import, export will remain serious criminal offences with precisely the same authorities that the police had previously to investigate and lay charges as they have always had, at least they've had for almost a century. They're retaining that ability to deal with organized crime.

What's new here is we're offering Canadian adult consumers a safer, more socially responsible choice. We believe that a significant portion of them, when given the choice which is competitive in price, quality, access, and choice, most will choose not to deal with the guy in the stairwell or the schoolyard but rather go to the legitimate retail market or order it online through the provincial distributor. But it's not going to happen overnight. The estimate we've made is based on what I think is a prudent, careful estimate.

Frankly, in my conversations with my provincial counterparts, I've encouraged them not to be focused on the revenue, but to focus on doing a better job of keeping it out of the hands of kids and displacing that illicit market. That's the reason we said we

Le sénateur Mitchell : Pour deux ans?

M. Blair : Oui, monsieur.

Le sénateur Mitchell : Ce qui signifie que le total serait de 400 millions de dollars pour les provinces et le gouvernement fédéral. On peut donc présumer, si l'on fait un calcul de 10 p. 100, qu'on ajouterait une valeur des ventes de 4 milliards de dollars sur le marché, en plus des ordonnances.

Est-ce votre estimation : 4 milliards de dollars pour le marché du cannabis à des fins récréatives? Ou est-ce que ce montant sera plus élevé?

M. Blair : Je vais vous répondre en quelques points, monsieur. Premièrement, c'est un peu difficile de savoir à quoi ressemble le marché d'aujourd'hui. Le crime organisé ne nous transmet pas ses données. On a fait plusieurs estimations. Le directeur parlementaire du budget, la CIBC et d'autres l'ont fait. Nous savons, d'après les études sur la déclaration volontaire de la consommation réalisées au pays, qu'il se consomme environ 400 000 kilogrammes, ce qui correspondrait à 400 millions de dollars. C'est une estimation conservatrice, consciencieuse et réfléchie, et nous croyons qu'il s'agit d'une estimation raisonnable.

Il est important de reconnaître que le retrait du marché illicite et du crime organisé représente plus un processus qu'un événement. Le crime organisé ne se retirera pas du jour au lendemain avec l'adoption de la loi. Il serait absurde de suggérer cela. Ce n'est pas du tout ce que nous suggérons.

Les organismes d'application de la loi ont établi clairement que le défi demeurerait, mais il est important aussi de reconnaître que nous allons maintenir tous les pouvoirs en matière d'application de la loi. Ainsi, la production, la distribution, l'importation et l'exportation illégales demeureront des infractions criminelles graves et les policiers conserveront leurs pouvoirs d'enquêter et de déposer des accusations, comme ils l'ont toujours fait, du moins au cours du dernier siècle ou presque. Ils continueront de lutter contre le crime organisé.

La nouveauté, c'est que nous offrons aux consommateurs adultes canadiens un choix plus sûr et socialement responsable. Nous croyons que lorsqu'on leur offrira l'option qui défiera la concurrence sur le plan des prix, de la qualité et de l'accès, bon nombre d'entre eux choisiront de ne pas faire affaire avec le gars dans l'escalier ou dans la cour d'école et se tourneront plutôt vers le marché de détail légal ou commanderont le produit auprès d'un distributeur provincial en ligne. Or, cela n'arrivera pas du jour au lendemain. Les estimations que nous avons faites se fondent sur des calculs très prudents.

Honnêtement, au cours des discussions que j'ai eues avec mes homologues provinciaux, je les ai incités à ne pas se concentrer sur les recettes, mais plutôt à améliorer les choses pour que le produit demeure hors de la portée des enfants et pour éliminer le

want to establish a taxation framework which will keep the price low to be competitive with the illicit market and to impose regulations and distribution which has rigorous oversight and accountability to make sure it's not being sold to children.

Senator Mitchell: Thank you very much. I'm glad you emphasized that last point that compared to cigarettes, the tax on marijuana and cannabis will be quite low. It's 10 per cent per gram at 10 bucks a gram.

Mr. Blair: But on top of the 10 per cent, which is the dollar per gram, it also includes harmonized sales taxes. So the total taxation imposed probably is in the neighbourhood of 25 or 26 per cent.

Senator Mitchell: Still lower than cigarettes.

Mr. Blair: It is lower than in other jurisdictions such as Colorado and Washington. Washington for example implemented a taxation regime of about 37 per cent.

Senator Mitchell: That's geared to reducing or pushing the illicit market —

Mr. Blair: Quite frankly, in those American jurisdictions they had initiatives that said legalize and tax. So the focus overwhelmingly was on revenue generation and ours is a public health framework aimed entirely at reducing social and health harms.

Senator Mitchell: The public education is a particular issue. It's an issue for many. With respect to First Nations, that's an issue and consideration in the debate surrounding all of this. I'm aware of some research that I have done that roughly 55 per cent of Canadians were smoking cigarettes or other forms of tobacco when we got serious about reducing it. Now it's somewhere between 9 and 12 per cent. So it works. Public education was really pushing on that. Can you give us an idea what sort of programs are in place and where we are in the development of those programs?

Mr. Blair: We weren't waiting for the revenue. We invested in public education. It was important to begin that program. We've had two significant education streams with respect to the new cannabis legislation; about \$46 million dedicated to public education around impaired driving, and I think you'll see that. You'll see that in television ads, also online. It's been a robust campaign.

marché illicite. C'est la raison pour laquelle nous avons dit que nous voulons établir un cadre fiscal qui fera en sorte que les prix resteront bas et seront concurrentiels par rapport au marché illicite et imposer des règlements ainsi que des règles sur la distribution qui incluent une surveillance et une reddition de comptes rigoureuses pour veiller à ce que le produit ne soit pas vendu aux enfants.

Le sénateur Mitchell : Merci beaucoup. Je suis ravi que vous ayez souligné le dernier point, soit que comparativement à la taxe sur les cigarettes, la taxe sur la marijuana sera peu élevée. C'est 10 p. 100 le gramme, à 10 \$ le gramme.

M. Blair : Or, en plus du 10 p. 100, du dollar le gramme, il y a la taxe de vente harmonisée. Ainsi, le total imposé est probablement d'environ 25 ou 26 p. 100.

Le sénateur Mitchell : Ce qui est toujours inférieur au taux qui s'applique aux cigarettes.

M. Blair : C'est inférieur aux taux qui s'appliquent ailleurs dans le monde, comme dans les États du Colorado et de Washington. Par exemple, l'État de Washington a mis en place un régime d'environ 37 p. 100.

Le sénateur Mitchell : C'est destiné à réduire le marché illicite ou...

M. Blair : En toute honnêteté, dans ces États américains des initiatives consistaient à légaliser le produit et à imposer des taxes. Leur priorité, c'était essentiellement de générer des recettes, tandis que la nôtre, c'est d'établir un cadre de santé publique visant à réduire les dommages pour la société et la santé.

Le sénateur Mitchell : L'éducation du public est une question particulière. Elle est importante pour bien des gens. Pour les Premières Nations, c'est un facteur dans le débat sur tout cela. Selon des recherches que j'ai effectuées, environ 55 p. 100 des Canadiens fumaient des cigarettes ou d'autres formes de produits du tabac lorsque nous avons voulu sérieusement prendre des mesures pour réduire le tabagisme. Le taux se situe maintenant à peu près entre 9 et 12 p. 100, ce qui indique que les mesures fonctionnent. Dans les mesures d'éducation du public, on exerçait vraiment des pressions en ce sens. Pouvez-vous nous donner une idée du type de programmes en place et nous dire où nous en sommes dans leur élaboration?

M. Blair : Nous ne nous concentrons pas sur les recettes. Nous avons investi dans l'éducation du public. Il était important de démarrer le programme. Nous avons deux volets d'éducation importants concernant les nouvelles mesures législatives sur le cannabis; environ 46 millions de dollars sont consacrés à l'éducation du public sur la conduite avec facultés affaiblies, et je crois que vous le constaterez. Vous le verrez dans des

The education campaign is aimed primarily at young people. I'm hoping you've seen it. We've had literally tens of millions of hits online among young people, but we're not showing it during the intermission at the hockey game, for example.

We've also partnered with a couple of organizations, one called Drug Free Kids Canada, an outstanding organization. They produced a really outstanding public education document not only for young people to read but for their parents to have an understanding about how to talk to their kids about this drug. I believe about 180,000 of those have now been distributed to schools and parents and kids across the country. I mentioned the total of \$108.5 million has been allocated for a public education campaign around the social and health risks of cannabis for all Canadians, but particularly among youth. There are specific carve outs. I apologize, I don't have specific amounts for you.

We've been meeting with Indigenous communities. We also heard Northwest Territories, Nunavut and Yukon and among First Nations communities about the importance of culturally appropriate public education materials in the languages spoken in those communities. So we're working in partnership with them. They told us clearly you can't produce that in Toronto or Ottawa and translate it and drop it. It has to be culturally appropriate. So we're working with elders and First Nation leaders in the development of those public education products. Investments are also being made in addiction and mental health services in those communities. Those are important investments.

One of the things I wanted to share right at the outset, we've said that revenue generated from the collection of excise tax for cannabis, the Prime Minister said it in the House of Commons and we've said it a number of times, it will be dedicated to investments in research, prevention, treatment and rehabilitation. It's part of our government's ongoing commitment to ensure we focus on the reduction of social and health harms as part of a public health approach to the strict regulation of cannabis. So for us this isn't really a source of revenue. It's an opportunity to make investments that are long overdue.

Senator Deacon: Thank you for being here. This question is framed with the mindset of readiness, the collection of other Intel and perhaps learning from other jurisdictions.

annonces publicitaires diffusées à la télévision et en ligne. C'est une bonne campagne.

La campagne est destinée principalement aux jeunes. J'espère que vous l'avez vue. Chez les jeunes, il y a eu littéralement des dizaines de millions de consultations en ligne, mais nous ne diffusons pas les annonces entre deux périodes d'un match de hockey, par exemple.

Nous avons également établi des partenariats avec deux ou trois organisations, dont Jeunesse sans drogue Canada, une organisation remarquable. Elle a produit un excellent document d'information destiné non seulement aux jeunes, mais aussi à leurs parents pour qu'ils sachent comment parler de cette drogue avec leurs enfants. Je crois qu'environ 180 000 exemplaires ont été envoyés aux écoles, et aux parents et aux enfants partout au pays. J'ai mentionné le montant de 108,5 millions de dollars consacré à une campagne d'éducation du public sur les risques sociaux et les risques pour la santé que pose le cannabis pour tous les Canadiens, mais en particulier pour les jeunes. Il y a des montants prévus. Je suis désolé, je n'ai pas les montants précis.

Nous rencontrons des collectivités autochtones. Également, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon et des collectivités des Premières Nations nous ont parlé de l'importance qu'il y ait des documents d'éducation du public rédigés dans leurs langues. Nous travaillons donc en partenariat avec elles. Elles nous ont dit qu'on ne peut pas produire ces documents à Toronto ou à Ottawa, les traduire et les livrer. Ils doivent être adaptés à leur culture. Nous collaborons donc avec des aînés et des dirigeants des Premières Nations à l'élaboration de ces produits d'éducation publique. Il y a également des investissements dans les services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie dans ces collectivités. Ce sont des investissements importants.

L'une des choses que je voulais souligner dès le départ, c'est que nous avons dit que les recettes de la taxe d'accise sur le cannabis — le premier ministre l'a dit à la Chambre des communes, et nous l'avons dit à un certain nombre de reprises — seraient réinvesties dans la recherche, la prévention, les traitements et la réadaptation. Cela fait partie de l'engagement permanent du gouvernement de s'assurer que nous axons nos efforts sur la réduction des dommages pour la société et la santé dans le cadre d'une démarche axée sur la santé publique pour la réglementation stricte du cannabis. Ainsi, pour nous, ce n'est pas vraiment une source de recettes. C'est une occasion de faire des investissements qui sont attendus depuis longtemps.

La sénatrice Deacon : Je vous remercie de votre présence. J'ai conçu ma question en ayant à l'esprit l'état de préparation, la collecte d'autres renseignements et peut-être les leçons tirées de l'expérience d'autres pays.

I know that you have attended the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology and we have spent the last few hours here this afternoon really taking a look at challenging our learning on legislation. Many things have been discussed this afternoon. The standards that are in place — and I'm referring to medicinal cannabis — the work done thus far, and just the incredible diligence. We have focused on two areas of manufacturing and distribution in Gatineau and in Smiths Falls that you may be aware of.

I think what was interesting for the committee was to hear about the standards you talked about, the rigour, the questions around the rigour, the diligence and the reporting and having to be able to account for every ounce of a plant coming in and going out. There are some incredible standards there, and I recognize that it's in the first three to five years and it's medicinal cannabis.

I do wonder, though, certainly on behalf of all of us, what the learnings are from what we're seeing happening in the medicinal cannabis area around the standards and around some of the incredible data that's being collected as it guides the work for these next steps. We will have either parallel markets or parallel complementary markets, but we do have something we're moving towards. What is your take on that from your experience?

Mr. Blair: I will share a personal experience. In the early 2000s, with the implementation of what was then the MMAR regulations, the courts authorized marijuana for medical use, and we did not have a licensed system of production.

I will tell you from a law enforcement standpoint — I was a police officer then. I was at that time the head of the detective branch in Toronto and subsequently became the chief of police. My experience with the grow-ops that sprang up in the early 2000s as a direct result of this emerging medical access to cannabis was really problematic. What we saw in Toronto was as many as 10,000 single-family residences were given over to the illegal production of cannabis. They were rendered uninhabitable. There were hydro bypasses and lousy humidity controls. The house was left mouldy, with holes punched in the walls and there were fire traps.

Law enforcement and the fire department hated having to deal with them. The places would burn down on us occasionally. When we did have to go in, my officers used to have to wear hazmat suits because of the health hazards of going into these places. So my experience with grow-ops was a negative one as a police officer.

Je sais que vous avez comparu devant le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, et nous avons passé ces dernières heures cet après-midi à vraiment défier nos connaissances concernant les dispositions législatives. Nous avons parlé de bien des choses : les normes qui sont en place — et je parle ici du cannabis thérapeutique —, le travail qui a été accompli jusqu'à maintenant, et la diligence. Nous nous sommes concentrés sur deux secteurs de fabrication et de distribution à Gatineau et Smiths Falls, que vous connaissez peut-être.

Je crois que ce qui a été intéressant pour le comité, c'est d'obtenir de l'information sur les normes dont vous avez parlé, la rigueur, les questions liées à la rigueur, la diligence et la production de rapports et la nécessité de rendre compte de chaque once d'un plant. Il existe de très bonnes normes, et je sais que ce sont les premières trois à cinq années, et que c'est du cannabis thérapeutique.

Cela dit, je me demande — et c'est certainement le cas de nous tous ici — quelles sont les leçons apprises dans le secteur du cannabis thérapeutique sur le plan des normes et de certaines des données qui sont recueillies pour les prochaines étapes. Nous aurons soit des marchés parallèles, soit des marchés parallèles complémentaires, mais nous faisons avancer quelque chose. Quel est votre avis à ce sujet, d'après votre expérience?

M. Blair : Je vais parler d'une expérience personnelle. Au début des années 2000, dans le cadre de la mise en œuvre de ce qu'était à l'époque le Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales, le RAMFM, les tribunaux ont autorisé la consommation de marijuana à des fins médicales, et nous n'avions pas de système autorisé pour la production.

Je vous parle à partir du point de vue de l'application de la loi — j'étais policier à l'époque. J'étais à la tête du service des enquêtes, à Toronto, et par la suite, je suis devenu chef de police. D'après mon expérience, les installations de culture qui sont apparues au début des années 2000 en conséquence directe de l'accès émergent au cannabis thérapeutique posaient vraiment problème. À Toronto, dans pas moins de 10 000 résidences unifamiliales, on faisait de la production illégale de cannabis. Elles sont devenues inhabitables. Il y avait des dispositifs de détournement de l'électricité et un mauvais contrôle de l'humidité. Les maisons étaient envahies par la moisissure et il y avait des trous dans les murs et des nids-à-feu.

Les forces de l'ordre et les services d'incendie détestaient y intervenir. Il y avait parfois des incendies sur ces lieux. Lorsque nous devions y entrer, mes agents devaient porter une combinaison de protection contre les matières dangereuses en raison des dangers possibles pour la santé. Je n'ai donc pas eu une bonne expérience des installations de culture de la marijuana en tant que policier.

When I first came to Ottawa, I actually went to one of the licensed producers. I had not been to one before, and the difference between my experience in these disasters that were in our neighbourhoods and were really hugely problematic and the licensed production facility was absolutely shocking. First of all, the security is penitentiary-like. All the cannabis is stored in what is essentially a bank vault, which is required in the regulations. You could eat off the floor. There was no smell venting outside. The air quality control, the safety, sanitation, security and the chemicals being used were all rigorously controlled, and there was a great deal of oversight on that so they are not those things that are unfit for human consumption.

What was actually being produced — and I would echo your comments that it's not only down to the ounce but to the gram and the microgram, everything. Nothing hits the floor that isn't measured and accounted for. It was because, I think, Health Canada and the government of the day in 2013 exercised extraordinary efforts to create an accountable system of regulatory control for the production.

I think the learning from that, to go to your question more accurately, is I don't believe we would be where we are today in the development of these regulations had we not had that experience at the beginning of 2013 and had it not been demonstrated to us that this could be done right. I will tell you that people have come from all over the world to see how those regulations are applied in those facilities.

There are other countries authorizing marijuana use in their jurisdictions, and they've visited those facilities. Frankly, by ministerial permit they are acquiring cannabis from those places because not only is there great regulatory and strict control, but what is produced and available in those facilities is, for the first time, of verifiable potency and verifiable purity. We know precisely what's in it. We know what chemicals have been used in its production. We know its potency so we know the THC levels.

Frankly, if you buy cannabis on the street from a drug dealer, it's a crap shoot. You have no idea what you're buying. You have no idea of its potency or dangerous chemicals that have been used. You don't know if it has been adulterated with other dangerous products. It's all unknown.

But for the first time under this regulated regime, with medical marijuana, which we can apply to a non-medical production system, we can now regulate so we can put with confidence information on front-of-package labelling so people know exactly the potency and the purity of what they're consuming. We can tell them precisely what its THC or CBD levels are or

Lorsque je suis arrivé à Ottawa, je suis allé voir l'un des producteurs autorisés. Je ne l'avais pas fait auparavant, et la différence entre les installations catastrophiques qui se trouvaient dans nos quartiers et qui posaient de sérieux problèmes et les installations de production autorisées était renversante. Tout d'abord, les mécanismes de sécurité sont comparables à ceux d'un pénitencier. Le cannabis est entreposé dans ce qui est essentiellement une chambre forte, ce qu'exige la réglementation. On pourrait y manger à même le sol. Aucune odeur ne se dégageait à l'extérieur. Il y avait un contrôle de la qualité de l'air, de bonnes mesures de sécurité et d'hygiène, et les produits chimiques employés étaient tous soumis à des contrôles rigoureux, et une surveillance était exercée de sorte que les produits n'étaient pas impropres à la consommation humaine.

Ce que l'on produisait en fait... et je reprends vos observations selon lesquelles tout est rapporté au gramme et au microgramme près. Rien ne fait pas l'objet d'évaluation ou n'est pas pris en compte. Je crois que c'était parce que Santé Canada et le gouvernement qui était en place en 2013 ont déployé des efforts extraordinaires pour créer un système fiable de contrôle réglementaire pour la production.

Je crois que concernant les leçons qu'on en a tirées, pour répondre plus précisément à votre question, nous n'en serions pas où nous en sommes aujourd'hui dans l'élaboration de la réglementation si nous n'avions pas acquis cette expérience au début de 2013 et si on ne nous avait pas montré qu'il était possible de bien le faire. Je vous dirais que des gens de partout dans le monde sont venus voir comment les règlements s'appliquent dans ces installations.

D'autres pays où la consommation de la marijuana est autorisée ont visité ces installations. Honnêtement, avec un permis ministériel, ils y achètent du cannabis parce que non seulement le cadre réglementaire est bon et les mesures de contrôle sont rigoureuses, mais pour la première fois, on peut vérifier la puissance et la pureté du produit qui est offert dans ces installations. Nous savons exactement ce qu'il contient. Nous savons quels produits chimiques ont été utilisés dans sa production. Nous connaissons sa puissance de sorte que nous connaissons le taux de THC.

Je dirai franchement que si l'on achète du cannabis auprès d'un trafiquant de drogue dans la rue, c'est comme un coup de dés. On ne sait pas ce que l'on achète. On ne connaît pas la puissance du produit, on ne sait pas si des produits chimiques dangereux ont été utilisés. On ignore s'il y a eu un mélange avec d'autres produits dangereux. On ne sait rien de tout cela.

Or, pour la première fois, dans le cadre de ce régime réglementé, qui couvre la marijuana thérapeutique, que nous pouvons appliquer à un système de production de marijuana pour un usage à des fins non thérapeutiques, nous pouvons maintenant réglementer et donc mettre avec confiance de l'information sur le devant des emballages de sorte que les gens aient de

any other chemical or substance in that cannabis. That allows people to make better-informed, lower-risk choices with respect to cannabis, and that's what we have learned from the medical system.

I think it has also been demonstrated, because of the rigour put into the regulations, that we have not had any significant problems that I'm aware of, and I would know, quite frankly, of diversion of that which is produced under licence into the illicit market.

The Chair: Mr. Blair, would you speak a little bit slower? The translators tell me we will have better translation.

Mr. Blair: I will do my very best. Thank you for the reminder.

Senator Deacon: Just on that final piece, your thoughts on the theories of folks saying we need to move forward on this and there will be a difference if we can control and grow our cannabis indoors, in these controlled settings that you referred to versus, I suppose, large, open-air fields of cannabis and some of the concerns expressed that are coming forward in that area. Can you comment on that?

Mr. Blair: All the licences that have been issued, the current licence application requires indoor plants to be grown under glass. In those conditions, the uniformity and the quantifiability of those conditions so they know precisely how much light, water and what fertilizers have been applied, and that growth cycle is replicated quite precisely within those facilities, and there is also testing that takes place, but they're able to determine with a high degree of reliability the potency and the purity of what is subsequently produced.

Senator Deacon: Thank you.

Senator Duffy: Thank you, Mr. Blair, for coming. You have been persuasive in your constant references to concerns about health. I'm sure you agree that smoking causes cancer. I find it interesting, and we've had representations from the Non-Smokers' Rights Association, Physicians for a Smoke-Free Canada and numerous other medical groups that are concerned that their funding has been cut — some of them cut by the feds years ago and more recently by the provinces — that we're talking about a gushing load of cash, and people who have had experience in helping bring down the rate of smoking find themselves cut off. Why did you do that?

l'information précise sur la puissance et la pureté du produit qu'ils consomment. Nous pouvons leur donner de l'information exacte sur la teneur en THC ou en CBD ou sur tout autre produit chimique ou toute autre substance contenue dans ce cannabis. Les gens peuvent alors faire de meilleurs choix, des choix qui comportent moins de risques concernant le cannabis, et c'est ce que nous a appris le système de production de marijuana thérapeutique.

Je crois qu'il a été établi, grâce au caractère rigoureux de la réglementation, qu'il n'y a pas eu de problèmes importants, à ce que je sache — et, autrement, je le saurais — de détournement vers le marché illicite de produits autorisés.

Le président : Monsieur Blair, pourriez-vous parler un peu plus lentement? Les interprètes me disent que cela leur permettrait de faire un meilleur travail.

M. Blair : Je ferai de mon mieux. Je vous remercie du rappel.

La sénatrice Deacon : Ma question porte sur ce dernier volet, vos réflexions sur les théories des gens qui disent que nous devons aller de l'avant et qu'il y aura une différence si nous pouvons cultiver le cannabis à l'intérieur, dans les milieux contrôlés dont vous avez parlé plutôt que, j'imagine, dans des champs, en plein air, et certaines des préoccupations qui sont soulevées à cet égard. Pouvez-vous donner votre point de vue là-dessus?

M. Blair : À l'heure actuelle, pour pouvoir obtenir une licence, il faut que les plants cultivés à l'intérieur soient cultivés en serre. Dans ces conditions, il y a l'uniformité et le caractère quantifiable, de sorte qu'on connaît précisément la quantité de lumière, d'eau et d'engrais, et le cycle de croissance est reproduit de façon précise dans ces installations, et des tests sont effectués, mais on est capable d'évaluer de façon très fiable la puissance et la pureté du produit.

La sénatrice Deacon : Merci.

Le sénateur Duffy : Monsieur Blair, je vous remercie de votre présence. Vos nombreuses observations sur les préoccupations concernant la santé sont très convaincantes. Vous conviendrez sûrement que fumer cause le cancer. Ce que je trouve intéressant, et des représentants de l'Association pour les droits des non-fumeurs, de Médecins pour un Canada sans fumée et de nombreux autres groupes médicaux sont préoccupés par la réduction de leur financement — de fonds fédéraux il y a quelques années et de fonds provinciaux plus récemment —, c'est que nous discutons de grandes quantités de fonds, mais que les gens qui contribuent à la réduction du taux de tabagisme sont exclus. Pourquoi avez-vous fait cela?

Mr. Blair: Quite frankly, sir, we have actually made some significant investments and continue to do so, and it is actually Health Canada's declared goal of reducing smoking usage. As the senator alluded to earlier, we have seen a significant reduction, down to between 9 and 11 per cent of smoking usage, to reduce that further to 5 per cent. That's the goal by 2030.

The Senate also recently passed, I think, really important legislation with respect to plain packaging and other important regulatory measures with respect to tobacco control which will further those efforts. I believe there is also an opportunity to continue to invest. Certainly it is the government's goal.

Senator Duffy: But why would these groups be cut off? Here we have a whole new wave, the Good Housekeeping Seal of Approval for smoking from the Government of Canada, this new product coming out, and at the same time you're cutting funding to groups with years of experience in convincing young people especially not to smoke. I find it incongruous.

Mr. Blair: There are a number of different things that have taken place in the last 15 to 20 years in Canada which I think significantly contributed to the reduction in smoking rates. I think it's a tragedy that those reductions are not proportionate across the country. We find places in the far north where there are still terribly unacceptable high rates of high tobacco usage that exist in many of those northern and remote communities.

There has been a combination of factors that have significantly reduced the incidence of smoking, particularly in public places, over the past several years. Part of that is public education, and I think it's an important one. But there are other factors that have equally contributed to a better environment, and I think that's strict regulations.

As an example, in the City of Toronto we began with municipal regulations that made it an offence to smoke in a public space, in a bar, a restaurant and in public spaces. And with increasingly restrictive by-laws and regulatory offences we have been able to change — not only through public education but by changing the social norm around public use of tobacco. Not that many years ago, people likely would have been even smoking in this room. Now no one would presume to do that in a public building. They would have to go many feet from the door and stand out in the rain and part of that was achieved through regulation.

Senator Duffy: For the regulation, it was these voluntary groups —

Mr. Blair: I have good things to say about them as well. I think they have done an outstanding job. I also want to be really clear: It is not the Government of Canada's intention to promote the use of this drug by anyone. Certainly we want to restrict the access that kids have to it but not to promote the use of this drug

M. Blair : Très franchement, monsieur, nous avons, en fait, investi des sommes importantes et nous continuons à le faire, et l'objectif de Santé Canada est de réduire le nombre de fumeurs. Comme l'a mentionné le sénateur un peu plus tôt, il y a eu une réduction importante du taux, entre 9 et 11 p. 100, et l'objectif est de le réduire davantage, soit à 5 p. 100 d'ici 2030.

En outre, le Sénat a récemment adopté, je crois, un projet de loi très important sur l'emballage neutre et d'autres mesures réglementaires importantes concernant la lutte contre le tabagisme qui s'ajouteront à ces efforts. Je crois qu'il y a aussi une possibilité de continuer à investir. C'est certainement l'objectif du gouvernement.

Le sénateur Duffy : Or, pourquoi le financement de ces groupes a-t-il été réduit? Nous avons ici une toute nouvelle vague, le sceau d'approbation du gouvernement du Canada, ce nouveau produit et, parallèlement, on réduit le financement pour des groupes qui ont des années d'expérience à convaincre les jeunes en particulier de ne pas fumer. Je trouve cela incongru.

M. Blair : Au cours des 15 à 20 dernières années, un certain nombre de choses se sont passées au Canada qui, je crois, ont grandement contribué à la réduction du tabagisme. Je crois qu'il est tragique que ces réductions ne soient pas proportionnelles au pays. Il y a des endroits dans le Grand Nord, dans bon nombre de collectivités nordiques et éloignées, où le taux de consommation de tabac est encore terriblement inacceptable.

Il y a un ensemble de facteurs qui ont permis de réduire le taux de tabagisme de façon importante, en particulier dans les lieux publics, au cours des dernières années. C'est en partie lié à l'éducation du public, et je crois que c'est un élément important. Or, d'autres facteurs ont fait en sorte que nous ayons un meilleur environnement, et je crois que c'est l'adoption de règlements stricts.

Par exemple, à la Ville de Toronto, nous avons tout d'abord adopté des règlements municipaux érigeant en infraction le fait de fumer dans un lieu public, un bar ou un restaurant. De plus, avec des règlements de plus en plus restrictifs et des infractions réglementaires, nous avons pu changer la donne — non seulement en informant le public, mais en changeant la norme sociale quant à l'usage du tabac. Il y a quelques années à peine, des gens auraient fumé dans cette salle. De nos jours, personne ne penserait à le faire dans un édifice public. Il faudrait fumer à plusieurs pieds de la porte et sous la pluie, et cela a été accompli en partie grâce à la réglementation.

Le sénateur Duffy : Pour la réglementation, c'étaient ces groupes...

M. Blair : Il y a de bonnes choses à dire à leur sujet également. Je crois qu'ils font un travail remarquable. Je veux également être clair : le gouvernement du Canada n'a pas l'intention de faire la promotion de la consommation de cette drogue pour quiconque. Nous voulons en restreindre l'accès pour

among adults. But we want to, through public education and through strict regulation, ensure that can be done in a lower-risk way and in a more socially responsible way.

Senator Duffy, I'm fortunate to be with very smart people who tell me that the Government of Canada, to enhance the federal tobacco control strategy, is proposing to provide an additional \$80.5 million over five years, and \$17.7 million ongoing in order to continue those important programs.

Senator Duffy: Do we know the groups that will receive the money?

The Chair: Mr. Blair, we have a time frame with you. If, following the questions you have heard from Senator Duffy or any other senator, you want to add some comments or opinions, please do not hesitate to do so through the clerk.

In order to respect the time frame with Mr. Blair, senators, on the second round, there are three senators who have requested a question. If you each take one question, short and to the point. And, Mr. Blair, if you want to answer now, it's your liberty. If not, because of the time frame, you can answer in writing through the clerk.

Senator Marshall: Thank you very much. We talked about education earlier. I'd like to know exactly how much money has been spent so far on education.

Mr. Blair: I can tell you that we budgeted \$108.5 million. I want to give you an accurate answer, but I don't have it readily available to me. We have made significant investments in the public education campaign, impaired driving and for the social and health risks of cannabis. Again, they're pointing out to me that we have launched public education campaigns and have invested \$46 million so far on the impaired bill. I don't have the precise number on how much has been spent so far.

Senator Marshall: I would like to know what has been spent so far.

Mr. Blair: Yes, ma'am. I will endeavour to get you that information.

Senator Moncion: I have questions about price sensibility. Because the illicit market produces cannabis at 20 or 30 cents a gram and the licit market produces it between \$1 and \$3 a gram, how effective is black market eradication going to be when you're just looking at price per gram?

ce qui est des enfants, mais nous ne voulons pas en promouvoir la consommation chez les adultes. Or, nous voulons, en informant le public et en adoptant des règlements stricts, nous assurer que si des gens en consomment, ce soit moins risqué et fait de façon plus socialement responsable.

Sénateur Duffy, j'ai la chance d'être accompagné par des gens très brillants qui me disent que pour renforcer la stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, le gouvernement du Canada propose de fournir 80,5 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans, et 17,7 millions de dollars par la suite, pour le maintien de ces programmes importants.

Le sénateur Duffy : Savons-nous quels groupes recevront l'argent?

Le président : Monsieur Blair, il nous reste peu de temps avec vous. Si jamais vous voulez ajouter des observations en réponse aux questions du sénateur Duffy ou de tout autre sénateur, n'hésitez pas à le faire en communiquant avec la greffière.

Nous devons respecter le temps dont nous disposons avec M. Blair. Trois sénateurs ont demandé de poser une question au cours du deuxième tour. Je vous demande de poser une question brève et d'aller à l'essentiel. Monsieur Blair, vous pouvez répondre maintenant si vous le souhaitez ou vous pourrez le faire par écrit en communiquant avec la greffière.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. Nous avons parlé de l'éducation. J'aimerais savoir exactement combien d'argent a été consacré à l'éducation jusqu'à maintenant.

M. Blair : Je peux vous dire que nous avons prévu 108,5 millions de dollars. Je veux vous donner une réponse exacte, mais je n'ai pas les données en main. Nous avons investi d'importantes sommes dans la campagne d'éducation du public sur la conduite avec facultés affaiblies et les risques sociaux et les risques pour la santé que pose le cannabis. Encore une fois, mes collègues m'indiquent que nous avons lancé des campagnes d'éducation du public et que nous avons investi 46 millions de dollars jusqu'à maintenant dans le volet de la conduite avec facultés affaiblies. Je n'ai pas de données exactes sur l'argent qui a été dépensé jusqu'à maintenant.

La sénatrice Marshall : J'aimerais savoir ce qui a été dépensé jusqu'à présent.

M. Blair : Oui, madame. Je tâcherai d'obtenir l'information.

La sénatrice Moncion : J'ai des questions au sujet des prix. Parce que le marché illicite produit du cannabis à 20 ou 30 cents le gramme, et que le marché licite en produit entre 1 et 3 \$ le gramme, dans quelle mesure l'élimination du marché noir sera-t-elle possible compte tenu du prix par gramme?

Mr. Blair: First of all, I'm not sure where you got your estimate for black market production because black market sales are selling it. Depending on what information StatsCan indicates, it averages about \$7.50 a gram. There are different prices in different parts of the country. I was in Nunavut two months ago, and they tell me the price there is \$40 to \$50 a gram. It is rather exploitive, but that is the price the black market and the traffickers are charging there.

What we're seeing in other jurisdictions and in Canada is a significant reduction in the price of production, the cost of production as a result of economies of scale. For example, in Colorado, among the legal market price, they have seen a 2 per cent reduction each month since they implemented their new regime.

Dealing with licensed producers, we have seen very significant reductions reported to us by the licensed producers about their cost of production. Some of these licensed producers are significantly investing in large capitalization of additional growing space, and they do not face the pressure of enforcement and detection because they're operating under licence and because of the scales achieved. Under these large new commercial operations of licensed production, we have seen a very significant reduction.

I'm increasingly confident at the ability of licensed producers to provide consumers with a very competitive price, competitive also in choice and quality, and which will enable them to compete in the market. We've also worked with the provinces and territories to establish taxation and pricing frameworks. The taxation framework is a result of a harmonized tax agreed upon by the federal government along with the provinces on excise and harmonized sales taxes as they exist, but in addition to that the provincial distributors and the territorial distributors hold the price lever to determine the price. But there is, in my experience, considerable consensus among the provinces and territories upon the goal of displacing and eliminating that illicit market. They recognize the importance of price but also quality, choice and access.

The Chair: Mr. Blair, I have a question. When we look at stopping a person, and there's a cost to test, would the cost be included in the fine to the individual who is impaired?

Mr. Blair: Administrative fines are administered by provincial authority and that's often based on cost recovery. I can tell you, I made a commitment to make available \$274 million to address law enforcement capacity issues that had been identified, so \$113 million of that \$274 million will be allocated to the RCMP and CBSA. The RCMP, to improve their ability to respond to organized crime and deal more effectively with that. For CBSA, to bolster their resources to maintain border integrity issues as it pertains to cannabis. We also have \$161 million that will be used to provide training and access to technology for

M. Blair : Tout d'abord, j'ignore d'où proviennent vos chiffres sur la production dans le marché noir. Selon l'information de Statistique Canada, le marché noir le vend à 7,50 \$ le gramme en moyenne. Les prix varient en fonction des régions du pays. Il y a deux mois, j'étais au Nunavut, et on m'a dit que là-bas, il coûte entre 40 et 50 \$ le gramme. C'est le prix auquel les trafiquants le vendent.

Ce que nous observons ailleurs dans le monde et au Canada, c'est une réduction importante du coût de production découlant d'économies d'échelles. Par exemple, au Colorado, pour le prix du marché légal, il y a une réduction de 2 p. 100 chaque mois depuis la mise en œuvre du nouveau régime.

Des producteurs autorisés nous ont parlé de réductions très importantes de leur coût de production. Certains de ces producteurs investissent d'importantes sommes dans des espaces de culture supplémentaires, et ils ne sont pas confrontés à la pression liée à l'application et à la détection, en raison de la licence qu'ils ont et des économies d'échelle réalisées. Dans le cadre de ces nouvelles activités commerciales importantes de production autorisée, nous avons observé une réduction très importante.

Je suis de plus en plus convaincu que les producteurs autorisés sont capables d'offrir aux consommateurs un prix très concurrentiel, ainsi qu'un choix et des produits concurrentiels, ce qui leur permet de soutenir la concurrence. Nous avons également collaboré avec les provinces et les territoires pour l'établissement d'un cadre fiscal et d'un cadre de fixation des prix. Le cadre fiscal résulte d'une taxe harmonisée approuvée par le gouvernement fédéral et les provinces concernant les taxes d'accise et de vente harmonisée, mais, en plus, les distributeurs provinciaux et territoriaux détermineront le prix. Or, à mon avis, les provinces et les territoires s'entendent bien quant à l'objectif d'éliminer le marché illicite. Ils savent que les prix sont importants, mais que la qualité, le choix et l'accès sont aussi des aspects importants.

Le président : Monsieur, Blair, j'ai une question. Lorsqu'on arrête une personne, il y a un coût lié au test. Ce coût sera-t-il inclus dans le montant de l'amende imposée à la personne qui a les facultés affaiblies?

M. Blair : Les amendes administratives sont administrées par les autorités provinciales et c'est souvent fondé sur le recouvrement des coûts. Je peux vous dire que j'ai promis de débloquer 274 millions de dollars pour régler des problèmes liés aux capacités d'application de la loi qui ont été relevés. Ainsi, sur ces 274 millions de dollars, 113 millions seront destinés à la GRC et à l'ASFC. Pour la GRC, il s'agit d'améliorer sa capacité de lutter contre le crime organisé et d'agir plus efficacement. Pour ce qui est de l'ASFC, il s'agit de renforcer les ressources pour les questions d'intégrité des frontières en ce qui concerne le

police services, and that's a commitment over the next five years.

We will assist in making sure that those devices, technology and training are accessible and affordable for police services, certainly for the RCMP. About a third of all police officers in the country work for the RCMP, but close to 65 per cent work either for provincial services, the OPP, the Sûreté, municipal or Indigenous police services. And we're making sure all of them have access to this technology and this training.

The Chair: Mr. Blair, thank you. It has been very informative. You have been very generous with your time, sir.

If you wish, Mr. Blair, please do not hesitate to add additional information.

(The committee adjourned.)

cannabis. Également, 161 millions de dollars serviront à fournir aux services de police de la formation et l'accès à la technologie, et c'est un engagement sur les cinq prochaines années.

Nous aiderons à faire en sorte que ces appareils, cette technologie et cette formation soient accessibles et abordables pour les services de police, certainement pour la GRC. Environ le tiers de tous les policiers du pays travaillent pour la GRC, mais près de 65 p. 100 travaillent pour des services provinciaux, comme la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec, ou pour des services municipaux ou autochtones. De plus, nous nous assurons que tous ont accès à la technologie et à la formation.

Le président : Monsieur Blair, je vous remercie. C'était très instructif. Vous avez été très généreux de votre temps.

Si vous le souhaitez, monsieur Blair, n'hésitez pas à ajouter de l'information.

(La séance est levée.)

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Kathleen Devenny, Vice-President, Financial Planning and Analysis;

Debbie Stewart, Vice-President, Affordable Housing, Client Solutions Management;

David D'Amour, Director, Housing Finance.

Employment and Social Development Canada:

Mark Perlman, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch;

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch.

Royal Canadian Mounted Police:

Brenda Lucki, Commissioner;

Denise Nesrallah, Acting Chief Financial and Administrative Officer;

Stephen White, Assistant Commissioner and Acting Chief Human Resources Officer.

Wednesday, May 23, 2018

Department of Finance Canada:

Gervais Coulombe, Director, Sales Tax Division, Tax Policy Branch;

Shane Baddeley, Policy Analyst, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Kathleen Devenny, vice-présidente, Planification et analyse financières;

Debbie Stewart, vice-présidente, Gestion des solutions clients, Logement abordable;

David D'Amour, directeur, Financement de l'habitation.

Emploi et Développement social Canada :

Mark Perlman, dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances.

Gendarmerie royale du Canada :

Brenda Lucki, commissaire;

Denise Nesrallah, dirigeante principale des Finances et de l'Administration intérimaire;

Stephen White, sous-commissaire et dirigeant principal adjoint des ressources humaines intérimaire.

Le mercredi 23 mai 2018

Ministère des Finances Canada :

Gervais Coulombe, directeur, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt;

Shane Baddeley, analyste de politique, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt.

APPEARING

Wednesday, May 23, 2018

Bill Blair, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada and to the Minister of Health.

WITNESSES

Tuesday, May 22, 2018 (morning)

Immigration, Refugees and Citizenship Canada:

Daniel Mills, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer, Finance;

Louis Dumas, Director General, Domestic Network, Operations.

Immigration and Refugee Board of Canada:

Shereen Benzvy Miller, Deputy Chairperson, Refugee Protection Division;

Paula Thompson, Assistant Deputy Chairperson, Refugee Appeal Division.

Canada Border Services Agency:

Jonathan Moor, Vice-President, Chief Financial Officer, Comptrollership Branch;

Jacques Cloutier, Vice-President, Operations Branch.

Shared Services Canada:

Graham Barr, Acting Senior Assistant Deputy Minister, Strategy Branch;

Samantha Hazen, Director General and Deputy Chief Financial Officer, Corporate Services.

Public Services and Procurement Canada:

Marty Muldoon, Chief Financial Officer, Finance and Administration;

Kevin Radford, Assistant Deputy Minister, Real Property;

Marc Lemieux, Assistant Deputy Minister, Pay Administration.

Tuesday, May 22, 2018 (afternoon)

Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada:

Paul Thoppil, Chief Financial Officer, Results and Delivery Officer;

Catherine Blanchard, Director General, Planning and Resource Management, Chief Finances Results and Delivery Officer Sector.

(Continued on previous page.)

COMPARAÎT

Le mercredi 23 mai 2018

Bill Blair, député, secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé.

TÉMOINS

Le mardi 22 mai 2018 (matin)

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada :

Daniel Mills, sous-ministre adjoint, dirigeant principal des finances, Finances;

Louis Dumas, directeur général, Réseau national, Opérations.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada :

Shereen Benzvy Miller, vice-présidente, Section de la protection des réfugiés;

Paula Thompson, vice-présidente adjointe, Section d'appel des réfugiés.

Agence des services frontaliers du Canada :

Jonathan Moor, vice-président, dirigeant principal des finances, Direction générale du contrôle;

Jacques Cloutier, vice-président, Direction générale des opérations.

Services partagés Canada :

Graham Barr, sous-ministre adjoint principal par intérim, Direction de la stratégie;

Samantha Hazen, directrice générale et dirigeante principale adjointe des finances, Direction générale des services ministériels.

Services publics et Approvisionnement Canada :

Marty Muldoon, dirigeant principal des Finances, Finances et administration;

Kevin Radford, sous-ministre adjoint, Biens immobiliers;

Marc Lemieux, sous-ministre adjoint, Administration de la paye.

Le mardi 22 mai 2018 (après-midi)

Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord :

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution;

Catherine Blanchard, directrice générale, Planification et gestion des ressources, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution.

(Suite à la page précédente.)